SPÉCIAL STRASBOURG AU FUTUR

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12749 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 24 JANVIER 1986

L'horreur ougandaise

Certains conflits mobilisent l'attention des médias et de l'opinion publique, d'autres les laissent indifférents : c'est le cas de l'Ouganda, où la guerre civile a pourtant fait, au long des années, des milliers de *morts et des dizaines de milliers de réfugiés.* Depuis une semaine, les combats ont repris avec une intensité accrue entre les troupes des deux signataires de l'« accord de paix » du 17 décembre, le général Tito Okello, chef de l'État en titre, et *M. Yoweri Museveni,* dirigeant de l'Armée nationale de résistance (NRA).

Cet accord, à la vérité, n'a jamais reçu le moindre début *d'application. Tout au plus,* depuis la cérémonie « historique » de Nairobi, chaque camp respectait, si l'on ose dire, un gentleman's agreement : on tuait, violait et pillait nettement moins en Ouganda. Cette fiction a disparu avec les durs affrontements qui ont repris à moins de 20 kilomètres de Kampala.

Les habitants de la capitale et ceux des villages avoisinants sont pris de panique, sans que ce qu'on n'ose appeler les autorités puisse en mesure d'endiguer ces mouvements erratiques. Des milliers de gens fuient devant eux, sachant bien qu'ils ont surtout à redouter les soldats censés les protéger. L'armée « régulière » recule devant les maquisards de la NRA, qui paraissent en mesure, dans les jours à venir, de s'emparer de la capitale. Elle se venge sur la population civile, tuant femmes et enfants, pillant, au mépris des ordres de ses chefs, qui lui enjoignent de regagner les casernes.

L'accord de paix par lequel les chefs de guerre en présence se sont partagé les restes du pouvoir de l'ex-président Milton Obote n'avait dès sa signature aucune crédibilité. On l'a bien vu avec le refus de certains pays, notamment l'ancien colonisateur, la Grande-Bretagne, d'envoyer des observateurs pour surveiller le cessez-le-feu. Une nouvelle rencontre à Nairobi que vient de proposer le président Okello à M. Museveni n'a pas plus de sens. Le conflit ougandais, dont il ne faut pas sous-estimer les aspects tribaux, dure depuis *trop longtemps* pour être résolu par décret. Tant que nul ne parviendra à désarmer des milliers de gamins riches de *leur* seul fusil, les provinces du pays continueront à être ravagées par ces soldats sans uniforme qui s'apparentent aux Grandes Compagnies de notre Moyen Age. Or c'est précisément parce que cette insécurité généralisée et *cette absence* de discipline dans l'armée du général Okello perdurent que le chef de la NRA refuse, comme l'y invite l'accord de Nairobi, de siéger au sein du Conseil militaire. Un autre conflit récent, celui qui a opposé pour *quelques* arpents de terre le Mali et le Burkina-Faso, a démontré que, sans interférences étrangères au continent et grâce à une médiation africaine, en l'occurrence celle du président Houphouët-Boigny, les parties en présence pouvaient accepter de faire taire les armes et de discuter. Et si, pour une fois, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) essayait de remplir sa mission et s'attaquait vraiment au drame ougandais ?

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Rocard au « Monde » : le libéralisme est démodé

M. Michel Rocard fait son entrée dans la campagne électorale en donnant dans nos colonnes une analyse particulièrement critique de la plate-forme de l'opposition.

Il doit prendre la parole, vendredi 24 janvier à Aurillac, pour un discours que son entourage annonce comme devant être « de portée nationale ».

Qu'est devenue la « révolution libérale » tant annoncée par la droite il y a encore quelques *mois ? L'économie de marché* allait envahir le champ de la santé, de l'éducation et de la culture, et l'action publique être mise hors la loi. Des régulations spontanées devaient se substituer *à des cadres définis par* l'Etat, qu'il s'agisse des relations entre travailleurs et patrons ou entre entreprises. *Les adeptes* de cette ère nouvelle qui devait rompre avec une tradition héritée de Colbert et *continue jusqu'à* Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand sont en droit d'être *déçus. Point de grand souffle dans* la plate-forme RPR-UDF. Plus de prudence et d'ambiguïtés.

Dans ce recul de la droite, il ne faut pas voir seulement l'habileté tactique, le souci de rassurer et de « ratisser large ». Plus profondément, c'est la mode libérale qui se démode, et des dirigeants politiques séduits avec quelque légèreté par les fantasmes du moment se trouvent privés de leurs références.

Le vent du libéralisme a tourné non seulement à l'extérieur de nos frontières (en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis), *mais à l'intérieur.* La crédibilité croissante que ses résultats assurent à la *politique socialiste interdit* d'expliquer aux Français qu'il suffit de faire le contraire des socialistes pour résoudre leurs problèmes.

MICHEL ROCARD.

(Lire la suite page 6.)

L'offensive de M. Mitterrand inquiète l'opposition

L'engagement du président de la République dans la campagne pour les élections législatives inquiète l'opposition, qui enregistre également la remontée du Parti socialiste dans les sondages.

M. Chirac a déclaré, le mercredi 22 janvier, à Bayonne, qu'il est temps de passer à la contre-attaque.

Deux jours après l'intervention de M. Mitterrand au Grand-Quevilly, M. Léotard avait sonné l'alarme en affirmant que l'opposition, jusqu'alors, *« n'a pas fait son travail ».* Aujourd'hui, les chefs de file du RPR et de l'UDF paraissent décidés à passer à la contre-attaque. Ils y sont d'autant plus enclins que les sondages font état d'une remontée sensible du Parti socialiste et d'une nette amélioration de la cote du président de la République.

Ainsi M. Chirac ne cesse-t-il désormais d'expliquer, au cours de ses tournées électorales en province, que la bataille engagée par l'opposition n'est pas gagnée d'avance et qu'il convient donc de contre-attaquer. Le président du RPR paie de sa personne en mettant en garde les Français contre ce qu'il *considère comme « une campagne d'intoxication sans précédent de la part du gouvernement »* sur les résultats économiques et sociaux des socialistes. Il insiste essentiellement sur les défaillances de l'emploi, du commerce extérieur et de la croissance.

Les dirigeants du RPR sont agacés par le comportement de M. Barre, qui ne leur facilite pas la *mise en œuvre* d'une *riposte* massive de l'opposition. Ainsi M. Claude Labbé estime-t-il – tel M. Marchais à propos du PS, qui appliquerait la politique de la droite – que M. Barre fait le jeu de M. Mitterrand.

(Lire page 6 l'article d'ANDRÉ PASSERON : « L'opposition s'apprête à contre-attaquer ».)

RELÈVE PRÉSIDENTIELLE AU PORTUGAL

Le destin paradoxal du général Eanes

Le premier tour de l'élection présidentielle au Portugal aura lieu le dimanche 26 janvier. Quatre candidats (*le Monde* du 22 janvier) briguent la succession du général Eanes.

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. – Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle de dimanche, on peut au moins être certain d'une chose : le successeur du général Ramalho Eanes à la présidence de la République sera un civil. Aucun militaire n'a en effet fait acte de candidature, et la Constitution interdit à l'actuel président de briguer un troisième mandat.

Près de douze ans après la révolution des œillets, qui vit une fraction de l'armée, sous la direction d'officiers progressistes, renverser le régime des héritiers de Salazar, le général Eanes est le dernier *militaire à quitter la scène* politique. Les autres, les « héros » du coup d'Etat du 25 avril 1974, ont tour à tour disparu, avec ou sans les honneurs dus à leur rang. MM. Spinola et Costa Gomes *vivent une retraite dorée de maréchaux ;* M. Vasco Gonçalves, ancien premier ministre, mène *une existence discrète d'officier* de réserve ; et on connaît le destin d'Otelo de Carvalho, aujourd'hui *en prison, soupçonné* d'avoir participé aux actions terroristes des « FP25 », groupement clandestin d'extrême gauche. Seul M. Melo Antunes, proche du Parti socialiste, a tiré, si l'on peut dire, son *épingle du jeu :* il est devenu haut fonctionnaire à l'UNESCO.

Le départ du général Eanes du *palais présidentiel de Belém* met ainsi un point final à une période essentielle de l'histoire du Portugal : *celle qui vit la transformation* de la plus vieille dictature du continent européen en une démocratie de type *occidental.* La mutation, aussi, du pays le plus arriéré, le plus immobile, le plus *renfermé sur lui-même* d'Europe occidentale, qui aspire aujourd'hui à trouver sa place parmi les *nations* modernes, qui se prépare à subir le choc économique et culturel consécutif à son adhésion à la CEE, effective depuis le 1er janvier dernier.

Pendant dix ans, du printemps 1976 jusqu'à aujourd'hui, M. Ramalho Eanes a constitué un pôle de stabilité au milieu des remous d'une jeune démocratie qui se cherchait, en butte aux affrontements des partis politiques *et aux chocs des ambitions* personnelles.

Et pourtant, qui aurait pu penser, au lendemain du *25* avril 1974, que ce capitaine tout juste revenu de Guinée-Bissau allait connaître ce destin ? C'est peu de dire que son rôle dans le renversement du gouvernement de M. Marcello Caetano ne fut pas de premier plan. Ramalho Eanes observe plus qu'il n'agit. Favorable au Mouvement des forces armées, proche du général Spinola mais déjà discret, il évite de se mettre en valeur. On *lui* confie pourtant la direction du conseil d'administration de la télévision portugaise.

JOSÉ REBELO et LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 3.)

LA MODERNISATION DU MONT-DE-PIÉTÉ

Les riches chez « Ma tante »

Il y a plus de trente ans qu'on n'avait pas vu cela. Le Crédit municipal de Paris (CMP), surnommé « Ma tante » ou, plus vulgairement, le « Clou », fait de la publicité dans le métro. *« Immédiat, facile, discret, le crédit cash »* ont clamé cinq cents affiches placardées dans les stations il y a quelques semaines. Au même moment, le CMP annonçait qu'il baissait de deux points les taux d'intérêt de ses prêts sur gage et qu'il lançait son troisième emprunt de l'année 1985.

C'est une révolution qui secoue la vénérable maison établie dans le Marais depuis deux siècles. Le Mont-de-piété, autrement dit la Banque de charité, a été fondée en 1777 par Louis XVI pour casser les taux usuraires (10 % par mois !) qui se pratiquaient alors. L'institution a changé de nom mais elle a conservé les mêmes locaux et le même objectif : prêter moins cher pour dépanner les pauvres. Son service le plus célèbre – il est *encore unique en son genre* – est celui des prêts sur gage. Les crédits municipaux – car il y a en a vingt autres en province – sont les seules banques qui acceptent de prêter des sommes dérisoires (à partir de 50 F !) contre la mise en dépôt d'un objet personnel ou domestique.

Mais si les établissements de province marchent fort bien, celui de Paris s'étiolait. Le CMP perdait ses clients. De 250 000 il y a trente ans, les prêts sur gage sont tombés à 34 000 aujourd'hui. De 36 000 en 1969, les prêts aux fonctionnaires – autre activité majeure de la maison – avaient chuté à 24 000 en 1982. L'établissement fermait une à une ses agences parisiennes et *il* perdait de l'argent. En 1978, peu après l'arrivée de M. Jacques Chirac à la mairie de Paris, on avait sérieusement envisagé de mettre la clé sous la porte. Longtemps dirigée par des préfets qui y attendaient une paisible retraite, « Ma tante » avait très mal vieilli.

L'homme qui la soumet aujourd'hui à un lifting énergique a été nommé pour cela, en 1984, par le maire de Paris. M. Yves-Marie Laulan, *cinquante* et un ans, est à la fois un politique, puisqu'il a le titre de délégué national aux affaires économiques du RPR.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 10.)

Aux souscripteurs d'actions de la Société des lecteurs du « Monde »

Comme nous l'avons annoncé le 13 décembre, la Société des lecteurs du *Monde* (SLM) a prononcé, le 11 décembre dernier, la clôture de l'augmentation de capital par appel public à l'épargne lancée dix jours plus tôt, les 15 millions de francs mis en souscription ayant été intégralement réunis. Ce résultat a largement dépassé nos espérances, comme ont pu le constater tous ceux auxquels il nous a malheureusement fallu, le plafond étant atteint, retourner leurs envois.

Conformément à la loi, les actions souscrites doivent être inscrites en compte. Ces inscriptions, en raison des délais de centralisation, seront réalisées dans les tout prochains jours. Les souscripteurs dont les titres seront inscrits dans des comptes ouverts à leur nom chez la Société des lecteurs du *Monde* recevront au mois de février une attestation de la BNP qui gère le service des titres de la Société. Les souscripteurs qui ont demandé l'inscription en compte auprès d'un intermédiaire agréé en seront avisés selon les règles en usage chez l'établissement concerné.

Les personnes qui ont bien voulu souscrire ou proposer de souscrire des actions recevront prochainement une lettre dans laquelle elles trouveront un maximum de précisions sur la situation et les projets de la Société des lecteurs.

étranger

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE CIVILE AU YÉMEN DU SUD

Moscou semble avoir imposé un début de médiation

L'URSS semble avoir imposé un début de médiation entre factions marxistes rivales au Yémen du Sud, où les combats ont connu, mercredi 22 janvier, une accalmie. L'agence Tass a déclaré que des « *mesures pour régler les questions litigieuses par la voie d'ententes à caractère politique* » sont prises au Yémen du Sud.

De son côté, le secrétaire général du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), M. Nayef Hawatmeh, qui se trouve dans la capitale soviétique, a indiqué que deux comités, l'un à Aden et l'autre à Moscou, avaient été constitués pour tenter de régler le conflit. Le comité de Moscou regroupe les trois personnalités du régime sud-yéménite qui avaient gagné la capitale soviétique depuis l'Inde après le début des combats, dont le premier ministre, M. Haidar Al Attas, et le ministre des affaires étrangères, M. Abdel Aziz Al Dali. A Aden, l'autre comité comprend quatre membres du comité central du Parti socialiste yéménite : deux partisans du président Ali Nasser, dont le ministre de l'intérieur, M. Abdallah Al Batani, et deux opposants.

Tous les Français de l'ambassade à Aden ont été évacués

M. Hawatmeh a, d'autre part, indiqué que les responsables des parties en conflit à Aden avaient accepté de se rendre à Moscou, afin d'élargir le dialogue et de mettre fin aux combats. Il n'a cependant pas précisé l'identité des personnalités invitées à Moscou.

Tous les Français qui se trouvaient encore à l'ambassade de France à Aden ont été évacués mercredi soir du Yémen du Sud à bord du cargo *Ile-de-la-Réunion* où ils ont été rejoints par l'ambassadeur de France M. Pierre Audebert, a annoncé le Quai d'Orsay. Le porte-parole du ministère des relations extérieures a précisé que tous les Français qui s'étaient réfugiés à l'ambassade de France depuis le début des combats entre factions yéménites rivales, le 13 janvier dernier, avaient également été évacués sur l'*Ile-de-la-Réunion*. Cette évacuation, depuis la plage de Little-Aden, près de la capitale sud-yéménite, a été réalisée dans le cadre d'une opération de grande envergure notamment menée par des navires français et des bâtiments britanniques.

Au cours de cette opération, environ mille quatre cents étrangers, principalement soviétiques, britanniques et français, ont pu être évacués et se trouvent à bord de plusieurs vaisseaux de ces trois pays, a indiqué jeudi matin, à son arrivée à Djibouti, le capitaine Richard Bridges, commandant la frégate *Jupiter* de la Royal Navy. Le capitaine Bridges a ajouté que trois cent cinquante étrangers de toutes nationalités se trouvaient toujours sur la côte à Little-Aden, près de la capitale, et devaient être embarqués à leur tour jeudi dans la journée. Très peu d'étrangers restent maintenant dans la zone d'Aden, où les combats avaient quasiment pris fin mercredi, a-t-il ajouté. Le commandant du *Jupiter* a toutefois fait état de quelques poches de résistance et d'actions de tireurs embusqués vers Steamer-Point, presqu'île du sud-ouest de la capitale.

Liban

Damas accentue son offensive contre le président Gemayel

De notre correspondant

Beyrouth. – La tension ne cesse de monter. La pression exercée sur le camp chrétien vise à obtenir la destitution du président de la République, M. Amine Gemayel.

L'attentat à la voiture piégée de Furn El-Chebback, dont le bilan final est de 22 morts et 110 blessés, est indubitablement ressenti à Beyrouth-Est comme une conséquence du refus par le camp chrétien de l'accord intermilices de Damas. Le front du Haut-Metn demeure, réactivé par les alliés locaux de la Syrie, tandis que le dispositif militaire proprement syrien dans la région est remplacé dans une intention délibérément menaçante. Enfin, la mise en quarantaine du chef de l'Etat par l'islam libanais prend corps. Les autorités syriennes s'emploient à lui donner une dimension nouvelle en y associant entièrement deux hommes-clés du camp chrétien : leur vieil allié M. Soleiman Frangié, et leur nouvel allié, M. Elie Hobeika.

Evincé par M. Samir Geagea et le Parti phalangiste demeuré fidèle au président Gemayel, M. Hobeika se trouverait depuis vingt-quatre heures à Damas, venant de Paris, en compagnie des deux principaux architectes de son alliance syrienne, MM. Michel Murr et Michel Samaha. M. Hobeika y aurait rencontré le chef d'Amal, M. Nabih Berri, mais pas M. Walid Joumblatt, qui est demeuré au Liban. L'objet des pourparlers est de constituer un front islamo-chrétien anti-Gemayel auquel M. Hobeika serait associé. La rumeur a même couru qu'il pourrait s'installer, en accord avec la Syrie, dans la ville chrétienne de Zahlé située dans la Bekaa sous contrôle de Damas.

Le second pilier de cet édifice serait M. Soleiman Frangié : or, le fils du vieux chef, M. Robert Frangié, se trouve à Beyrouth-Ouest où il se rend pour la première fois depuis des années, bien qu'en de nombreuses circonstances son père ait été du même bord que plus d'un dirigeant politique musulman. Chrétien inflexible, défenseur inébranlable des droits politiques de sa communauté, particulièrement de ceux des maronites, M. Frangié est pour l'islam un allié, certes incommode, mais nécessaire. Acceptera-t-il aujourd'hui ce qu'il avait refusé en août dernier : entrer dans un front commun destiné à atteindre l'un de ses objectifs majeurs, le départ du président Gemayel ?

« Tête malade de l'Etat »

A la demande pressante de Damas, les plus conciliants parmi les hommes politiques musulmans se sont, en effet, lancés dans une campagne, chaque jour intensifiée, contre le président Gemayel – bête noire de M. Frangié, qui, depuis un an, le qualifie de « *tête malade de l'Etat* ». Le « *plus modéré des modérés* » au sein de l'islam politique, le président de la Chambre, M. Hussein Husseini, après un séjour de plusieurs jours dans la capitale syrienne, vient de se joindre à cette campagne.

Pour faire pièce à cette levée de boucliers, le camp chrétien se réunit en congrès samedi au patriarcat maronite à Bkerke. En donnant une démonstration de cohésion, ces assises devraient rechercher le moyen de faire sortir les chrétiens de l'impasse et de rétablir les ponts avec Damas, sans pour autant renier son refus des dispositions institutionnelles de l'accord intermilices du 28 décembre.

LUCIEN GEORGE.

Réuni à Marrakech

LE COMITÉ AL QODS DÉNONCE LA « PROFANATION DE LA MOSQUÉE AL AQSA » A JÉRUSALEM

(*De notre envoyé spécial.*)

Marrakech. – Après deux jours de réunion, les membres du comité islamique Al Qods, chargé de la « libération » de Jérusalem – tous représentés, à l'exception de l'Iran et de la Syrie – ont adopté mercredi 22 janvier une série de mesures qui ont été lues le soir dans une des salles du Palais royal de Marrakech, en présence du souverain marocain et de M. Yasser Arafat, lors de la séance finale.

La plus spectaculaire des décisions annonce que, en raison de « *la situation créée par la profanation de la mosquée Al Aqsa à Jérusalem* » (1), des contacts seront établis avec le Saint-Siège et l'Eglise othodoxe pour attirer leur attention sur les doléances du monde musulman. Le Maroc est particulièrement désigné pour accomplir cette mission, souligne-t-on ici dans les milieux dirigeants, par l'exemple de tolérance confessionnelle qu'il donne.

Outre ces contacts qui seront confiés à un émissaire marocain, une lettre à l'intention du souverain pontife sera soumise à la signature de tous les chefs d'Etat des pays de la conférence islamique, dont le roi Hassan II est le président en exercice. Une nouvelle rencontre aura lieu au Maroc en avril.

J. G.

(1) Selon les pays islamiques, des députés israéliens et des forces de l'ordre ont profané la mosquée lors d'incidents, les 8 et 14 janvier, avec des fidèles musulmans sur l'esplanade. Selon Israël, la délégation parlementaire ne s'est jamais approchée de la mosquée (NDLR).

EUROPE

Irlande du Nord

Les mouvements protestants veulent faire des élections partielles un « référendum » contre la nouvelle politique de Londres

Dans quinze des dix-sept circonscriptions d'Irlande du Nord, les électeurs étaient appelés aux urnes jeudi 23 janvier. Ces élections ont été provoquées par la récente démission de l'ensemble des députés unionistes à la Chambre des communes de Londres, pour protester contre l'accord anglo-irlandais conclu en novembre et qui donne à Dublin un droit de regard sur les affaires de l'Ulster. Ils se représentent tous, car ils ont voulu faire de ce scrutin un « référendum » contre cet accord.

De notre envoyé spécial

Belfast. – Mardi soir, trente-six heures avant l'ouverture des bureaux de vote, la cathédrale Sainte-Anne de Belfast accueillait un rassemblement œcuménique. En présence du cardinal Suenens, venu de Belgique, les principaux dignitaires des Eglises catholique, anglicane, presbytérienne et baptiste de la province s'étaient réunis afin de prier pour l'unité des chrétiens. Mais l'événement, rare dans ce bastion du sectarisme, tourna court lorsque plusieurs centaines de manifestants vinrent interrompre la cérémonie. Membres de l'Eglise presbytérienne « libre » fondée par le pasteur Ian Paisley – l'une des figures majeures de la vie politique nord-irlandaise, – ils brandissaient la Bible ou portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire notamment : « *La messe est un blasphème* ». « *Les protestants se vendent au papisme...* » Un langage d'un autre siècle, mais qui, en Ulster, reste d'actualité.

Quelques instants plus tard, quatre explosions retentissaient à Dungannon, au centre de la province. Avec des mortiers de fabrication artisanale, un commando de l'IRA venait d'attaquer une caserne de l'Ulster Defence Regiment, unité de supplétifs de l'armée. Deux blessés légers seulement, mais c'est la sixième opération de ce genre en six semaines. A peu près au même moment, dans le Sud, non loin de la frontière avec la République, un autre commando tendait une embuscade au passage d'une patrouille de l'armée. Vingt minutes de fusillade, pas de victime, mais les attaquants réussissent à disparaître. Depuis novembre, l'IRA redouble d'activité.

Les extrémistes des deux bords savent maintenir la tension, surtout quand renaît le faible espoir d'un apaisement, comme c'est le cas avec les prudentes promesses de l'accord entre Londres et Dublin.

Les deux partis protestants unionistes, l'« officiel », dirigé par M. James Molyneaux, et le « démocratique », animé par le révérend Paisley, sont pratiquement sûrs du résultat des élections (1). Pour démontrer que « *la majorité des citoyens d'Irlande du Nord* » rejette l'accord anglo-irlandais, ils doivent, globalement et ensemble, recueillir au moins autant de voix qu'en 1983, lors des dernières législatives, car une sensible réduction de leur électorat serait un revers plus grave que la perte d'un siège.

Désobéissance civique

Après la manifestation de masse qui a eu lieu à Belfast fin novembre (*le Monde* du 26 novembre 1985), suivie d'une série de marches de protestation, ces élections sont donc le point de départ d'une nouvelle phase de la campagne unioniste. Sans en dévoiler les modalités précises, plusieurs leaders font comprendre qu'ils sont prêts, dans les mois à venir, à lancer un mouvement de désobéissance civique qui pourrait se traduire par un boycottage progressif de toutes les institutions et de tous les rouages de l'administration jusqu'à la paralysie de la province. Sans parler de la possibilité d'une « grève générale » de la communauté protestante, comme celle qui a réussi à faire échouer le précédent accord anglo-irlandais en 1974. Et si cela n'est pas assez pour faire fléchir Mme Thatcher, il reste encore la menace de graves désordres au moment des défilés traditionnels organisés chaque été par les mouvements unionistes.

Mais les chefs de file sont loin d'être aussi unis qu'ils le paraissent aujourd'hui. Au cas très probable où Mme Thatcher refuserait de tenir compte du « référendum », certains d'entre eux considèrent qu'ils ne devront plus siéger à Westminster. Mais d'autres, tel M. Enoch Powell – qui a déjà beaucoup hésité avant de démissionner, – se montrent beaucoup plus réservés. En général, le parti du pasteur Paisley, favorable à des mesures radicales, et qui parfois menace de ne plus retenir ses troupes tentées par la violence, se heurte à la relative prudence du parti « officiel » de M. Molyneaux, plus important en nombre. M. Molyneaux et les siens appréhendent une escalade qui autoriserait le gouvernement de Londres à imposer purement et simplement certaines des réformes qu'ils redoutent.

La population protestante est incontestablement, dans sa grande majorité, hostile à l'accord. Mais elle n'est pas prête à donner à ses dirigeants un blanc-seing pour l'aventure... et la répression. Un sondage réalisé début janvier pour le *Belfast Telegraph* indique que 85 % de la communauté protestante n'approuve pas la violence, et 53 % rejettent même l'idée d'une résistance passive. Un tiers seulement défend le projet d'une grève. Beaucoup d'unionistes semblent conscients de la contradiction qu'il y a à se déclarer « loyaliste » et, dans le même temps, à se révolter contre le gouvernement de Londres. Nombre de protestants savent, en outre, que Mme Thatcher se vante de ne jamais « *faire marche arrière* » et que, à propos de l'accord anglo-irlandais, elle a pour une fois reçu l'approbation de la quasi-totalité du Parlement.

Compétition chez les nationalistes

Dans le camp nationaliste, ces élections donnent lieu à une compétition acharnée entre le Parti social-démocrate et travailliste (SDLP) et le Sinn Fein. Le SDLP condamne le terrorisme et est très partisan de l'accord. Mais il doit faire face à un scepticisme évident au sein de son propre électorat au sujet de ses chances de réussite. Les améliorations envisagées en premier lieu dans les domaines de la justice et de la police sont pour l'instant limitées. Auprès de certains, le Sinn Fein, branche politique de l'IRA, a beau jeu de dire que l'accord ne prévoit qu'un aménagement du *statu quo* pour faire durer celui-ci.

Le Sinn Fein a prouvé qu'il représentait une part non négligeable de l'électorat nationaliste (13,5 % des voix en 1983 contre 18 % pour le SDLP), même s'il a reculé (11,8 %) aux élections locales de mai 1985. Si ce parti devait maintenir ou renforcer sa position, les unionistes ne manqueraient pas d'observer que le premier objectif des promoteurs de l'accord – isoler l'IRA – est illusoire. Ils soulignent déjà, en raison du regain d'activité de l'organisation clandestine, que l'insécurité s'est nettement aggravée depuis l'entente entre Dublin et Londres.

FRANCIS CORNU.

(1) Les élections législatives de 1983 avaient donné onze sièges au parti unioniste « officiel », trois au parti unioniste « démocratique », un au parti unioniste « populaire » (scission du parti « officiel »). Les deux derniers sièges dans des fiefs catholiques avaient été obtenus par le SDLP à Londonderry, et le Sinn Fein à Belfast-Ouest.

APRÈS LE VOTE NÉGATIF DU PARLEMENT DANOIS

La plupart des gouvernements européens excluent une renégociation de l'accord de Luxembourg

Le refus opposé par le Parlement danois au « paquet » de réformes adopté par les Etats membres de la Communauté européenne (*le Monde* du 23 janvier) a conduit les représentants permanents des Douze à Bruxelles, mercredi 22 janvier, à annuler la cérémonie de signature de l'acte de Luxembourg, qui devait avoir lieu le 27 janvier dans cette ville. Les ministres des affaires étrangères se réuniront le même jour, mais à Bruxelles, pour discuter de l'attitude à adopter face à l'attitude de Copenhague.

En attendant cette réunion, il ne fait aucun doute que les gouvernements membres refuseront la renégociation demandée par les parlementaires danois.

M. Dumas, ministre français des relations extérieures, a déclaré mercredi soir, à l'issue d'un entretien avec son homologue danois, M. Ellemann-Jensen, qu'« *il ne peut être question* » de remettre en chantier l'accord de Luxembourg, car celui-ci, produit d'une « *négociation longue et difficile (...), est un point de rencontre d'intérêts divergents et un point d'équilibre qui ne peut être remis en cause (...). Si nous recommencions, tout serait perdu* ». Le ministre français estime d'ailleurs que les objections du Parlement danois reposent sur « *de faux problèmes et des erreurs d'interprétation* » et que « *la CEE, quant à elle, doit continuer sa marche en avant* ».

Pour sa part, la présidence néerlandaise de la Communauté a l'intention de soumettre l'accord de Luxembourg à la signature des Douze, le 17 février prochain, nous signale notre envoyé spécial à La Haye. Cette signature, a indiqué M. Van den Broek, ministre hollandais des affaires étrangères, doit s'effectuer « *indépendamment du référendum danois* ». Selon M. Dumas, cette décision impliquera l'ouverture d'un délai de deux à trois mois pour que chaque gouvernement appose sa signature, après quoi, si l'un d'entre eux ne l'avait toujours pas fait, la question d'une réforme à onze serait posée.

La renégociation a été rejetée plus ou moins catégoriquement par Rome – où M. Andreotti, ministre italien des affaires étrangères, l'a jugée « *impensable* », – par la Grèce – qui l'estime « *très difficile* », par Bonn et par le gouvernement belge.

Au Parlement européen, d'autre part, la quasi-totalité des groupes parlementaires ont dénoncé dans des communiqués l'attitude du Parlement danois ; c'est notamment le cas des communistes italiens, qui jugent cette attitude « *erronée* » et rappellent le devoir des Douze d'« *accomplir des progrès vers l'union européenne dans le sens voulu par l'Assemblée de Strasbourg* ». La seule exception est celle des travaillistes britanniques, qui se sont déclarés « *absolument ravis* » par le rejet danois et « *indignés* » par la « *menace* » proférée, selon eux, par le conseil des ministres d'y passer outre, avec « *un mépris arrogant pour les droits des nations* ». – (*AFP.*)

Une « Pravda » pour les Français

Pour 10 francs, les Français qui ignorent encore le russe ont l'occasion de se faire une idée précise du journal-phare de la presse soviétique, la *Pravda*, organe du comité central du PC de l'URSS. Cent mille exemplaires d'un numéro vieux de quinze jours, scrupuleusement traduit en français, sont en vente dans les kiosques depuis ce jeudi 23 janvier.

L'idée des organisateurs de l'opération (un groupe de journalistes et de traducteurs constitué autour de M. Philippe Jost, de l'hebdomadaire *VSD*) est apparemment de donner au public français l'occasion de juger par lui-même de l'univers mental dans lequel sont censés se mouvoir les Soviétiques. Aucun commentaire n'accompagne le numéro du journal, où il est seulement rappelé qu'en russe *pravda* signifie « vérité ».

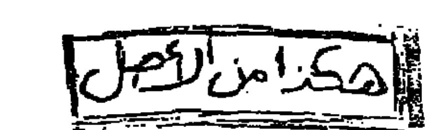
Le numéro en question est assez typique, du moins pour un jour sans actualité particulière. A la « une », deux trayeuses de vaches (en bonnet de fourrure) qui « *accomplissent leur travail avec toute leur âme* ». A gauche, un impénétrable éditorial sur « *la préoccupation majeure des communistes* », et à droite « *un jour de labeur de la patrie* », placé sous le signe de la préparation du prochain congrès du parti. A l'intérieur, nombre d'articles exaltant les réalisations du camp socialiste et dénonçant les turpitudes du camp d'en face, avec une caricature anti-américaine – et aussi du sport.

Et puis un courrier des lecteurs, qui apportent leur contribution personnelle à la nouvelle rédaction du programme du parti, dans un style caractéristique.

« *Etant donné*, écrit ainsi un lecteur, *que l'éducation idéologico-politique est étroitement liée au développement d'une conception scientifique du monde, on pourrait peut-être titrer ainsi la première sous-division de la cinquième division de la deuxième partie du projet de nouvelle rédaction du programme du PCUS :* « Education idéologico-politique et développement d'une conception scientifique du monde » et commencer en montrant que « *dans les conditions de lutte entre les forces du progrès et celles de la réaction dans le monde contemporain, le développement des qualités de combattant pour le communisme de chaque Soviétique acquiert une importance particulière, ainsi que son dévouement aux idéaux, son intransigeance face aux ennemis de la paix et du socialisme et sa conscience civique élevée. Il n'y a pas et il ne peut y avoir de place pour la neutralité et pour l'indifférence* », etc.

Ce numéro en « version française », photocomposé à Paris par l'agence KASS (*sic*), a été imprimé en Belgique. En cas de succès, l'expérience pourrait être renouvelée. Rappelons qu'aux Etats-Unis un homme d'affaires offre désormais aux amateurs la possibilité de lire tous les jours *The Pravda* en anglais, avec deux ou trois semaines de retard sur l'édition russe.

J. K.



EUROPE

Portugal

Le destin paradoxal du général Eanes

(Suite de la première page.)

Soupçonné de sympathie, pour la droite, Ramalho Eanes en est évincé en 1975, alors que les officiers de gauche proches du *PC* tiennent le haut du pavé.

Son heure sonnera pourtant après la reprise en main du pouvoir, le 27 novembre 1976, par un groupe d'officiers modérés dirigé par Melo Antunes. On confie alors à Ramalho Eanes la tâche délicate de démanteler la cinquième division des forces armées, bastion des soldats de gauche et d'extrême gauche. Le coup d'arrêt à la mainmise des communistes et de leurs alliés sur l'appareil d'Etat s'incarne désormais dans le visage de cet *officier sévère* et austère.

Lorsque les partis politiques demanderont, en avril 1976, aux officiers du Conseil de la révolution de désigner l'un des leurs pour être le candidat qu'ils soutiendront lors de l'élection présidentielle, l'« homme fort », Melo Antunes, désigne le général Eanes, se réservant pour lui-même d'intervenir plus activement dans la vie politique au jour le jour.

Soutenu par l'ensemble des partis, à l'exception du Parti communiste, le général sera donc élu triomphalement le 27 juillet 1976.

Une suite de paradoxes

Ainsi, ce militaire que rien ne destinait à devenir un politicien, cet *homme réservé, peu doué pour* la vie publique, médiocre orateur, se voyait presque par hasard propulsé au sommet de l'Etat, contraint d'arbitrer les conflits d'intérêts et de personnes qui menèrent plus d'une fois la jeune démocratie au bord de l'abîme.

Vue avec le recul, la carrière politique *du président* Eanes apparaît comme une suite de paradoxes, sinon de contradictions. Elu une première fois contre la gauche et les communistes, il devra un deuxième mandat, en 1980, au soutien que lui apportent alors le Parti communiste et le Parti socialiste (à l'exception notable de Mario Soares) contre le candidat de la droite, M. Soares Carneiro.

Viscéralement attaché à la démocratie, résolu à laisser jouer librement les rapports de forces politiques au *Parlement, il choisit* pourtant, entre 1978 et 1980, d'imposer, face à la division des partis, des premiers ministres qui ne sont pas son émanation : MM. Nobre Costa, Mota Pinto et Mme Maria de Lourdes Pintasilgo, au prix, d'ailleurs, d'une réforme constitutionnelle votée par l'alliance des socia*listes (repris en main par* M. Soares) et de la droite. Celle-ci consistait en une importante *diminutio capitis* du président : le Conseil de la révolution était dissous, et l'armée placée sous la responsabilité directe et unique du ministre de la défense.

Le prestige du président Eanes ne *fut pas* atteint pour autant. Son deuxième mandat, moins « interventionniste » que le premier, le consacre comme la conscience de la nation. Eanes *parle* peu, *mais* ce qu'il dit a du poids. Il se rend compte néanmoins que, sans formation politique pour l'appuyer, il risque de voir son destin s'achever une fois son deuxième mandat terminé.

Il favorise, à sa manière, c'est-à-dire en faisant connaître indirectement son appui, la création d'une nouvelle formation politique, le PRD (Parti rénovateur démocratique), formé de dissidents du PS, de personnalités indépendantes de gauche et de nombreux déçus des partis traditionnels. Ce *parti obtient un* succès considérable lors des élections législatives d'octobre 1985, dépassant même le Parti socialiste et arrivant en second derrière le grand vainqueur, *le Parti social-démocrate* de l'actuel premier ministre, M. Anibal Canaco Silva.

Mais ce succès ne s'est pas confirmé lors des dernières élections municipales : le parti du président souffrit d'un manque d'implantation dans le pays, mais peut-être aussi du flou idéologique de ce qu'il faut bien appeler « l'eanisme ».

On serait bien en peine, en effet, de trouver une doctrine dans les propos du président. Tout au plus peut-on en dégager des lignes de force dans l'observation de son action au cours de ces dernières années. On peut ainsi noter une certaine approche *« gaullienne »* du problème de la démocratie parlementaire, une méfiance à l'égard du jeu des partis. C'est tout ce qui fait la différence entre Ramalho Eanes et Mario Soares, animal politique, homme d'estrade et de congrès. Les deux hommes, d'ailleurs, se vouent depuis longtemps une détestation cordiale.

Le deuxième élément qui peut caractériser la philosophie politique du président Eanes est l'attachement au maintien des liens avec les anciennes colonies portugaises d'Afrique. Dans ce domaine, son rôle personnel a été considérable. Permanence de l'Etat alors que les gouvernements *se succédaient* à grande allure, il a su gagner et conserver la confiance des dirigeants de l'Angola et du Mozambique, évi*tant ainsi que* ces pays ne tombent sous l'influence exclusive de l'URSS et de ses alliés.

Enfin, dans le domaine de la *politique intérieure, Eanes* est un homme qui s'est toujours refusé à marginaliser et à isoler le Parti communiste et la CGT portugaise. Encore un paradoxe pour un homme *qui a dû son ascension* à la charge suprême au fait d'avoir réussi à contenir le déferlement de l'extrême gauche...

A l'heure des bilans, celui que fait l'*immense majorité* de l'opinion publique portugaise de ces dix ans de présidence Eanes est largement positif. On lui sait gré d'avoir ramené *l'armée dans les casernes, d'avoir* fait fonctionner une Constitution peu commode. Mais surtout, ce qui est très important dans un pays soucieux de l'image qu'il donne de lui-même à l'extérieur, on lui est reconnaissant d'avoir su dignement incarner le Portugal. Cet homme scrupuleux, d'une austérité qui frise l'avarice (on mange très mal au palais de Belem car la nourriture y est fournie par la garnison voisine), est-il encore appelé à jouer un rôle important dans son pays ? Constitutionnellement, il lui est possible de briguer à nouveau, dans cinq ans, un mandat de président de la République. A cinquante et un ans, Ramalho Eanes a encore toute une carrière devant lui. Il reste un recours auquel le pays ne manquerait pas de faire appel si jamais on se trouvait en crise grave.

Mais, entre-temps, l'ex-prédisent devra habilement gérer sa nouvelle situation. Certains observateurs le voient s'engager plus ouvertement dans l'animation du PRD. D'autres, au contraire, , pensent qu'il prendra une fois de plus de la hauteur en prenant, par exemple, la direction de la prestigieuse Fondation Gulbenkian, fleuron incontesté de la vie culturelle portugaise.

Son successeur, en tout cas, n'aura pas la tâche facile. Il aura, en plus des problèmes politiques et économiques, à se mesurer au souvenir laissé au palais de Belem et dans le pays par le général-président.

JOSÉ REBELO
et LUC ROSENZWEIG.

Italie

La majeure partie du corps médical en grève pour soixante-douze heures

De notre correspondant

Rome. – Les Italiens ont intérêt à rester bien portants jusqu'à la fin de cette semaine. L'ensemble des médecins des secteurs public et conventionné ont en effet commencé, ce jeudi 23 janvier, une grève de soixante-douze heures, le plus important mouvement de cette *nature enregistré ces dernières* années.

Des arrêts de travail avaient bien eu lieu dans le domaine de la santé, fin octobre puis à la mi-janvier, mais ils n'avaient jusque là été le fait que des hospitaliers. Cette fois les « médecins de famille » conventionnés ainsi que les spécialistes des dispensaires publics se sont joints au mouvement. Seules les urgences sont assurées dans les hôpitaux. Pour le reste, les Italiens pourront toujours avoir recours à un praticien privé ou encore à un médecin conventionné mais en payant le prix fort – ce qui est d'ailleurs une pratique très répandue.

Cette grève met en évidence un des problèmes les plus graves que connaisse l'Italie : l'état lamentable de son secteur santé, tout à fait inattendu dans un pays qui compte parmi les sept premières puissances industrielles de la planète.

La grève des médecins a certes des raisons que l'on pourrait qualifier de corporatistes : « le patron » d'un grand service en fin de carrière et à plein temps gagne 13 000 F par mois – à peu près la moitié de ce que gagnent la plupart de ses homologues en Europe – et il est certain que les considérations financières comptent dans le ras-le-bol actuel des médecins publics. Mais les syndicats qui défendent les intérêts des protestataires réclament tous également un contrat autonome.

Les médecins publics ne veulent plus être logés à la même enseigne que les autres fonctionnaires. Ils expliquent cette revendication d'apparence élitiste par le souci de défendre la *« professionalita »* : leur statut professionnel.

En 1978, l'Italie du « compromis historique » – avec les communistes dans la majorité parlementaire – a mis au point une loi sur la santé qui *prévoit la quasi-gratuité pour tous* les usagers d'un « service national », avec parallèlement carte blanche à une médecine libérale totalement à la charge du patient. L'un des objectifs avoués *de la réforme* était de briser les « baronnies » hospitalières.

Le corps médical fut désormais considéré lors des élections administratives en fonction seulement de ses effectifs, assez modestes par rapport aux autres catégories professionnelles présentes dans les hopitaux. Les grands patrons (et leurs assistams) étant ainsi neutralisés, on confia la gestion des quelque 700 USL (unités sanitaire de base, qui sont des espèces de circonscriptions administratives pour l'organisation des soins) à des conseils élus sur des critères strictement politiques et syndicaux. Moyennant quoi, 45 % de présidents des USL furent des démocrates-chrétiens, 25 % des socialistes, 20 % des communistes, etc. : exemple classique du partage des places entre les partis, avec la surprime classique aux formations de gouvernement, la DC et le PS.

La révolte des blouses blanches

Le malheur de la réforme de 1978 est qu'elle a accéléré le naufrage d'un système qui était déjà au bord de l'abîme. Pas un Italien qui ne se lamente aujourd'hui sur le régime national de santé : s'il l'utilise, parce que la qualité du service rendu a de quoi terrifier les âmes les mieux trempées ; s'il ne l'utilise pas, parce qu'il doit tout de même le payer, et fort cher, en tant que contribuable.

Les médecins, profitant de ce mécontentement, laissent entendre que tout irait beaucoup mieux si leur avis était entendu dans les lieux où ils exercent leur métier, hôpitaux ou dispensaires.

De fait, le gouvernement et les syndicats confédérés très hostiles à ce mouvement ont rapidement compris sa portée politique. Le ministre de la santé l'avait d'abord pris d'assez haut. Puis c'est de la CGIL (équivalent italien de la CGT) qu'est venue la première mise en garde : attention, a averti M. Pizzinato (successeur désigné de l'actuel secrétaire, M. Luciano Lama), à ne pas renouveler l'erreur de 1980, où nous n'avions pas senti monter, à l'occasion de la grande grève chez Fiat, la révolte des cols blancs.

Le mouvement des médecins n'est certes pas populaire au premier degré. La télévision organise ainsi des débats animés où sont durement mis en accusation des hommes qui prennent le risque d'interrompre les soins à des malades. On sait bien aussi que des hospitaliers à temps partiel arrondissent leurs fins de mois dans des cliniques. La grève des « médecins de famille » est encore beaucoup plus mal comprise puisque pratiquement la visite à domicile d'un médecin conventionné est toujours payante (donc non remboursée), et au prix fort.

Mais on est conscient aussi que, dans les hôpitaux et les dispensaires, les malfonctionnements sont liés aux structures mêmes, à l'irresponsabilité, parfois même à l'indélicatesse des administrateurs et que, à cela au moins, les médecins n'ont aucune part.

Le gouvernement vient de mettre sur pied son premier plan général de la santé (1986-1988). Ce document devrait avoir pour premier effet de permettre aux pouvoirs publics... de mieux connaître un domaine qu'ils ignorent d'autant plus volontiers que sa gestion est largement régionalisée. Ce ne serait pas un luxe : ainsi les chiffres officiels du nombre des médecins hospitaliers en Italie varient de soixante-dix mille à cent mille. Une réforme des USL est également attendue, mais les partis ne souhaitent évidemment pas céder la place.

D'éventuelles concessions financières aux médecins suffiraient-elles à désamorcer le mouvement ? A ce jour, les syndicats médicaux affirment plutôt leur volonté de pousser leur avantage en organisant une grande manifestation nationale à laquelle ils se font fort d'amener cent mille « blouses blanches ».

JEAN-PIERRE CLERC.

DIPLOMATIE

LES ENTRETIENS DE M. WHITEHEAD A PARIS

M. Dumas : il convient de cibler le terrorisme

Les discussions que M. John Whitehead, secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, a eues, mercredi 22 janvier, à Paris, avec les dirigeants français à propos de la lutte contre le terrorisme ne paraissent pas avoir apporté beaucoup plus de résultats que celles qu'il avait menées précédemment dans plusieurs autres capitales alliées.

A l'issue de ses entretiens avec le président Mitterrand, M. Joxe, ministre de l'intérieur, et M. Dumas, ministre des relations extérieures, l'envoyé du président Reagan, a du reste admis que, si sa visite avait permis de *« lever certaines incompréhensions mutuelles »*, il subsistait entre la France et les Etats-Unis de *« petites différences de tactique »* en ce qui concerne l'attitude à adopter à l'égard du colonel Kadhafi.

La seule mesure que M. Whitehead a été à même d'annoncer est la promesse du gouvernement français, à l'instar de celui de Bonn, de ne pas chercher à renforcer ses positions économiques en Libye à la faveur du retrait américain de ce pays.

Le secrétaire d'Etat adjoint s'est également félicité de la diminution des échanges commerciaux franco-libyens – Paris n'est plus que le neuvième partenaire de Tripoli – et, en particulier, de la *« ferme détermination »* de la France à ne plus vendre d'armes, y compris des pièces de rechange, au colonel Kadhafi. M. Whitehead, au demeurant, a reconnu que les Etats-Unis avaient, avant l'annonce par Washington de sanctions contre la Libye, un volume de commerce avec ce pays plus important que celui de la France.

Comme la plupart des autres gouvernements européens, le gouvernement français est convaincu de la nécessité de renforcer les moyens concrets de lutte contre le terrorisme et se dit prêt à une concertation plus active à ce sujet avec ses partenaires. C'est *« dans cet esprit »*, a précisé M. Dumas, à l'issue du conseil des ministres, qu'il se rendra à la réunion des ministres *des affaires étrangères* des douze pays de la Communauté le 27 janvier à Bruxelles.

M. Dumas a souligné que *« les pays européens sont les plus directement et les plus fréquemment victimes du terrorisme »* et qu' *« il leur appartient donc d'affirmer une volonté de rechercher les moyens de lutter contre ce fléau »*. Tout en affirmant qu'il *« regrettait que les échanges entre pays victimes n'aient pas été suffisants jusqu'à ce jour »*, M. Dumas a ajouté : *« il convient de cibler le terrorisme »*.

Cette restriction résume, en fait, le souci principal de Paris, comme, plus généralement, celui des Européens. Le scepticisme des dirigeants français s'exerce moins à propos de la responsabilité de la Libye dans les actes de violence commis en Europe par des commandos-suicide qu'au sujet de la tactique des Etats-Unis pour tenter d'y mettre fin. Ils se demandent si le rôle central attribué au colonel Kadhafi ne risque pas de renforcer son prestige dans le monde arabe, où les opinions publiques sont surtout sensibilisées à la politique israélienne au Proche-Orient. Bref, faire du dirigeant libyen un bouc émissaire est considéré à Paris comme une politique un peu trop à court terme, et dont les répercussions dans les pays arabes modérés n'ont sans doute pas été évaluées avec suffisamment de précision.

Une telle approche du problème ne peut que surprendre les Américains, pour qui la responsabilité de la Libye dans toute une série d'attentats ne fait aucun doute, et qui ont *« du mal »*, comme l'a déclaré, mercredi, M. Whitehead, à comprendre *« la résistance »* des Européens à prendre contre Tripoli sinon des sanctions, du moins *« des mesures pacifiques »* destinées à enrayer la vague actuelle d'actions terroristes. L'espoir des Etats-Unis, maintenant, est que la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze, lundi prochain, à Bruxelles, *débouche sur des décisions* concrètes. Il s'agit pour les Américains ni d'une question politique ni d'une question économique, a affirmé M. Whitehead, mais d'une *« question morale »*.

M. L.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,60 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

AMÉRIQUES

Pérou

SANS INFLUENCE POLITIQUE RÉELLE

Les membres de la commission de paix sur la subversion et les droits de l'homme ont donné leur démission

De notre correspondante

Lima. – La commission de paix, organisme consultatif mis en place auprès du président Alan Garcia et dont les compétences portaient sur la violence subversive et les violations des droits de l'homme, a fait naufrage. Quatre mois après la création de cette instance, ses membres viennent de présenter en bloc leur démission.

Ils estiment que la commission n'a pu satisfaire les espoirs qu'elle avait suscités. Dans la pratique, son poids politique était nul, son rôle restait marginal, et ses membres étaient considérés comme de simples figurants.

La commission était composée d'un avocat de la Gauche unie, d'un évêque, d'un scientifique connu, d'un sociologue et d'un médecin appartenant au parti apriste au pouvoir. Son président, l'avocat Mario Suarez, membre lui aussi de l'APRA, avait présenté sa démission voilà déjà deux mois. Elle n'avait été ni acceptée ni refusée.

Les cinq signataires de la lettre de démission justifient leur décision en indiquant que « *les pouvoirs publics ont fait montre de peu d'intérêt pour reconnaître à la commission un espace propre, certaines autorités craignant qu'elle n'envahisse leurs champs d'action* ». La commission n'a été reçue par le chef de l'Etat qu'à trois reprises. La dernière réunion a eu lieu le 30 octobre. Depuis cette date, ses demandes d'audience n'avaient pas été satisfaites.

Des frictions s'étaient produites à plusieurs reprises avec le gouvernement : la commission estimait, entre autres, que la loi anti-terroriste devait être modifiée, que les détenus considérés comme terroristes pour avoir accompli des actes politiques, et non des homicides, devaient être amnistiés. Elle pensait aussi que des enquêtes devaient être organisées pour éclaircir les mille trois cents dénonciations de violation des droits de l'homme commises pendant le précédent régime de M. Belaunde, et que les responsables devaient être jugés. Enfin, elle souhaitait que la Croix-Rouge soit autorisée à apporter son aide humanitaire dans la région placée sous l'état d'urgence. Le gouvernement n'avait donné suite à aucune de ces requêtes.

Les membres de la commission estimaient que la création de cette instance était positive, car elle ouvrait un espace de réflexion et d'action pour parvenir à la pacification du pays, mais que ce projet n'était viable que si le président de la République et l'appareil d'Etat en général lui reconnaissaient un espace propre et une influence politique.

NICOLE BONNET.

Bolivie

Remaniement ministériel et grève générale

La Paz. – Un remaniement ministériel a eu lieu, mercredi 22 janvier, à La Paz. La démission du cabinet sortant, qui était attendue, est intervenue à la veille d'une grève générale de vingt-quatre heures décidée par la Centrale ouvrière bolivienne (COB) pour protester contre la politique sociale et économique du gouvernement .

Cette crise fait suite à des divergences répétées au sein du parti au pouvoir, le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR), au sujet des effets, sur le plan social, de la politique économique mise en place en août dernier et qui repose sur un gel des salaires, la suppression des subventions aux produits de première nécessité et le flottement du peso, la monnaie bolivienne, par rapport au dollar.

Les principaux changements au sein du gouvernement concernent le ministère des finances, confié à M. Juan Careaga, l'un des principaux banquiers du pays, et le ministère de la planification, où M. Gonzalo Sanchez de Losada, un important industriel minier, qui présidait le Sénat, remplace M. Guillermo Bedregal Gutierrez, nommé au ministère des affaires étrangères. En revanche, les ministres de l'intérieur, de la défense, de l'éducation, de l'aéronautique et de l'intégration conservent leurs postes.

Dans une allocution, le président Paz Estenssoro a indiqué que le nouveau gouvernement – le deuxième depuis son arrivée au pouvoir le 6 août dernier – poursuivrait la politique néo-libérale du précédentt cabinet, parce que le pays « *n'a pas d'autre solution* » pour sortir de la crise.

Honduras

● *Cinq soldats tués par une mine à la frontière du Nicaragua.* – Cinq soldats honduriens ont été tués le lundi 20 janvier à la frontière du Nicaragua lorsque leur véhicule a sauté sur une mine dans le département d'El-Paraiso. Le gouvernement hondurien a adressé une note de protestation à celui de Managua. – *(UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Kaboul et l'éventualité d'un retrait soviétique

Kaboul. – Plusieurs milliers de conseillers militaires soviétiques demeureront en Afghanistan, même après l'éventuelle signature d'un accord de paix, a affirmé, mercredi 22 janvier, le ministre afghan des affaires étrangères, M. Chah Mohammed Dost. Il a précisé qu'il n'était pas opposé à la communication d'un calendrier de retrait des troupes soviétiques, « *qui ne sera pas négociable* », à condition que le Pakistan accepte de négocier directement avec les autorités afghanes, ce qui n'est pas le cas actuellement. Entre-temps, les troupes soviéto-afghanes, lancées depuis samedi dans une offensive dans la province occidentale de Nangarham près de la frontière avec le Pakistan, auraient tué une centaine de résistants, a-t-on appris de source proche de la résistance à Islamabad. Enfin, à Peshawar, quartier général de la résistance au Pakistan, une violente explosion a causé, jeudi, un incendie dans un immeuble de la Pakistan Airlines (PIA), faisant deux morts et trente blessés. – *(Reuter.)*

CAMBODGE

Pékin rejette une proposition soviétique

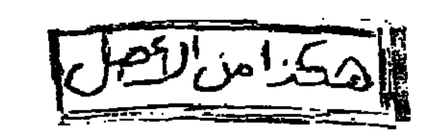
Pékin. – La Chine a rejeté, mercredi 22 janvier, une proposition soviétique de conférence internationale en vue de trouver un règlement politique au problème cambodgien. « *Le gouvernement chinois a maintes fois déclaré que la clé de la question cambodgienne résidait dans le retrait hors du Cambodge de toutes les troupes vietnamiennes* », a précisé un porte-parole officiel. Le 8 janvier, le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Mikhaïl Kapitsa, avait proposé une conférence internationale sur le Cambodge, laissant entendre que, en cas de progrès sur ce point, les troupes vietnamiennes pourraient quitter le territoire cambodgien dès 1987. Pékin avait catégoriquement rejeté, il y a une semaine, une autre proposition de M. Kapitsa relative à la signature d'un traité mutuel de non-agression entre la Chine et l'URSS (*le Monde* du 17 janvier).

Ce rejet chinois intervient à la veille – ce qui n'est sans doute pas un hasard – de l'ouverture à Vientiane, ce jeudi 23 janvier, de la douzième conférence des ministres des affaires étrangères d'Indochine (Vietnam, Laos et Cambodge), dont les travaux, prévus pendant quarante-huit heures, devraient être consacrés essentiellement au conflit cambodgien. Hanoï s'était refusé, sur le moment, à commenter les propositions de M. Kapitsa (*le Monde* du 10 janvier). Le communiqué attendu à la fin de la conférence de Vientiane pourrait donner une idée de la réaction des Vietnamiens.

IRAN

Le contentieux financier avec Paris en voie de règlement ?

Téhéran. – Le différend financier entre la France et l'Iran constitue l'« *élément essentiel* » du contentieux entre les deux pays, et l'avenir des relations entre Paris et Téhéran « *dépend sérieusement* » du règlement de ce problème, a indiqué le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, dans une interview publiée mercredi par le quotidien de Téhéran *République islamique*. « *Le gouvernement français doit nous rembourser sans conditions* », a déclaré le chef du gouvernement iranien, soulignant que le prêt de 1 milliard de dollars consenti au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) par l'Iran en 1975, contre une prise de participation iranienne dans le projet Eurodif, était l'« *obstacle essentiel* » dans les relations entre les deux pays, même si, a-t-il ajouté, « *il en existe d'autres* ». M. Moussavi a également évoqué pour l'organe officiel du parti unique au pouvoir la récente visite à Téhéran, du 3 au 7 janvier, de l'émissaire français M. Jacques Martin, chargé par le président Mitterrand de l'ensemble du « dossier » iranien. M. Martin était arrivé dans la capitale iranienne à la tête d'une délégation de huit personnes dont des représentants du ministère des finances, du CEA et de la COFACE. Le chef du cabinet iranien a estimé que cette visite avait constitué un « *pas positif* », même s'il n'était pas possible d'annoncer de « *bons résultats* », et qu'elle devrait se poursuivre « *sérieusement* » par d'autres entretiens. – *(AFP.)*



AMÉRIQUES

Etats-Unis

UNE « MARCHE POUR LA VIE » A WASHINGTON

Le président Reagan encourage la lutte des adversaires de l'avortement

Correspondance

Washington. — Les adversaires de l'avortement ont manifesté, mercredi 22 janvier, aux Etats-Unis, à l'occasion du treizième anniversaire de la législation par la Cour suprême de l'interruption volontaire de grossesse. A Washington, le défilé des manifestants a réuni cent mille personnes selon les organisateurs — moins de quarante mille selon la police — qui ont écouté un message radiodiffusé du président Reagan.

Le chef de l'exécutif n'a pas hésité à recourir à une vibrante éloquence. Les femmes qui refusent d'avorter sont *« héroïques »*, a-t-il déclaré, et la décision prise en 1973 par la Cour suprême fut une *« tragédie »*. *« Ensemble,* ajouta-t-il, *nous ferons en sorte que les ressources financières du gouvernement ne soient pas employées pour encourager les avortements. »*

En fait, tant que la Cour suprême ne reviendra pas sur sa décision, le gouvernement ne pourra pratiquement rien faire. Mais, vis-à-vis des groupes activistes opposés à l'avortement et des éléments républicains de droite qui les soutiennent, le président se devait, comme l'an dernier, d'exprimer sa solidarité avec les « marcheurs » arrivés de tous les coins du pays. Un défilé pittoresque où l'on pouvait voir quelques moines en robe, des Noirs musulmans, quelques juifs orthodoxes, des athées militants, des jeunes punks et, bien sûr, de bons parents accompagnés de leurs enfants dans des poussettes.

Arrivés devant la Cour suprême après deux heures d'une procession qui avait créé de gros embouteillages, une centaine de marcheurs se jetèrent à genoux pour prier. D'autres montrèrent le poing et insultèrent la police qui leur barrait la route.

Comme un certain nombre de fanatiques, appartenant à un groupe s'intitulant *Pour la vie*, semblaient prêts à supprimer la vie d'adultes pour protéger celle des fœtus, le président Reagan n'a pas manqué de souligner que les actes de violence dirigés contre les cliniques spécialisées et leur personnel desservaient la bonne cause. Au cours des dernières années, on a dénombré cinquante-deux incidents violents, dont plusieurs incendies volontaires et dépôts de bombes dans ces établissements hospitaliers.

Pour les organisations dites du « libre choix » mobilisées, de leur côté, pour défendre la décision de la Cour suprême, la « marche pour la vie » des adversaires de l'avortement annonce une nouvelle offensive de leur part. L'Organisation nationale des femmes, notamment, recommande la vigilance en rappelant que, à la faveur de décès ou de retraites volontaires, le président pourrait modifier la composition de la Cour suprême avec l'espoir que cette instance reviendra alors sur sa décision de 1973.

HENRI PIERRE.

AFRIQUE

Lesotho

Le général Lekhanya partagera le pouvoir avec le roi Moshoeshoe II

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. — Trois jours après le coup d'Etat du général Justin Lekhanya, le conseil militaire, dont la composition n'a toujours pas été annoncée, a donné les pouvoirs législatif et exécutif au roi Moshoeshoe II. Le souverain, âgé de quarante-huit ans, les exercera *« en accord avec le conseil militaire »*. Un conseil des ministres sera réuni de *« temps à autre par le roi »*, selon la formule utilisée par un décret publié mercredi 22 janvier, et qui a pris effet immédiatement.

Le général Lekhanya présidera vraisemblablement le conseil militaire, mais le rôle politique de premier plan sera joué par le roi, sous le contrôle des militaires. Moshoeshoe II, qui n'a jamais cessé d'être le chef d'Etat, n'exerçait plus aucun pouvoir depuis le coup de force de janvier 1970 du premier ministre déposé, *M. Leabua Jonathan. Les* deux hommes divergeaient sur de nombreux points, et Moshoeshoe II avait vécu huit mois en exil aux Pays-Bas avant de rentrer dans son pays, en décembre 1970.

Moshoeshoe II est le descendant direct de celui qui est considéré comme le père de la nation, Moshoeshoe Ier, lequel demanda la protection de la reine Victoria au milieu du *siècle dernier pour protéger son pays* envahi par les colons boers. Le protectorat fut proclamé le 12 mars 1868. Il jouit d'un grand prestige et est resté très populaire. Ayant fait ses études à Oxford, il a la réputation d'un monarque éclairé. Reste à savoir comment fonctionnera le tandem Moshoeshoe-Lekhanya et si le souverain pourra exercer véritablement le pouvoir qui lui a été dévolu *par le général. Cette dévolution est* en tout cas surprenante et démontre que ce dernier n'entend pas se mettre sur le devant de la scène. Il n'a d'ailleurs fait aucune apparition publique et reste avare de déclarations.

Le même décret a également mis fin à l'existence de l'Assemblée, dont les membres étaient nommés par le parti au pouvoir, le Basotho national party (BNP) et a dissous la Ligue de la jeunesse, organisation plus radicale qui a été à l'origine des troubles qui ont précédé le coup d'Etat du 20 janvier. La Ligue était favorable au soutien des réfugiés de l'ANC et à un rapprochement avec les pays du bloc communiste.

Enfin, le décret du 22 janvier précise qu'aucune action ne sera intentée contre ceux qui ont perpétré des actions contre l'ancien gouvernement. Est-ce à dire que la principale formation d'opposition, le Basotho congress party (BCP), en exil depuis 1970, et dont le bras armé, l'Armée de libération du Lesotho (LLA), est à l'origine de nombreux attentats, pourra s'établir à nouveau au pays ? Le roi, en tout cas, était plus proche du BCP que du BNP, et le BCP est soutenu par l'Afrique du Sud.

Il semble cependant improbable que des élections aient lieu dans un avenir proche. On ignore encore quelles seront les nouvelles institutions politiques du Lesotho. De même, l'incertitude plane sur le sort des réfugiés de l'ANC, et le blocus *sud-africain, s'il s'est relâché,* est toujours effectif. Aucune décision n'a été annoncée après la rencontre, mardi, au Cap, d'une délégation du Lesotho avec le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha. Le Lesotho acceptera-t-il de signer — ce qu'il a toujours refusé de faire par le passé — un pacte de non-agression et de bon voisinage avec l'Afrique du Sud, du type de celui de Nkomati ? Les ambassades d'Union soviétique, *de Chine populaire et de Corée du* Nord seront-elles fermées ?

Autant de questions toujours en suspens. En attendant, la délégation cubaine de sept membres conduite par le ministre des affaires étrangères, M. Isidoro Malmierca, est toujours à *Maseru*, bloquée dans un hôtel avec l'espoir que l'aéroport soit rouvert.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Démenti de La Havane à propos de la mort d'un Cubain à Maseru.* — Le gouvernement cubain a démenti, mercredi 22 janvier, la mort d'un membre de la délégation qui accompagnait M. Isidoro Malmierca au Lesotho. *« Tous les membres de la délégation sont en vie et en bonne santé »*, a déclaré un porte-parole du ministère, précisant que des contacts téléphoniques avaient été maintenus avec la délégation

ASIE

Philippines

Un officier supérieur rejoint l'opposition

Manille. — Estimant *« la nation en danger »*, le colonel Mariana Santiago, ancien directeur du bureau des transports dans le gouvernement du président Marcos, a rejoint l'opposition après avoir remis sa démission mercredi 22 janvier. L'officier a offert ses services à Mme Aquino, candidate de l'opposition modérée à l'élection présidentielle du 7 février. Cette défection, survenant après celles de plusieurs autres officiers, semble confirmer l'existence de divisions au sein de l'armée.

Toujours à Manille, mercredi, plusieurs centaines de militants de la gauche ont crié des slogans anti-américains devant l'ambassade des Etats-Unis. Le même jour, non loin de là, plusieurs centaines de prostituées, escortées par des policiers, ont manifesté en faveur de M. Marcos.

D'autre part, l'enquête de parlementaires américains pour déterminer si une partie de l'aide économique que Washington fournit à Manille a été détournée par le président Marcos et par son épouse, pour leurs investissements privés dans l'immobilier aux Etats-Unis, a connu de nouveaux développements. M. Stephen Solarz, député de New-York, affirme détenir *« des preuves écrites et verbales irréfutables »* montrant que le couple présidentiel a secrètement investi pour plus de 250 millions de dollars aux Etats-Unis. Le ministre philippin des affaires étrangères, M. Pacifico Castro, qui se trouve en visite à Washington, a réfuté ces allégations.

Pour sa part, le département d'Etat a affirmé que rien ne prouvait, pour le moment, un détournement de l'aide. — *(UPI.)*

Malaisie

Le projet d'élections anticipées remis en cause

Singapour. — L'arrestation de M. Tan Koon Swan, grand brasseur d'affaires et chef du principal parti chinois de Malaisie — l'un des trois de la coalition gouvernementale — risque d'anéantir les espoirs que nourrissait le premier ministre de Kuala-Lumpur, M. Mahatir Mohamed, de procéder à des élections générales cette année. M. Tan a été arrêté, mardi 21 janvier, par les autorités de Singapour dans le cadre d'une enquête sur les activités du groupe Pan-Electric Industries — dans lequel il détient une forte participation — qui a été mis en règlement judiciaire en novembre avec un passif de 390 millions de dollars. L'arrestation de M. Tan, dont on ignore encore s'il fera l'objet d'une inculpation, a provoqué mercredi une chute des valeurs à Singapour, Kuala-Lumpur et Hongkong. Début décembre, fait sans précédent, lorsque les difficultés financières de Pan-Electric avaient été connues, les Bourses de Singapour et de Kuala-Lumpur étaient restées fermées pendant trois jours (*le Monde* du 3 décembre). En Malaisie, M. Mahathir, dont le mandat de cinq ans viendra à expiration en avril 1987, envisageait des élections générales dans le courant de cette année. L'arrestation de M. Tan, en affaiblissant la coalition au pouvoir, devrait remettre en cause ce projet d'élections anticipées. — *(Reuter.)*

APRÈS L'INTERVENTION DU CHEF DE L'ÉTAT AU GRAND-QUEVILLY

L'opposition s'apprête à contre-attaquer

Comme il l'avait fait la veille à Caen, M. Jacques Chirac a déclaré, le mercredi 22 janvier à Bayonne, qu'il était nécessaire pour l'opposition, si elle revenait aux affaires d'*« assurer la continuité du gouvernement dans la dignité »*. Le président du RPR a appelé à *« une vigoureuse contre-attaque de l'électorat de l'opposition »*.

L'engagement personnel de M. François Mitterrand dans la campagne électorale, avec son discours du Grand-Quevilly, a libéré les opposants de la retenue qu'ils observaient dans la dernière période à l'égard du président de la République. A deux mois du scrutin du 16 mars, la campagne pourrait donc prendre un tour plus vif. Les opposants prennent conscience, que l'initiative a changé de camp, et, peut-être, le combat d'âme.

Jusqu'à la fin de l'année dernière, le RPR et l'UDF semblaient bénéficier d'un vent porteur, fort et régulier. La prestation réussie de M. Chirac face à M. Fabius à la télévision, le 27 octobre, semblait devoir servir de viatique pour longtemps. Le président du RPR pouvait sans trop de soucis se consacrer au labourage systématique de chaque département et même, à plusieurs reprises, s'absenter pendant plusieurs jours de l'Hexagone pour visiter les électeurs d'outre-mer. Pour les responsables de moindre envergure, la campagne se mettait à ronronner.

Par l'effet de la représentation proportionnelle, les jeux, pour l'essentiel, étaient faits d'avance : les premiers de liste étaient certains d'être élus et les autres sûrs d'être battus. Seuls les candidats placés aux positions intermédiaires pouvaient éprouver quelques frissons... sans parvenir à les faire partager aux autres. Tout au plus quelques querelles de personnes, quelques conflits de préséance troublaient les notables et les états-majors. N'en allait-il pas d'ailleurs de même dans tous les partis ?

Cependant, depuis la fin de 1985, les émissaires du RPR, les « seconds couteaux », les membres de l'appareil parcouraient la France et transmettaient leurs rapports à Paris. De même, malgré la brièveté de leurs passages dans les chefs-lieux des départements, MM. Chirac et Toubon recueillaient les doléances mais aussi les impatiences, les craintes mais aussi les espoirs de leurs sympathisants et des députés actuels déjà en campagne depuis plusieurs mois.

Barre l'irritant

Ces informations mettaient notamment en relief une insuffisante riposte des dirigeants de l'opposition contre le comportement du pouvoir et de ses représentants à tous les niveaux. Il convenait donc pour les responsables de l'UDF, et surtout du RPR de réagir, c'est-à-dire de changer de braquet pour attaquer la dernière montée.

Partout où cela sera encore possible, le RPR — qui dispose de sondages accentuant son avantage sur l'UDF — s'efforcera de régler les conflits en suspens par la création de listes autonomes. Mais ces cas-là sont relativement peu nombreux. Les dirigeants du mouvement regrettent maintenant d'avoir parfois cédé aux pressions « unitaires » de leurs alliés — et notamment de M. Giscard d'Estaing — et d'avoir consenti à constituer tant de listes communes avec l'UDF.

Les choses étant devenues ce qu'elles sont, faisons contre mauvaise fortune bon cœur, dit-on au RPR. Encore faut-il que l'union soit réelle, ajoute-t-on. Et l'on s'irrite de plus en plus ouvertement du comportement de M. Raymond Barre. C'est M. Claude Labbé qui, mardi après une réunion du groupe RPR de l'Assemblée nationale qu'il préside, est le premier passé à la protestation publique. Il ne mâche pas ses mots. Il affirme que *« M. Barre se trompe d'horizon, il confond la course à l'Elysée et les élections législatives. »* Où encore : *« En voulant se singulariser systématiquement par rapport au reste de l'opposition, M. Barre fait le jeu de M. Mitterrand lui-même. »* Ou enfin : *« S'il veut réellement le rassemblement et l'union, il faut qu'il abandonne ses ambitions personnelles, car le moment de celles-ci n'est pas venu. »* M. Labbé affirme même : *« Il suffit que M. Chirac prenne une position pour qu'aussitôt M. Barre dise le contraire. »*

On relève toutefois avec satisfaction dans les rangs du RPR que le bureau de l'UDF unanime — y compris les « barristes », — a désapprouvé l'initiative du député du Rhône de soutenir ouvertement une liste « barriste » dans les Yvelines alors que l'UDF y présente officiellement la sienne. On espère donc maintenant que M. Barre jouera franchement le jeu de l'opposition.

M. Mitterrand « ringard »

Le discours de M. Mitterrand Grand-Quevilly a permis aussi aux responsables de l'opposition de relever l'entrée « spectaculaire » du président de la République dans la campagne électorale. M. Léotard, secrétaire général du Parti républicain, en retenant que le chef de l'Etat avait qualifié la plate-forme de l'opposition de *« programme des riches contre les pauvres »*, avait accusé M. Mitterrand d'être *« un homme du XIXe siècle, de se tromper d'époque, de faire du Zola »*. Mme Simone Veil y avait vu *« un discours de lutte des classes, malfaisant et ringard »*. On retrouvait presque la tonalité du face-à-face Giscard-Mitterrand de... 1981.

Au RPR on adopte un ton différent même si on est d'accord avec l'UDF sur le fond. M. Claude Labbé ainsi *« n'est pas choqué, au contraire »* que M. Mitterrand s'engage ainsi. Non seulement, en effet, tous ses prédécesseurs l'ont fait mais surtout *« demain il devra tirer toutes les conséquences »*. *« Puisqu'il s'identifie au camp socialiste, il devra s'identifier à l'éventuelle défaite de celui-ci »*, dit-il. Et lui qui naguère demandait le départ de M. Mitterrand ne le fait plus mais assure : *« Si nous sommes investis par la majorité des Français, rien ni personne ne nous empêchera de gouverner. »* Il rappelle qu'en 1981, après son élection, M. Mitterrand pouvait tenter de cohabiter avec la majorité parlementaire en place. Il ne l'a pas fait et *« s'est empressé de dissoudre l'Assemblée nationale élue trois ans auparavant »*.

Enfin l'opposition devrait être désormais plus vive dans ses ripostes au gouvernement et à la majorité. Elle ne peut pas laisser ces dernières critiquer impunément les propositions contenues dans la plate-forme RPR-UDF et faire l'apologie de l'action du pouvoir depuis cinq ans sans risquer d'être contestée. Mais les opposants qui se plaignent — n'est-ce pas l'attitude de tous les opposants ? — d'être maltraités par les médias nationaux contrôlés par l'Etat peuvent y pallier en multipliant leurs déplacements sur le terrain. Ils vont donc intensifier ce « porte-à-porte » jusqu'au dernier jour.

M. Jacques Chirac, qui visite presque chaque jour un département, conteste point par point les différents thèmes développés par M. Mitterrand dans son discours du Grand-Quevilly.

Il s'efforce aussi de rejeter entièrement sur le président de la République la responsabilité d'un échec éventuel de la cohabitation. Toutefois, il se garde bien d'hypothéquer l'avenir — son avenir ? — et il ne laisse jamais entendre qu'il accepterait de diriger le gouvernement d'après le 16 mars si l'offre lui en était faite. Une des questions qui, pourtant, est dans toutes les arrière-pensées.

ANDRÉ PASSERON.

A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

M. MARCHAIS : nous obtiendrons plus de 10 %

M. Georges Marchais ne croit *« absolument pas »* que le Parti communiste fera moins bien, aux élections législatives, que le Front national. *« Nous obtiendrons plus de 10 % »*, dit-il.

Invité de « L'heure de vérité », sur Antenne 2, le secrétaire général du PCF s'est efforcé d'expliquer que le vote en faveur de son parti est un *« vote utile »*. Il s'agira, a-t-il dit, d'*« un vote utile pour enlever des députés à la droite »*. Il s'agit, dans son esprit, d'éviter que la droite dispose d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale.

M. Marchais a dénoncé l'opération *« vote utile »* en faveur des candidats socialistes lancés par les dirigeants du PS. Il met en garde contre les dangers d'une telle opération, à la lumière de ce qui s'est passé en 1981 puisque, selon lui, les socialistes en ont profité, à cette époque, pour conduire la politique de la France à leur guise, sans se soucier de leurs alliés communistes. *« Nos électeurs ont été trompés »*, affirme-t-il. Selon lui, ceux qui cherchent à *« affaiblir le Parti communiste »* font *« le jeu de la droite »*. *« Je ne vois pas*, a-t-il ajouté, *comment on peut prétendre barrer la route à la droite en mettant tout en œuvre pour essayer de réduire à la fois l'influence et le nombre des députés communistes. »*

Rééquilibrer la gauche

Le secrétaire général du PCF utilise quelques extraits de déclarations de MM. Jospin, Fabius et Mitterrand pour tenter la démonstration selon laquelle les socialistes s'apprêteraient, après mars, à gouverner avec la droite. Il refuse l'hypothèse d'une alliance de gouvernement avec le PS sur la base de la politique actuellement conduite : *« S'il s'agit d'aller au pouvoir pour poursuivre la politique actuelle, c'est non ! Nous, nous ne voulons pas aller au pouvoir pour le pouvoir. Nous ne voulons pas aller au pouvoir pour gérer les affaires du pays dans l'intérêt du grand capital. (...) Nous sommes disponibles pour, avec d'autres forces politiques, contribuer à sortir la France de la crise (...), à avancer vers le changement de société. (...) Attention, il faut être clair : nous ne referons pas ce que nous avons fait en 1981. »*

« Ce que nous voulons, a-t-il dit, *c'est que l'Assemblée nationale soit à majorité de gauche, mais avec une majorité de gauche rééquilibrée afin que le Parti socialiste soit amené à prendre en compte les positions et les propositions du PCF. Sans rééquilibrage de la gauche, il n'est pas possible qu'il y ait de changement dans ce pays. »*

M. Marchais n'est pas opposé par *« principe »* à tout consensus. Il rappelle à ce propos que le PCF a participé à un gouvernement d'union nationale à la Libération, avec le général de Gaulle.

M. Rocard : le libéralisme est démodé

(Suite de la première page.)

Des entreprises publiques peuvent contribuer efficacement à la modernisation industrielle et financière du pays. Les droits accrus des salariés et de leurs représentants sont un outil de la transformation nécessaire des mentalités et des comportements. Les progrès sociaux ne peuvent être dissociés d'une politique de désinflation et de rééquilibre des comptes extérieurs, car son succès est lié à l'adhésion de la plus grande partie des salariés et des entrepreneurs.

La décentralisation des pouvoirs et leur démocratisation offrent un champ nouveau aux initiatives et expériences qui sont une des manières de répondre à la crise. Les progrès de l'Etat de droit renforcent notre identité et à terme notre cohésion au sein d'un monde divisé où les règles d'une vie commune et paisible sont menacées.

Bref, si le socialisme français est vécu par beaucoup comme la source de progrès difficilement réversibles, on ne peut plus se contenter d'éliminer le poison en faisant absorber par les Français une potion magique.

Faut-il voir ici un tournant dans notre vie politique ? Les deux principaux programmes en présence, au-delà des déclarations liminaires, ne présentent plus deux systèmes économiques et sociaux s'excluant totalement. Ce rétrécissement du fossé est une retombée de l'alternance de 1981, les deux grandes forces politiques qui s'opposent ayant chacune leur expérience du gouvernement.

L'approche réciproque des problèmes est moins éloignée, des valeurs communes sont reconnues explicitement des deux côtés, de même que quelques convergences sur le fond : le besoin accru d'autonomie des individus et des groupes, le développement nécessaire de l'esprit d'initiative et le rôle de l'entreprise, les rapports Est-Ouest ou la lutte contre l'inflation. Si nos luttes politiques cessaient de relever de la « guerre de religion », je serais le premier à m'en réjouir sans restriction. Cela dit, j'en reste au stade de l'interrogation. Les programmes sont les programmes. Et l'extrême droite est trop présente, au sein de la droite, comme à ses côtés, pour que l'on puisse exclure un retour en arrière.

Les hypocrisies et les silences

A côté du recul idéologique, il y a les hypocrisies et les silences de la plate-forme. C'est probablement le plus important. La droite française néglige les véritables nécessités et les aspirations d'un pays qui reste encore durablement atteint par un chômage massif minant sa cohésion et son devenir, mais qui a un rôle essentiel à jouer au sein d'une Europe affaiblie et d'un monde déséquilibré. Les impasses et les aiguillages dangereux sont considérables dans cette plate-forme de la droite.

D'abord la *solidarité*. Le chômage et la modernisation accélérée de notre économie ne peuvent être traités qu'en développant des mécanismes de solidarité efficaces. Solidarité entre les plus favorisés et les moins favorisés : cela exclut des baisses brutales d'impôt au profit des couches les plus aisées de la société. Solidarité entre ceux qui ont du travail et ceux qui n'en ont pas : cela implique de l'imagination et de la bonne volonté par rapport à l'organisation économique et sociale actuelle. Or l'aménagement du temps de travail est absent de la plate-forme : la modulation des horaires, la réduction de la durée du travail associée à une utilisation plus longue des équipements, sont des orientations prioritaires pour la prochaine décennie.

Dans le même esprit, un effort massif de formation professionnelle au profit des adultes atteints par les mutations technologiques est une autre priorité autour de laquelle doivent se rassembler les entreprises, les organisations professionnelles et syndicales et l'Etat ; ce n'est pas seulement une question d'hommes et d'argent, c'est aussi la volonté d'aider — y compris financièrement — les salariés prêts à consentir des efforts personnels pour s'adapter, à condition qu'on leur offre des filières performantes et des procédures réalistes. Or la formation permanente, malgré deux mentions incidentes, est aussi une des grandes absentes de cette plate-forme.

Au-delà de ces priorités ponctuelles, c'est un nouveau compromis social qu'il faut rechercher à tous les échelons de la vie économique, en particulier l'entreprise et la branche. Le droit social est fait pour évoluer ; il doit être allégé et adapté, compte tenu des contraintes de plus en plus diversifiées des marchés et des techniques ; des flexibilités nouvelles peuvent profiter à la fois aux entreprises et à leurs salariés.

Mais un tel mouvement implique, à côté d'une politique économique et sociale dynamique, des procédures actives de négociation avec les salariés et leurs organisations et la recherche préalable du consensus, même si elle demande du temps. C'est pour cela que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ne peut être perçue, au moins dans les moyennes et grandes entreprises, que comme une manifestation d'arbitraire et d'indifférence aux exigences sociales de la part du patronat.

De même, la suppression de la loi de démocratisation du secteur public ne va pas — c'est le moins qu'on puisse dire — dans le sens de la recherche du consensus et d'un nouveau compromis social.

La plate-forme de la droite parle de participation, mais commence par supprimer celle des représentants des salariés aux conseils d'administration de leurs entreprises publiques !

Puis la *générosité*. Une des menaces qui pèsent sur notre société, c'est l'émiettement, le refuge dans l'individualisme, la montée des comportements de refus, le repli sur des groupes fermés. Le réalisme au-delà des tensions d'un jour, c'est l'ouverture sur les autres et sur le monde, la générosité, la reconnaissance de la diversité comme facteur de richesse pour un pays qui s'est constitué par des apports successifs, continus et parfois en apparence contradictoires. Ici, la droite fait preuve d'hypocrisie. Certes, l'étranger n'est pas directement menacé — ce dont chacun peut se féliciter, — mais l'on insiste sur l'*« identité »* de la société française sans référence à la diversité et aux complémentarités qui sont partie intégrante de notre identité nationale. A propos des réfugiés politiques, il est parlé de façon elliptique et inquiétante de la *« modernisation de nos conventions d'extradition »*.

Les menaces

Le manque de générosité est au moins aussi criant en ce qui concerne le tiers-monde. Le mot n'apparaît nulle part et les relations Nord-Sud sont abordées exclusivement par le biais de nos rapports avec l'Afrique francophone. Le problème de la faim dans les pays en voie de développement et celui de l'endettement international augmentent les risques d'instabilité et rendent impossible une croissance soutenue du fait des solidarités existant entre toutes les économies.

La droite se tait comme si des initiatives françaises n'étaient pas nécessaires dans le cadre de nos relations multinationales — et principalement européennes — et de nos rapports bilatéraux.

Après les silences, il faut relever des affirmations fort éloignées du réalisme dont la droite se crédite souvent. Son recul idéologique n'est en effet pas homogène, et il reste dans plusieurs domaines des résurgences de libéralisme pur et dur.

Par exemple, il est vrai que les ordonnances du 30 juin 1945 relatives au contrôle économique, qui ont été conçues pour le temps de guerre et de pénurie, ne sont plus adaptées aux réalités actuelles. Mais il n'est pas vrai qu'on puisse les abroger sans délai. Toute la réglementation de la concurrence découle des ordonnances de 1945. Or si l'on retire à l'Etat le droit d'intervenir directement dans la fixation des prix, il faut élargir et renforcer le droit de la concurrence et de la consommation.

La plate-forme fait allusion au problème, mais esquive la difficulté. La droite est mal à l'aise sur le sujet, elle ne connaît le mot « monopole » que lorsqu'il s'agit de télévision, et la surveillance des ententes et des concentrations n'est pas son fort.

Puisqu'elle aime les références étrangères, elle pourrait utilement faire des emprunts au modèle allemand. En République fédérale, la transparence est de règle, et une opération comme la prise à la hussarde du *Progrès* de Lyon par Robert Hersant est inconcevable. Une concentration de cette nature aurait fait préalablement l'objet d'un débat de toutes les parties concernées et d'un examen minutieux de la part de l'organisme spécialisé. L'imbrication des intérêts économiques et politiques empêche la droite de donner à la stimulation de la concurrence une place accrue, ce qui est la contrepartie nécessaire d'une disparition complète de l'administration des prix.

A propos de l'agriculture, je relèverai d'abord que la révision demandée des règlements sectoriels négociés à Bruxelles sur le lait ou l'élevage est irréaliste et dangereuse. Les compromis laborieusement arrachés ont empêché le blocage complet de la politique agricole commune et des finances de la Communauté sans compromettre le développement économique de secteurs essentiels pour notre agriculture. Mais il y a pire : faute de rappeler que l'agriculture européenne d'aujourd'hui est en état de surproduction par rapport aux marchés connus, la partie agricole de la plate-forme RPR-UDF se situe en dehors de toute réalité.

Il est vrai aussi que les frontières du secteur public ne sont pas intangibles, que l'appartenance d'une entreprise au secteur public peut cesser d'être justifiée, que l'impossibilité dans laquelle se trouve l'Etat d'accomplir son devoir financier d'actionnaire conduit à un développement de l'économie mixte. Bref, la dénationalisation — comme la nationalisation — peut être fondée. En revanche, le programme de la droite est excessif, donc inquiétant.

J'avais, à l'époque, relevé des excès dans les nationalisations de 1981. Je constate aujourd'hui que les excès de la droite sont beaucoup plus marqués. Il ne s'agit pas « seulement » d'annuler 1981, on y rajoute les sociétés d'assurances, les banques nationalisées à la Libération et l'audiovisuel. Je dis qu'un transfert de cette importance sera source de confusion et d'un désordre incompatible avec l'intérêt économique et social du pays. Il faut de plus être conscient que la dénationalisation n'est pas symétrique de la nationalisation ; nationaliser relève de la procédure législative et budgétaire : dénationaliser implique que l'on passe par le marché, que l'on trouve des acquéreurs stables sans brader les actifs appartenant à la nation. Que nos libéraux regardent une nouvelle fois à l'étranger, la dénationalisation — techniquement réussie — des Britsh Telecommunications a demandé deux ans de préparation minutieuse par des spécialistes avertis, tandis que d'autres dénationalisations ont échoué.

Au moment où de nombreuses sociétés françaises ont enfin compris la nécessité d'augmenter leurs fonds propres en passant par la Bourse, ce serait une grave erreur d'accaparer les ressources du marché financier pour de simples transferts juridiques qui, en eux-mêmes, n'apportent rien aux entreprises concernées. Ces opérations n'ont d'ailleurs leur sens que dans le cadre d'une politique globale pour le secteur concerné.

Les mensonges

Il est enfin, toujours sur le plan interne, deux sujets liés sur lesquels, malgré la modération et la courtoisie auxquelles chacun me sait très attaché, je ne saurais tolérer le mensonge pur et simple : la défense et le budget.

Du côté de la défense, rien de ce qui est dit n'est critiquable en soi, si ce n'est une tonalité trop orthodoxe vis-à-vis de l'OTAN. Mais c'est le coût qui fait problème. Nos dépenses de défense représentent actuellement 3,83 % du produit national brut. Et il est vrai que ce chiffre est serré. Le porter à 4 % est envisageable et non déraisonnable, mais c'est un petit supplément. On ne peut pas, on ne doit pas par respect pour les Français, écrire qu'avec cela on va moderniser et diversifier la force de dissuasion, améliorer nos moyens conventionnels sur le théâtre européen, développer la marine et l'aviation et entraîner mieux les troupes. A 5 % du PNB, il n'est pas sûr que tout cela soit faisable. A 4 %, c'est exclu : tout l'art de la politique de défense tient à la pertinence des choix dans la rareté budgétaire.

Ce qui nous amène au budget. On ne voit trace d'économies à peu près nulle part, sinon peut-être à travers des dénationalisations qui ne sauraient être ni rapides ni complètes. Et il reste l'augmentation des dépenses de défense et de police, la réduction forte de nombreux impôts (sur le revenu, sur les grandes fortunes, taxe professionnelle et quelques autres) et l'annonce de la volonté d'améliorer l'équilibre : là, franchement, on se moque du monde. Même si le solde budgétaire ne doit pas être un objet de religion, c'est tout de même une chose sérieuse. Quant à l'Europe, il faut franchir une étape et je regrette que cette étape ne soit plus longue dans la plate-forme de la droite, par rapport à l'Europe monétaire.

Concluons. La France cherche son avenir. Elle le voudrait plus harmonieux chez elle, plus rayonnant à l'extérieur.

A l'intérieur, le problème dont dépendent tous les autres est celui du chômage. Les deux seuls éléments de solution qui soient à notre portée sont la formation permanente et l'aménagement du temps de travail : deux grands absents de la plate-forme RPR-UDF.

A l'extérieur, le dynamisme français peut et doit servir deux causes utiles à la paix : l'édification européenne et le développement du tiers-monde. La première fait l'objet d'une révérence de principe, le second d'un oubli.

Quelle idée de la France se fait-on à droite ?

La mienne a plus d'ambition et de générosité.

MICHEL ROCARD.

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 22 janvier 1986. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

● **INSTITUTION D'UN DÉLÉGUÉ A LA RÉNOVATION DES BANLIEUES**

Sur proposition du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, le conseil des ministres a adopté un projet de décret instituant un délégué à la rénovation des banlieues.

Le délégué poursuivra l'action entreprise par la mission « banlieues 89 ». Il aura pour mission de promouvoir l'innovation et l'expérimentation en matière d'architecture et d'aménagement urbain pour la rénovation des banlieues.

● **LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA LIAISON FIXE TRANS-MANCHE**

La France lance dès maintenant le programme des réalisations qui permettront aux régions du Nord de profiter au maximum du tunnel sous la Manche (voir *le Monde* du 23 janvier).

● **LA POLITIQUE DE LA FILIÈRE BOIS**

Trois grands objectifs : protéger la forêt, mieux la gérer et valoriser plus efficacement ses produits : le ministre délégué chargé de l'agriculture et de la forêt a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique de la filière bois.

● **L'IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES**

Un instrument important de justice fiscale : le secrétaire d'État chargé du budget et de la consommation a présenté au conseil des ministres une communication relative au bilan de la mise en œuvre de l'impôt sur les grandes fortunes.

1 — Cet impôt, qui rentre dans sa cinquième année d'application, a concerné cent mille personnes en 1985, soit moins de 0,5 % des foyers fiscaux. Son rendement a été de 5,3 milliards de francs.

Les redevables de l'IGF ont un patrimoine moyen imposable de 7,1 millions de francs en 1985 et disposent d'un revenu imposable moyen de 450 000 francs. 10 % d'entre eux possèdent le tiers des patrimoines imposés et acquittent les deux tiers de l'impôt.

Son rendement provient essentiellement de fortunes supérieures à 10 millions de francs, composées à 80 % d'actifs financiers.

Le coût de gestion de l'impôt est de l'ordre de 1 % de son rendement.

2 — L'impôt sur les grandes fortunes s'est affirmé comme un élément important d'équité dans le système fiscal français. La création, pour 1985, d'une tranche à 2 % a permis notamment de financer le programme de lutte contre la pauvreté. La déclaration des patrimoines permet, par ailleurs, une meilleure connaissance des hauts revenus.

3 — Un impôt sur la fortune existe dans un grand nombre de pays européens (République fédérale d'Allemagne, Suisse, Espagne, Autriche, pays scandinaves). Le régime fiscal adopté en France se distingue des mécanismes étrangers par un seuil de déclenchement plus élevé (ce seuil a été revalorisé régulièrement, passant de 3 millions de francs en 1982 à 3,6 millions de francs en 1986) et par l'exonération des biens professionnels.

L'absence d'imposition des entreprises et l'exonération de l'outil de travail des entrepreneurs ont permis de concilier les objectifs d'équité avec le souci de modernisation de l'économie. En particulier, l'IGF incite les patrimoines à s'investir dans des placements productifs, par ailleurs mieux rémunérés depuis 1981.

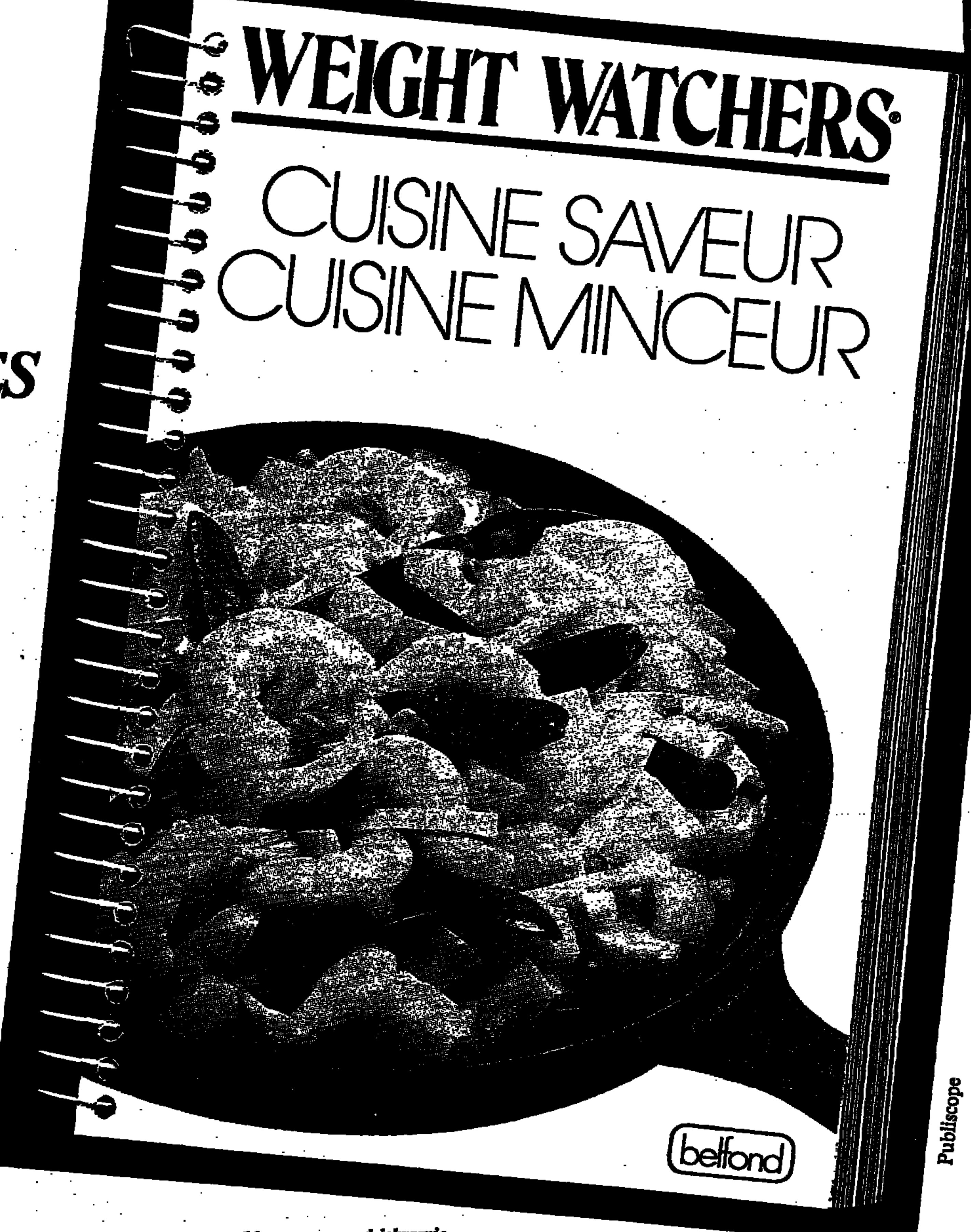


Le premier livre de cuisine

WEIGHT WATCHERS®

250 RECETTES POUR CEUX ET CELLES QUI VEULENT RESTER MINCES

DU PETIT REPAS RAPIDE ET ÉCONOMIQUE A LA GRANDE RÉCEPTION, CE LIVRE FERA LA JOIE DES GASTRONOMES QUI SOUHAITENT RESTER MINCES, TOUT EN PROFITANT D'UNE ALIMENTATION DÉLICIEUSE, SAINE ET ÉQUILIBRÉE.



Publiscope

Un fort volume de 380 pages + 16 pages en quadrichromie présenté sous "reliure spirale" : 98 F

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES



CENTRE (I)

Députés sortants :
Droite
Gauche

EURE-ET-LOIR
LOIRET
LOIR-ET-CHER
CHER
INDRE-ET-LOIRE
INDRE

La situation électorale dans les départements du Cher, de Loir-et-Cher et du Loiret, qui apparaissent en blanc sur cette carte, sera analysée, demain, dans le deuxième volet de notre enquête. Les numéros portés dans chaque département sont ceux des circonscriptions.

RÉGIONALES

Président du conseil régional : Maurice DOUSSET (UDF-PR)

Nombre de sièges à pourvoir : 75

CHER : 11	INDRE-ET-LOIRE : 17
EURE-ET-LOIR : 12	LOIR-ET-CHER : 10
INDE : 8	LOIRET : 17

LÉGISLATIVES

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR

CHER : 3	INDRE-ET-LOIRE : 5
EURE-ET-LOIR : 4	LOIR-ET-CHER : 3
INDRE : 3	LOIRET : 5

DÉPUTÉS SORTANTS

CHER

Jacques Rimbault (PC)
Jean Rousseau (PS)
Berthe Fiévet (PS)

EURE-ET-LOIR

Jean Gallet (PS), suppléant de Georges Lemoine, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM
Françoise Gaspard (PS)
Maurice Dousset (UDF-PR)

INDRE

Michel Sapin (PS)
André Laiguel (PS)
Amédée Renault PS)

INDRE-ET-LOIRE

Jean Royer (n.i.)
Jean-Michel Testu (PS)
Christiane Mora (PS)
Jean Proveux (PS)

LOIR-ET-CHER

François Mortelette (PS)
Roger Corrèze (RPR)
Jean Desanlis (UDF-CDS)

LOIRET

Jean-Pierre Sueur (PS)
Jean-Claude Portheault (PS)
Jean-Paul Charié (RPR)
Xavier Deniau (app. RPR)

Un test sur les effets pervers de la proportionnelle

Si cette région du Centre, qui marie si bien les châteaux historiques, les fermes rustiques et les usines les plus modernes a donné au patrimoine national Rabelais, Ronsard, Descartes, Balzac, Courteline et tant d'autres gloires, c'est peut-être bien parce que le génie français y trouve des conditions particulièrement propices à son épanouissement. La politique n'échappe pas à cette ambiance. Les évolutions du corps électoral s'y montrent, en général, allergiques aux tentations centrifuges des extrêmes pour y exprimer de préférence une moyenne pondérée par rapport à la tendance nationale.

Le scrutin du 16 mars y aura donc valeur de test sur les effets pervers de la réforme électorale. Il se trouve, en effet, que dans trois des six départements (l'Eure-et-Loir, l'Indre et l'Indre-et-Loire) les électeurs seront sans doute confrontés à une opposition divisée. Au moment où l'introduction de la proportionnelle tend à donner aux appareils politiques la maîtrise totale des listes électorales et de la composition de l'Assemblée nationale, il sera intéressant de voir si les électeurs de cette « douce France » invités à choisir entre certains « parachutés » et des notables locaux contestataires sont enclins à suivre les directives des états-majors nationaux, ou privilégient, au contraire, les personnalités du terroir.

Ces enseignements seront d'autant plus significatifs que la situation politique ne brille pas par son originalité. Depuis les élections cantonales de mars 1985, la « vague rose » du printemps 1981 n'est plus qu'un souvenir. La droite, qui dirige depuis un an les six conseils généraux, conservera aussi la majorité au nouveau conseil régional dont la compo-

Courteline l'emporte

De notre envoyé spécial

Chartres. – Les électeurs ne peuvent imaginer à quelles extrémités sont parfois conduits ceux qui briguent leurs suffrages.

Qui aurait pu croire que l'ex-beau-père de Caroline de Monaco, par ailleurs honorable médiateur de la Ville de Paris, serait un jour amené, après avoir été désigné par M. Jacques Chirac pour conduire la campagne du RPR en Eure-et-Loir, à se dissimuler dans les toilettes d'un foyer rural pour essayer d'ouïr, à travers une cloison, les délibérations du comité fédéral du RPR censé soutenir sa cause ?

Voilà pourtant à quoi était réduit, la semaine dernière, le secrétaire général du Centre national des indépendant et paysans (CNIP), M. Michel Junot, dont l'irruption dans le train-train politique de ce paisible département crée mille embrouilles parmi les partisans de l'opposition. Si les dirigeants locaux du RPR le boudent au point de l'avoir momentanément exclu de leurs échanges de vues internes, comme ce fut le cas au cours de cette réunion tenue à Lucé, c'est tout simplement parce qu'entre Beauce et Perche on n'aime guère les « *accourus* », comme on dit à Chartres des gens pressés venus d'ailleurs...

Bien qu'il possède une propriété familiale à Belhomert, M. Junot est considéré, en effet, comme le parachuté-type. La « base » du RPR aurait accepté, à la rigueur, la venue de l'un de ses dirigeants nationaux ; elle aurait en tout cas mieux accueilli un Alain Juppé ou un Alain Devaquet, dont les noms avaient été auparavant cités. Mais face au secrétaire général du CNIP les principaux notables d'Eure-et-Loir ont scellé l'union sacrée.

Le président du conseil régional, M. Maurice Dousset, qui cumule les mandats – maire de Lutz-en-Dunois, conseiller général de Châteaudun, membre du Parti républicain, président départemental de l'UDF et député sortant de la troisième circonscription préfère faire équipe avec le président du conseil général, M. Martial Taugourdeau, ancien député, maire de Tremblay-les-Villages, qui présidait jusqu'à ces derniers temps la fédération du RPR. Cette alliance d'un agriculteur venu à la politique grâce à une dynamique gestion municipale et d'un médecin de campagne apprécié pour sa bonhomie oppose un tandem de choc à l'ancien député indépendant-paysan de Paris, fraîchement converti aux joies champêtres. La liste d'« union de l'opposition » d'Eure-et-Loir constituée par les deux notables en chef est prête. Celle de M. Junot s'est fait attendre, faute de volontaires très consistants.

M. Dousset et son second bravent les directives nationales avec d'autant plus d'allégresse qu'ils ont le sentiment d'avoir été pris pour des balourds. M. Dousset en sourit : « *M. Junot raconte lui-même que Jacques Chirac lui a dit :* « Allez, Junot ! A cheval ! Pars en Eure-et-Loir et ramène-moi deux sièges pour le RPR ! » *A cheval ! Comme on va chez les sauvages... Ils se sont trompés sur la nature des gens d'ici. Moi, je suis d'un naturel gentil, je ne suis pas sectaire, mais j'ai des convictions* », souligne ce barriste en puissance.

Son compère, M. Taugourdeau, supporte bien la mesure d'exclusion dont il vient d'être frappé par la direction nationale du mouvement chiraquien (*le Monde* du 11 décembre) : « *J'ai la réputation de ne pas être un foudre de guerre, mais il ont oublié que l'esprit de conciliation n'empêche pas la fermeté. Me retirer aurait été de la lâcheté ; je ne voulais pas apparaître comme un lâche aux yeux des électeurs. Si je me retirais je n'oserais plus sortir en ville et de toute façon ce n'est pas mon retrait qui faciliterait l'élection de M. Junot. Dans cette affaire, l'image du RPR ne se grandit pas et les socialistes seront les seuls à en profiter. Françoise Gaspard va peut-être conserver son siège.* »

Le duo Dousset-Taugourdeau paraît en position de force. Les deux présidents sont appuyés par les seize conseillers généraux de l'opposition (neuf UDF et apparentés, sept RPR). En outre, leur démarche a l'avantage de la logique politique. N'est-ce pas leur coalition que la droite départementale doit d'avoir ravi à la gauche la présidence du conseil général en mars 1985 ?

Les représentants locaux du CDS sont les seuls à soutenir M. Junot. Moins par enthousiasme que par hostilité à l'encontre de M. Dousset, auquel les centristes reprochent toujours d'avoir cautionné l'alliance de l'UDF avec le Front national lors de l'élection municipale partielle de Dreux, à l'automne 1983. Parmi les militants du RPR il en existe aussi qui secoueraient volontiers le cocotier pour en faire tomber les caciques et, à ce jeu, le nouveau maire de Châteaudun, M. Alain Venot, paraît disponible pour toute entreprise de déboulonnage des deux ténors départementaux, mais le risque des éventuelles représailles freine leurs ardeurs.

Tous les protagonistes de cette dispute fratricide ont bien le bonjour de leur adversaire commun, le maire socialiste de Chartres, M. Georges Lemoine, qui conduira la liste de son parti. Le secrétaire d'Etat, dont l'audience locale déborde largement les clivages politiques, fait actuellement une tournée d'adieux aux départements et territoires d'outre-mer. Il peut se promener l'esprit tranquille.

M. Aurillac pas partageux...

Direction l'Indre. Halte à Châteauroux. Changement de décor mais continuité dans le désordre au sein de l'opposition. Même cas de figure qu'en Eure-et-Loir. Ici, l'« indésirable » est un ancien conseiller de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Instruit des vicissitudes de tout « parachutage » depuis une tentative fructueuse dans l'Orne, en 1978, cet élu normand, M. Robert Bassot, ancien député UDF, avait quitté dès le printemps dernier la petite commune de Tinchebray, qu'il dirige depuis 1977, pour s'installer près de Châteauroux, chez une châtelaine hospitalière, Mme Bernadette de La Rochefoucault, maire de Diors.

En vertu des accords nationaux conclus entre les états-majors de l'opposition, il devait représenter l'UDF en seconde position sur la liste unique placée sous la conduite du chef de file du RPR dans le département, M. Michel Aurillac, ancien député du cru, fondateur-président du Club 89, vice-président (en fait le véritable patron) du conseil général. Ne pouvant se prévaloir d'aucune racine berrichonne, contrairement à M. Aurillac, qui se dit « naturalisé » depuis qu'il a exercé les fonctions de préfet de l'Indre, M. Bassot multipliait tranquillement les contacts. Soudain, en octobre, M. Aurillac le récuse. Il ne veut pas faire équipe avec le candidat national de l'UDF mais avec le candidat *choisi* par la *fédération* départementale de l'UDF, le maire de Châteauroux, M. Daniel Bernardet, président en titre du conseil général !

Habile M. Aurillac ! Il privilégie la cohésion de sa majorité départementale, victorieuse de la gauche, elle aussi, aux dernières cantonales, tout en écartant de son horizon un rival potentiel pour l'avenir. Pas partageux, M. Aurillac... Il évoque l'« *esprit d'équipe* » pour justifier le renvoi sur la touche du conseiller giscardien, taxé d'individualisme et de maladresse, et pour asseoir son association avec le maire de Châteauroux, lequel se montre de bonne composition envers son vice-président départemental moyennant l'assurance de se voir renvoyer l'ascenseur, si nécessaire, aux prochaines élections sénatoriales.

A Paris, M. François Léotard s'est fâché, après ce tour de passe-passe : la fédération de l'Indre du Parti républicain a été dissoute et ses deux principaux dirigeants, MM. Maurice Tissandier et Claude Jamet, ralliés à M. Aurillac, ont été exclus de la formation. Ils n'en ont cure. Ils s'en remettent à leur ancien préfet pour mener, dans le département, le combat contre l'homme fort des socialistes, le maire d'Issoudun, M. André Laignel.

M. Bassot se retrouve très seul. Tellement seul, apparemment, que le bruit a couru qu'il s'apprêterait à battre en retraite. Mais il dément : « *J'irai jusqu'au bout. Le RPR a investi Michel Aurillac, l'UDF Hubert Bassot ; la liste d'union de*

LA CRISE DES SOCIALISTES D'INDRE-ET-LOIRE

« Non à la litanie poperéniste !... »

Au diable Ronsard ! C'est à *la* truculence d'un Rabelais qu'il faudrait laisser la plume pour raconter la guerre picrocholine qui divise depuis quatre mois les socialistes d'Indre-et-Loire, en conflit tantôt entre eux, tantôt avec leur état-major national. Ces messieurs mettent tellement d'acharnement « fraternel » dans cet exercice d'autoflagellation que leurs partisans locaux apparaissent démobilisés.

Alors que la division de l'opposition leur ouvrait de nouvelles perspectives, leur campagne n'a même pas commencé. Et pour cause, la question litigieuse n'est autre que la question primordiale : qui conduira la liste du parti aux élections législatives ? Mme Christian Mora, député sortant de la troisième circonscription, ou M. Jean Proveux, député sortant de la quatrième ?

Si le PS était absolument certain de conserver au moins deux sièges, la question, évidemment, ne se poserait pas. Le troisième intéressé, M. Jean-Michel Testu, député sortant de la deuxième circonscription, s'accommodant de la direction de la liste pour les régionales, la rivalité entre les deux autres prétendants s'est transformée en un pugilat qui échappe pour l'instant à tout arbitrage de la direction nationale, prise au dépourvu par l'ampleur des remous.

Depuis le début de cette « affaire », M. Proveux est soutenu par la grande majorité des l'ensemble des militants de la fédération départementale. Son travail, au cours de la législature, a été apprécié de façon positive, alors qu'il est fait grief à Mme Mora de n'être intervenue que quatre fois en cinq ans à la tribune du Palais-Bourbon et de n'avoir déposé que quinze questions écrites.

Mme Mora, elle, a les faveurs des instances nationales, dont elle fait partie en sa qualité de membre du comité directeur. Elle bénéficie aussi de l'amitié attentionnée du numéro deux du parti, M. Jean Poperen.

Bref, chaque fois que la « base » militante du parti se prononce, en Indre-et-Loire, pour que M. Proveux prenne la tête de la liste devant Mme Mora, la direction nationale intervient pour inverser cet ordre. Et chaque fois, jusqu'à aujourd'hui, M. Proveux menace d'affaiblir la liste en se retirant totalement de la compétition.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne s'agit pas d'une banale querelle de courants. Les deux protagonistes appartiennent au courant A, mitterrandiste. Il s'agit, en vérité, d'une dispute de... sous-courants.

Derrière l'argument invoqué officiellement par la direction nationale du parti – le respect du « quota » féminin, – M. Proveux discerne une manipulation orchestrée par les partisans locaux de M. Poperen. Il en veut notamment pour preuve une lettre en date du 8 juillet dans laquelle l'ancien premier secrétaire fédéral, M. Paul Lussault, s'adressant aux membres locaux du cercle créé par M. Poperen, l'ERIS (Etudes, recherches et informations socialistes), exposait crûment les raisons doctrinales et tactiques pour lesquelles il fallait, à ses yeux, mettre à l'écart le député sortant de la quatrième circonscription et confier à Mme Mora le soin de diriger le futur combat législatif.

M. Proveux, ancien de la SFIO, a vivement réagi contre cette manœuvre : « *J'ai constaté alors que je n'étais pas considéré comme quelqu'un de « sûr » par ce clan qui a joué un rôle déterminant au moment de la création de la fédération, mais qui n'a plus l'appui de la base. Comme il ne fallait pas compter sur moi pour être le moulin à prières thibétain de la litanie poperéniste et comme j'ai toujours dit qu'il fallait éviter, dans le travail du parti, toutes les attitudes sectaires, j'ai été considéré comme un suspect...* »

M. Proveux demande donc non seulement que la volonté majoritaire de la fédération socialiste d'Indre-et-Loire soit respectée, mais aussi que soit décidée une réorganisation de cette fédération sur des bases plus représentatives.

A. R.

REPÈRES

CHER

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 219 990 : abst., 16,90 % ; suff. ex., 179 628. MARCHAIS, 36 392 ‹20,25) ; MITTERRAND, 40 999 (22,82) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 44 735 (24,90) ; GISCARD D'ESTAING, 49 693 (27,66) ; CHIRAC, 31 467 (17,51) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 36 769 (20,46).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 220 118 ; abst., 26,57 % ; suff. ex., 159 428 ; PC, 40 704 (25,53) ; PS, 43 294 (27,15) ; UDF-PR, 58 518 (36,70).

EUROPÉENNES, (17 juin 1984)

Insc., 221 358 ; abst., 41,77 % ; suff. ex., 123 958 ; PC, 22 158 (17,87) ; PS, 22 134 (17,85) ; UDF-RPR, 51 898 (41,86) ; FN, 10 680 (8,61).

EURE-ET-LOIR

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 238 014 ; abst., 16,39 % ; suff. ex., 195 583. MARCHAIS, 23 439 (11,98) ; MITTERRAND, 50 906 (26,02) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 56 803 (29,04) ; GISCARD D'ESTAING, 59 859 (30,60) ; CHIRAC, 34 194 (17,48) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 40 526 (20,72).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 238 396 ; abst., 26,58 % ; suff. ex., 172 608. PC, 15 528 (8,99) ; PS-MRG, 72 775 (42,16) ; UDF-RPR, 80 973 (46,91).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 244 380 ; abst., 40.80 % ; suff. ex., 138 646. PC, 10 605 (7,64) ; PS, 29 129 (21) ; UDF-RPR, 59 782 (43.11) ; FN, 16 685 (12.03).

INDRE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 180 653 ; abst., 17,11 % ; suff. ex., 146 691. MARCHAIS, 28 294 (19,28) ; MITTERRAND, 34 474 (23,50) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 37 404 (25,49) ; GISCARD D'ESTAING, 39 110 (26,66) ; CHIRAC, 28 217 (19,23) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 32 624 (22,23).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 180 658 ; abst., 25,20 % ; suff. ex., 132 851. PC, 27 565 (20,74) ; PS, 48 809 (36,73) ; UDF-RPR, 56 477 (42.51).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 180 331 ; abst., 40,54 % ; suff. ex., 101 392. PC, 14 350 (14,15) ; PS, 21 894 (21,59) ; UDF-RPR, 42 317 (41,73) ; FN, 7 516 (7,41).

INDRE-ET-LOIRE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 319 781 ; abst., 18,62% ; suff. ex., 263 044. MARCHAIS, 31 497 (11,97) ; MITTERRAND, 75 217 (28,59) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 83 871 (31,88) ; GISCARD D'ESTAING, 72 801 (27,67) ; CHIRAC, 40 231 (15,29) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 55 814 (21,21).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 330 617 ; abst., 29,70 % ; suff. ex., 228 873. PC, 20 586 (8,99) ; PS-MRG, 96 106 (41,99) ; UDF-RPR, 106 443 (46,50).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 336 150 ; abst., 45,81 % ; suff. ex., 174 531. PC, 14 185 (8,12) ; PS, 39 973 (22,90) ; UDF-RPR, 77 589 (44,45) ; FN, 15 466 (8,86).

LOIR-ET-CHER

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 208 054 ; abst., 16,36 % ; suff. ex., 170 420. MARCHAIS, 24 732 (14,51) ; MITTERRAND, 43 511 (25,53) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 47 543 (27,89) ; GISCARD D'ESTAING, 53 259 (31,25) ; CHIRAC, 25 838 (15,16) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 32 434 (19,03).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 208 069 ; abst., 25,18 % ; suff. ex. 153 241 . PC, 18 659 (12,17) ; PS, 57 708 (37,65) ; UDF-RPR, 66 589 (43,45).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 210 778 ; abst., 39.68 % ; suff. ex., 121 013 . PC, 12 473 (10,30) ; PS, 25 249 (20,86) ; UDF-RPR, 54 723 (45,22) ; FN, 9 960 (8,23).

LOIRET

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 340 622 ; abst., 16,57 % ; suff. ex., 278 377 . MARCHAIS, 35 115 (12,61) ; MITTERRAND, 67 198 (24,13) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 74 722 (26,84) ; GISCARD D'ESTAING, 85 290 (30,63) ; CHIRAC, 50 854 (18,26) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 61 048 (21,92).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 341 006 ; abst., 26.44 % ; suff. ex., 247 033 . PC, 34 708 (14,04) ; PS-MRG, 83 980 (33,99) ; UDF-RPR, 122 912 (49.75).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 346 882 ; abst., 39.97 % ; suff. ex., 200 352 . PC, 17 642 (8,80) ; PS, 38 529 (19,23) ; UDF-RPR, 92 793 (46,31) ; FN, 20 415 (10,18).

proportionnelle

sition sera toutefois, bien entendu, rééquilibrée. Le Front national, qui avait enregistré partout, aux élections européennes de juin 1984, des *scores inférieurs* à sa moyenne nationale, ne paraît pas en mesure de progresser de façon spectaculaire sur un terrain social peu fertile, *a priori*, pour ses principaux thèmes de campagne. Cela explique sans doute que son secrétaire général, M. Jean-Pierre Stirbois, conseiller municipal de Dreux, ait préféré, dans l'incertitude, faire acte de candidature dans les Hauts-de-Seine en laissant à sa femme le soin de conduire la liste de son parti en Eure-et-Loir. Quant au Parti communiste, ses principales espérances résident dans le département du Cher où le maire de Bourges, M. Jacques Rimbault, député sortant de la première circonscription, fait partie de ces figures locales dont la personnalité pèse électoralement plus lourd que les programmes militants.

sur Descartes !

l'opposition c'est donc la liste Aurillac-Bassot. Jusqu'à la veille du dépôt des listes, je réclamerai l'application des accords nationaux, puis, le lendemain, je déposerai ma propre liste. Je suis beaucoup moins seul qu'on ne croit. »

M. Bassot s'accroche. Jeudi dernier, à Châteauroux, il s'est fait élire président départemental de l'UDF, en remplacement de M. Tissandier. Il souligne que toutes les composantes locales de l'UDF — PR, CDS, Parti social-démocrate, Parti radical, Clubs Perspectives et Réalités — participaient à cette séance de travail : « *Seuls les adhérents directs de l'UDF* (dont fait partie M. Bernardet) *étaient absents. Sur trente-six membres composant le comité départemental, trente étaient là ou représentés.* » Les deux exclus du PR, MM. Tissandier et Jamet, ont aussitôt contesté la légitimité de cette réunion et des décisions prises.

Interrogé par un électeur de Châtillon-sur-Indre, vendredi soir 17 janvier, M. Tissandier affirmait que M. Bassot n'était soutenu que par le PR et il se prévalait des encouragements personnels de M. Michel d'Ornano. M. Aurillac, lui, prêchait... l'union : « *La force de l'opposition est celle de l'addition d'un RPR fort et d'une UDF forte. Tout ce qui peut affaiblir la cohésion de nos alliés ne me paraît pas bon.* » Le patron du RPR ajoutait, sans citer une seule fois le nom de M. Bassot : « *Je ne suis pas comme le défunt Soubise qui disait, montrant un général de son armée : là est l'ennemi...* »

Dans cet imbroglio, Courteline trouverait peut-être son compte, Descartes, c'est moins sûr...

Les « francs-tireurs » de M. Royer

Même quand on s'appelle Debré, qu'on est le fils de son père et né de lignée tourangelle, il n'est pas facile de tracer son propre sillon sur les plates-bandes de cet ogre politique qu'est le maire de Tours, M. Jean Royer, député non inscrit sortant de la première circonscription d'Indre-et-Loire. *Le fils cadet de l'ancien* premier ministre, M. Bernard Debré, qui se lance pour la première fois dans l'arène électorale, l'apprend à ses dépens. Promu tête de liste du RPR, il doit faire cavalier seul, ou presque. M. Royer n'a pas voulu de lui. Ou plutôt, disons que le maire de Tours, homme de rigueur et de principes, qui ne badine pas avec les bons usages et qui a horreur des passe-droits, n'avait nulle envie de faire la courte échelle au protégé du RPR, militant de date récente, promu à quarante et un ans délégué national de son parti aux problèmes de la santé, et promis par sa naissance même à un avenir politique. Un refus en forme de leçon : faites donc vos classes, jeune homme ! Si encore vous aviez daigné apprendre le métier d'élu sur le terrain, en entrant dans la mêlée des municipales ou des cantonales... Vous ne l'avez pas voulu ? Alors, attendez votre tour, faites la queue comme tout le monde ! Vous insistez ? Alors, jeune présomptueux, nous serons en concurrence. C'est ainsi que M. Royer a constitué sa propre liste d'opposition, faisant fi, comme d'habitude, des partis et des investitures. Sa liste, c'est « *une équipe de maires* ». Derrière lui figurent le maire de la deuxième ville du département, Joué-lès-Tours, M. Raymond Lory — par ailleurs président départemental du CDS et peu soucieux, en la circonstance, des solidarités nationales, — puis le maire de Loches, et celui de Chinon. Tous « *hommes de terrain, choisis pour leur expérience politique et professionnelle* », comme se plaît à le souligner l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 1974. Et ne vous avisez pas de manifester quelque ironie à l'égard de ce quarteron de solides notables « apolitiques ». « *Oui, ce sont des francs-tireurs, des éclaireurs, non partisans,* vous rétorquera M. Royer, *mais cette simple équipe de maires est faite d'hommes qui sont obligés de concilier le sens de l'intérêt général et le sens des principaux intérêts catégoriels dans leurs responsabilités communales ; ils ont le sens de l'Etat et ils peuvent grâce à cette indépendance d'esprit suggérer un certain nombre de solutions aux problèmes nationaux que d'autres qu'eux ne pourront ou n'oseront suggérer.* » Et pour bien montrer qu'il demeure, à soixante-cinq ans, tel qu'en lui-même, c'est-à-dire un extraordinaire agitateur d'idées, M. Royer mène campagne sur... son propre « *projet pour la France* ».

Confronté à ce gros barrage, M. Bernard Debré fait preuve de sang-froid « *Non, je ne pars pas désavantagé. Si M. Royer a beaucoup de maires derrière lui, moi j'ai beaucoup de socio-professionnels et notre liste est une vraie liste politique car la France sera gouvernée par les partis politiques après le 16 mars.* » De tous les grands notables locaux, un seul fait équipe avec le fils de l'ancien premier ministre : le maire de la troisième ville du département, Chambray-lès-Tours, M. James Bordas, vice-président du conseil régional, président départemental du Parti républicain, directeur de la chambre d'agriculture. Il a, réflexion faite décidé de défier M. Royer « *parce qu'on ne va pas laisser éternellement la ville de Tours diriger seule le département* ». M. Debré, lui aussi, voit loin : « *Je n'ai pas le même âge que M. Royer. Je n'en dirai pas plus... Il a un passé politique important, moi j'ai un avenir...* »

L'impétuosité de la jeunesse à l'assaut de la maturité... Ronsard eût aimé broder sur ce thème...

ALAIN ROLLAT.

Demain Centre (II) :
DEUX MINISTRES EN LICE

Propos et débats

M. Lalonde : moi, barriste ?

M. Brice Lalonde, candidat écologiste dans le Rhône, a démenti, le mercredi 22 janvier, les « rumeurs » *circulant sur son* « prétendu barrisme » *en déclarant :* « Moins barriste que moi tu meurs. »

M. Lalonde, qui présentait sa liste à Lyon, a ajouté au sujet de M. Barre : « Je suis certain que beaucoup frémissent comme moi à l'idée qu'un président de la République potentiel puisse être apparemment aussi péremptoire, hautain et dirigiste que les autres. » *Dans une interview au quotidien* Lyon-Matin, *M. Lalonde avait déclaré qu'il se sentait* « très proche des barristes » *et qu'il avait* « beaucoup de respect » *pour l'ancien premier ministre, avant d'ajouter :* « M. Barre, je n'arrive pas bien à le comprendre » *et de reprocher à l'ancien premier ministre sa* « tendance à avoir des attitudes gaulliennes ».

« Nous sommes les seuls contre tous les partis et contre M. Barre à défendre le principe de l'entente entre la gauche modérée et la droite modérée », *a affirmé l'ancien candidat à la présidence de la République.*

M. Pasqua (RPR) : sans compromis

Si le RPR et l'UDF « obtiennent la majorité absolue » *en mars,* « nous irons au gouvernement sans aucun esprit de compromis, pour conduire notre politique » *et dans le but de* « liquider le socialisme et ses séquelles », *a déclaré mercredi 22 janvier M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat.*

En revanche, si les deux partis « n'ont pas la majorité absolue à eux seuls, nous n'irons pas au pouvoir » *car* « nous ne gouvernerons pas avec le Front national », *a ajouté M. Pasqua, lançant un appel aux électeurs qui veulent voter Le Pen afin qu'ils prennent* « leurs responsabilités ».

Mme Garaud : éliminations

Mme Marie-France Garaud, candidate aux élections législatives à Paris, a estimé mercredi 22 janvier que MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand font la même analyse de la cohabitation, le problème étant pour l'un et l'autre « d'éliminer » *MM. Chirac et Barre entre 1986 et 1988 pour se retrouver de nouveau face à face à l'élection présidentielle de 1988.*

« M. Giscard d'Estaing a besoin de ces deux ans pour que M. Chirac ait Matignon et que M. Barre soit en dehors de l'union », *a expliqué Mme Garaud au cours d'un dîner-débat organisé par les clubs République et démocratie.* « Et M. Mitterrand a besoin que M. Giscard d'Estaing tue M. Chirac à Matignon et dessèche M. Barre dans la solitude des apparentés à l'UDF pour pouvoir à nouveau être confronté à M. Giscard d'Estaing. »

société

L'ARRIVÉE DU VIIIe RALLYE PARIS-ALGER-DAKAR

A l'année prochaine

Le huitième rallye Paris-Alger-Dakar a pris fin mercredi 22 janvier avec les victoires de Cyril Neveu (Honda 750), déjà couronné en 1979, 1980 et 1982, et de René Metge et Claude Lemoyne (Porsche 959) qui s'étaient aussi imposés en 1981 et 1984. Les deux dernières épreuves spéciales ont été gagnées sur la plage de Mboro par le motard belge Gaston Rahier (BMW) et en auto par l'Ecossais Andrew Cowan (Mitsubishi) et Jean-Pierre Gabreau (Range-Rover). La capitale du Sénégal a ensuite réservé aux concurrents un accueil haut en couleur, avec notamment le ballet d'Afrique noire de Mansour Gueye, jusqu'à la place de l'Indépendance où les vainqueurs ont été couronnés, après une minute de silence à la mémoire des victimes de l'accident d'hélicoptère qui a coûté la vie notamment à Thierry Sabine.

Malgré ce drame, M. Gilbert Sabine et Suzanne, le père et la compagne de l'organisateur du rallye, et le maire de Dakar, ont donné rendez-vous pour un neuvième Paris-Alger-Dakar. En revanche, le collectif « Pa' Dak » a annoncé qu'il continuerait son action pour obtenir la suppression du rallye.

De notre envoyé spécial

Prévu pour être « le plus long et le plus dur » le huitième Paris-Dakar a débouché sur le drame. Pourtant, le père de Thierry Sabine a donné rendez-vous pour un neuvième rallye en 1987.

Dakar. – 487 véhicules et plus de mille concurrents au départ, 29 motos (dont 2 classées hors temps) et 71 autos et camions (dont 15 hors temps) à l'arrivée, malgré un parcours allégé après la disparition de Thierry Sabine. Cinq morts dans un accidents d'hélicoptère, un motard japonais, Yasuo Kaneko, tué dans un accident de la circulation lors de la première étape, et deux motards français, Jean-Michel Baron, pilote officiel de l'écurie Honda France, et Michel Parmentier toujours dans le coma. Vingt-cinq rapatriements sanitaires et des dizaines d'interventions au niveau de la petite traumatologie.

Le « changement de cap » souhaité par Thierry Sabine, qui avait voulu faire de son 8e rallye « *le puls long et le plus dur* », a débouché sur le drame. « *C'est peut-être la préfiguration des courses de l'an 2 000*, estime Hervé Kervella, président de la fédération française de motocyclisme et délégué de la fédération internationale sur le rallye. *L'Afrique est un terrain d'aventures fabuleux, mais il ne faut pas que cela devienne dément. Les pilotes moto, trop soucieux de ménager leur machine pour les mener à l'arrivée, n'ont pu s'exprimer au sens sportif. Ce n'était plus une compétition, mais une course par élimination.* »

Ce rallye, dont Thierry Sabine souhaitait faire un événement sortant du cadre sportif, a, hélas ! dépassé les espérances de son organisateur. Au-delà des drames vécus, combien d'autres ont été évités de justesse ! On se souvient de l'accident de l'hélicoptère d'Antenne 2 dans l'étape de l'Assekrem, à proximité de l'hermitage du Père de Foucault, qui, presque par miracle, n'avait pas fait de victime. Mais c'est tous les jours que la vingtaine d'avions transportant organisateurs, mécaniciens, accompagnateurs, journalistes, décollaient dans des conditions de surcharge, maintes fois dénoncées en privé par les pilotes.

L'assistance médicale débordée

Un effort sans précédent avait été accompli pour l'assistance médicale avec un hélicoptère sanitaire, un camion transportant un hôpital de campagne permettant d'assurer des interventions chirurgicales, et onze voitures-véhicules avec trente-trois médecins et infirmiers. Mais la longueur excessive de certaines étapes (plus de 1 000 kilomètres), c'est-à-dire l'équivalant à une traversée quotidienne de la France, hors pistes, ou sur des pistes désaffectées, n'a pas toujours permis à l'assistance médicale au sol de suivre le rythme de la course. Jean-Michel Baron a dû attendre trois heures sans connaissance l'arrivée des secours pour une première intervention chirurgicale effectuée à Zinder avant son rapatriement sur Paris. Dans l'étape Bamako-Labé, annoncée comme le « *deuxième temps fort* » du rallye, avec un parcours hors piste très touffu, l'assistance médicale, reléguée loin derrière les premiers concurrents, n'avait pu assurer leur « couverture » pour les 600 derniers kilomètres.

« *Le rallye a été très dur à suivre pour les médecins*, reconnaît le professeur Lapendery, qui dirigeait l'assistance médicale. *Nous avons souvent travaillé de nuit. Les étapes de liaison étaient trop longues. A l'avenir, on ne peut pas aller au-delà.* » Le bilan médical a été lourd. « *Nous avons eu un peu moins d'interventions que nos prédécesseurs, une dizaine par jour concernant la petite traumatologie et le suivi de certains malades*, dit-il, *mais sur des cas plus graves. Sur les vingt-cinq rapatriés sanitaires, trois risquent de garder des séquelles de leur accident. Jean-Michel Baron, Michel Parmentier, dont l'état s'est légèrement amélioré puisqu'il n'a plus besoin d'assistance respiratoire, et Véronique Anquetil, qui devra avoir recours à la chirurgie plastique.* »

« *Le parcours a été dessiné pour apporter aux concurrents un « plus » au niveau de la course et de ce qu'ils découvrent et non pour détruire les hommes et les machines* », disait Thierry Sabine lors de la journée de repos à Niamey, après la traversée du Ténéré.

Parmi mille images illustrant l'état de fatigue extrême de certains concurrents, nous retiendrons celle du Belge Ronny Reinders et de sa compagne, deux figures du rallye sur leur side-car rencontrés au petit matin après le départ de la grande étape des dunes entre Dirkou et Agaden. Livides, après deux jours et deux nuits sans sommeil, ils avaient à peine la force de s'exprimier pour solliciter les 5 litres d'essence qui leur permettraient d'en terminer avec la première étape du Ténéré et de repartir aussoitôt pour Agaden.

Que serait-il advenu si le programme initial avait été respecté ? Si les concurrents n'avaient pas bénéficié, à Labé, d'une escale prolongée d'un jour pour attendre les retardataires ? Si l'étape du désert mauritanien, la plus redoutée de la plupart des coureurs, n'avait pas été supprimée, surtout avec le vent de sable qui a soufflé en tempête ce jour-là ?

En fait, les circonstances de la course et ses drames ont fortement influencé le comportement des hommes. Après une interminable traversée, sans chaleur humaine, de l'Algérie, le rallye a atteint sa plénitude avec les étapes du Ténéré et son entrée dans les régions sahéliennes du Niger et du Mali jusqu'à l'accident d'hélicoptère qui a jeté une chape de plomb sur la course.

Sportivement, le huitième Paris-Alger-Dakar a pris fin à Bamako, au lendemain du drame. Dès lors, les concurrents les mieux placés et les grandes écuries se sont contentés d'assurer leur rang et de rallier Dakar en limitant les risques de casse mécanique. C'est au moment où ils étaient soulagés d'en finir que beaucoup de participants ont encore été choqués par le déferlement, les deux derniers jours de course, de centaines d'invités des firmes, venus « fêter » au Sénégal cette arrivée qui, compte tenu des circonstances, aurait nécessité un peu plus de décence et d'intimité.

Au-delà de la course, le Dakar est peut-être avant tout une aventure humaine. Trois semaines durant, plusieurs centaines d'hommes et quelques femmes, volontairement embarqués dans la même « galère », vivent de façon totalement intemporelle, en marge de leurs univers habituel. Agissant comme un décapant, le rallye met surtout à nu les caractères, et peut aussi servir de révélateur. Avec ses 14 000 kilomètres en terre africaine même parcourus à un rythme d'enfer, le Dakar est un formidable kaléidoscope d'images fortes : la beauté et la pureté extrême des paysages de grandes dunes à proximité d'Agadès, mais surtout l'insupportable misère rencontrée dans certains pays traversés. Comment jamais oublier ces enfants de Dirkou qui implorent du regard un peu d'eau et de nourriture avant de se précipiter pour lécher les emballages des rations alimentaires ? C'est en disputant le Paris-Alger-Dakar que Daniel Balavoine avait pris conscience de cette misère des pays du Sabel et qu'il avait décidé d'y revenir cette année pour une action humanitaire.

GÉRARD ALBOUY.

FOOTBALL : première défaite du PSG à Lille. – La série record de vingt-six matches sans défaite établie depuis le début du championnat de première division par les joueurs du Paris-Saint-Germain a été interrompue, mercredi 22 janvier, par Lille : sans pouvoir aligner leur nouvel avant-centre Gérard Soler, les joueurs de Heylens ont marqué une forte domination sur ceux de Gérard Houiller en inscrivant deux buts (74e et 80e minute) par Bernard Bureau.

En dépit de ce résultat, le PSG, qui a augmenté le record de matches sans défaite détenu depuis 1958 par Saint-Etienne avec 21 matches, est toujours en tête du championnat (huit points d'avance sur Nantes et Bordeaux).

● AUTOMOBILISME : *Rallye de Monte-Carlo.* – Avant l'arrivée de la cinquante-quatrième édition du Rallye de Monte-Carlo, prévue vendredi matin 24 janvier, sur le port de Monaco, rien n'est encore joué entre les Peugeot, Lancia et Audi. Le Finlandais Timo Salonen (Peugeot-16), qui a dépassé, mercredi, son compatriote Henri Toivonen (Lancia), devrait tenter de préserver son avance de 33 secondes jusqu'à l'arrivée pour empêcher un nouveau triomphe des Lancia Delta S 4. Les Audi de Hannu Mikkola et de Walter Rohrl se tenaient en embuscade en quatrième et cinquième position.

« THÉMIS » A TRENTE ANS

La revanche de l'épouse outragée

MM. Raymond Barre et Roland Dumas se congratulant joyeusement sous l'œil vigilant de Richelieu : telle est la vision « cohabitationniste » que l'on a pu avoir, mercredi 22 janvier, dans les grands salons de la Sorbonne, à l'occasion d'une brillante réception organisée par les Presses universitaires de France, pour le trentième anniversaire de la collection « Thémis », où l'ancien premier ministre et le ministre des relations extérieures ont tous deux publié.

Dirigée depuis sa création par Maurice Duverger, qui a su s'entourer des plus grands noms du droit et de l'économie, cette collection est devenue une institution avec ses 193 titres et ses deux millions d'exemplaires vendus. Aux premiers manuels correspondant aux matières enseignées dans les facultés de droit et rédigés par les « pères fondateurs » (outre Raymond Barre, Jean Carbonnier, Jacques Ellul et le doyen Vedel), se sont ajoutés des titres pOrtant sur des domaines plus vastes (systèmes politiques des pays étrangers, sociologie financière, mathématiques...), puis des ouvrages de textes et documents, de jurisprudence en droit constitutionnel, droit administratif et droit fiscal, des « mementos », des « exercices et corrigés »...

Scènes de ménage

Mais la réunion de la Sorbonne n'était pas seulement la célébration d'une alerte trentenaire. Elle marquait aussi les retrouvailles entre son directeur et son éditeur, après une brouille née de la décision des PUF de sortir, l'an dernier, une collection concurrente, « Droit fondamental », dirigée par M. Stéphane Rials. La direction des PUF estimait, en effet, nécessaire de renouveler une formule qui marquait des signes d'essoufflement et de faire appel aux nouvelles générations de juristes et d'économistes, fraîches émoulues des concours d'agrégation.

Cette initiative fut ressentie comme une marque de défiance par M. Duverger, qui s'inquiétait aussi d'une orientation « droitière » de la nouvelle venue. Comme il l'a indiqué joliment dans son allocution : « *La femme de trente ans a failli quitter le domicile conjugal, pour les raisons classiques qui poussent les épouses à cette extrémité.* »

Mais, après ces « *scènes de ménage parfois hautes en couleur* », les choses s'arrangèrent et il apparut que les deux collections pouvaient être complémentaires, « Thémis » publiant plutôt des ouvrages denses et de référence et « Droit fondamental » des manuels plus légers et plus accessibles. Fouettée par ce défi, « Thémis » repart de plus belle et M. Duverger a annoncé son ouverture dans trois directions : les droits spécialisés (*information, immigration, police, assurances...*) avec la collaboration de professionnels ; des disciplines complémentaires, comme l'histoire ou la philosophie, pour faire face à l'« *inculture générale des étudiants* » ; la confection de précis élémentaires mais de haut niveau, pour aider les étudiants peu motivés à préciser leurs intérêts. Soixante titres nouveaux sont annoncés, dont cinquante-trois font l'objet de contrats signés ou en cours de signature.

M. Duverger a annoncé que,pour mener cette tâche à bien, il serait aidé par des directeurs adjoints. Deux d'entre eux ont déjà été désignés : MM. Jean-Claude Casanova, pour l'économie, et Henri Tézenas de Montcel, pour la gestion. Le premier est le plus fidèle conseiller de M. Raymond Barre, le second, qui a démissionné de la présidence de l'université de Dauphine parce qu'il n'était pas d'accord avec la loi Savary, est connu pour être un oppositionnel modéré.

L'avenir de « Thémis » est, décidemment, bien assuré...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Les riches chez « Ma tante »

(Suite de la première page.)

M. Yves-Marie Laulan est aussi un professionnel de la banque, puisqu'il a été directeur de la Société générale. Sous sa férule, l'antique et vaste vaisseau qui occupe tout un bloc d'immeubles rue des Francs-Bourgeois s'est transformé en un chantier permanent. Les guichets de prêts, la salle des ventes, les bureaux de la direction, les entrepôts où s'entassent des dizaines de milliers d'objets hétéroclites et les vieilles cours pavées elles-mêmes ont fait peau neuve. On informatise à tour de bras, et les deux cent vingt employés dont certains portent encore la blouse bleue d'antan, sont fermements invités à se recycler.

Le Crédit municipal est à présent en état de recevoir convenablement ses clients. Encore fallait-il les faire venir. Campagne de presse, publicité par affiches, taux d'intérêt moins dissuasifs, plus juste évaluation des objets mis en gage, « Ma tante » se veut séduisante. Elle cherche d'abord à reconquérir ses clients traditionnels, les personnes modestes qui viennent mettre leurs bijoux ou leur magnétophone en gage. Premiers résultats : 30 % de mieux et la foule dans la salle des prêts sur gage. Pour Yves-Marie Laulan, ce n'est qu'un début. « *Notre clientèle n'est plus à Paris*, dit-il, *mais à 80 % en banlieue. Il faut aller l'y chercher. J'ambitionne d'ouvrir une trentaine d'agences en Ile-de-France.* »

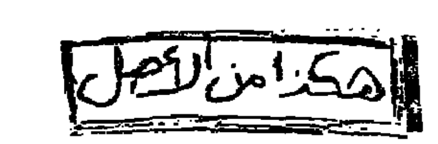
Un authentique Renoir

Mais le développement de ce seul service mettrait en péril l'équilibre financier du CMP. Car les prêts sur gage inférieurs à 2 000 francs (65 % des prêts) coûtent plus d'argent qu'ils n'en rapportent. Il s'agit donc par tradition d'une sorte de service social qu'il faut financer avec d'autres ressources. Une subvention municipale ? Il n'y faut plus compter. D'où l'idée de multiplier les prêts sur gage portant sur de grosses sommes, qui, eux, rapportent. En d'autres termes, il s'agit de prêter aux riches. Il y a quelques semaines, un monsieur qui avait besoin de liquidités pour faire une opération boursière est venu en un salon discret déposer un authentique Renoir. « Ma tante » lui a immédiatement prêté 150 000 francs à 17 %. Six mois plus tard, le quidam est revenu, fort satisfait. Il a remboursé sa dette, payé ses intérêts et remporté sa toile. « *Nous seuls sommes capables de faire fructifier ainsi les patrimoines qui, sous forme d'œuvres d'art, de lingots d'or ou de bijoux de prix, dorment dans des coffres*, dit M. Laulan. *Et, sur ces affaires, nous gagnons de l'argent.* »

Le CMP a d'autres ambitions. Il veut développer son service de prêts sur traitement réservé aux fonctionnaires de l'Ile-de-France. Plus de trente mille personnes en ont profité en 1984 pour un montant dépassant le demi-milliard de francs. C'est cette clientèle-là que le Crédit municipal veut s'attacher pour lui offrir ensuite les services d'une banque ordinaire. Depuis 1984, les crédits municipaux sont autorisés à collecter l'épargne et à consentir toutes sortes de prêts. Bref, les voilà banques de droit commun. « Ma tante » ouvre un compte à qui le désire, consent des prêts complémentaires, délivre des carnets de chèques et des cartes de crédit. Elle souhaite aussi jouer le rôle de banque municipale. Déjà, elle place les emprunts de la Ville de Paris et en soutient les cours en Bourse. Elle accorde des crédits-bails aux services municipaux pour les aider à s'équiper en informatique et prétend même recevoir les dépôts des sociétés d'économie mixte qui travaillent dans la capitale.

M. Laulan annonce que le volume des prêts aux particuliers atteindra le milliard et demi de francs en 1986 et que les dépôts dépasseront le milliard. Dans la formidable bagarre commerciale qui oppose aujourd'hui les banques, un nouveau venu encore frêle intervient. Et déjà il inquiète. Car le marché est très encombré. A se vouloir trop séduisante, « Ma tante » deviendra-t-elle une ravageuse ?

MARC AMBROISE-RENDU.



Le Monde DES LIVRES

Michel Winock et les fièvres françaises

De 1871 à 1968, le récit de nos crises politiques, de nos passions, de nos violences.

IL est bien rare qu'un historien se raconte dans ses livres ; surtout lorsqu'il n'a pas cinquante ans. La règle du jeu du métier réclame de celui qui l'exerce une distance qui confine à l'absence. La crédibilité de l'histoire comme science est à ce prix. Michel Winock l'admet lui-même : *« Le métier d'historien est incompatible avec celui de militant. »*

Pourtant, dans un livre publié en 1978 et récemment repris en « Folio-Histoire », *La République se meurt. Chronique 1956-1958*, Winock n'hésitait pas à se mettre *lui-même en scène. Il y racontait* la fin lamentable de la IVe République, depuis l'espérance suscitée par Mendès France jusqu'à l'infini découragement provoqué par le « national-molletisme » et par l'incapacité de l'ensemble du corps politique à penser l'évidence : la nécessaire décolonisation.

Mais, en même temps que cette histoire bien triste et un peu écœurante, Winock en racontait une autre, la sienne, c'est-à-dire celle d'une génération de jeunes gens qui avaient vingt ans au moment où leurs aînés ne leur proposaient comme avenir que cette déliquescence, et vingt-huit mois de crapahutage dans les Aurès. Celle d'un étudiant en histoire, issu de la petite bourgeoisie chrétienne, optant très rapidement pour les valeurs des « chrétiens de gauche » – c'était l'époque où Mauriac n'hésitait pas à inciter les catholiques à rejoindre le vieux parti radical pour y soutenir Mendès France – et se lançant, derrière les militants d'*Esprit*, les lecteurs de *France-Observateur* et les dirigeants d'une UNEF tout fraîchement ralliée au camp « progressiste », dans la construction d'une « nouvelle gauche » qui exprimait avant tout le refus de se reconnaître dans le communisme version Budapest et le socialisme version Suez.

« Rendre intelligible notre temps »

On comprend que si Michel Winock a choisi l'histoire contemporaine comme champ de ses recherches, c'est qu'il a besoin que ses objets d'études le concernent immédiatement. *« Ce qui m'intéresse, c'est de rendre intelligible notre temps. »* Ce n'est évidemment pas par hasard si, après son agrégation d'histoire en 1960, il est entré à la revue *Esprit*, carrefour où se rejoignaient la réflexion philosophique et l'engagement immédiat ; pas un hasard non plus si c'est en 1968 qu'il a été *« aspiré vers l'Université »*, et qu'il a commencé d'enseigner à Vincennes l'histoire sociale, et tout particulièrement celle du mouvement ouvrier.

C'est ce même mouvement, encore, qui l'amène en 1980 à se mettre en congé de la fonction publique pour fonder avec Michel Chodkiewicz la revue *l'Histoire*, qui se veut un pont entre les travaux les plus pointus des chercheurs et un grand public qui a le droit à autre chose qu'à la cinquantième version de la mort de Louis XVII : à l'intelligence du temps.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 15.)

★ LA FIÈVRE HEXAGONALE, de Michel Winock. Calmann-Lévy, 430 p., 160 F.


RIMELL JUNG

Michel Winock : un historien en scène.

Les mille presque riens d'Umberto Saba

Des histoires pleines de charmes et de maléfices, racontées par un des plus grands champions de la litote

LES nouvelles d'Umberto Saba sont des merveilles de sensibilité, de discernement et de délicatesse. *Mais que* ce dernier mot ne trompe pas le lecteur. Car les récits que l'on vient – si tardivement – de traduire et de publier sous le titre *Couleur du temps* sont, bien souvent, très cruels. Ils sont aussi féroces que la vie. Ni plus ni moins.

Voilà seulement quelques années que l'on se met à découvrir Saba en France. Or, cet écrivain – l'un des plus justes, des plus subtils et des plus avisés de l'Italie contemporaine – est mort le 25 août 1957. Avec lui, nous avons pris vingt ans de retard, et même davantage. Ecrivain de Trieste, comme Italo Svevo, il a été profondément façonné par les charmes et les maléfices de sa ville. On la sent derrière chaque personnage de ces nouvelles comme une ombre protectrice autant que menaçante (1).

Que raconte Saba ? Mille presque riens : les banalités, les pesanteurs et les tourments de l'existence quotidienne. Une femme, jusqu'alors amoureuse de son mari, perd toute estime et toute affection pour lui quand elle prend conscience de la véritable nature de cet homme. Jusqu'alors, elle n'avait pas ouvert les yeux sur sa pingrerie. Un autre personnage, qui ne tolère pas de vieillir, rend sa famille responsable de son déclin. Ses enfants lui apparaissent comme *« le témoignage vivant d'une soudaine tromperie »*. C'est le *« guet-apens »* familial qui a fait avorter ses rêves. Mais quels rêves ? Il ne saurait le préciser. Un peintre, abandonné par la femme qu'il aime, se désole de ne pouvoir achever le portrait de celle-ci. Une couturière travaille comme une forcenée pour payer ses leçons de chant, car elle espère devenir une diva. Et tout cela s'accomplit, nécessairement, sous l'*« œil de Dieu »* : c'est ainsi que Saba nomme – joliment – les trouées de ciel bleu entre les nuages...

Montrer le silence

Lorsqu'on termine la lecture de ces nouvelles, on se demande ce qu'a voulu enseigner leur auteur. Et puis les histoires de Saba – ces histoires qui n'ont l'air de rien – font leur chemin parmi vos pensées. Elles laissent leur empreinte dans votre esprit. Elles vous accompagnent le reste de la journée, de la semaine. Vous en parlez. Vous les racontez comme si vous les connaissiez depuis toujours.

Saba est l'un des plus grands champions de la litote. En disant à peine les choses, il réussit à dire beaucoup. Ainsi, pour faire sentir combien la vie se révèle ingrate à l'égard de Mme Rachele – une de ses héroïnes, – il parle seulement de son *« minuscule et bizarre chapeau qui apitoyait l'observateur »*.

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 14.)

★ COULEUR DU TEMPS, nouvelles d'Umberto Saba (1910-1947). Traduit de l'italien par René de Ceccatty, Ed. Rivages, 178 p., 55 F.

(1) Franck Venaille publie un livre sur *Trieste* dans la collection « Des villes », aux éditions du Champ-Vallon (102 p., 73 F). Il évoque la figure d'Umberto Saba.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Un essai de Nathalie Sarraute sur Flaubert et Valéry

Lectures à neuf

« TOUTE œuvre d'art peut être à chaque moment, et pour tout lecteur qui se place en face d'elle un événement neuf et un commencement absolu. » C'est Nathalie Sarraute qui cite ce propos de Thierry Maulnier. Elle en démontre la justesse doublement : Flaubert et Valéry, que nous croyions connaître, nous apparaissent, grâce à elle, sous un jour nouveau, et les textes qu'elle leur consacre, déjà publiés il y a quarante et vingt ans, prennent, réunis en volume, un air d'inédit ; mieux : de brûlot.

L'auteur pose en effet comme une évidence peu discutable, elle qui semble ennemie des fracas : un, que Flaubert a raté tous ses romans, hormis *Bovary* ; deux, que Valéry, ce faiseur mièvre, a usurpé sa légende de poète et de vaste esprit. Rien que ça !

L'ARTICLE sur Flaubert a paru dans *Preuves*, en 1965. Le *« nouveau roman »* tenait encore le haut du pavé. Ses détracteurs lui cherchaient querelle, et ses partisans, des devanciers. L'ermite de Croisset était le plus souvent invoqué. N'avait-il pas rêvé d'écrire un *« livre sur rien »*, *« sans attache extérieure »* ?

L'auteur de l'Ere du soupçon n'a rien contre les théories, mais elle les juge à leurs fruits. Et, quitte à scandaliser, ces résultats, elle ne les trouve pas fameux. Sur son conseil, j'ai relu des pages de *Salammbô* : elle n'a pas tort. A quoi bon évacuer la vieille psychologie, si c'est pour tomber dans le chromo permanent ! Nulle part, c'est vrai, on ne perçoit le tressaillement propre aux grandes proses ; le *« heurt*, comme dit joliment Nathalie Sarraute, *contre quelque chose d'inconnu qui résiste »*, comme chez Proust ou Saint-Simon ; pas trace de désordre, de désinvolture, de danger. Rien que des cartes postales enchâssées dans une durée morte, à coups de « et », de « alors » !

« QUOI qu'on veuille, fait semblant de regretter Sarraute, *les mots signifient. »* Pour leur malheur, ou leur bonheur, ils ramènent à un sens. Nous ne cessons de les remplir avec nos réminiscences et nos élans. Or les descriptions bien cadencées de Carthage lèvent en nous moins de visions nouvelles qu'une phrase de Rimbaud ou de Joyce.

Va pour ce « péplum » de *Salammbô !* On suit moins volontiers l'auteur quand elle englobe dans sa sévérité *l'Education sentimentale*, réduite à un tableau de mœurs convenu. Comment ne pas partager, en revanche, sa passion pour *Bovary !*

Les raisons qu'elle donne à cette passion reprennent, en les affinant, celles de Sartre, et enrichissent notre plaisir. Romancière du psychologique insoupçonnable, Nathalie Sarraute est mieux placée que personne pour percevoir et faire sentir la substance romanesque inédite de *Bovary* : ce monde inauthentique qu'Emma superpose à la réalité, gavée qu'elle est de préjugés sur la vie des nobles et des artistes.

Comment prétendre que le roman d'aujourd'hui n'a plus rien à dire ? Il lui reste, par exemple, à donner au conditionnement de la publicité, de la consommation et de la parlote quotidienne l'exacte place des clichés romantiques dans *Bovary*, de façon que l'analyse psychologique prenne, comme chez Flaubert, la netteté, l'emportement, d'une narration dramatique. Sarraute a œuvré dans cette voie, avec *les Fruits d'or, Vous les entendez ?, Disent les imbéciles*. Perec aussi ; Pérec surtout.

(Lire la suite page 15.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ÉCRITS INTIMES

Deux femmes et leur exil

Que voici un beau livre ! Avec la magie des mots qui disent l'essentiel et le quotidien, Nancy Huston et Leïla Sebbar content et se racontent l'expérience de l'exil à Paris.

L'une vient d'outre-mer, d'Alger, et aime écrire dans les cafés, les brasseries, ces lieux anonymes où elle peut se croire à la lisière, *« passagère »*, et où les codes en vigueur dans la société lui paraissent moins contraignants que dans les salons.

L'autre, l'Anglo-Saxonne aux yeux clairs, craint au contraire ces locaux où elle risquerait d'être confondue avec une *« Américaine à Paris »*, elle qui se sent vivre entre guillemets, entre-deux, nullement bilingue mais *« doublement milingue »* et qui, outre-Atlantique, se voit rentrer chez soi en touriste.

Leïla et Nancy se sont rencontrées au temps de l'effervescence du militantisme féministe : les revues *Histoires d'elles* et *Sorcières*, les *« manifs rocambolesques, désordonnées, bariolées, avec des banderoles de patchwork, des paillettes, des pieds de nez »*. Ce qui les unit à présent, c'est une même interrogation sur l'exil et l'enfance, la langue maternelle et l'écriture, la solitude et les vies de femmes.

Mais ce n'est pas sans risque qu'elles traquent l'exil, ses signes et ses effets. Leïla Sebbar découvre qu'elle s'est ainsi exposée à une perte, au deuil du pays natal, *« une terre évidente et simple dont j'aurais juste à transmettre... »* Et Nancy Huston comprend que l'exil n'est que le fantasme qui lui *« permet de fonctionner, et notamment d'écrire »*. Le vieux sentiment d'être toujours à la fois dedans et dehors a enfin trouvé un nom. – L. F.

★ LETTRES PARISIENNES. AUTOPSIE DE L'EXIL de Leïla Sebbar et Nancy Huston, Bernard Barrault, 209 p., 98 F.

SOCIOLOGIE

Joggers rockers et compagnie

Le grand mérite du livre que Paul Yonnet vient de consacrer (en réunissant ses articles publiés dans *le Débat* de 1980 à 1985) à plusieurs *« pratiques de masse »* comme le tiercé, le jogging, le rock, l'automobile ou la mode vestimentaire est d'apporter sur ces différents domaines encore relativement peu explorés une somme d'informations qui n'avaient sans doute jamais été rassemblées auparavant avec une telle abondance ni une telle clarté d'exposition.

De ce point de vue, son travail n'appelle donc que des éloges : manifestant un remarquable esprit de synthèse et un bon sens de l'observation, l'auteur montre, d'une façon plutôt convaincante, comment, par exemple, le rock a coïncidé dans les années 50 avec les premiers efforts d'intégration raciale avant de donner naissance au *« continent social »* de l'adolescence, comment le tiercé aussi bien que le jogging s'opposent aux formes traditionnelles de la compétition sportive et comment le développement de ces nouvelles activités, contrairement à certaines idées reçues, traduit les progrès constants de l'individualisme démocratique dans la société française.

Ces démonstrations ne manquent pas de pertinence. Elles sont malheureusement entachées d'un étrange parti pris qui conduit Paul Yonnet à pourfendre, avec une assurance péremptoire, la sociologie contemporaine, et tout particulièrement celle de Pierre Bourdieu, accusé sans beaucoup de preuves de négliger le rôle des acteurs sociaux et de ne raisonner qu'en termes de manipulation des masses. Parti pris qui s'exprime aussi dans l'absence quasi totale de considérations sur les classes sociales. Sans faire de cette notion l'*alpha* et l'*omega* de la théorie sociologique, on peut estimer que son rejet délibéré (1) et non motivé affaiblit un peu l'analyse. – Th. F.

★ JEUX, MODES ET MASSES, la société française et le moderne, 1945-1985, de Paul Yonnet, Gallimard, 379 p., 150 F.

(1) L'auteur va jusqu'à décréter par avance, à propos du jogging, que la connaissance de son *« ancrage socioprofessionnel »* ne sera *« nullement nécessaire »* à l'interprétation du phénomène !

HISTOIRE

Le culte des saints a permis la victoire du christianisme

Non, le succès du christianisme dans l'Antiquité tardive n'est pas le résultat de son adoption comme religion officielle par les empereurs Constantin et Théodose !

Non, les saints du christianisme ne sont pas les successeurs des dieux et des héros du paganisme !

Non, le culte des saints n'est pas un sous-produit d'une foi abâtardie par une supposée religion populaire !

L'œuvre de Peter Brown, peu à peu traduite en français, réagit vigoureusement contre une série d'hypothèses anciennes ou récentes qui marquent trop les études sur la diffusion du christianisme. Le professeur de Berkeley entend reprendre conjointement l'histoire sociale des six premiers siècles de notre ère, qui s'organise autour d'un personnage et d'une notion clés : le saint homme *(holy man)* et son pouvoir.

La vénération du saint homme n'est pas une concession de la religion savante aux pratiques populaires. Elle est une manifestation essentielle de la croyance juive et chrétienne en la résurrection des corps et du refus de la rupture entre ce monde et l'autre. Le saint, qui a été un homme et dont on peut toucher les restes, est *« l'ami invisible »*, le « patron », celui dont on recherche la protection en cette vie et au-delà de la tombe.

Les évêques développent ce type de culte, créent des fêtes et des sanctuaires magnifiques où se retrouvent tous les fidèles. Des liens subtils s'établissent entre le patronage palpable de l'évêque et le patronage invisible du saint. Ce sont ces liens qui expliqueraient finalement le triomphe du christianisme comme doctrine et de l'Eglise comme institution.

On ne peut qu'être séduit par la vigueur du propos, les suggestions lumineuses et l'humour de l'historien. Pourtant, parmi bien des questions soulevées par ces travaux, on aimerait en retenir deux. Pourquoi, dans l'analyse d'un phénomène aussi important que le culte des saints, ne jamais faire référence à la doctrine de l'incarnation, centrale dans le christianisme ?

Seconde question : Peter Brown rejette toute idée de religion *« à deux niveaux »*. On a tout de même envie de lui dire que cette bonne vieille religion populaire a rendu bien des services aux sociologues et aux historiens (et aux pasteurs). Ne peut-elle pas continuer d'en rendre ? Mais à condition que l'on sache bien qu'il s'agit d'une catégorie heuristique et non d'une moitié du vécu religieux qui viendrait d'en bas pour corrompre la vraie religion venue d'en haut.

Reste que les livres de Peter Brown ne peuvent que susciter la jubilation intellectuelle, et l'enthousiasme pour cette période de création de l'Antiquité tardive, dans laquelle certains chez nous, malgré l'œuvre pionnière d'Henri-Irénée Marrou, s'acharnent encore à voir une ère de décadence. – M. S.

★ LA SOCIÉTÉ ET LE SACRÉ DANS L'ANTIQUITÉ TARDIVE, de Peter Brown, traduction d'Aline Rousselle, Seuil, 290 p., 99 F.

★ LE CULTE DES SAINTS, trad. Aline Rousselle, Cerf 1984, 166 p., 118 F.

PEINTURE-FICTION

Félicien Marceau rêve sur le Douanier Rousseau

Les peintres illustrant des romans, c'est monnaie courante. L'inverse est plus rare. C'est ce que propose, aux éditions de La Différence, la collection « Tableaux vivants ». Déjà, Françoise Sagan a rêvé autour de *la Maison Raquel Vega*, et Pierre Ajame sur *la Laitière de Bordeaux*. On annonce un *Haarlem... noir*, de Maurice Rheims.

Voici le tour de Félicien Marceau. L'auteur des *Elans du cœur* et de *Creezy* a choisi la célèbre toile du Douanier Rousseau *la Carriole du père Juniet*. Il prête aux occupants de la charrette une généalogie foisonnante, le lot de gaietés, de chagrins et de lubies secrètes dont est tissée toute chronique familiale.

Des guerres de l'Empire à l'Abyssinie de Rimbaud, le conteur et l'auteur de théâtre s'en donnent à cœur joie. Ils rivalisent de (fausse) naïveté avec le peintre, sans oublier d'offrir passés et caractères au cheval Pompon, aux chiens ahuris.

L'imagination du romancier démarre à la première caresse des rênes. Et fouette cocher !

★ LA CARRIOLE DU PÈRE JUNIET, de Félicien Marceau, La Différence, 89 p., 49 F.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ESSAIS

● Jean-Pierre Morel : *le Roman insupportable.* De 1920 à 1935, une Internationale des écrivains révolutionnaires a voulu promouvoir *« les poètes, écrivains et dramaturges qui se sont activement placés sous la bannière de la révolution prolétarienne »*. J.P. Morel, professeur à l'université de Nantes, reconstruit cet épisode politico-littéraire, en centrant son étude sur la France. (Ed. Gallimard, 488 p., 180 F.)

● Béatrice Didier : *Senancour romancier.* Auteur d'une œuvre abondante qui reste encore à découvrir, Senancour (1770-1846) n'écrivit que trois romans : *Oberman*, *Aldomen* et *Isabelle*. B. Didier s'attache à l'étude de l'esthétique romanesque de Senancour, replacée dans l'histoire littéraire du romantisme naissant. (Ed. Sedes-Paris, 351 p., 100 F.)

● Claude Tannery : *Malraux. l'agnostique absolu ou la Métamorphose comme loi du monde.* L'itinéraire spirituel de Malraux de *Lunes en papier* (1921), son premier livre, au dernier, *l'Homme précaire* paru en 1977, après sa mort, est semé d'interrogations, de crises. C. Tannery analyse l'œuvre de celui qui voulut élever l'agnosticisme au rang de foi. (Ed. Gallimard, 414 p., 135 F.)

ÉCONOMIE

● John K. Galbraith : *l'Ere de l'opulence.* Publié pour la première fois en France en 1961, le livre du *« libéral impénitent »* J. K. Galbraith dénonçait les excès de la civilisation de l'abondance, facteurs de déséquilibre social. Cette nouvelle édition est augmentée d'une « relecture » du livre par son auteur. (Ed. Calmann-Lévy, traduit de l'américain par Andrée R. Picard, 333 p., 130 F.)

ROMAN

● Suzanne Prou : *le Dit de Marguerite.* Romancière, membre du jury du Femina, Suzanne Prou fait parler Marguerite, sa mère. Née en 1895 dans un village provençal, celle-ci raconte son enfance et sa jeunesse, une existence rurale, soudain bouleversée par la première guerre mondiale. (Ed. Calmann-Lévy, 177 p., 72 F.)

HISTOIRE

● Pierre Darmon : *la Longue Traque de la variole.* P. Darmon, spécialiste de l'histoire de la médecine au dix-huitième et au dix-neuvième siècle, a fait dans ce livre le récit de la lutte contre la variole, fléau meurtrier jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, de la découverte de la vaccine à la complète, et récente, éradication de la maladie. (Librairie académique Perrin, 503 p., 150 F.)

POÉSIE

● Claire Gebeyli : *Dialogue avec le feu.* Préfacés par Andrée Chédid, des poèmes surgis du *« centre brûlant du monde »* mais où le reflet d'un quotidien pathétique s'allie à une sobriété sans faille. (Edité par Le Pavé, 16, place Champlain, 14000 Caen, pour la revue *la Corde raide*, 68 p., 50 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Junichiro Tanizaki : *Svastika.* Le svastika est une croix qui tourne, comme le pouvoir sentimental entre les quatre protagonistes qui, l'un après l'autre, font régner la tyrannie sur leur quatuor. Ce livre a paru pour la première fois en 1928 au Japon. Traduit du japonais par René de Ceccaty et Ryoji Nakamura. (Gallimard, 208 p., 85 F.)

Du même auteur : *le Goût des orties.* (Gallimard, « l'Imaginaire », 280 p., 36 F.) Réédition.

● Hermann Hesse : *Fiançailles.* Onze nouvelles sur le thème de l'amour, écrites entre 1902 et 1912, par le prix Nobel de littérature 1946. Traduit de l'allemand par Edmond Beaujon. (Calmann-Lévy, 270 p., 89 F.)

● Schalom Asch : *Petersbourg.* Le passage de la Russie tsariste à l'Etat des soviets vu, de l'extérieur, par le grand écrivain juif Schalom Asch (1880-1956). Ce livre – paru chez Grasset en 1933 – est le premier d'une « trilogie russe » inédite en français : *Petersbourg, Varsovie, Moscou.* Traduit de l'allemand par Alexandre Vialatte. Préface de Stefan Zweig. (Belfond, 354 p., 98 F.)

● Jens Peter Jacobsen : *Marie Grubbe.* Le portrait de la fille d'un hobereau du Jutland qui épouse le demi-frère du roi, s'enfuira avec le mari de sa sœur puis s'éprendra d'un valet de ferme. Une femme réfractaire et exaltée dans le Danemark du dix-huitième siècle. Traduit du danois par T. Hammar. (Ed. Ombres, 50, rue Gambetta, Toulouse, 230 p., 96 F.)

● EN POCHE

● *« La colère des imbéciles remplit le monde »*, écrit Bernanos au début des *Grands Cimetières sous la lune*, avant de dénoncer avec des accents prophétiques la violence franquiste contre l'Espagne républicaine. Publié en 1937, ce livre n'a rien perdu de sa force (coll. « Points » au Seuil, nº R 220). De Bernanos également, Presses Pocket réédite l'admirable *Nouvelle Histoire de Mouchette* (nº 2500).

● Publié par Knut Hamsun en 1927, *Vagabonds* est le premier volet d'une trilogie. Les thèmes chers à l'écrivain norvégien – l'attachement à la terre, l'errance et la liberté – se retrouvent dans ce récit traduit par J. Petithuguenin. (Grasset, « Les cahiers rouges. »)

● Après *la Prisonnière*, la collection « GF-Flammarion » réédite *la Fugitive (Albertine disparue)*, d'après la nouvelle lecture des manuscrits de Proust effectuée par Jean Milly (nº 446).

● Dans la même collection, François Rigolot présente les *Œuvres complètes* de Louise Labé. Cette édition permettra à un large public d'aborder la poésie de « la Belle Cordelière », négligée au profit d'une séduisante légende (nº 413).

● Dédié *« aux antifascistes d'Allemagne, morts et vivants »*, le roman du grand écrivain est-allemand Anna Seghers, *la Septième Croix*, est le récit de l'évasion d'un camp de la région rhénane de sept personnes hostiles au régime hitlérien. (Traduit de l'allemand par F. Delmas, « Folio », nº 1695.)

● La « Bibliothèque cosmopolite » (Stock) publie *le Cœur hypothéqué*, nouvelles de jeunesse et poèmes de Carson McCullers, rassemblés après la mort de l'écrivain. Ce volume contient plusieurs inédits.

● Chez le même éditeur paraît un bref récit de Marie Noël, *le Chemin d'Anna Bargeton*, histoire d'un amour donné sans mesure, mais non payé de retour.

● Réalisé sous la direction de Gérard Genette et Tzvetan Todorov, la *Théorie des genres* (coll. « Points » au Seuil, nº 181), rassemble six études d'auteurs français ou étrangers qui analysent les différents aspects d'une question importante pour la compréhension de l'œuvre littéraire.

● Publié en 1979, l'essai de Pierre Darmon *le Tribunal de l'impuissance* s'inscrit dans la continuité des travaux de Michel Foucault sur la sexualité et s'attache à l'étude du mariage et de ses avatars dans l'ancienne France. (« Points Histoire », nº H84.)

● A partir des données de la biologie cérébrale, Henri Laborit propose dans *la Nouvelle Grille*, publiée pour la première fois en 1974, sa propre approche de l'organisation des sociétés humaines et des mécanismes de domination. (« Folio-Essais », nº 27.)

LA VIE LITTÉRAIRE

Garnier : 150 ans et une peau neuve

Lorsque, en juin 1983, les éditions Garnier ont annoncé qu'elles jetaient l'éponge, des milliers d'anciens étudiants se sont payé un coup de nostalgie. Avec Garnier, pensait-on, disparaissait la fameuse collection des classiques jaunes, si pratiques, si agréables à manier, si riches de notes et de pistes critiques nouvelles que la lecture des œuvres les plus usées y retrouvait de la verdeur.

Fort heureusement, Garnier n'est pas mort. La vieille maison en ruine a finalement trouvé un repreneur assez solide pour la rendre de nouveau habitable. Les Presses de la Cité – en l'occurrence, Presses-Pocket, le secteur « poche » du groupe – ont décidé de racheter l'ensemble de la production éditoriale de Garnier et de poursuivre la plupart de ses activités.

Depuis le début des années 80, Presses-Pocket avait diversifié sa production vers des ouvrages de langues et des livres parascolaires. *« Cette situation*, explique M. Goust, le nouveau responsable de Garnier, *nous a permis de reprendre et de réanimer l'ensemble du catalogue, qu'il s'agisse des classiques jaunes, du secteur des dictionnaires de langue, de « Garnier entreprise » ou d'ouvrages de référence comme le* Traité de plomberie, *qui demeure depuis des décennies la bible du métier et dont deux cent mille exemplaires ont été vendus. »*

Pour ses cent cinquante ans, Garnier fait donc peau neuve. Mais on a évité de peu la catastrophe. *« Il n'y avait plus que soixante-dix titres exploités sur les quatre cents qu'avait comptés le catalogue. Et les prix avaient considérablement augmenté au fur et à mesure que les difficultés s'accumulaient et que les ventes s'effondraient. »* On a donc commencé par baisser les prix de 30 % à 50 %, puis entrepris les travaux de réfection. Reprises et mises à jour d'éditions anciennes, sorties de quelques nouveautés – notamment un album d'images autour de *l'Education sentimentale* et la grande édition de Mallarmé – et signature d'une vingtaine de contrats pour l'édition critique de grands textes fondamentaux qui paraîtront en 1987-1988 et qui donneront une large place dans la notation aux travaux critiques les plus récents.

M. Goust annonce également la création d'une collection de textes médiévaux, une édition complète des œuvres d'Alain-Fournier – pour le centenaire, – l'édition de quelques grands auteurs contemporains et de quelques textes étrangers – notamment l'ensemble des nouvelles de D.-H. Lawrence. Ces ouvrages seront tirés en moyenne à six mille exemplaires et devraient trouver leurs acheteurs moitié chez les universitaires, moitié dans le grand public. *« Nous avons comblé les plus grosses lacunes. D'après les statistiques que nous avons tirées d'une enquête auprès de quarante-cinq UER de lettres, avec cent cinquante titres, nous couvrons 90 % des programmes d'examen ; autour de deux cents nous couvrons tout. »* Mais il n'est pas nécessaire de préparer l'agrégation pour se laisser séduire par les classiques jaunes : l'album de *l'Education sentimentale* s'est vendu à trente mille exemplaires. – P. L.

Ont collaboré à cette page : Thomas Ferenczi, Lydia Flem, Patrick Kéchichian, Pierre Lepape et Michel Sot.

Nouvelles en revue

La nouvelle n'aurait pas bonne presse. A ce genre littéraire on dénierait presque le droit à l'existence. Pour ce faire, un obscur complot s'ourdirait, associant les trois pointes du triangle traditionnel : le lecteur dédaigneux, l'auteur prenant acte avec précipitation de ce dédain, l'éditeur enfin qui tient frileusement les cordons de la bourse, ne les dénouant qu'avec une très commerciale parcimonie... Bernard Frank analysait (*le Monde* du 11 décembre 1985) le *« paradoxe de la nouvelle »*, qui, malgré sa brièveté, demande *« trop d'attentions pour un lecteur pressé »*.

Dans ce contexte défavorable, il faut saluer la naissance d'une revue, *Nouvelles nouvelles*, qui, selon sa rédactrice en chef Claude Pujade-Renaud, veut *« faire jouer les facettes multiples et les possibles à venir »* de ce genre littéraire et participer à son *« renouveau »*.

Editée par la Fondation Kupfermann, cette revue publie dans sa première livraison treize nouvelles d'auteurs, la plupart déjà connus, et des chroniques littéraires. Citons trois noms, subjectivement choisis et préférés dans ce premier sommaire : G.-O. Chateaureynaud, Alain Nadaud et J.-P. Domecq. – P. Ke.

★ NOUVELLES NOUVELLES, 3, rue de l'Harmonie, 75015 Paris, 55 F le numéro.

PRÉCISION. – Après l'article de Claire Paulhan sur le roman d'Anne Pons, *la Villa irlandaise* (« le Monde des livres » du 3 janvier), un lecteur relève que, parmi les protestants qui se sont illustrés dans la défense de la cause irlandaise, on ne peut guère citer Daniel O'Connell, qui était catholique, mais plutôt Charles Stewart Parnell (1846-1891) : descendant d'une famille de grands propriétaires protestants d'origine anglaise. Parnell n'en devint pas moins le chef du Parti autonomiste irlandais (Home Rule Party) et joua un rôle prédominant, aux côtés des paysans, lors de la grande crise agraire de 1878.

● RÉCITS

Marie ou les infortunes de la vertu

Un témoignage sur deux années dans un monastère de clarisses : le noviciat malheureux de Marie Rousseau.

ELLE a pris le nom de Marie Rousseau pour raconter ses deux années chez les clarisses, cette jeune femme qui n'ose pas *vraiment parler* d'elle-même, de sa foi, de Dieu, des raisons de sa décision de vivre cloîtrée. Elle décrit sa vie au monastère avec précision et froideur, comme pour tenir à distance les blessures qu'elle en a gardées.

Marie dit simplement qu'elle souhaitait suivre la règle de sainte Claire, publiée à la fin de son livre, en appendice à son témoignage. C'est ainsi qu'un 17 juillet, il y a quelques années, elle arrive au monastère de A., qui n'a pas *accueilli* de novices depuis dix-huit ans. L'abbesse, Mère Monique, a soixante-dix neuf ans, et la maîtresse des novices, Mère Anne, quatre-vingts ans. « *Je songeais que la maîtresse des novices était déjà une vieille femme et que nous aurions peut-être l'une comme l'autre des efforts à faire pour vivre ensemble et nous comprendre*, écrit Marie Rousseau. *Mais je savais qu'elle m'aimait, et moi aussi je l'aimais.* »

Aimée, Marie n'est pas pour autant comprise. Et elle-même n'accepte pas ce qu'elle découvre de cette communauté, de cette existence « *à l'ombre de Claire* ». Après une année de postulat, un 12 août, elle revêt pourtant l'habit et le voile blanc des novices. Mais au cours de sa seconde année, elle renonce et quitte le couvent.

La pauvreté voulue par saint François ?

Elle était entrée pour approfondir sa foi, étudier la théologie, réfléchir au sens de sa vie au service de Dieu, et elle a buté sur un quotidien fait de brimades qui lui semblaient inutiles, de stérilité intellectuelle, de désolation. On lui expliquait qu'il fallait oublier son corps, et elle le voyait devenir de plus en plus encombrant, dégradé par le froid, la faim, les mauvais traitements.

Au monastère de A., les sœurs, les jeunes comme les plus âgées, sont sans cesse malades. Marie elle-même se sent devenir faible ; elle maigrit. « *Pourquoi ne pas consommer immédiatement les produits (...) apportés par les différents commerçants de la ville ?* s'interroge-t-elle. *Très souvent ces produits sont à la limite de la période de consommation (...). Pourquoi les laisser se dégrader et les proposer aux sœurs quinze jours ou plus après leur arrivée, dans l'état que l'on devine. Et, lorsqu'il y avait abondance de dons, pourquoi jetions-nous à la fosse à fumier les œufs ou les fruits reçus en excédent, plutôt que d'en faire bénéficier les nécessiteux ? Etait-ce cela, la pauvreté voulue par saint François et par sainte Claire ?* »

Marie, pourtant, tente de se persuader qu'elle a tort, qu'elle doit apprendre à vivre au rythme de ces femmes, dont elle donne, avec une certaine tendresse, de courts portraits : de Sœur Marie, trente-neuf ans, son amie, sa préférée, qui « *aime la vie qu'elle a choisie, et cela se voit* », à Dominique, trente-neuf ans aussi, qui déteste Marie Rousseau, qui « oublie » de la servir à table lorsqu'elle est « réfectoriaire », mais qui, contrairement à la plupart, « *se douche régulièrement* ». D'ailleurs « *sa propreté paraît suspecte aux autres sœurs. Elle change souvent de sous-vêtements et n'accepte pas de porter n'importe quoi* ».

Chez les clarisses de A., on est en plein dix-neuvième siècle. Marie, elle, est une jeune femme du vingtième siècle, une chrétienne du concile Vatican II. Elle voit dans l'excès de mortifications – notamment la flagellation pendant la semaine sainte – l'expression d'une jouissance malsaine. Et elle le dit. Elle demande des cours de théologie. On lui conseille de lire d'insipides « vies de saints » et de s'en tenir là, puisqu'elle a choisi « *l'ordre des clarisses, dans lequel l'étude est inutile* ».

Un ultime mensonge

Au milieu de femmes qui, sous couvert de leur vœu de pauvreté, manifestent le désir de rester « mineures », incultes, végétatives, que peut faire une jeune femme qui a vécu dans l'atmosphère des luttes féministes des années 60 et 70 ? Marie Rousseau n'a pas trouvé la réponse. Elle a dû se résoudre à revenir dans « le monde » après avoir entendu un ultime mensonge : « *L'abbesse avait expliqué aux religieuses que je devais partir momentanément afin de me soigner ; mais je reviendrais dès que je serais guérie.* »

Malheureusement, Marie Rousseau s'arrête là. Elle ne veut sans doute pas juger les religieuses avec lesquelles elle a passé deux années. Elle ne voudrait pas qu'on imagine qu'elle cherche à se justifier. A-t-elle raconté le couvent pour en guérir ? Elle ne le dit pas. Son départ ne lui laisse peut-être pas de regret. Mais il demeure un échec et surtout un malheur qu'elle sait faire partager, avec sobriété, avec l'humilité dont elle avait fait vœu.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ A L'OMBRE DE CLAIRE, de Marie Rousseau, Grasset, 222 p., 69 F.

Un fou de langage

Jacques Crickillon, « l'Indien de la gare du Nord ».

VOICI, peut-être, le livre le plus insolite de ces derniers temps. Dans *l'Indien de la gare du Nord*, Jacques Crickillon fait, en quelque sorte, l'éloge de la terreur de vivre et d'écrire. On peut y voir une suite de fragments romanesques sans intrigue véritable. On est aussi en présence de poèmes comminatoires. On y discerne enfin le journal intime d'un homme poursuivant une vaine révolte, sans autre victime que le révolté.

Descendant de Lautréamont et de Rimbaud, Jacques Crickillon a encore, parmi ses ancêtres spirituels, Samuel Beckett. S'il fallait trouver à ce livre un antécédent, on songerait à *Comment c'est*, récit mené contre toute tentative de récit. Mais Beckett ressasse le passé, tandis que Jacques Crickillon cherche son salut dans le baroque et la liberté de projeter l'un contre l'autre les mille vocables de l'aliénation.

En porte à faux

La gare du Nord peut symboliser une possibilité de départ, mais vers où ? *L'Indien n'est pas* plus explicite ; il est en porte à faux, métèque, accusé et accusateur. En dehors de soi, tout est artificiel, et en soi rien ne peut devenir juste, sauf peut-être l'usage de la parole. Les personnages apparaissent et disparaissent : inutile de les rendre identifiables. Comme dit Jacques Crickillon : tous courent à leurs trous.

Ils sont « *en retard. En cause. En faute. A côté. A la limite. En dehors. En tort. Et toujours. Et quoique.* » L'écriture, à ce compte-là, est sans issue : une thérapeutique contre un mal qu'on ne saurait circonscrire : « *Notre Père qui êtes au vide, donnez-moi le silence.* » Ce vœu-là est inutile : l'écriture se poursuit, à la fois funeste et inéluctable. A peine tracée cette phrase : « *Il n'y a rien à faire, je suis un vrai paillasson* », on se saole déjà d'autres sentences. Et faute d'accepter une valeur ou sa négation, on en renverse les termes.

Du *moi* atrophié au *moi* explosé, ce récit parcourt, haletant, toutes les étapes. Une grande passion s'accomplit, qui mêle le discours et le châtiment du discours.

ALAIN BOSQUET.

★ L'INDIEN DE LA GARE DU NORD, de Jacques Crickillon, Pierre Belfond, 188 p., 89 F.

● BANDES DESSINÉES

Mickey à Angoulême

MALÉFIQUE chiffre 13 ! Le treizième Salon de la bande dessinée d'Angoulême, qui *ouvrait ses portes, ce jeudi 23 janvier*, sous la présidence de Tardi, a du vague à l'âme. Bien entendu, le public va continuer à se bousculer, mais en coulisse les professionnels ne se font plus d'illusions. C'est l'heure de vérité.

∴

Plus question par exemple de rêver trop fort à une industrie charentaise du dessin animé. La société Images par ordinateur a déposé son bilan. L'idée était bonne pourtant. Jean-Michel Boucheron, député et maire d'Angoulême (PS) et président du Salon, voulait donner un prolongement *industriel à cette manifestation sympathique, mais* trop brève.

Un tour de table auprès d'organismes financiers et de plusieurs éditeurs avait bien permis de rassembler un capital d'un peu plus de 4 millions de *francs, mais il en aurait fallu 15 pour doter la société d'un* véritable ordinateur de production, et cet investissement n'a jamais été réalisé. Exit, donc, le projet d'une grande industrie culturelle à Angoulême. Ce qui ne condamne pas, bien au contraire, les projets plus modestes, comme ceux d'une société à capitaux franco-arabes (Aleph Contacts) qui fait réaliser en Charente un Coran en bande dessinée.

Pour en terminer avec le chapitre des déconvenues locales, le projet de Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI), confié à l'architecte Roland Castro, se heurte au manque *d'empressement du département et de la région* à prendre les engagements financiers qu'on leur demande.

∴

La BD sort, en outre, d'une année médiocre. Les grandes maisons d'édition, Casterman, Dargaud et Dupuis, roulent sur leur capital : Tintin, Lucky Luke, Astérix, Gaston. *Sur ces valeurs de père de famille*, les éditeurs ont bâti des politiques commerciales très différentes. Casterman publie peu mais sélectionne ses auteurs : vingt-cinq albums seulement en 1985, alors que ses principaux concurrents éditent allègrement le double ou le triple.

Or ce tir en rafales coûte cher. Un album vendu à moins de six mille-sept mille exemplaires est déficitaire. Il ne rapporte guère avant douze mille. Et l'on publie en France près d'un millier de titres par an, dont beaucoup n'atteignent pas ce seuil de rentabilité. Il y aura donc des révisions déchirantes. Déjà le rachat par le groupe Bruxelles-Lambert de Dupuis et des *Humanoïdes associés par Hachette*, c'est-à-dire de deux éditeurs spécialisés, l'un dans le jeune public, l'autre dans celui des « branchés », laisse prévoir des restructurations.



L'autocritique a commencé. *Les professionnels* mettent le doigt sur les deux faiblesses actuelles *de la bande dessinée : elle n'a* pas assez de scénaristes et elle a oublié son vrai public qui est celui des enfants. Depuis quelques années, on a vu apparaître une *nouvelle génération* de dessinateurs remplis de talent, et qui illustrent superbement des récits indigents. Mme Goscinny, la veuve de l'irremplaçable René, et quelques amis fidèles comme Uderzo ou Pierre Tchernia vont donc décerner pour *la première fois un Prix du scénariste destiné à faire* naître – ou reconnaître – de nouveaux talents. Et pour la première fois aussi, le *Journal de Mickey* participe au Salon. *Cette réconciliation des frères* séparés de la BD, la chapelle franco-belge et l'église californienne, constitue d'abord un aveu : la BD a trop longtemps méprisé son meilleur public, celui des enfants. Il existe, naturellement, des bédéphiles adultes, mais cette clientèle d'amateurs éclairés constitue un marché trop étroit.

JEAN-PIERRE DUFRENNE.

● Le jury du Salon a retenu onze titres parmi lesquels sera désigné le « meilleur album de l'année 85 » : *le Chant du flamboyant*, d'Auclair et Migeat (Casterman), *les Deux du balcon*, de Francis Masse (Casterman), *le Rire*, de Loisel et Le Tendre (Casterman), *Léa*, de Rossi et Le Tendre (Albin-Michel), *le Gourbi*, de Farid Boudjellal (Futuropolis), *la Femme du magicien*, de Boucq et Chargon (Casterman), *le Prince de la BD*, de Pétillon (Dargaud), *Claudius Vigne touche le fond*, de Rochette (Casterman), *la Danse devant le buffet*, de Franck et Baudoin (Futuropolis), *l'Œil de Khéops*, de Juillard et Martin (Glénat), *Laisse autant le vent emporter tout*, de Goossens (Humanoïdes).

● Pour le Grand Prix de la Ville-d'Angoulême qui récompense l'ensemble d'une œuvre et son apport à la bande dessinée, on citait les noms de Christin, Herman, Pétillon, Lob, Bilal, Druillet et F'Murr. Mais le jury se réserve la possibilité d'élargir cette liste.

● La chronique de Bruno Frappat dans *le Monde Aujourd'hui* daté 26-27 janvier sera consacrée au Festival d'Angoulême.

• LETTRES ÉTRANGÈRES

Dante vivant !

Les commères de Florence, croisant le poète, disaient : « Voici l'homme qui est allé en enfer ! ». La fascination pour Dante et son œuvre demeure la même aujourd'hui. Pourquoi ? Jacqueline Risset, dans sa traduction et sa présentation de « l'Enfer », apporte une réponse.

D'OU viennent ces cris ? Pourquoi ces larmes ? Quel sens exact donner à ces appels profonds ? Qui sont vraiment ces « *chiennes noires et faméliques* » ? Oui, pourquoi cette tourmente inlassable, cette angoisse, ces pleurs, cette rage, ce deuil, cette « *pluie éternelle, maudite, froide et lourde* » ?

Qui saura répondre à ces questionnements venus du fond des âges ? Un homme ! Un dieu ! Peut-être tout simplement un livre ! Un assemblage de mots qui décrit, juge, interroge. Un chant qui s'élève, mêle hardiment la beauté à l'horreur puis, nous montrant ces « *troupeaux d'âmes nues* », nous enseigne à sa manière la vérité sur la mort, la tourmente, le chaos.

Oui, quel est donc cet homme qui a vu et décrit le feu éternel ? Quel est ce livre qui rend si bien compte de cette errance, de cette plongée volontaire dans les limbes et l'abîme ? Un contemporain ? Peut-être ! Un esprit situé hors du temps et de ses contraintes ? Certainement ! L'un de ces personnages devenus mythiques et dont on se demande parfois s'il eut même une existence charnelle véritable ? Sans doute !

Eloigné dans le temps, entré vivant dans la légende littéraire, ce qui est trop souvent une raison bien commode pour être peu lu, image d'une culture qui, pour la plupart d'entre nous, est devenue totalement étrangère, voire incompréhensible, Dante, pourtant, est cet homme, cet auteur, ce voyageur, ce poète qui, dans l'ombre protectrice de Virgile, accomplit cette descente dans l'horreur.

Avec beaucoup de talent, de courage, d'obstination, sans doute Jacqueline Risset nous aide à redécouvrir l'auteur et l'œuvre, dont elle donne une lecture nouvelle. D'emblée, elle situe Dante dans nos préoccupations les plus quotidiennes, faisant de lui quelqu'un qui pourrait être l'un de nos contemporains les plus visionnaires. Dès lors la fange et les soupirs, la douleur et la rage, la fosse et le tourment, l'incendie, le massacre et le feu éternel redeviennent ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être : des éléments combien perceptibles de notre condition quasi journalière !

D'où viennent ces cris ? Des « *coléreux, des damnés, des vaillants et des sages* » ? Peut-être ! Mais pourquoi pas également de ces charniers, de ces camps de la mort, de chacune de ces bouches hoquetantes et mutilées, de tous ces êtres faméliques accrochés à des barbelés et qui, inlassablement, hurlent d'un point à l'autre de notre planète en guerre !

Pourquoi ces larmes ? S'agit-il de celles versées par Virgile ou bien des nôtres, lorsque nous apprenons, abasourdis, les tortures, les sévices, les humiliations subies sur tous les continents par tant de nos contemporains !

Quel sens donner à ces appels profonds ? Expriment-ils uniquement le trouble poétique de Dante, ou témoignent-ils également de notre incapacité à comprendre, à analyser et surtout à accepter ce que l'on peut, après tout, nommer la « *condition humaine* » !

La modernité de la traduction étonnante de Jacqueline Risset nous permet de nous poser légitimement toutes ces questions. Et lorsqu'elle écrit que « *la fascination de* l'Enfer *s'exerce même à distance, sur des lecteurs habitant désormais un tout autre univers* », on ne peut que la suivre.

Dante, dès lors, s'échappe des rayons délaissés de nos bibliothèques pour redevenir pleinement le témoin halluciné, et combien déchirant! de faits, de réactions, de sentiments humains qui, hélas ! perdurent. Après tout, en quoi la traversée du sombre Styx est-elle plus déchirante que la vision des files de réfugiés refoulés d'une frontière à l'autre ? En quoi le « *désert de sable sous la pluie de flammes* » est-il moins cruel que les ruines fumantes d'une ville atomisée ?

La postérité de « l'Enfer »

Dante, comme quelques rares autres auteurs, pose donc le problème de la lecture actuelle d'un chef-d'œuvre. On a déjà bien sûr compris que cette œuvre est intemporelle. Mieux, elle est prémonitoire. Elle annonce l'histoire d'aujourd'hui. Elle sert de creuset à nos réflexions. Mais elle est également une sorte de point de repère grâce auquel les lecteurs de 1986 peuvent, à leur tour, questionner, interroger, réfléchir, puisque de ce « *bois brisé sortaient tout à la fois des mots et du sang* ».

Un jour ou l'autre, chacun d'entre nous traverse le Styx, fleuve d'incompréhension et de larmes amères. C'est alors que, tandis que nous lisons Dante, parvient à nous le bruit sec d'une plume couvrant le papier de milliers de lignes d'une écriture inquiète : oui, un autre drame intérieur apparaît, celui du solitaire de Copenhague, « *coulant sa vie comme un mourant* ».

Je viens de citer Kierkegaard. On pourrait peut-être aussi penser à Céline. On revoit également ces textes fascinants de mystiques anonymes qui, sans arrêt, avec une sorte de délectation perverse, interrogent et leur chair et Dieu. On ne peut pas non plus écarter Kafka. Comment, non plus, ne pas songer au château d'Allemonde, à ses grottes, ses souterrains, à l'antique forteresse qui, en son intérieur le plus secret, abrite un gouffre ?

Toute l'histoire de Pelléas et de Golaud n'est-elle pas, après tout, qu'une métaphore de *l'Enfer ?* Le frère aîné entraîne son cadet toujours plus loin, toujours plus bas, toujours plus profondément vers le drame. Autour des deux hommes, lourdement, les portes se referment. Eux aussi, de cercle en cercle, approchent inexorablement de la vérité, c'est-à-dire de la mort. Voici la matérialisation d'une œuvre de génie : elle peut être détournée et complétée par un autre écrivain !

Maeterlinck, mais aussi Auschwitz et les nouveaux camps de la mort ! De quelque côté que l'on se tourne, Dante est là pour initier ou prévenir. *L'Enfer*, aujourd'hui, tient du voyage initiatique et du maelström, du symbole et du roman noir. Et Jacqueline Risset a toutes les raisons d'écrire qu'on ne le lit plus comme un livre, mais qu'on parcourt, hébété, ce monument littéraire comme un pays où règnent la peste et l'effroi intérieur.

FRANCK VENAILLE.

★ LA DIVINE COMÉDIE, « L'ENFER », de Dante. Traduction et présentation de Jacqueline Risset. Flammarion, 350 p., 98 F.

● Une table ronde sur « La notion d'enfer », avec Jurgis Baltrusaitis, Jacques Derrida, Edmond Jabès et Jacqueline Risset, aura lieu le mardi 28 janvier, à 18 h 15, à l'Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, 75007 Paris.

Nouvelles de femmes

Nina Berberova, Lou Andreas-Salomé, Eva Figes

CES trois livres brefs, qui ne se ressemblent en rien, écrits par trois femmes en des langues différentes — en russe, en allemand, en anglais, — ont à voir avec Paris ou ses environs proches. La France de la Belle Epoque et de l'après-guerre, passage obligé des touristes, des émigrés, des artistes... Une rencontre factice, mais troublante, pour mieux diverger, dans un décor de convention où l'art de l'écriture reprend ses droits.

∴

Sous forme de Mémoires d'une Russe morte dans la misère, achetés à un brocanteur de la rue de la Roquette, *l'Accompagnatrice* narre, à la première personne, la vie d'une jeune pianiste, Sonetchka, fille et petite-fille de femmes professeurs de piano, bâtarde, provinciale pauvre, laide, terne, qui devient en 1919 l'accompagnatrice d'une belle cantatrice de Saint-Pétersbourg, Maria Travina, riche, fêtée, couverte d'adorateurs, adulée par son mari.

A quinze ans, découvrant qu'elle n'a pas de père — elle est la fille d'un élève de sa mère, — Sonetchka s'était dit que sa vie était une irréparable *« honte »* (*« Je compris que maman était ma honte de même que j'étais la sienne »*). La honte mène à la jalousie, à l'envie de gâcher la vie des autres pour s'affirmer : sorte de « *doublure* » d'une vedette, vivant dans son ombre, domestiquée par les Travina, témoin de leur vie commune, voyeuse épiant les mystères du couple, elle participe ainsi d'une vie luxueuse, futile, trouble, qui se poursuit malgré la guerre et la Révolution d'octobre.

Le froid, la faim, l'installation du nouveau régime, vont conduire le trio à l'exil. Passant par Moscou, Rostov et Constantinople, ils se retrouvent à Paris où se noue et se dénoue le drame. Un drame dans lequel les ingrédients du roman bourgeois — la femme, le mari, l'amant, — sont déstabilisés par l'ombre qui les suit. Étrange, obsédante, déprimante, cette accompagnatrice qui, de Saint-Pétersbourg à Paris, accomplit une existence grise, invisible dans le sillage d'une femme qui, par la beauté, la douceur, l'affection, l'a réduite en esclavage. Un esclavage sentimental, ne pouvant sécréter que la révolte, la rancune, la vengeance. Une vengeance subtile et violente de celle qu'on a humiliée sans même y prendre garde (*« Elle continuait de rayonner d'une espèce de bonheur constant. Et c'est pour ce bonheur que je rêvais de la punir »*).

Il faut se laisser surprendre par la lecture de ce récit intense et doucement violent de Nina Berberova, une Russe inconnue de quatre-vingt-cinq ans, qui a vécu longtemps en France avant de se fixer aux Etats-Unis, et que nous fait découvrir aujourd'hui Mme Lydia Chweitzer, la traductrice du *Roman avec cocaïne*, du mystérieux Aguéev. C'est une autre sorte de stupéfiant que vous distille *l'Accompagnatrice*.

∴

C'est à Paris aussi que commence Fénitchka pour s'achever à Pétersbourg. Cette nouvelle est un des premiers textes de fiction de Lou Andreas-Salomé : au café Darcourt, une jeune Russe, sanglée dans sa petite robe noire de nonne, fait la rencontre de Max Werner, qui *« brûle d'apprendre dans la réalité la psychologie pratique avant de l'enseigner du haut d'une chaire »* (l'auteur transpose là sa rencontre à Paris en 1894 avec Wedekind).

Quand Max Werner, par hasard, retrouve Fénitchka près du monastère Alexandre-Nevski à Pétersbourg, il va fréquenter sa famille et découvrir que la jeune fille, dont tout le monde s'accorde à célébrer le sérieux avec lequel elle a passé sa jeunesse, a un amant mystérieux. Amant qu'elle repoussera malgré elle, malgré lui, après avoir organisé une mise en scène diabolique : caché dans la chambre voisine, Max Werner, en effet, assistera, sans rien voir, à la rupture, donnant ainsi à la jeune fille, par sa présence même, la force de rompre, de briser un amour sublime qui n'est qu'*« un repos calme et paresseux »*. *« Deux jours plus tard, il quitta la Russie, sans avoir revu Fénitchka. Elle l'avait voulu ainsi. »*

La force et le courage qu'on tire du renoncement à ce qu'on aime, c'est encore le thème de la seconde nouvelle du recueil de Lou Andreas-Salomé. *« Une longue dissipation m'a rendue incapable d'un amour plein et sérieux »*, avoue au début du livre l'héroïne amoureuse de son cousin, mais que brûle une vocation artistique, et qui éprouve un frisson d'horreur devant *« les longues infinies générations de femmes patientes et heureuses de leur patience »*. Malgré un style exagérément daté et vieilli, on retrouve, en filigrane, les préoccupations du *Journal* de Lou Andreas-Salomé dans ces deux textes, hyperintellectualisés, réservés aux amoureux de Lou.

∴

A quelques kilomètres de Paris, c'est à Giverny qu'Eva Figes, Anglaise, née à Berlin, a suivi Claude Monet dans son jardin, du lever du jour à la nuit noire. *Lumière* — c'est le titre de la vie de Claude Monet, le peintre de la lumière.

« Le ciel était encore noir lorsqu'il ouvrit les yeux et lorsqu'il l'aperçut par la fenêtre sans rideaux (...). *Cette obscurité en train de décroître légèrement, le bleu nuit foncé qui tournait au gris lumineux, et dans lequel il pouvait voir la dernière lueur d'une étoile agonisante : tout cela lui paraissait de bon augure. »*... Ainsi commence le jour qu'il est donné de vivre. Eva Figes ne raconte pas, ne décrit ni la famille, ni la maison (1), ni les tableaux, mais elle montre l'air, les ombres, les couleurs, les reflets du ciel sur le bassin des nymphéas, la truite qui file dans l'eau, l'air doux de l'été, l'odeur des clématites. Une suite de touches colorées qui ne cernent jamais le sujet, mais qui le font bouger dès que la lumière vous fait cligner de l'œil : la technique de la peinture impressionniste appliquée à l'écriture pour créer, par les mots, les effets visuels de la lumière et le surgissement des images.

L'air bouge, le temps est immobile, s'étire ou se resserre pour surprendre, comme l'objectif d'un appareil photographique, un personnage à un moment donné : le jardinier, les domestiques, Alice, qui perd toute notion du temps, accroupie sur la tombe de sa fille, la petite Lily plantée sur la plus haute marche de l'escalier, qui descend comme dans un film au ralenti ; Octave Mirbeau venu en visite, Théodore, le beau-fils américain. Et Claude, autour de qui tous gravitent, même s'il n'est pas toujours au centre du tableau.

La nuit qui tombe va faire disparaître paysages et personnages, les nymphéas se sont refermés. *« Etait-ce hier ou il y a un siècle ? »*, interroge l'auteur. *« Les étoiles, qui brillent sur la surface miroitante du bassin aux nymphéas, annulent la question, puisque leur éclat traverse le temps, la mort, l'éternité. »* La fin de *Lumière* ramène le lecteur à l'obscurité, dans ce roman qui fait réfléchir sur le roman, sur le temps, sur la mort. Étrange illusion d'avoir vieilli entre l'aube et le crépuscule, entre une naissance et une mort. Voilà du grand art (2).

NICOLE ZAND.

★ L'ACCOMPAGNATRICE, de Nina Berberova. Traduit du russe par Lydia Chweitzer. Rivages, 120 p., 48 F.

★ FÉNITCHKA, de Lou Andreas-Salomé. Traduit de l'allemand par Nicole Casanova. Ed. des Femmes, 190 p., 80 F.

★ LUMIÈRE, d'Eva Figes, traduit de l'anglais par Gilles Barbedette. Rivages, 116 p., 52 F.

(1) Pour retrouver l'histoire du peintre et la maison, voir le bel album : *Claude monet et Giverny*, de Claire Joyes, Ed. du Chêne, 1985.

(2) Du même auteur, deux livres ont été publiés par Paul Otchakovski-Laurens, chez Hachette Littérature : *Equinoxe* (1980), *Eveils* (1981).

Umberto Saba

(Suite de la page 11.)

La peinture, sans doute, s'efforce, plus que la littérature, de « *montrer le silence* ». Saba, dans ce sens, est un peintre autant qu'un écrivain, car il suggère tous les silences pathétiques qui entourent n'importe quelle existence. La façon qu'il a d'évoquer un simple sourire, un peu particulier, ouvre des abîmes.

J'ai retenu surtout l'histoire de Scipio, l'artiste abandonné, et celle de la couturière. Scipio se désespère de son infortune. Le désamour qu'il a subi l'enferme dans une sorte d'hiver intérieur. Mais avant tout autre sentiment, il éprouve le dégoût de soi-même. Quelques mois plus tard, il rencontre, dans la rue, son ancienne maîtresse, et lui demande si elle veut bien venir poser dans son atelier afin qu'il puisse achever le portrait qu'il avait entrepris. La jeune femme accepte et se rend chez le peintre dès le lendemain. Pourtant, Scipio ne terminera pas l'ancien portrait. Il en fera un autre.

Lorsqu'elle verra le résultat de son travail, elle lui avouera qu'elle a recommencé de l'aimer. Le peintre entendra cela comme on reçoit un « *coup féroce* » et refusera tristement qu'elle revienne.

Dépossédé de cette femme, il l'a, peut-être, possédée à nouveau, par l'entremise de son œuvre. En tout cas, il s'est guéri de son dégoût, il s'est pardonné à lui-même...

ANNE ASSOULINE

30, via San Nicolo à Trieste : la librairie d'Umberto Saba.

Quant à la couturière, c'est une silhouette pressée qu'un jour, à Trieste, Saba et sa femme, Lina, ont aperçue. Elle se hâtait vers son cours de chant. Depuis dix ans, elle s'obstinait dans cette étude. Même le concert désastreux qu'elle avait donné, un certain soir, ne l'avait pas découragée. Elle continuait, persuadée qu'elle reviendrait sur une scène et qu'elle serait admirée, applaudie, qu'elle connaîtrait cette félicité que procurent les triomphes. Rien d'autre ne comptait pour la couturière. Elle sacrifiait tout le reste à sa passion. Lina juge désolante la destinée de cette femme, et Saba convient que c'est une pauvre vie.

Mais, quelques années plus tard, ils reparleront de la couturière, et l'écrivain la considérera d'une autre façon. Il fera valoir que, sans ses rêveries, sans « *sa passion malheureuse* », elle aurait mené une existence encore plus navrante. Les grandes espérances qu'elle plaçait dans le chant ont fait « *entrer l'infini* » dans son âme. Elle a vraiment vécu, même si c'était au prix du mensonge.

On aura compris que les personnages de Saba sont des perdants. Mais vivre, de toute manière, c'est perdre, malgré les illusions que l'on s'efforce d'entretenir à ce propos.

FRANÇOIS BOTT.

Trieste est à la mode

« TRIESTE *est à la mode, car sa marginalité et sa situation sans issue sont le miroir de l'état général de notre civilisation.* » C'est ainsi que Claude Magris, professeur à l'université de cette ville, a conclu, lundi 20 janvier, la conférence qu'il avait donnée, à l'occasion du vernissage d'une petite exposition de photographies consacrée à Trieste et à ses écrivains, au Centre Pompidou (jusqu'au 3 février).

Tandis que se poursuit à la Conciergerie, la très belle présentation *Découvrir Trieste* (jusqu'au 3 février), tout un programme de spectacles, de débats et de conférences va se tenir à Beaubourg, autour de l'immense bateau blanc, à quai dans le grand hall, qui symbolise à la fois la puissance du Lloyd Triestino et le Cocyte gelé, tel que Dante le décrit dans les derniers chants de son *Enfer*. Après la table ronde sur « Trieste, ville de l'écriture » (jeudi 23 à 21 heures), signalons : des lectures avec projection de P.A. Quarantotti Gambini, d'Umberto Saba, de Scipio Slataper, d'Italo Svevo (dimanche 26 à 16 heures), une journée consacrée à la psychiatrie avec la participation de F. Ongaro-Basaglia (lundi 27 à partir de 15 heures) ; deux importantes journées consacrées aux « Voix slovènes de Trieste » (mercredi 29 et jeudi 30) ; « Rilke et Trieste » (lundi 3 février à 21 heures).

En outre, un « Concert pour *l'Enfer* » aura lieu le mercredi 29 janvier et le samedi 1er février à 21 heures, dans le « bateau blanc », avec le comédien Gérard Desarthe, à partir de textes tirés de la traduction de *l'Enfer* de Dante par Jacqueline Risset, traduction dont Frank Venaille nous dit combien elle a réussi à faire de Dante notre contemporain.

● HISTOIRE

Geneviève Bollème et « le peuple »

L'histoire d'un mot qui a longtemps servi de repoussoir pour devenir l'objet d'un culte

L'ITINÉRAIRE de Geneviève Bollème ressemble à celui d'une goutte d'eau tombée sur une feuille de buvard. A ses débuts, elle est philosophe ; l'étude des systèmes et leur clôture provoquent sa lassitude et la mènent droit à la littérature. Par le biais d'une question qui ne cessera jamais de la hanter et de la faire écrire : comment passe-t-on de la réalité aux mots qui servent à la décrire, comment fabrique-t-on avec du réel un imaginire qui devient à son tour plus vrai que le vrai ?

Quand on n'a pas le goût de la spéculation abstraite et du strict code universitaire, des questions de ce genre peuvent vous faire dériver bien loin de votre amarrage d'origine. Du côté de l'édition par exemple : jusqu'à la fin des années 50, Geneviève Bollème lit et lit encore au Mercure de France.

Nostalgies rustiques

Elle y rencontre Fernand Braudel, dénicheur infaillible de talents nouveaux et d'idées fortes, toujours avide d'annexer à l'histoire des territoires inexplorés, et qui l'entraîne à sa suite à l'Ecole des hautes études, dont il va devenir le patron et le promoteur intellectuel. « *Braudel*, raconte, mi-admirative mi-rêveuse, Geneviève Bollème, *m'avait proposé tout simplement de prendre comme sujet de thèse du troisième cycle « La connaissance de l'homme ». J'ai dû lui avouer, au bout de quelques mois, que je renonçais, et me contenter de « La description chez Flaubert ». Cela n'a en rien altéré nos rapports, et je suis restée sa secrétaire et celle de la direction de l'école pendant cinq ans.* »

Cette philosophe passionnée d'expression littéraire y rencontre l'histoire, mène une enquête sur le *livre et la société* et, de la même manière que Braudel réintroduisant la micro-économie dans le long travail d'élaboration d'une civilisation, pose la question de toutes ces écritures qui existaient avant que l'on ait songé à la littérature, de cette production populaire qui a constitué l'essentiel de la con- naissance livresque du seizième au dix-huitième siècle.


IRMELI JUNG
Geneviève Bollème.

Du travail hyper-élaboré de Flaubert, Geneviève Bollème passe aux récits grossiers ou pamphlétaires, aux faits divers et aux fantasmagories de la « Bibliothèque bleue de Troyes », aux almanachs, à la lecture de colportage, à Louis-Sébastien Mercier, cet extraordinaire polygraphe en qui brûle une passion de l'écriture, une flamme de l'expression qu'aucun sujet, qu'aucun domaine de la pensée ou de la rhétorique, ne parvient jamais à assouvir.

Geneviève Bollème aurait pu devenir, sans trop de concurrence, *l'historienne de la littérature* populaire et s'y construire un nid douillet. La mode y conviait.

Depuis la *fin des années 60*, la France s'était découverte un pays enfin moderne et recherchait avec un mélange d'effroi, de condescendance et de nostalgie à collectionner les vestiges de sa rusticité. On n'a jamais tant flatté le populaire que depuis qu'on s'en croit *débarrassé*.

C'est cette hâte elle-même qui devient pour Geneviève Bollème l'objet d'une interrogation. Comment et pourquoi ce concept de « populaire », qui a longtemps pesé de manière négative sur la pensée et sur l'expression et qui *continue dans certains domaines* à le faire encore – on persiste à opposer le style « noble » et le style populaire, ou le roman, ou la chanson, ou le cinéma, etc., – a-t-il, à d'autres moments et dans certaines circonstances historiques, été porteur de tant de *valeurs positives*, de chances d'avenir, de discours d'espérance ?

Le Peuple par écrit est une étonnante exploration, à travers les dictionnaires, les romans, les essais, les discours politiques, des aventures et des avatars de ce mot de « peuple » que l'on n'emploie plus guère aujourd'hui – *souvenez-vous de l'effet de surprise* créé par François Mitterrand lorsqu'il se risqua à évoquer « *le peuple de gauche* » – et qu'on a remplacé de manière plus ambiguë encore par son adjectif substantivé, « le populaire ». On y voit un mot qui a longtemps servi de repoussoir devenir peu à peu un objet de rassemblement puis de culte, jusqu'à perdre toute signification concrète ; on y voit vivre l'histoire sociale d'un mot, d'abord porteur d'une charge affective de dégoût, puis, en réaction, dans la logique d'une société d'affrontements, porteur de toutes les vertus et de tous les remèdes aux maladies du corps social ; *enfin, à notre époque, tellement* persuadée qu'il suffit de nommer les choses, de les étiqueter, de les répertorier et d'en faire des objets de science pour en neutraliser les effets et les violences, on voit ce mot devenir l'objet d'études minutieuses, d'expositions, de musées, *de récits et autres embaumements*.

Un mot à supprimer ?

Geneviève Bollème n'embaume pas, au contraire. Partie de l'histoire et de la littérature, traversée par une *unique* question d'apparence plutôt abstraite – qu'est-ce que c'est qu'écrire ?. – elle découvre que son objet est éminemment politique, que « le peuple » est un *concept paralysant*, « *un concept à détruire* », et qu'il n'est entretenu par tous aujourd'hui, y compris par les intellectuels, que pour tenir à distance un état premier du langage, une conscience immédiate de soi-même, qui opposent leur puis*sance à tous les cloisonnements* de la société.

Bonne conscience pour les uns, mauvaise conscience tout aussi confortable pour les autres, le peuple n'existe plus dans les faits. Reste un mot fourre-tout, une cristallisation de fantasmes, qui prouvent simplement que nous ne pensons pas encore la société dans laquelle nous vivons.

P. L.

★ LE PEUPLE PAR ÉCRIT, de Geneviève Bollème. Seuil, 284 p., 95 F.

Michel Winock et les fièvres françaises

(Suite de la page 11.)

Aujourd'hui, Michel Winock, maître de conférences à Sciences-Po, *où il reprend le cours* de Giraudet sur l'histoire des idées politiques, publie *la Fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques de 1871 à 1968*, et il faudrait être bien innocent pour ne voir qu'une coïncidence entre la sortie de ce livre et une échéance politique *qui va, de nouveau, couper* la France en deux parties, opposer des systèmes de valeurs, mais aussi des passions violentes, et voir fleurir des prophéties de catastrophes. Comme si notre pays, depuis les massacres de la Commune jusqu'au putsch algérois du 13 mai 1958, en passant par l'affaire Dreyfus, le 6 février 1934 ou l'avènement du pétainisme le 10 juillet 1940, ne vivait qu'en luttes perpétuelles contre lui-même, dans la vaine recherche d'une organisation politique dont la légitimité serait reconnue de tous.

Le thermomètre de l'histoire

En décrivant les crises exaspérées que trois républiques et une dictature sous tutelle étrangère ont connues en moins de cent ans, en les mettant en perspective, en éclairant de manière remarquable ce qui les unifie et ce qui les distingue, Winock relativise aussi nos actuels antagonismes. Au thermomètre de l'histoire de ce dernier siècle, nos fièvres présentes sont bien bénignes et ressemblent davantage au théâtre des affrontements qu'à sa réalité. L'idée républicaine est acceptée de tous, la religion n'est plus une source mortelle de divisions, la lutte des classes n'est plus vécue, d'un côté et de l'autre, comme l'unique moteur des comportements sociaux. En 1981, l'alternance entre la droite et la gauche s'est effectuée sans heurts, sinon rhétoriques. Et la dernière grande crise, celle de mai 1968, a davantage ressemblé, dans sa forme, à une représentation des violences et des exaltations anciennes, dans son contenu réel, à la volonté d'émergence d'un pays moderne, qu'à une véritable remise en cause de la Ve République.

Nous sommes peut-être entrés, *comme le démontre* brillamment Winock, dans une ère de banalisation. On fait encore semblant de se déchirer, mais le cœur n'y est plus.

Une pacification de la vie politique

Ni le cœur ni, heureusement, la violence armée, la haine sociale, la volonté d'exclure à tout prix l'autre moitié du pays, le recours aux coups de force, la répression, la *tentation totalitaire* et le désir éperdu d'une sanglante revanche.

Pour n'avoir jamais été gaulliste, mais avec cette rigueur indispensable à l'historien du *temps présent* qui l'amène à se dégager de tous les partis pris et à comprendre les motivations de l'autre camp, Michel Winock reconnaît que la Constitution de 1958 et l'élection présidentielle au suffrage universel ont permis cette pacification de la vie politique que la France recherchait depuis la chute de la monarchie.

Une pacification dont il va falloir également payer le prix : « *Les oppositions ont également été fécondes ; les fièvres ont chauffé le corps social : elles ont été génératrices d'une foule d'idées, de mouvements, d'initiatives. Il n'est pas certain que la banalisation n'entraîne pas une mise en sommeil de toute cette vitalité.* »

PIERRE LEPAPE.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Lectures à neuf

(Suite de la page 11.)

RABAISSER *l'Education sentimentale* au niveau descriptif de *Salammbô*, ce n'est jamais qu'un raccourci polémique. Déboulonner la statue de Valéry, n'en laisser rien qu'afféteries terroristes : voilà qui ne manque pas de culot !

D'autant que le texte repris aujourd'hui, après une première republication par *Digraphe* en 1984, date de 1947. Quand *les Temps modernes* le révèlent, la mort de Valéry remonte à moins de deux ans. Sa gloire est au zénith. Ses titres figurent parmi les premières rééditions de l'après-*guerre. Ses traits d'esprit ornent les frontons* du Trocadéro et fournissent la plupart des sujets de dissertation. « *Bossuet de la IIIe République* », comme il ironise lui-même, Valéry incarne la poésie et l'intelligence conjuguées, faites diamant. Quiconque égratigne cette image officielle s'expose à passer pour envieux et nigaud.

Nathalie Sarraute prend ce risque. En 1947, elle n'est pas la grande dame d'aujourd'hui, presque aussi intouchable – s'en est-elle avisée ? – que Valéry naguère, les Français ne cessant de fronder que pour statufier... Elle a seulement écrit *Tropismes* (1938). Son second livre, *Portrait d'un inconnu*, ne paraîtra que l'année suivante. De quoi je me mêle !

Au vrai, le futur auteur des *Fruits d'or* cède moins à l'insolence qu'à une curiosité qui marquera toute son œuvre : que valent les écrits, que veulent-ils dire au juste, une fois débarrassés de la gangue des commentaires et des bavardages qui les entourent, surtout si ceux-ci sont enthousiastes ? *Que donne une relecture vraiment* à neuf, sourde à la rumeur, *innocente* comme un premier regard ?

PRÉCAUTION d'usage : aucun texte ne résiste à l'épreuve de la citation. Vous pouvez faire sourire, s'esclaffer, en lisant tout haut les plus grands écrivains. Quel auteur n'a pas son coup de pompe, sa marotte ! *Qui sait, dans certains cas, s'il ne fait pas exprès de se relâcher*, pour mieux faire goûter ce qui précède ou ce qui suit ?

C'est égal : les extraits de *la Jeune Parque* ou de *Charmes* sont accablants. Ils justifient, hélas ! que Nathalie Sarraute parle à leur sujet des *Précieuses* de Molière, d'« *éloquence* », de « *prétention* », de « *didactisme* », de « *fautes de goût* », et j'en passe... Est-ce à dire que le silence observé par Valéry entre 1893 et 1913 ne serait pas délibéré, mais subi ?

Le fait est que la méthode de pensée forgée durant ces vingt ans ne brille pas par sa nouveauté, ni la poésie par son inspiration. Un jour, Valéry a confié à Frédéric Lefèvre : « *Que reste-t-il de la littérature si on essaie de faire abstraction de la vanité ?* » Nathalie Sarraute laisse entendre qu'à son avis l'auteur de *Variété* tient par cette seule vanité, par son égocentrisme et son orgueil.

ELLE en veut pour preuve le dédain péremptoire où Valéry tient l'histoire, la psychologie et la philosophie, *sans parler du roman*. En quelque sorte, il aurait anticipé les autoglorifications d'aujourd'hui, en imposant par la terreur son image d'athlète irrattrapable de la pensée. Il l'a d'ailleurs dit (n'a-t-il pas tout dit ?), dans *Rhumbs* : « *Devenir un grand homme, c'est dresser les gens à aimer tout ce qui vient de vous, on les habitue à son moi comme à une nourriture, et ils le lèchent dans la main.* »

On ne saurait jurer que ses milliers de pages n'ont d'autre propos, mais le résultat est là. Le public n'y voit que du feu et en redemande. Gide lui-même passe de la réserve à l'adhésion béate. Ayant rêvé que Valéry lui dictait un poème et ne se rappelant plus le texte exact, il note que c'était « *de toute manière admirable* » ! Il s'extasie sur l'adjectif « *plat* » associé au « *lait* ». Cocteau, aussi, y verra une trouvaille sublime. Admettons !

IL *ne manquera pas d'inconditionnels de Valéry, encore* aujourd'hui, pour s'irriter des irrespects de Nathalie Sarraute. A commencer par Shushi Kao, auteur d'un *Lire Valéry*, chez Corti. Voilà au moins la preuve qu'aux antipodes, et avec l'aide d'universités américaines, on s'intéresse *encore aux préciosités de la Jeune Parque !*

Après Maurice Blanchot (*la Part du feu*, Gallimard, 1949) et Daniel Oster (*Monsieur Valéry*, Seuil, 1981), Shushi Kao rappelle que la gloire de Valéry posait problème à Valéry lui-même. Il rappelle également cette vérité, *quelque peu escamotée en nos temps de palinodies systématiques*, qu'avant de déclarer l'œuvre de Valéry « *illisible* » (en 1983) Barthes en a nourri sa réflexion, comme d'ailleurs toute sa génération, de Jakobson à Genette.

Après tout, l'impertinence n'exige pas forcément l'ingratitude. Valéry reste aussi celui qui a mis en exergue, avant beaucoup d'autres, la primauté, en littérature, de ce qui se dérobe indéfiniment à l'analyse – « *ce rien, ce reste, cette décimale extrême* ». Et sans doute aurait-il absous, voire applaudi, l'irrévérence de sa jeune consœur, lui qui avait *comparé les effrois métaphysiques de Pascal aux aboiements* d'un chien sous la lune...

★ PAUL VALÉRY ET L'ENFANT D'ÉLÉPHANT. FLAUBERT LE PRÉCURSEUR, de Nathalie Sarraute, Gallimard, 92 p., 58 F.

JUSTICE

LE CRIME DU BORDEAUX-VINTIMILLE DEVANT LES ASSISES DE TARN-ET-GARONNE

Un massacre pour « un regard provocant »

De notre envoyé spécial

Montauban. – Du côté des parties civiles, on a paru, dès le premier jour, mercredi 22 janvier, se retenir de le proclamer devant la cour d'assises de Tarn-et-Garonne : *« Cette affaire, c'est l'illustration du racisme à l'état pur. »* Mais, de leur côté, ceux qui défendent les trois accusés du meurtre de Habib Grimzi, jeté par la portière du Bordeaux-Vintimille, dans la nuit du 14 au 15 novembre 1983, savent bien que c'est aussi cela qu'il leur faudra plaider, en présentant leurs clients, sinon comme les victimes, du moins comme les simples exécutants d'une idéologie pernicieuse véhiculée par d'autres.

Tout cela serait bel et bon, sans la position prise aujourd'hui par l'un des accusés, Anselmo Elviro-Vidal, qui domine assurément de loin ses deux compagnons de box, Marc Béani et Xavier Blondel. Car ces deux-là, pour être très différents l'un de l'autre, cherchent surtout à discuter la réalité de tel ou tel geste reproché, à minimiser leur participation.

Elviro-Vidal, lui, assume, ou paraît assumer, avec une restriction de taille : Oui, il a bien commis un crime abominable. Oui, il mérite *« la peine la plus sévère »* et sa *« vie entière ne suffira pas à l'expiation »*. Mais ce crime ne fut pas un crime raciste, parce que, lui, Elviro-Vidal, n'est pas raciste. Ce qualificatif l'indigne et même le met littéralement en transes.

Il faut ici prendre la peine de l'écouter. Son histoire, son itinéraire, sont assurément différents de ceux de Blondel et de Béani. Pour ces derniers, la décision d'un engagement dans la légion étrangère est relativement classique. Blondel l'a prise parce que le refus de ses parents d'accepter son union avec une jeune femme dont il avait un enfant lui a paru insupportable et que c'était là une issue comme une autre, la concrétisation d'une rupture devenue nécessaire. Béani, né à Bordeaux, fils de pieds-noirs rapatriés à la fin de la guerre d'Algérie, a connu, dès l'enfance, des difficultés qui entraînèrent avec l'adolescence un autre désir de rupture. La vie militaire l'attirait. Il en espérait le salut qu'attendent tous les faibles.

Autrement complexe, compliquée, se révèle la vie d'Anselmo Elviro-Vidal. Autrement ardent, brûlant,intelligent aussi, se montre ce barbu brun au regard de braise, tout en gestes. tout en passion, placé entre les deux autres, dont il n'a ni la haute taille ni la carrure.

C'est un Espagnol né à Madrid le 18 août 1957, mais qui, dès le plus jeune âge, a vécu à Palma-de-Majorque. Son père y était fonctionnaire de l'administration militaire franquiste, et c'était un père qui ne badinait pas. Pour une aventure sentimentale réprouvée par cette famille rigoriste, Anselmo est sommé de s'engager dans la légion espagnole. Force lui est d'obtempérer. Il a dix-huit ans. Ce qu'il découvre ne lui plaît pas : *« J'ai vu quelle était notre fonction. Je me suis rendu compte de ce qu'était l'armée espagnole. »*

Il se rebelle et déserte. On le reprend. Le voici emprisonné pour cinq ans ; jusqu'à une amnistie proclamée par Juan Carlos le jour de son couronnement, après la mort de Franco. Est-il libre pour autant ? Non, car on entend l'incorporer de nouveau dans la légion espagnole, le temps de son engagement n'étant pas révolu. Il refuse, se retrouve de nouveau en prison, celle de Carabancel, près de Madrid. Il est là, à la « sixième galerie », celle des politiques.

Les politiques, ce sont alors des militaires franquistes en rébellion contre la nouvelle démocratie, après la tentative de putsch des Cortès. Mais ce sont aussi des membres de l'ETA. Avec lesquels va-t-il éprouver les plus grandes affinités ? Il assure qu'il sympathisa avec un responsable de l'ETA. Cela lui coûta des interrogatoires par la garde civile, et même des tortures. Finalement, il s'évade, parvient à la frontière française, est intercepté à Béobie, sollicite l'asile politique.

« Là, on m'a dit qu'il me fallait choisir. Ou bien refoulé, ou bien je devais m'engager dans la légion étrangère. »

> *L'un des trois accusés, Elviro-Vidal, refuse l'étiquette de raciste et demande que lui soit appliquée « la peine la plus sévère »*

Après de nouvelles pérégrinations qui le conduisent en Suède, le voilà ramené en Espagne par Interpol. Il connaît à nouveau la prison. Finalement, avec une fausse carte d'identité, c'est le retour en France. Lui qui fut révulsé par la légion espagnole, se porte candidat pour la légion étrangère française.

Le destin était scellé. Au soir du 14 novembre 1983, en compagnie de Blondel, de Béani et d'un quatrième postulant au képi blanc, Alain Kerbiriou, il quitte le centre de recrutement de Bordeaux pour la gare Saint-Jean. Il s'agit de se rendre à Aubagne, accompagné par le caporal-chef Joseph Logel, pour aller subir les tests rituels. Dans la nuit, le rapide 343 est à quai. Les places sont réservées dans la voiture 113, compartiment 6. En se rendant à la gare, on a fait un croc-en-jambe à un Arabe – qui, aujourd'hui, devient dans leur bouche, un clochard, – et on a bien ri. On a des provisions : pain, saucisson, pinard, et même whisky. En fait, la suite va montrer qu'aucun ne fut jamais réellement ivre.

Cependant, le compartiment 6 tourne vite au corps de garde. Une jeune femme qui s'y trouve en est tellement gênée qu'elle veut quitter la place. Le caporal-chef Logel, lui, se trouve dans le compartiment. Déjà, la question s'est posée de son rôle, plus exactement de sa passivité devant ce qui allait suivre. Pour les parties civiles, comme pour la défense, c'est un témoin essentiel. En dépit de la citation qui lui a été adressée, il n'est pas venu. On le cherche jusqu'à présent sans résultat.

Voyons la suite. Le train roule déjà. Les trois lascars découvrent que, s'ils ont un saucisson, ils n'ont pas de couteau. Elviro-Vidal part à la recherche d'un voyageur qui en aurait un, le trouve, et revient avec. *« Un canif, rien de plus »*, précise-t-il. Dès lors, ils saucissonnent. Ils parlent aussi. De quoi ? Eh bien, selon Béani, des Nord-Africains. Propos racistes ? Oui, dit encore Béani. Elviro-Vidal aurait évoqué le temps où, dans la légion espagnole, on *« balançait les Arabes du Polisario d'un avion »*.

Après quoi, le casse-croûte achevé, Elviro-Vidal veut aller restituer le « canif » emprunté. Il ne retrouve pas son propriétaire. Mais, en passant devant le compartiment 2, il aperçoit Habib Grimzi.

« Il a eu un regard provoquant.

– En quoi ?

– J'y ai vu comme un défi. Ses yeux étaient trop fixes. Et puis, j'étais excité, hors de moi. J'ai ouvert la porte et je lui ai dit de sortir. Il n'a pas discuté.

– Vous l'avez alors attrapé par son vêtement.

– Non, il est sorti en courant. »

Pour Elviro-Vidal, la qualité d'Algérien de Grimzi n'avait rien à voir avec l'attitude qu'il eut à son encontre.

« Ce n'est pas parce qu'il était arabe que je l'ai interpellé. C'était pour moi une personne comme une autre qui me provoquait par ce regard. »

Cependant, Grimzi trouve dans le couloir un contrôleur, se précipite vers lui comme on se précipite vers le salut. Du coup, Elviro-Vidal affecte l'apaisement. Le contrôleur parti, tout recommence. C'est d'un coup de tête violent qu'il fait basculer Grimzi sur Béani qui se trouve là dans le couloir, ainsi que Blondel. Et aussi, si l'on en croit Béani, le capo Des voyageurs ont vu cette scène sans pour autant intervenir. Il faudra attendre l'instruction pour les retrouver et apprendre alors ce qu'il ont vu et ce qu'ils n'ont pas fait. On sait ainsi que Grimzi, criait : *« Laissez-moi, je ne vous ai rien fait. »* Eux, évidemment, affirment n'avoir rien entendu de tel. Grimzi s'est alors réfugié en bout de wagon. Il est accroupi. Il pleure. C'est ainsi que le trouve M. Vincent Perez, le contrôleur principal du train : il lui propose de le conduire dans une voiture vers l'avant. Pour cela, il faut repasser devant le compartiment 6 de la voiture 113 où sont toujours les autres. Et Grimzi ne veut pas. Cette seule idée le terrorise. Alors, M. Perez le fait entrer dans la voiture 114, dont il verrouille la porte d'accès. Dès qu'il a le dos tourné, le trio réapparaît. Béani, cette fois, tient dans la main le couteau.

« Pourquoi ?

– Je me le demande encore.

– Et pourquoi Elviro-Vidal fut-il le plus ardent ?

– Parce que je devais m'expliquer avec lui.

– Pourtant vous-avez bien dit : « Moi, je n'aime pas les Arabes. « Quand j'en vois un, j'ai envie de » taper dessus ».

– Non, et d'ailleurs, pour moi, le mot arabe n'est pas péjoratif comme il l'est en France. »

La porte verrouillée de la voiture 114, ils se la feront ouvrir par un autre contrôleur, en lui disant qu'ils veulent rejoindre un copain. Ils retrouvent Grimzi. Ils le traînent dans le couloir en le frappant. Le sang éclaboussera tout cet itinéraire. C'est Elviro-Vidal qui devait arriver le premier *« pour commencer la bagarre »*. Béani et Blondel suivaient. Et, pour finir, ce sera l'ordre donné à Blondel par Elviro-Vidal d'ouvrir la portière donnant sur la voie.

« Et vous l'avez poussé dans le vide ?

– C'était pour le protéger de la fureur des autres », dira, sans apparemment mesurer l'énormité, Elviro-Vidal.

Après quoi, le caporal-chef Logel vit revenir ces trois gaillards sans émoi. Béani, lui, avoua pourtant :

« Ça vient de chauffer ».

– Qu'a-il répondu ?

– Rien.

– Enfin, était-il sourd ou saoûl ? »

Bonne question, monsieur le président, mais il n'est pas sûr que la suite du débat apporte la réponse.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

UNE MISE AU POINT DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Dans une mise au point publiée jeudi 23 janvier à Aubagne (Bouches-du-Rhône), où est son état-major, la légion étrangère tient à préciser que les trois auteurs de l'assassinat d'un Algérien, qui comparaissent devant la justice du Tarn-et-Garonne, avaient, à deux reprises dans le passé, postulé à un engagement et que, par deux fois, leur candidature avait été refoulée après enquête du commandement militaire.

A nouveau candidats, pour la troisième fois, les trois jeunes gens étaient accompagnés d'un caporal-chef de la légion, comme c'est la règle qui veut que, durant la procédure de candidature, les postulants soient placés sous la responsabilité de l'Etat pendant leur acheminement.

La légion étrangère affirme, d'autre part, que, durant les trois semaines de tests et les cinq mois de classes, les candidats à un engagement sont l'objet d'une enquête de sécurité à l'issue de laquelle ils sont ou non considérés comme des apprentis légionnaires. On recense quatre postulants pour une admission à la légion, qui compte trois cents Maghrébins pour six mille sept cents légionnaires.

RASSEMBLEMENT ANTI RACISTE A MONTAUBAN

Près de cinq cents personnes ont participé, mercredi soir 22 janvier à Montauban, au rassemblement organisé par SOS-Racisme et la Ligue des droits de l'homme à l'occasion du procès des meurtriers de Habib Grimzi devant la cour d'assises du Tarn-et-Garonne.

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et l'Amicale algérienne, qui avaient organisé une première manifestation silencieuse en début d'après-midi, étaient représentés à ce meeting, auquel s'était associée Amnesty International.

Après avoir *« condamné la violence et proclamé le droit à la différence »*, un militant du MRAP a demandé que *« les coupables soient fermement châtiés »*.

De son côté, un membre de l'Amicale algérienne a indiqué que *« ce n'était ni la haine ni la vengeance, mais un désir de justice »* qui dictait la démarche de son mouvement. Après une minute de silence, un cortège s'est formé derrière le portrait de Habib Grimzi et a parcouru les rues de la ville avant de se disperser.

Au cours du défilé, un individu isolé qui distribuait aux passants un tract hostile aux Nords-Africains a été pris à partie par des manifestants. Interpellé par la police il a été laissé en liberté après vérification d'identité.

LE CARNET DU Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Arthur BIREMBAULT,
ingénieur civil des Mines,
membre de la Société d'histoire moderne et contemporaine
et de la Société d'études robespierriste,

survenu en son domicile, le mardi 14 janvier 1986.

– L'Association France-Yougoslavie

a la douleur de faire part du décès, survenu le 15 janvier 1986 à Paris, de son président,

Jean CASSOU,
compagnon de la Libération,

qui, à sa tête pendant quarante ans, a animé le dialogue franco-yougoslave dans la fidélité aux aspirations qui ont nourri les luttes communes des deux pays.

(Voir *le Monde* du 17 janvier 1986.)

– Le Père
François DELTOMBE (OP)

est entré dans la lumière du Seigneur, le 22 janvier 1986, à l'âge de soixante-treize ans.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 24 janvier, à 12 h 15, en l'église conventuelle de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris-8e.

De la part du
Père provincial des dominicains de la province de France,
Père prieur et des religieux du couvent de l'Annonciation,
De sa famille.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Henri Fleuret,
M. Maurice Fleuret,
Mme et M. Claude Aslangul,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri FLEURET,

survenu le 21 janvier 1986, à Nice.

L'inhumation aura lieu le samedi 25 janvier, à 16 heures, au cimetière de Saint-Didier-en-Velay (Haute-Loire).

Le Pré-Catelan,
14, avenue de Flirey,
06000 Nice-Cimiez.
115, cours Fauriel,
42000 Saint-Etienne.

– La famille Harris,
Hideyuki Yano,
Et ses proches amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Colin HARRIS,

survenu le 20 janvier 1986, à l'hôpital Saint-Louis.

Tous ses amis sont invités à venir se recueillir à la chapelle de l'hôpital Saint-Louis, 18, rue de la Grange-aux-Belles, le vendredi 24 janvier, à 14 h 30.

– Mme Paul Roque,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Holleaux
et leurs enfants,
Le lieutenant-colonel et Mme Pierre Nicolet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Dominique Holleaux
et leur fils,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 17 janvier 1986, de

M. Jacques HOLLEAUX,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.
Cet avis tient lieu de faire-part.

149, rue de Rennes,
75006 Paris.
37210 Rochecorbon.
7, rue Nicolas-Houël,
75005 Paris.

– Mme Pierre Marsauche,
son épouse,
Christiane et Jean-Claude Valiez,
Brigitte et Jean-Marc Prato,
Didier Marsauche,
Bertrand Marsauche,
Benoît et Sébastien,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Marsauche,
Frère Roger Schutz-Marsauche,
prieur de Taizé,

ont la douleur de faire part du décès du

général (CR)
Pierre MARSAUCHE,

commandeur de la Légion d'honneur,
Silver Star Medal,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre TOE,

survenu le 9 janvier 1986.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Mens (Isère).

21, quai Malaquais,
75006 Paris.

– Mme Jean-Jacques Soubiran,
Le docteur Jean Doron et Mme, née Soubiran
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Soubiran,
Le docteur Gilles Soubiran et Mme le docteur Brigitte Tandonnet
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Soubiran,
M. Jean-Dominique Soubiran,
Mlle Caroline Soubiran,

ont la tristesse de faire part du décès de leur époux, père et grand-père, le

docteur Jean-Jacques SOUBIRAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien interne
des hôpitaux de Bordeaux,
chirurgien honoraire
de l'hôpital de Tarbes,

survenu le 26 décembre 1985, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont été célébrées le 28 décembre, en l'église Saint-Jean de Tarbes, et l'inhumation a eu lieu le 29 décembre, au cimetière de Saint-Magne, en Gironde.

7, rue Wallon,
65000 Tarbes.

– Mme Alexandre Stakhovitch,
Alexandre et Nicolas Stakhovitch,

ont la profonde douleur d'annoncer la décès accidentel, au Guatemala, de

M. Alexandre STAKHOVITCH,

leur époux et père,
survenu le 18 janvier 1986, à l'âge de soixante-quatre ans.

Un office religieux sera célébré à sa mémoire en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, à Paris-8e, le lundi 27 janvier, à 12 heures.

Cet avis tient lieu de faire-oart.

– La Commission des Communautés européennes

a le profond regret de faire part du décès accidentel, survenu au Guatemala, de

M. Alexandre STAKHOVITCH,
conseiller spécial
à la délégation de la Commission
des Communautés européennes
à Caracas (Venezuela).

Un office religieux sera célébré à sa mémoire en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, à Paris-8e, le lundi 27 janvier 1986, à 12 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'Institut national des langues et civilisations orientales,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel de l'Institut,

ont le grand regret de faire part du décès de

M. Alexis VERBA,
maître de conférences de russe,

décédé subitement le 20 janvier 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu à la cathédrale orthodoxe, 12, rue Daru, à Paris-8e, le jeudi 23 janvier, à 18 heures.

L'inhumation se fera le vendredi 24 janvier, à 10 h 30, au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Anniversaires

– La famille de

Gaston BISMUTH

rappelle son souvenir à l'occasion du premier anniversaire de sa mort.

Communications diverses

LA SANTÉ AU QUOTIDIEN

– La section française de la Fédération internationale pour l'économie familiale organise, les 24 et 25 janvier (9 heures-18 heures), deux journées d'études sur ce thème, à l'Ecole nationale de chimie, 11, rue Pirandello, 75013 Paris. 250 F. Renseignements SF-FIEF, tél. 42-60-37-01, poste 343.

culture

EXPOSITION

Les ascensions d'Adami

D'une exposition au Centre Pompidou, certains artistes sortent grandis, d'autres supportent mal l'épreuve. Les œuvres de Valerio Adami, actuellement accrochées dans l'espace des galeries contemporaines entrent dans la seconde catégorie. Pourtant, tout a été fait pour hisser le peintre à la place d'honneur. Né en 1935 à Bologne, il nous arrive d'Italie précédé d'une réputation internationale. A lire sa biographie, les musées se l'arrachent, et le catalogue s'empresse de nous présenter sa peinture comme étant *« une sorte de synthèse visuelle des acquis de la modernité »*. Ce qui permet au passage de préciser les dettes qu'il aurait contractées auprès des cubistes ou De Chirico. Bref, le voilà situé sur l'échiquier de l'histoire de l'art.

Les exégètes tenaient là une technique de déchiffrement idéale pour se promener dans les interstices de ce découpage en proposant des lectures plurielles... Adami n'avait-il pas montré la voie en « décrivant » un tableau de 1977 – *Et In Arcadia Ego* – dans ses notes : *« L'horizon, un paysage et une table de ping-pong avec la balle au centre soulignée de noir. Vacances dans la ville au bord de la mer. Le profil d'une jeune fille tourne le dos à la faux de Poussin, le sang coule de son nez. En 1943, après l'exode, nous sommes revenus dans les wagons à bestiaux, la mort en Arcadie. »* Plus tard, il ajoutait *« l'important c'est que je mette en scène ma propre vérité »*. En effet... Il ne s'agit pas de remettre en question l'intellectualité du projet



Ascension, acrylique sur toile.

La rétrospective accorde une large place aux toiles acryliques exécutées de 1966 à 1984 et réserve une salle aux dessins préparatoires. L'organisation de l'accrochage pivote cliniquement autour de trois parties : les tableaux des années 60 dénoncent copieusement la consommation et ses objets, ceux des années 70 célèbrent l'apparition de la figure humaine sous l'espèce des grands hommes de la culture, enfin ceux des années 80 magnifient le paysage. *Pour chaque division, trois* illustrations exemplaires : *les Baignoires* (1966), *le Portrait de James Joyce* (1971) et *l'Ascension* (1984). Tout cela menant à la méthode Adami, celle qui a fait couler le plus d'encre, à savoir la fameuse composition en puzzle entrecoupée d'aplats de couleurs, le résultat étant laissé à l'appréciation de l'amateur. Imaginez une grille de mots croisés vivement coloriée et clairement divisée par un trait athlétique qui n'autorise aucun chevauchement. Ce collage construit au nom de la libre association, un fragment d'image par ici, un morceau par là, attira du monde. Les exégètes... Adami mais d'affirmer qu'il y aurait quelque vulgarité à comparer les *œuvres peintes* à une compilation de l'Encyclopédie Universalis. Dès lors, on comprend que, voué à ce besoin de raisonnement, Adami attribue à l'artiste-peintre le rôle de représenter le tragique. Ironiquement la tragédie existe bel et bien, mais pas là où il le pense ; elle existe au sein de ses œuvres graphiques qui apparaissent totalement asservies à cette peinture-récit dont elles répètent infiniment l'ébauche.

S'il fallait trouver à tout prix une explication à cette démarche, elle serait à chercher du côté de cette *Ascension* de 1984 incarnant la terrible escalade de la démonstration, qui, ces dernières années, se donne *des airs antiques*. Regardez sur la toile le bagage du marcheur, il porte une ruine en bandoulière, le badge de notre civilisation. Que peut-on espérer d'un tel bavardage ? Sommes-nous suffisamment patients pour subir la leçon ?

BERTRAND RAISON.

★ Valerio Adami. Beaubourg, jusqu'au 10 février 1986.

MUSIQUES

A BOBIGNY ET A LA VILLETTE

Le phénomène raï

Une heure du matin, Al Khaïma, un petit restaurant du dix-huitième arrondissement à Paris. *« Il viendra peut-être... »* La phrase est dite sur le ton qu'il faut pour qu'on comprenne bien qu'il peut venir comme ne pas venir. Cela fait partie des rites. Un chanteur de *raï* s'attend comme une femme – question de désir, – et c'est lui qui décide du moment.

Cette musique qui affole l'Algérie depuis six ans, bouscule les frontières de la Tunisie, du Maroc, et que l'on achète déjà par milliers de cassettes à quelques pas d'ici, à Barbès, est un état d'esprit. Un mode de vie. Un monde *« où seuls les extrêmes ont droit de cité »*, écrit le journal *Algérie Actualité* dans un grand article consacré au « roi du raï », Chab Khaled : *« On boit sur des paroles religieuses. On danse sur des chants funèbres. On n'aime pas, on veut. On ne boit pas, on se saoule. On ne chante pas, on crie. On n'écrit pas, on improvise avec ses tripes. »*

Le *raï* est aux Algériens ce que le tango a été aux Argentins, et il en a les particularités. Musique née dans la rue, qui dit crûment la vie, les femmes, l'alcool. Obscène, vulgaire ? Un phénomène sans précédent en tous cas, avec ses mythes, *ses stars, sa rumeur. Attendre un* musicien de *raï* est une façon de s'initier.

Drôle de nuit... le tagine était bon et brûlant. Un thé, un autre... Après une heure du matin, le restaurant Al Khaïma se transforme en cabaret où passent à tour de rôle des musiciens arabes. Il y a peu de monde encore autour des petites tables rondes, sous la voute bleue très orientale. La clientèle, bien habillée, qui vient de tous les pays du Moyen-Orient, de l'Arabie saoudite au Maroc, arrive plus tard. On attend Chab Mami, l'un des plus jeunes chanteurs de raï – il a dix-neuf ans, – et « peut-être » Chab Khaled, le « roi », la star, « l'enfant terrible » de vingt-cinq ans.

Les Algériens adorent (ou pardonnent) ses excès parce que, quand il chante, il met tout le monde « à genoux ». *« Même les vieilles »*, dit le serveur. Khaled et sa voix déchirée a marqué un tournant dans la musique raï en introduisant les synthétiseurs et les instruments électriques, il vit la nuit, boit comme

> *Chab Khaled, Chab Mami, Chab Sahraoui... Des stars qui n'ont pas vingt-cinq ans mais vendent déjà des centaines de milliers de cassettes en Algérie. Des stars du raï, pop-rock-reggae à l'algérienne, qui déferle sur tout le Maghreb et arrive en France.*

Gainsbourg, gagne des fortunes et en dépense autant. Il a dépassé le million de cassettes, chiffre énorme quand on sait que ses chansons sont quasi interdites d'antenne (à la radio comme à la télévision). Trop contraire à la morale islamique ! Un mari ne l'écouterait pas devant sa femme, une fille ne l'écouterait pas devant son frère. On écoute Khaled à quatre ou cinq amis, en bas de l'immeuble, dans la rue, ou installés dans une voiture, ou très tard, à la fin d'un mariage quand le gros des invités est parti (alors on appelle les femmes pour qu'elles dansent).

Et Mami ? *« Mami... le deuxième, mais, dans deux ans, il sera un grand du* raï ! »

Mami, de son vrai nom Mohamed Khelifati (Mami est un surnom, qui veut dire « le môme »), et Khaled sont arrivés avant le festival de Bobigny pour enregistrer chez Horizon Music, distributeur de toute la chanson arabe en Europe (dont l'immense Oum Kalsoum !). Les deux Choubane (pluriel de *Chab* qui signifie jeune par opposition à *Cheik*, le vieux, le maître...) ont l'habitude de passer la nuit dans deux ou trois cabarets, presque toujours les mêmes, comme ils font à Oran.

C'est dans un autre cabaret, beaucoup plus tard, qu'on rencontrera le jeune chanteur. Mami a l'air d'avoir dix-sept ans, il est direct, spontané, simple. Il a commencé à jouer du raï à l'âge de dix ans et fait partie de cette nouvelle génération qui est tombée « dans le piège » en écoutant Khaled. Il a appris l'accordéon tout seul, puis l'orgue, mais c'est chanter qui l'intéresse. Au début, il composait ses textes lui-même. Depuis quelque temps, il travaille avec Kamal Hamadi, un des plus grands paroliers du pays. Kamal Hamadi, visage fin, la cinquantaine, est là, à la même table, et défend une certaine idée du raï : *« C'est un style comme le blues, comme le jazz*, dit-il, *les paroles peuvent être religieuses, mais en grande majorité ce sont des maximes, des proverbes, un langage populaire, qui n'est pas vulgaire – ou alors Brassens l'est ! Les jeunes reprennent des textes de grands poètes oranais, c'est un style qui laisse beaucoup de liberté aux chanteurs. Ils improvisent, parlent de ce qui leur est arrivé. »*

Tout le monde n'est pas d'accord avec cette vision. Le mot recouvre beaucoup de choses : le raï peut signifier par exemple les misères, les bonheurs de la vie, le destin. Mais il peut être aussi synonyme de bon sens, de bon conseil.

La plupart des musiciens ont fait très peu d'études. A seize ans, ils ont quitté l'école, parcourent les mariages, les fêtes, chantent dans les cabarets. En Algérie, les grands concerts sur scène n'existent pas, aussi les deux festivals qui se sont succédé l'été dernier – celui de la jeunesse à Alger, puis de la chanson raï à Oran – ont été un événement, la reconnaissance officielle d'un genre vécu jusque-là dans une sorte de clandestinité. Les autorités algériennes, qui ont eu longtemps une attitude partagée, ont fini par l'accepter parce que c'est la musique de la jeunesse (le *raï* balaye les séparations ethniques, ce qui est très nouveau), mais ont invité ces dépositaires inattendus du « patrimoine culturel » à diversifier le répertoire.

Cinq heures du matin... Mami a pris le micro. Un gosse timide qui se frotte le nez. Il s'est retourné vers les musiciens, puis c'est parti d'un coup. La voix chaude développe des subtilités rapides, des modulés qui retombent avec précision sur le même ton. Le rythme du *raï* a quelque chose d'hypnotique comme le reggae, mais il est plus proche de l'énergie du rock. Une femme serre ses hanches dans un foulard, danse.

CATHERINE HUMBLOT.

★ *Festival Raï*, (23-26 janvier) à la Maison de la culture de Bobigny, avec Raïna Raï, Khaled, Sahraoui, Fadila, Hamid, Mami. *Antholigie du Raï* (17 février) à la grande halle de la Villette avec Cheikha Remitti, les Medahaïs, Belkacem Bouteldja, Bellemou, Armana et Khaled.

VARIÉTÉS

Sol, clown extraterrestre

Sol est de retour au Théâtre de la Ville. Toujours en Auguste de la cloche portant un manteau rapiécé, en personnage extraterrestre innocent et naïf perméable à tout et qui témoigne à sa manière, avec vivacité, beaucoup d'humour noir et d'émotion, sur ce qui l'entoure, qui l'obsède, sur *« toutes sortes de bougeottes »*.

Seul caricaturiste québécois qui ait traversé l'océan, Sol, ou plutôt le comédien-auteur Marc Favreau, est un clown, un poète déguisé en Auguste qui effleure juste les choses, enchaîne en douceur et développe quelques thèmes sur un rythme rapide, trépidant, avec, certes, des pauses tendres, mais dans un délire général. Sol dessine avec les mots, les bouscule, les triture, pose sur eux un nouvel éclairage, invente une utilisation différente sur le chemin d'une folie où il se laisse aller à ses sentiments, à ses fantasmes.

Le dernier spectacle à Paris de Sol *(Je me mégalomane à moi-même)* avait eu lieu il y a trois ans à la Potinière. Le hasard des programmations le ramène dans un théâtre où il débuta en 1973 et où il lui faut resserrer en une heure un spectacle en principe d'une durée double. *« Ce n'est pas un mauvais exercice*, dit-il, *mais c'est de la corde raide : car il faut laisser respirer une salle. »*

C. F.

★ Théâtre de la Ville, 18 h 30.

CINÉMA

« CHORUS LINE », de Richard Attenborough

Les héros de Broadway

Ils sont jeunes et sans grand caractère, ils cabotinent, ils ne sont pas forcément beaux. Au repos, sur la ligne blanche, ils sont mal assortis. Mais ils se mettent à chanter, ils se mettent en mouvement, ils foncent dans l'espace. Une prodigieuse énergie les propulse, et ils rayonnent. C'est la comédie musicale, celle des Américains, celle des pros. Dès les premières notes, dès les premiers pas, la magie fait battre le cœur.

Et ça, Richard Attenborough ne pouvait pas le rater. Comment ne pas fondre d'emblée au sujet de *Chorus Line* ? C'est une audition. Il y a une foule de candidats, qui nous paraissent tous plus doués les uns que les autres, à part les inévitables maladroits qui font rire. Petit à petit, le nombre va s'amenuisant. Le couperet tombe, le dictateur tranche, embusqué au milieu de la salle vide. Bientôt ils ne sont plus que dix-sept, dix-sept individus tirés de l'anonymat. On les veut, on les voit vainqueurs. Mais il n'en restera que huit.

Entre-temps, chacun a eu son couplet, chacun s'est raconté. Le metteur en scène les a mis à l'épreuve, les a bousculés, martyrisés. Pour savoir quels mauvais souvenirs les avaient façonnés, quelle sorte d'enfance les avait conduits sur les planches de Broadway.

Un hommage aux artistes

A Broadway, la revue *A Chorus Line* dont est tiré le film remporte depuis 1975 un constant succès. Sans doute s'est-elle édulcorée avec le temps car les interprètes se succèdent. Ceux de la création chantaient leur vraie histoire, et il a fallu ensuite trouver un Noir, un Porto-ricain, etc., qui correspondent aux personnages. De toute façon, cela reste un hommage aux artistes, à leur peine, à leur travail, à leur talent, et, pour les avoir entendus une fois, certains airs du spectacle sont autant de petits bonheurs que l'on revit grâce au film.

Mais ce que Richard Attenborough a manqué, c'est justement son film, dont le budget colossal exigeait pour le moins qu'il plaise à ceux qui *ne sont pas allés* à New-York.

L'auteur de *Gandhi* a eu la bonne idée de ne pas s'éloigner du foyer de l'action. Utilisant la Louma (caméra au bout d'un bras télescopique), il a su faire basculer ses images au bon moment, transcender l'étroit volume de la salle, et accomplir ces exercices de haute voltige qui s'accordent si bien, au cinéma, avec la musique rythmée et la danse.

Technique, bravo. Scénario, bernique. A trop respecter le livret initial, il parachute les personnages les uns après les autres et l'émotion s'y perd. Obligé d'incarner la voix qui résonne, sépulcrale, dans la revue, il déplace enfin l'intérêt du spectateur vers ce pauvre Michael Douglas, qui devient un omnipotent pantin.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

« LAPIN LAPIN », au Théâtre de la Ville

Mama courage

Quand vient la fin du mois, le gros problème de la famille Lapin est de joindre les deux bouts. Mais, un jour, s'abat sur elle une série de catastrophes. Papa Lapin se retrouve au chômage. L'un des fils débarque, poursuivi par la police ; sa sœur annonce son divorce. Quant à la cadette, elle décide brusquement de ne plus se marier et trouve refuge chez ses parents avec son fiancé. Dans le logis des Lapin, les matelas de fortune s'empilent et les épreuves se multiplient. Le fils aîné n'est pas étudiant en médecine mais trafiquant d'armes. Quant à Lapin, le dernier de la famille – et de la classe, – c'est tout bonnement un être venu d'ailleurs. Un espion à la solde des extra-terrestres.

Au-delà de ces péripéties, dignes des Fenouillard et de Bombiquet, *Lapin Lapin*, d'Elie Bourquin – auteur mystérieux – trace le portrait d'une mère : la mama. Hommage pudique, plein de tendresse farfelue et brouillonne.

Mama est le capitaine du navire. Elle représente l'autorité, la force, le courage, l'amour. Mama est lourde comme un édredon dans lequel tous vont se réfugier quand ils sont malheureux. Son cœur est grand comme le ciel, avec, juste dans un coin, un repli où elle cache ses coups de cafard, sa solitude, ses angoisses. Mais elle n'a pas le temps de se poser de questions.

Elle soigne, régit, rigole, et fume en douce une cigarette. Les cheveux coiffés en « tête de loup », les jambes enflées, la poitrine généreuse, Coline Serreau incarne Mama et lui donne une cocasserie parfois dramatique. A toute vitesse, extravagante, coléreuse, excessive, elle l'entraîne de rage de vivre en désespoir.

Pierre Vial, Carlo Brandt, Marie-*Luce Felber, Caroline Jacquin*, Antoinette Moya et Gilles Privat sont les principaux interprètes de cette comédie mise en scène par Benno Besson. Dans le décor de Jean-Marc Stehlé, il manipule le quotidien, le tire vers la féerie. Il mêle le comique à la satire, utilise quelques raccourcis audacieux, met en évidence les ressorts de cette histoire, dont il sauve – *in extremis* – la deuxième partie, nettement moins convaincante.

Lapin Lapin est un spectacle crayonné, bariolé, qui bouge dans tous les sens, caricatural, fatigant parfois, mais qui ne se prend jamais au sérieux.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 45.

ELVIRE-JOUVET 40 AU TNS

La passion de l'absolu

Le Théâtre de l'Europe coproduit avec le TNS, la Comédie-Française et la Compagnie Pandora un spectacle étonnant, *Elvire-Jouvet 40*, qui se donne jusqu'au 25 janvier à Strasbourg *avant de venir à Paris, du 1er* au 16 février à l'Athénée-Louis-Jouvet. Il ne pouvait aller nulle part ailleurs.

Louis Jouvet a *été* professeur au Conservatoire. Le spectacle, conçu et mise en scène par Brigitte Jacques, rassemble et concentre sept leçons à Claudia, qui étudiait Elvire dans le *Dom Juan* de Molière, entre février et septembre 1940. C'était la fin de la drôle de guerre, le début de l'occupation allemande. Claudia a obtenu les premiers prix de comédie et de tragédie. Elle est juive, toujours vivante et a dû abandonner la scène.

En période troublée, plus encore *que d'habitude, le théâtre est un cer*cle fermé, protégé, fixé sur un seul problème : la rencontre hasardeuse d'un personnage et d'une actrice. Même thème que celui des six personnages en quête d'auteur, actuellement à l'Odéon Théâtre de l'Europe, mais sans le filtre d'aucune fiction. Guidée par Jouvet, Claudia cherche en elle cette femme que Molière a *rêvée. Il y a, pris sur* le vif, l'étrange lien entre maître et élève. Les mots et bien davantage.

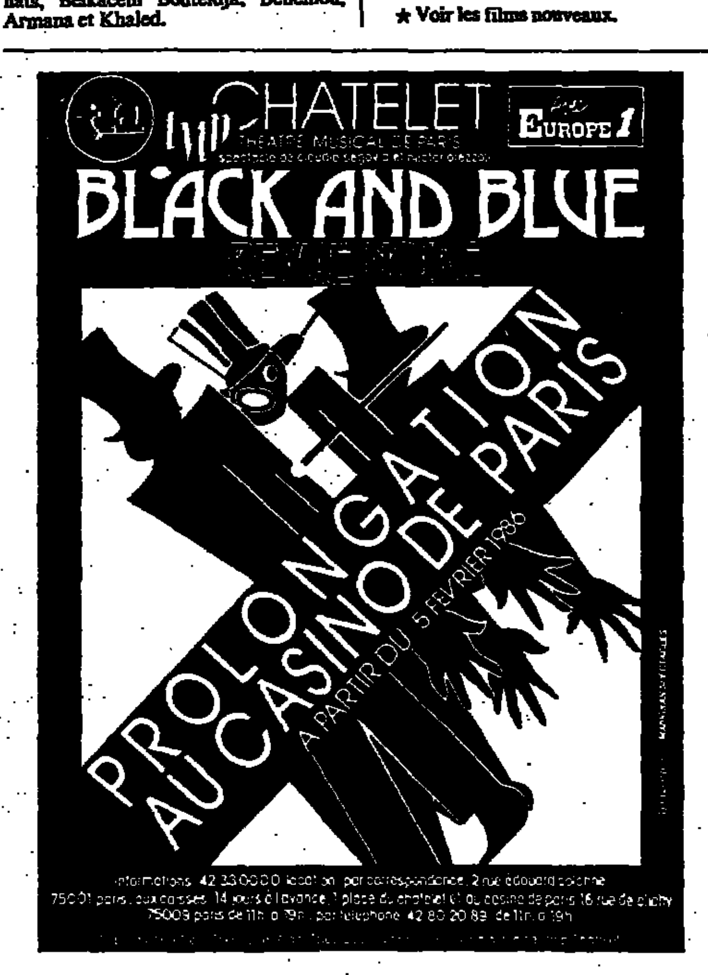
Ce que dit Jouvet lui est dicté par son talent, son intelligence généreuse, son expérience. Les paroles lui viennent comme malgré lui, avec des banalités, des redites, des révélations bouleversantes. Ce qu'il transmet, c'est la passion de l'absolu, et elle passe par le théâtre.

Dans une telle situation, les comédiens présents sont évidemment à l'aise. Eric Vignes, Vincent Vallier – les élèves partenaires de Claudia-Elvire, Maria de Medeiros, petite fille au front têtu, timide et décidée. Et Philippe Clevenot, encore et toujours renversant. Il est Jouvet sans l'imiter, strict dans son costume noir, aristocrate à la fois distant et chaleureux, qui se cherche tout en déversant son savoir. Les conseils, les dérives, les moments creux, les moments *flamboyants* semblent appartenir à Clevenot, lui appartiennent. En totale symbiose avec ce qu'il dit, avec ce qu'il transmet, il est celui qui sait donner.

C. G.

★ TNS, salle Hubert-Gignoux, jusqu'au 25 janvier, Athénée du 1er au 16 février.

■ **LE METTEUR EN SCÈNE BERNARD MURAT RÉCOMPENSÉ.** – Le prix Dominique de la mise en scène a été décerné à Bernard Murat pour ses deux spectacles : *Tailleur pour dames* et *Deux sur la balançoire*.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CHANTECLER : TBB (46-03-60-44), 20 h.

LES FEMMES DU MOLOCH : Villejuif, Romain-Rolland (47-26-08-12), 20 h 30.

LES NONNES : Vincennes, Sorano (43-74-81-16), 20 h 30.

LA BAIE DE NAPLES : Mathurins, petite salle (42-65-90-00), 21 h.

DE DOUX DINGUES : Nouveautés (47-70-52-76), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), Danse : 18 h 30 : 39 Bis de mémoire (chor. W. Piollet ; J. Guizerix ; Mus. Strauss, Brahms) ; 20 h 45 : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris : Bande dessinée ; le Sacre du printemps ; Manèges ; le Cordon infernal.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Alias.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

TEP (43-64-80-80) : les Tourlourous.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : 18 h 30 : Histoire de l'intelligentsia ; 18 h 30 : Collections et muséographies ; de 21 h à 23 h : Trieste, ville de l'écriture. Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : 16 h : Au pays des loups, de B. Mason ; A la recherche de la baleine france, de B. Mason ; 19 h : Autoportrait d'un inconnu : J. Cocteau, d'E. Cozarinsky. Vidéo-Musique : 16 h : Catherine Wheel, de D. Byrne ; 19 h : La leçon de musique, de P. Boulez. Cinéma, 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma italien 1905-1945, série de films muets (programmes aux banques d'accueil). — Salle Garance (42-78-37-29), Concerts-Spectacles : Cie Contre-jour : 20 h 30 : Une heure d'antenne. Chor. O. Duboc ; 18 h 30 : Répétition publique.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black Season : 20 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; 18 h 30 : Esther Lamandier.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : 1951, les Traces.

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes.

☞ **ARTS HÉBERTOT** (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Cher vieux troubadour. — Salle L.-Jouvet, 21 h : Vincent et l'amie des personnalités.

BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : la Vie de Paolo Uccello.

☞ **BOUFFES DU NORD** (42-39-34-50), 20 hh : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ **CARTOUCHERIE, Th. du Soleil** (43-74-88-50), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Assis tout simplement.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 20 h 30 : Tuss. — Galerie, 20 h 30 : Voyages d'hiver.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ **COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ **COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumeêtres ; 20 h 30 : Secrets du crépuscule.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise.

☞ **ÉPICERIE** (42-72-23-41), 18 h 30 : Elle et lui ; 20 h 30 : la Dispute.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent coulis.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 15 : Kamikaze.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 20 h 30 : la Baie des anges.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

☞ **GUICHET-MONTPARNASSE** (43-27-88-61), 21 h : l'Issue.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

INTERCLUB 17 (42-27-68-81), 20 h 30 : l'Avare guignol Horror Show et Travelar Sheik.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : la Nuit d'Irlande.

☞ **LA BRUYÈRE** (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. — II. 19 h : Pardon, M'sieur Prévert. — Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Hakawati.

☞ **MARAIS** (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ **MARIE-STUART** (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ **MATHURINS** (42-65-90-00), Petite salle, 21 h : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ **MONTPARNASSE** (43-20-89-90). Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

☞ **PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.

☞ **POCHE** (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

☞ **STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans, elle découvrait la mer.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Toi et tes nuages, dern. le 25.

Jeudi 23 janvier

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ **TH. 13** (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.

TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : le Plaisir des autres.

TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.

☞ **TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN** (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : Oh ! les beaux jours. — Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence ; 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy. — Maison intern. du th. : le Ramayana.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Paris 35-40.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à Lloyd Nolan (1903-1985) : le Lys de Brooklyn, de E. Kazan (v.o.) ; 19 h, Hommage à J. Negulesco : Comment épouser un millionnaire (v.o.s.-t.fr.) ; 21 h, les Désemparés, de M. Ophuls (v.o.s.-t.fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h 15, la Ligne générale, de S. M. Eisenstein ; 19, Rétrospective du cinéma suédois (1919-1985) : Iris et le cœur du Lieutenant, de A. Sjoberg.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaité, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (43-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BRAZIL (Am., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES Nº 3 (Fr.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHINESE BOXES (All., v.o.) : 3 Luxembourg (Hsp), 6e (46-33-97-77).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boite à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

A COUTEAU TIRÉ, film italien de Roberto Faenza (v.o.) : Forum, Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; (v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 2e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40).

BANANA'S BOULEVARD, film français de Richard Balducci : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

CHORUS LINE, film américain de Richard Attenborough (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'HISTOIRE OFFICIELLE, film argentin de Luis Puenzo (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (*), film français de François Mimet : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

ROCKY IV, film américain de Sylvester Stallone (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; (v.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ZAPPA, film Danois de Bille August (v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

FESTIVAL DE CINEMA PORTUGAIS, (v. o.) : 7 films inédits, (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'EXÉCUTRICE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARÇON CHOC POUR NANA CHIC (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

HAREM (Fr., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, mer., jeu., 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

INVASION (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, mer., jeu., 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, mer., jeu., 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, mer., jeu., 15e (45-44-25-02) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LUNE DE MIEL (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Opéra, mer., jeu., 2e (47-42-60-33).

MORT SUR LE GRILL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Chatelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

ORIANE (Fr.-Vénéz., v.o.) : Saint-Germain Huchette, mer., jeu., 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, mer., jeu., 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, mer., jeu., 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23). — V.f. : Gaité Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

PEUR BLEUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, mer., jeu., 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, mer., jeu., 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaité Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (52-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Pagode, mer., jeu., 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-5237) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois (Hsp.), 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, mer., jeu., 15e (45-75-79-79). — V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaité Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Sud, mer., jeu., 14e (43-27-84-50).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Reflet Logos 5e (43-54-42-34).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

WITNESS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Piccoli sur le gril

Qu'est-il allé faire dans cette galère ? Pourquoi diable Michel Piccoli s'est-il livré volontairement aux mains du souriant inquisiteur Sabatier et de son public pour le prochain « Jeu de la vérité » – qui tourne souvent au *jeu de massacre ?* A-t-il oublié le sort réservé à Chantal Goya, qui entra dans l'arène vierge, candide, pour en sortir transformée en sorcière mal-aimée ? Depuis, son public boude ses disques et ses spectacles... C'était un vendredi 13, certes ! Mais on n'accepte pas impunément d'être mis à la question.

Ou, alors, pense-t-il n'avoir rien à craindre parce qu'il n'a rien à cacher ? Car, si ce « Jeu de la vérité » *est un miroir cruel, il peut* aussi servir de révélateur positif. Serge Gainsbourg s'y est livré à une confession publique en juin dernier, dont les accents sincères lui ont valu de remonter dans l'estime du public. Et Mireille Mathieu, en novembre, a *montré que, en plus d'apprendre* des chansons par cœur, elle savait aussi réfléchir et parler.

... Il faut accepter les règles de ce *jeu impitoyable. Accepter de répon*dre à des questions qui ne volent pas toujours très haut. A la moindre esquive, les fauves sont prêts à bondir. Michèle Cotta l'avait appris, à ses dépens, en novembre dernier. Tenue évidemment au devoir de réserve, elle avait préféré le « ne pas mentir » au « toute la vérité ». Mais le public en veut toujours plus.

En cela, Michel Piccoli a un atout. Intelligent, et surtout très lucide, il prise la sincérité par-dessus tout. Il semble s'interroger sans cesse à travers les masques qu'il porte, et il n'a pas beaucoup d'illusions sur les comédiens qu'il compare à *« des Gepetto plus ou moins honteux, qui n'en finissent pas de faire des massages cardiaques à des Pinocchio qui n'ont jamais demandé à exister ».*

Au « Jeu de la vérité », ce sont d'autres qui essaieront de tirer les *ficelles pour faire marcher la* marionnette.

ALAIN WOODROW.

★ « Le Jeu de la vérité », vendredi 24 janvier, 20 h 35, TF 1.

Jeudi 23 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Questions à domicile : Jack Lang.
M. Jack Lang, ministre de la culture, répondra aux questions des journalistes en direct de son appartement de la place des Vosges.

21 h 50 Série : Columbo.
Le témoin d'un meurtre, Helen Stewart revient sur ses affirmations. Le travail de l'inspecteur se complique.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : le Grand Blond avec une chaussure noire.
Film français d'Yves Robert (1972), avec P. Richard, B. Blier, J. Rochefort, M. Darc, J. Carmet.
Un violoniste distrait est choisi comme « hameçon » par le chef des services secrets, qui veut lancer son adjoint sur une fausse piste. Brillant.

22 h 15 Magazine : Actions.
Parlons d'argent : le fisc préfère-t-il les concubins ou les couples mariés ? Titres en jeu : les investissements boursiers ; coup de pouce... à l'inventeur d'un trimaran réputé insubmersible. L'accord d'entreprise du mois.

23 h 30 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : A nos amours.
Film français de Maurice Pialat (1983), avec S. Bonnaire, D. Besnehard, M. Pialat, E. Kerr, A.-S. Maillé.
Une fille de quinze ans, vivant dans une famille désunie, fait l'expérience de la sexualité sans parvenir à connaître l'amour. Le couronnement de Pialat. La révélation de Sandrine Bonnaire.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Petite histoire, grande histoire.
Série de Gérard Moitrieux. Réal. : Fred de Waele.
Une série en trois parties qui raconte l'histoire de trois familles – belge, allemande et française – de 1935 à 1945.

23 h 5 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, Ile de transe ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, En direct : rendez-vous avec votre région ; 18 h 15, Quoi de neuf ? 18 h 55, La Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 15, Coluche ; 20 h 30, Rouge gorge, film de P. Zucca ; 22 h 25, Alien, film de R. Scott ; 0 h 15, Le Reptile, film de J.-L. Mankiewicz ; 2 h 15, Anarchistes, grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Witkiewicz : L'inassouvissement ou le fantôme torturé par un psychanalyste amateur.

21 h 30 Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz : théâtre instrumental de Georges Aperghis, avec B. Sylvestre, harpe, et G. Sylvestre, percussions.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'église de la Madeleine à Paris) : *Sortie en mi bémol majeur*, de Lefébure-Wely ; *Prélude et fugue en si majeur*, de Saint-Saëns ; *Marche des rois mages*, de Dubois ; *Nocturne nº 10*, de Fauré ; *Troisième invocation à la Vierge*, de Dallier ; *Toccata médiévale*, de Mignan ; *Chorals*, de Demessieux ; *Zemyorka*, de Houbart, par François-Henri Houbart à l'orgue.

23 h Les soirées de France-Musique : Serge Rachmaninov, la fin du monde ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

Vendredi 24 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Le jeu de la vérité : Michel Piccoli.
(Lire notre article.)

22 h Téléfilm : l'Ombre des bateaux sur la ville.
De J. Krier, avec J. Franval, T. Trani, A. Moya...
Des coups de feu ont été tirés vers la ville. On a vu un jeune homme armé grimper sur le pont basculant du port. C'est Max (qui a tiré sur le chien Bibiche), maintenant retranché. Des retours en arrière découvrent les couches successives des secrets qui ont motivé la démarche de Max.

23 h 10 Journal.

23 h 30 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Fort Saganne.
Troisième épisode : Au début de ce siècle, au Sahara, les aventures mouvementées de Charles Saganne, soldat exemplaire, homme du désert et symbole du héros prisonnier de son destin.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les désordres de l'amour », sont invités : Karine Berriot (Louise Labé), *Patrick Grainville* (le Paradis des orages), *Rauda Jamis* (Frida Kahlo), *François Nourissier* (la Fête des pères ; l'Eau grise), *et Robert Mallet (pour :* le Journal particulier *de Paul Léautaud et* Entretiens *avec P. Léautaud).*

22 h 45 Journal.

23 h Ciné-club : Rio Bravo.
Film américain de Howard Hawks (1958), avec J. Wayne, D. Martin, R. Nelson, A. Dickinson, W. Brennan (v.o. sous-titrée).
Dans une petite ville du Texas, un shérif tient tête à une bande de tueurs, avec son ancien adjoint, ivrogne.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Face à la 3.
Émission politique par *Geneviève Guicheney*, André Campana, Christian Dauriac et J.-L. Servan-Schreiber.
M. Raymond Barre, ancien premier ministre.

21 h 35 Quelques mots pour le dire.
Émission de la Sécurité routière.

21 h 40 Série : Marlowe, détective privé.
D'après le roman de Raymond Chandler.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Bleu outre-mer.

23 h 50 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

8 h 40, *Jeux d'espions*, film de R. Neame ; *10 h 25, les* Amants terribles, film de D. Dubroux ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : direct ; 14 h, Alien, film de R. Scott ; 16 h, A la recherche des guerriers Nouba ; 17 h 45, 4 C+ ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Superstars ; 21 h, Qu'est-il arrivé à Baby Jane ? film de R. Aldrich ; 23 h 15, la Femme et le Pantin, film de J. Duvivier ; 0 h 50, The Terror, film de *R. Corman ; 2 h 10, les Grands Fonds, film* de P. Yates ; 4 h 15, Frissons, film de D. Cronenberg.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 *Le grand débat* : *télé* caviar ou *télé*-salami, avec Michèle Cotta, Jean-Denis Bredin, Christophe Riboud, Bertrand Tavernier et Marcel Bluwal.

21 h 30 Black and blue : Naissance de l'orchestre national du jazz.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert (en direct de Baden-Baden) : *Concerto pour violon et orchestre A la mémoire d'un ange*, de Berg ; *Danse-Symphonie*, de Liszt, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir., M. Bamert, Sol. Y. Horigome, violon et le chœur Wurtembourgeois de Stuttgart.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : *les Pêcheurs de perles* ; à 0 h, Musique traditionnelle, Radio-France et l'Année de l'Inde.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 18 janvier).

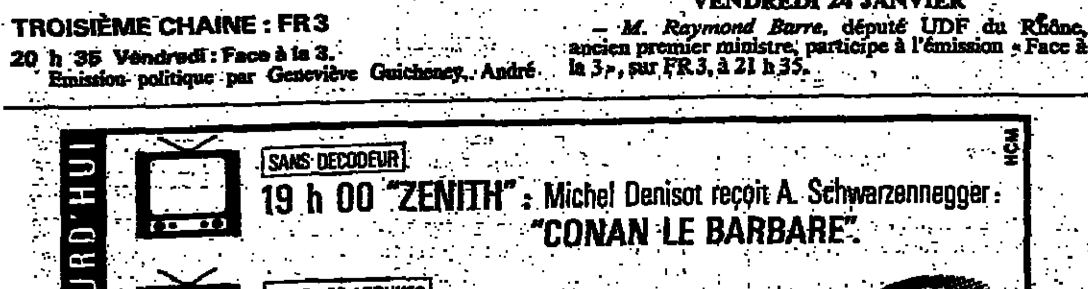
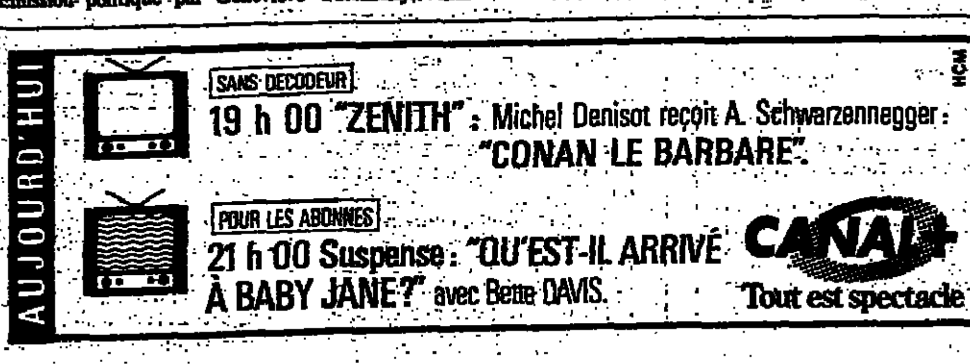
TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 23 JANVIER

– *M. Jack Lang*, ministre de la culture, sera interrogé en direct de son domicile, pour l'émission « Questions à domicile », sur TF 1, à 20 h 35.

VENDREDI 24 JANVIER

– *M. Raymond Barre*, député UDF du Rhône, ancien premier ministre, participe à l'émission « Face à la 3 », sur FR 3, à 21 h 35.



COMMUNICATION

LA « 5 » PRÊTE A ÉMETTRE POUR LE 20 FÉVRIER

Le Conseil d'État face à un choix embarrassant

Après sa victoire à l'arraché sur la tour Eiffel, la cinquième chaîne semble avoir triomphé de tous les obstacles qui l'empêchaient d'émettre. *« Un pas décisif a été franchi »*, estimait-on, le 22 janvier, au secrétariat d'État chargé des techniques de la communication. *« Nous serons prêts pour le 20 février »*, renchérissait-on du côté de Télédiffusion de France (TDF). M. Jacques Chirac, qui a mené jusqu'au bout sa guérilla juridico-administrative, a dû à son tour s'incliner devant la détermination du gouvernement. *« Pour imposer la chaîne Berlusconi*, déclare le maire de Paris, *le pouvoir n'a reculé devant aucune manœuvre : octroi de privilèges exorbitants, refus de prendre en compte l'avis raisonnable et motivé de la Haute Autorité, modifications improvisées des textes législatifs ou réglementaires qui pouvaient gêner son action. »*

M. Chirac poursuit : *« Les créateurs, les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, les représentants de la presse écrite, considèrent à juste titre que la mise en route de cette chaîne pourrait compromettre gravement les intérêts de la création, de la culture française et les perspectives de développement des industries de la communication. Je suis solidaire de leur combat. »* Une façon à peine voilée de mettre le Conseil d'État devant ses responsabilités en montrant que la haute juridiction se retrouve désormais en première ligne face à l'offensive du gouvernement.

Le Conseil d'État est, en effet, saisi de trois nouveaux recours déposés par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), les professionnels du cinéma et les sociétés d'auteurs. Certes, le contrat de concession de la « 5 », attaqué par les plaignants, a été remanié par les juristes du gouvernement pour gommer ses défauts les plus évidents. Mais son économie générale reste la même, et Mᵉ Arnaud Lyon-Caen, qui défend les trois recours, estime que la concession de la cinquième chaîne a toutes les chances d'être cassée.

Reste à savoir quand l'arrêt peut intervenir. Le président de la section du contentieux, M. Pierre Laurent, estimera-t-il que le dossier est déjà suffisamment instruit pour être inscrit aux séances du 31 janvier ou du 6 février ? Ou jugera-t-il plus sage, comme c'est la tradition, de ne pas se prononcer à moins de deux mois des élections législatives ? Les conséquences éminemment politiques d'un tel choix embarrassent et divisent le Conseil d'État.

En attendant l'épilogue juridique, les adversaires de la chaîne de MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi ne désarment pas. La SACEM a fait connaître sa « *consternation* » devant le rejet de l'avis de la Haute Autorité et son hostilité au « *véritable cahier de décharges culturelles* » concédé à la « 5 ». La société, qui gère les droits de patrimoine musical international, négocie un accord économique avec la chaîne, mais réaffirme le droit moral des auteurs et des interprètes à refuser toute coupure dans leurs œuvres.

M. Bertrand Tavernier, tête de file du mouvement de contestation des réalisateurs, a rendu sa médaille de chevalier des arts et lettres à M. Jack Lang. Il reproche au ministre de la culture d'avoir signé le nouveau contrat de concession et de *« laisser mettre sur pied une télévision qui va mutiler nos œuvres sous le contrôle des flics »*.

Enfin, le syndicat CGT de Télédiffusion de France s'inquiète des conséquences financières de l'accord entre la « 5 » et l'établissement public. Se référant à des déclarations de M. François Schoeller, président de TDF, devant le comité d'entreprise, la CGT affirme que l'Etat autorise M. Berlusconi à émettre deux programmes différents, l'un sur le réseau de la « 5 », l'autre sur le satellite TDF 1. Protestant contre ce *« cadeau royal supplémentaire »*, le syndicat poursuit : *« C'est un scandale d'une importance nationale que la CGT ne laissera pas faire. »*

J.-F. L.

La privatisation d'Europe 1 piétine

Souhaité par le président de la République, le retrait de l'Etat du capital d'Europe 1 piétine. Certes la SOFIRAD (holding d'Etat), qui *contrôle la station périphérique avec* 34,19 % de ses parts, ne manque pas de repreneurs. A commencer par M. Jérôme Seydoux et la société *France 5, qui étudient une participa*tion croisée entre Europe 1 et la cinquième chaîne. Mais les transactions sont rendues difficiles par l'envolée *du titre en Bourse.* Après l'annonce du président de la République, l'action Europe 1 est brutalement passée de 830 à 1 300 F.

Cette hausse spectaculaire de 50 % ne peut que décourager les acheteurs éventuels car elle est sans rapport avec la valeur réelle du groupe de la rue François Iᵉʳ, ni même avec ses promesses de développement. La privatisation n'implique pas automatiquement une augmentation des bénéfices d'Europe 1, et la radio, qui reste la principale activité du groupe, a des perspectives de croissance très limitées dans les années qui viennent.

Cette spéculation boursière a déjà contribué à décourager Publicis, un moment candidat à la reprise des actions détenues par la SOFIRAD. *Un cabinet-conseil, procédant à un* audit de la station périphérique, aurait évalué l'action à 650 ou 700 francs. Ces informations, qui *circulent depuis quelques jours, ont* déjà entraîné un léger repli du titre à la Bourse.

Mais la SOFIRAD *n'en* est pas pour autant au bout de ses peines. M. Syvain Floirat, président-fondateur de la station, détient un droit *de préemption sur les actions que* l'Etat envisage de vendre et n'a toujours pas fait connaître ses intentions. On peut imaginer que M. Floirat, *qui détient 10 % d'Europe 1 par* l'intermédiaire de la société holding financière Média Beaujon, s'intéresse lui aussi aux actions détenues *par la SOFIRAD. Il peut aussi sou*haiter un rapprochement entre Europe 1 et Hachette, dont Média Beaujon est aussi un des principaux actionnaires. Mais, à deux mois des échéances électorales, la prudence est de rigueur pour tous les groupes de communication. Les dénationalisations prévues par l'opposition, si elle l'emporte, les bouleversements continuels du paysage audiovisuel, interdisent toute décision précipitée.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. BERNARD ROUX DIRECTEUR GÉNÉRAL DE « TÉLÉRAMA »

M. Bernard Roux, ancien directeur général du *Courrier picard* – il a démissionné le 3 octobre dernier (*le Monde* du 5 octobre 1985), – vient d'être désigné directeur général de *Télérama* par le conseil d'administration de la société éditrice du titre. Le directeur, M. Michel Houssin, président de la société, aura, en effet, atteint la limite d'âge (soixante-cinq ans) en juillet prochain, mais l'élection éventuelle de M. Roux à cette succession sera fonction des décisions du conseil d'administration et de l'assemblée générale des actionnaires. M. Michel Houssin reste de toute façon PDG de la maison mère, la société Publications de la Vie catholique, pour laquelle la limite d'âge du président est de soixante-quinze ans.

Télérama, hebdomadaire culturel de télévision, de radio et de cinéma, a diffusé en 1984-1985 487 858 exemplaires (déclaration de l'éditeur) et a un chiffre d'affaires annuel d'environ 200 millions de francs.

[Né le 5 juin 1935 à Paris, M. Ber*nard Roux est ancien élève de* l'École nationale d'administration. Administrateur civil hors classe, il a été détaché en 1974 pour diriger l'Imprimerie nationale de Douai. Il a été directeur général du *Courrier picard*, le quotidien d'Amiens, de 1978 à 1985. Il est notamment membre du conseil d'administration de l'AFP et de celui de l'Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente. Il est, depuis avril 1985, président de l'UPCS (Union pour la communication sociale).]

L'AFFAIRE DU « PROGRÈS »

M. Hersant sera-t-il inculpé ?

M. Jean-Charles Lignel a été inculpé pour avoir vendu *le Progrès* de Lyon sans avoir fait la déclaration préalable à la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, comme l'exige la loi du 23 octobre 1984 (*le Monde* daté 19-20 janvier). M. Robert Hersant, l'acheteur – déjà inculpé depuis 1978 au titre de l'ordonnance du 26 août 1944, – devrait l'être à son tour pour la même raison et éventuellement pour avoir acquis de nouveaux quotidiens alors qu'il a déjà dépassé le quota autorisé. Mais M. Hersant est parlementaire européen. Il faudrait donc que soit au préalable levée l'immunité parlementaire qui joue en permanence pour les membres de l'Assemblée de Strasbourg. A moins que l'on considère qu'il y a flagrant délit, ce qui retirerait *ipso facto* cette immunité.

La Fédération française des sociétés de journalistes (déjà partie prenante avec les syndicats dans l'instruction ouverte en 1977) s'est portée partie civile dans l'information ouverte, confiée à M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris. Elle estime, avec des juristes, que les conditions du flagrant délit sont réunies : le délit a été constaté par la commission Caillavet, et M. Hersant lui-même, tout parlementaire qu'il est, a proclamé dans un article du *Figaro* qu'il s'était placé en dehors de la loi. D'autres juristes soutiendront vraisemblablement une thèse inverse, estimant notamment qu'en matière de presse la notion de flagrant délit est l'objet de controverses.

Il sera certainement intéressant, au plan juridique comme du point de vue politique (quelle attitude va adopter le parquet – et la chancellerie, – à qui le juge demande obligatoirement son avis ?), de connaître la suite donnée au dossier, qui vient encore compliquer les autres péripéties de cette affaire (tribunal de commerce, cour d'appel...). A une cinquantaine de jours des élections législatives.

Y. A.

UNE NOUVELLE DIRECTION DE L'INFORMATION A L'AFP

La nouvelle direction de l'information de l'Agence France-Presse (AFP), nommée par le conseil d'administration de l'agence en novembre dernier, a pris ses fonctions le 20 janvier. Le nouveau directeur de l'information est *M. Félix Bolo*, auparavant directeur du bureau de Tokyo. M. Bolo a été notamment, envoyé spécial de l'AFP en Israël pendant la guerre d'octobre 1973, envoyé spécial à Genève pour les négociations de paix au Proche-Orient et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, directeur du bureau de Moscou et rédacteur en chef chargé de l'étranger. M. Georges Herbouze, nouveau directeur adjoint de l'information, était délégué du directeur de l'information depuis décembre 1984. Cette nouvelle direction sera secondée par Xavier Baron, rédacteur en chef central (auparavant rédacteur en chef pour la France, depuis 1984), Yves Gacon et François Grangié, respectivement chargés de la rédaction en chef pour la France et l'étranger. Serge Romensky demeure rédacteur en chef technique.

● *Nouveau record pour* Télé 7 jours. – L'hebdomadaire de télévision *Télé 7 jours*, édité par le groupe Hachette, annonce un nouveau record de diffusion pour son numéro de Noël 1985 : 3 340 000 exemplaires. *Télé 7 jours* est la publication la plus diffusée en France.

● *Nominations à RFO.* – M. Jacques Vistel, qui vient de prendre ses fonctions de président de la Société nationale de radio-télévision française d'outre-mer (RFO), a nommé M. André Lhomme, qui était jusque-là directeur délégué aux programmes, directeur de son cabinet. Il remplace donc à ce poste M. Jean-Pierre David, qui devient responsable des programmes.



économie

REPÈRES

Dollar : 7,51 F

Le dollar a de nouveau cédé un peu de terrain, le jeudi 23 janvier, après l'annonce d'une croissance du PNB américain de 2,4 % en rythme annuel au quatrième trimestre de 1985 et de 2,3 % pour l'ensemble de l'année passée. Pour les trois derniers mois, les espérances dépassaient 3 %. Le dollar s'est donc vivement replié à l'annonce de cette nouvelle à 2,4350 DM et 7,4750 F dans l'après-midi de mercredi avant de rebondir quelque peu pour coter 7,51 F en fin de matinée à Paris. Quant à la livre sterling, elle semblait se stabiliser à 3,42 DM, alors qu'on parlait de nouveau d'une possible hausse des taux d'intérêt outre-Manche. Les banques centrales, estime un opérateur sur le marché, ont actuellement le jeu bien en mains.

Elections professionnelles : stabilité de la CGT et recul de FO à la RATP

La liste autonomes-CFTC-CGC a enregistré une progression de 4 points lors des élections des délégués du personnel le mercredi 22 janvier à la RATP. Cette progression est particulièrement sensible dans le collège cadres. La CGT est globalement stable, mais progresse de 4,6 points dans le collège ouvriers et employés. Pour l'ensemble des collèges, il y a eu 27 675 votants sur 40 948 inscrits (soit un taux de participation de 67,6 %, en augmentation de 4,9 points par rapport au premier tour des élections des délégués du personnel en janvier 1985). La CGT a obtenu 41,1 % des suffrages exprimés (— 0,1 point par rapport à janvier 1985), FO, 21,1 % (— 3,1), l'entente autonomes-CFTC, 9,9 % (+ 0,3), la CFDT, 9,1 % (—/1), les indépendants, 6,7 % (comme il y a un an), l'entente autonomes CFTC-CGC, 6,65 % (+ 4,05), la liste autonome, 5 % (— 0,1), et la CFTC, 0,45 % (— 0,05).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —	
$ E.-U.	7,5540	7,5570	+ 40	+ 55	+ 80	+ 110	+ 280	+ 380
$ can.	5,3754	5,3794	— 78	— 60	— 153	— 120	— 337	— 248
Yen (100)	3,7313	3,7337	+ 53	+ 64	+ 108	+ 128	+ 422	+ 479
DM	3,0676	3,0701	+ 108	+ 120	+ 204	+ 223	+ 635	+ 690
Florin	2,7229	2,7250	+ 68	+ 77	+ 131	+ 147	+ 417	+ 464
F.B. (100)	15,0134	15,0254	— 233	— 159	— 510	— 377	— 956	— 584
F.S.	3,6135	3,6167	+ 135	+ 151	+ 263	+ 286	+ 829	+ 897
L (1 000)	4,5018	4,5063	— 322	— 288	— 633	— 578	— 1686	— 1582
£	10,6625	10,6720	— 427	— 384	— 832	— 760	— 2296	— 2106

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	9 3/4	10 3/4	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 9/16	9 11/16
F.S.	1	2	4 1/4	4 3/8	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	13	15	16 3/8	17 1/4	16 7/8	17 3/4	16 1/2	17
£	12	12 1/4	13 9/16	13 11/16	13 5/8	13 3/4	13 9/16	13 11/16
F. franç.	8 5/8	8 7/8	9 1/2	9 3/4	10 3/4	11	12 1/16	12 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

APRÈS LES CATASTROPHES DE L'ÉTÉ 1985

Le président de la SNCF annonce une automatisation accrue et une modernisation de la formation des conducteurs

Saint-Pierre-du-Vouvray, Flaujac, Argenton-sur-Creuse : trois catastrophes ferroviaires qui ont provoqué la mort de quatre-vingt-trois personnes au cours de l'été 1985. Aucun de ces accidents ne ressemblait aux autres, mais ils ont sérieusement ébranlé l'opinion publique, qui vouait à la SNCF une confiance aveugle. Aussi, M. Philippe Essig, nommé le 11 septembre dernier président de la Société nationale en remplacement de M. André Chadeau, avait-il pris l'engagement de *« mettre en place une stratégie pour garder au train sa réputation méritée du plus sûr des modes de transport et pour donner à la SNCF confiance dans ses atouts pour l'avenir »*.

Après quatre mois de consultations internes auxquelles l'ensemble de la SNCF a été associé, M. Essig a présenté, ce jeudi 23 janvier, la *« stratégie de sécurité »* qu'il entend mettre en place *« à l'intérieur d'une démarche à long terme de développement de l'entreprise »*.

Les mesures arrêtées par le président répondent, en fait, aux trois types d'accidents survenus durant l'été 1985 : la collision sur un passage à niveau entre un train et un véhicule routier, la collision frontale entre deux trains circulant en sens inverse sur une voie unique, le déraillement d'un train consécutif à un non-respect d'une limitation de vitesse.

A court terme, la SNCF a décidé d'accélérer l'installation de systèmes qui ont fait leur preuve. Ainsi le bloc automatique sera-t-il étendu au rythme de 350 kilomètres par an sur les 10 000 kilomètres de lignes qui en sont encore dépourvues. Le bloc annuel, qui exclut le « nez à nez » sur les voies uniques, sera installé, en 1986, sur 500 kilomètres de voies au lieu des 100 prévus. Les postes d'aiguillage seront modernisés. Le programme d'équipement radio « sol-train » sera accéléré, et 800 kilomètres de voies seront équipées, en 1986, au lieu des 400 prévus.

Des solutions nouvelles seront recherchées pour contrôler la vitesse des convois. Au début de 1987, sur la ligne du Havre, un système de contrôle ponctuel sera testé, tandis que la ligne C du RER parisien expérimentera un système de contrôle continu. Selon toute vraisemblance, le système ponctuel sera retenu pour les lignes à faible débit et le système continu pour les lignes très fréquentées.

L'informatique sera appelée en renfort. Sur la ligne de Chartres, des ordinateurs seront introduits dans la cabine de conduite pour assister le mécanicien. A Courtalain (Eure-et-Loir), ce sera le cantonnement — c'est-à-dire la séparation entre deux trains — qui sera assisté par ordinateur. Dans les gares gérant des voies uniques, des claviers et des écrans permettront, peu à peu, un dialogue entre gares ; tout message incompatible avec la sécurité sera rejeté par l'ordinateur, et le train restera bloqué.

La politique de suppression des passages à niveau (22 000 subsistent encore) sera poursuivie. En 1986, 125 d'entre eux seront supprimés, et le coût de ces opérations s'élèvera à 200 millions de francs.

Des simulateurs pour les conducteurs

D'ici dix ans, la SNCF compte mettre au point un système de suivi des trains baptisé Astrée. Il s'agira de localiser les convois grâce à un radar embarqué, à des microprocesseurs de bord et à une transmission de données par le canal du nouveau service des PTT, Radiocom 2000. A terme, tous les trains et toutes les lignes seront équipés de ce système, qui assurera une sécurité exceptionnelle car les ordres seront instantanément transmis à des trains localisés au mètre près par les services de contrôle. Astrée assurera l'espacement des trains et le respect des vitesses.

En 1987, un essai de suivi et de surveillance des wagons de marchandises sera réalisé. S'il est concluant, le système sera étendu, à la fin de l'année 1988, à l'ensemble du matériel roulant « marchandises ».

Enfin, on notera que la SNCF a choisi de moderniser la formation des conducteurs de trains, qui en étaient réduits à apprendre par cœur des centaines de règlements. D'ici trois ans, un simulateur de conduite sera disponible dans chacune des vingt-cinq régions ferroviaires. Des simulateurs d'exploitation des gares formeront le personnel sédentaire et la pédagogie faisant appel à l'enseignement assisté par ordinateur viendra rénover les méthodes anciennes toujours en vigueur.

ALAIN FAUJAS.

AFFAIRES

L'artisanat révélé à lui-même

Chaque année, près de 7 000 entreprises artisanales disparaissent parce que le patron se retire sans successeur. Sur les 800 000 artisans qui exercent en France, 23,8 % n'ont pas d'héritier à qui passer la main, ce que pourront faire au contraire 24,3 % d'entre eux, tandis que 40,5 % céderont leur entreprise à un tiers. L'artisan qui travaille seul estime une fois sur deux que son activité cessera après son départ. En revanche, ceux qui ont plus de dix salariés ne sont plus que 16 % à penser de la sorte.

Ainsi va ce secteur de l'activité économique, si l'on en croit l'enquête effectuée par le ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme, à laquelle ont répondu très exactement 43 940 personnes. Avec un tel nombre de questionnaires ont peut prétendre à la quasi-exhaustivité, souligne-t-on dans l'entourage de M. Michel Crépeau.

Le ministre du commerce et de l'artisanat dispose désormais d'un instrument de travail pour orienter son action. Il sait, par exemple, que les deux tiers des artisans sont disposés à suivre une formation, la majorité dans l'informatique, la formation professionnelle ou technique, ou la gestion ; que la coopération interentreprise convient à 70 % d'entre eux alors que la corporation est volontiers présentée comme individualiste ; que dans près d'une entreprise sur deux, le conjoint tient une place privilégiée dans la gestion, cela valant particulièrement pour la Bretagne et pour les Pays de Loire, le rôle du conjoint s'affirmant aussi au fur et à mesure que croît la taille de l'entreprise ; que près de 90 % des artisans se soucient comme d'une guigne de faire appel à des sociétés qui les aideraient à exporter, les ventes à l'étranger ne représentant que 2,7 % du chiffre d'affaires total ; que chacun partirait bien à la retraite vers soixante ans et même avant, pour un quart des personnes qui ont répondu au questionnaire.

Voilà de quoi éclairer les pouvoirs publics, d'autant plus que l'enquête, bien évidemment, ne se limite pas à des questions aussi simples, mais va plus loin dans les détails. Ainsi, par exemple, ne suffit-il pas de constater la place du conjoint dans l'entreprise artisanale, il faut aussi rechercher quel est le statut choisi par ce conjoint. S'apercevoir que 74,73 % n'en ont pas justifie l'effort que déploient les pouvoirs publics pour légiférer en la matière (les conjoints ont le choix entre les statuts de collaborateur, de salarié ou d'associé permettant l'acquisition de droits professionnels et sociaux).

Persuadé que *« l'artisanat est un sérieux coup de main à la France »*, comme il est dit dans la notice de présentation, M. Crépeau a voulu s'informer sur la réalité économique, sociale et humaine d'un secteur d'activité très souvent méconnu, alors qu'il ne concerne pas moins de 800 000 entrepreneurs qui réalisent un chiffre d'affaires cinq fois supérieur à celui de l'aéronautique et deux fois supérieur à celui de l'industrie automobile.

F. S.

Huit cent mille entreprises

Huit cent mille entreprises pour 250 métiers différents forment la trame de l'artisanat en France. Le plus grand nombre (40 %) se retrouvent dans le bâtiment et les travaux publics, les autres se répartissant dans les services (26 %), dans les activités de transformation (19 %) et dans l'alimentation (15 %).

Au total, ces entreprises réalisent 480 milliards de francs de chiffre d'affaires et emploient 2 500 000 personnes, soit 10 % de la population active.

Au cours des dix dernières années, le nombre d'entreprises artisanales a progressé de 10 %, ce qui fait qu'on en compte en moyenne 150 pour 10 000 habitants. La moitié des artisans n'emploient aucun salarié, tandis que les autres font travailler en moyenne trois personnes. Enfin, 85 % des artisans travaillent sous le statut d'entreprise individuelle et 9 % en SARL.

● **Produits industriels : chute de la consommation des ménages.** — Après le « haut niveau » atteint en novembre, la consommation des ménages en produits industriels a enregistré en décembre une *« chute importante »*, indique l'INSEE. En données corrigées des variations saisonnières, la consommation des ménages en produits industriels s'est inscrite le mois dernier à 19,46 milliards de francs 1970 contre 21,12 milliards en novembre et 20,13 milliards en octobre.

● **Les agences de publicité Références et Compar fusionnent.** — En fusionnant, ces deux petites filiales françaises du groupe britannique Saatchi et Saatchi deviennent, sous le nom de Références-Saatchi et Saatchi-Compton-Compar, le deuxième pôle français du groupe.

ENTREPRISES

Renault a investi 5,1 milliards dans la R21

La R21, qui sortira le 6 mars en France, permettra à Renault d'être de nouveau présente dans la gamme « moyenne supérieure » (qui représente une voiture sur quatre en Europe), un segment sur lequel la Régie avait perdu pied avec le déclin commercial de la R 18. Renault a investi 5,08 milliards de francs dans ce nouveau modèle, dont 2,36 milliards en investissements industriels, principalement à Sandouville (1,4 milliard) près du Havre, l'usine pilote de la R21, qui sera également produite à Maubeuge, à Douai, en Belgique et en Espagne. La R21 sera lancée aux Etats-Unis en mars 1987 avec un objectif de 60 000 voitures vendues par an.

Dans le même temps, la Régie lance une campagne de sensibilisation dans la presse, fondée sur quatre thèmes — usine, emploi, compétition, 1 franc c'est 1 franc, — et un slogan *« Renault. Déterminés. »* Une opération destinée en grande partie au personnel même de la Régie et que M. Besse, son PDG, justifie dans une lettre publiée dans *Avec*, le journal de l'entreprise. *« Vous avez entendu à la radio, ou à la télévision, lu dans la presse que Renault va mieux. Même s'il y a, ici et là, quelques signes positifs de redressement, je ne peux pas vous laisser croire cela aujourd'hui. Nous sommes loin, très loin du but. Tant que nous perdons 1 franc, nous n'aurons pas retrouvé notre fierté (...). Cet effort, j'ai décidé de lui donner un écho dans l'opinion publique par une campagne directe et lucide. »*

General Motors se réorganise en Europe

L'américain General Motors a annoncé, le mercredi 22 janvier, la création à Zurich (Suisse) de « General Motors Europe — voitures de tourisme », qui coordonnera les activités automobiles du groupe dans les dix-sept pays européens. M. Ferdinand Beickler, jusqu'ici président du directoire d'Adam Opel AG, filiale ouest-allemande de GM, sera le président de ce centre, qui emploiera 200 personnes, dont une centaine viendront d'Opel. GM justifie cette réorganisation (qui ne concerne pas les activités poids-lourds et composants) par l'importance croissante du marché automobile européen dans sa stratégie et par la concurrence de plus en plus vive qui y règne. GM, qui a considérablement renforcé sa position sur le marché européen (1,21 million de véhicules vendus en 1985, en hausse de 8 % sur 1984), y a subi, en 1984, des pertes importantes (près de 300 millions de dollars). Les filiales Opel en RFA et Vauxhall en Grande-Bretagne ont annoncé qu'elles enregistreraient encore des pertes en 1985.

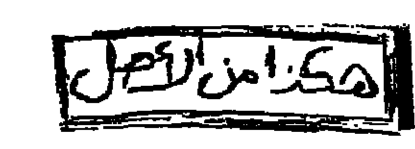
GM a, par ailleurs, confirmé qu'il avait pris le contrôle pour environ 20 millions de dollars (59,7 %) de Lotus, firme britannique célèbre pour ses voitures de sport, et qu'il envisage de racheter l'ensemble du capital de la société, dont l'autre actionnaire principal (à 22 %) est le japonais Toyota.

Assurances : Allianz achète une compagnie britannique

Allianz, la première compagnie d'assurances ouest-allemande, va acquérir sa consœur britannique Cornhill pour 305 millions de livres (3,2 milliards de francs). Cornhill, septième compagnie d'assurances outre-Manche, est une filiale du conglomérat industriel BTR. Allianz cherchait depuis plusieurs années une implantation en Grande-Bretagne.

Spie-Batignolles prend 20 % de Comstock

Le groupe français de BTP Spie-Batignolles a pris une participation de 20 % dans la société américaine Comstock, numéro deux des entreprises d'installation électrique aux Etats-Unis. L'accord comprend également une option sur 10 % supplémentaires du capital. Comstock a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires supérieur à 400 millions de dollars dans l'ingénierie et la réalisation d'installations électriques pour l'industrie, les transports et le tertiaire.



ÉNERGIE

L'ÉROSION DES PRIX DU PÉTROLE

Le Mexique demande une réunion des producteurs et la Norvège est prête à réduire son extraction

Tandis que les marchés pétroliers semblaient se stabiliser à un niveau voisin de 20 dollars par baril (1), certains producteurs de brut ont commencé à réagir, le mercredi 22 janvier. Le Mexique a appelé les pays producteurs à se réunir, et la Norvège a déclaré qu'elle pourrait réduire sa production à condition que les autres pays, notamment la Grande-Bretagne, s'engagent à faire de même. Compte tenu de la surproduction actuelle, la seule chance d'arrêter la glissade des prix est une réduction concertée du rythme d'extraction de l'ensemble des producteurs.

Jusqu'ici, pourtant, les principaux responsables de la dégradation du marché (l'Arabie saoudite, la Grande-Bretagne et le Nigéria) n'ont manifesté aucun signe de bonne volonté. Au contraire, il semble, selon des sources proches de l'OPEP, que le royaume saoudien comme Lagos aient décidé d'augmenter encore leur production afin de compenser la baisse des prix, ce qui aggravera la situation du marché.

Quant au gouvernement britannique, bête noire de l'OPEP et son principal concurrent, il continue de camper sur ses positions. *« Aucun changement n'est envisagé*, a assuré, mercredi, le ministère britannique de l'énergie ; *notre position est exactement la même, c'est-à-dire la non-intervention »* dans la gestion des compagnies qui opèrent dans les champs pétrolifères de la mer du Nord. Les autorités britanniques ont de surcroît précisé qu'aucune date de rencontre n'avait été fixée pour d'éventuelles discussions avec l'Arabie saoudite, discussions annoncées la semaine dernière par la presse britannique.

La plupart des observateurs demeurent convaincus que Londres n'acceptera pas de répondre ouvertement aux appels de l'OPEP, ou des autres producteurs. En revanche, ils n'excluent pas des initiatives officieuses auprès des compagnies afin qu'elles limitent « spontanément » leur production, en multipliant par exemple les *« travaux de maintenance des champs »*, comme cela a déjà été le cas à plusieurs reprises depuis trois ans lorsque les prix du brut menaçaient de s'effondrer.

Il n'est pas sûr toutefois que ces gestes suffisent à rassurer les autres producteurs, au point qu'ils acceptent, sans garantie officielle britannique, de limiter leur propre rythme d'extraction. Ainsi le ministre norvégien de l'énergie a été mercredi très clair : *« Le gouvernement n'interviendra pas sur la production pétrolière si des actions similaires ne sont pas engagées par d'autres producteurs en dehors de l'OPEP. Je pense surtout à la Grande-Bretagne »*, a-t-il déclaré, précisant de plus que *« les mesures norvégiennes ne peuvent être envisagées que dans une situation où l'OPEP elle-même est désireuse et capable de contrôler sa production »*.

Le Mexique, autre grand producteur non membre de l'OPEP et l'une des principales victimes de la chute des prix, compte tenu de sa situation financière précaire, a lui aussi souligné la nécessité de parvenir à une solution concertée de l'ensemble des producteurs de brut. Annonçant que le pays devrait, le 1er février, réajuster ses tarifs, en fonction du marché, le ministre de l'énergie a demandé que *« les responsables du désordre actuel des prix sur le marché pétrolier prennent leurs responsabilités pour mettre fin à la crise »*, et appelé à une réunion rapide des producteurs.

Du côté de l'OPEP, toutefois, aucune réaction officielle n'a été enregistrée, mis à part une déclaration du premier ministre iranien, lequel a accusé la Grande-Bretagne d'être à l'origine de la crise. Le Nigéria continue de pousser sa production, qui de 1,3 million de barils par jour au troisième trimestre 1985 est passée, en décembre, à 1,7 million de barils/jour (ce qui lui permet d'enregistrer exactement le même revenu en dépit de la baisse des prix) et devrait atteindre, selon le gouvernement, 2 millions de barils/jour. De même, l'Arabie saoudite maintient un rythme d'extraction soutenu lui permettant de compenser la chute des tarifs. En janvier, selon les informations recueillies par les compagnies, la production saoudienne a atteint 4,7 millions de barils par jour (contre 4,4 en décembre et 2,7 au troisième trimestre) et continuerait d'augmenter. En décembre dernier, le ministre saoudien du pétrole avait déclaré *« la production* [de l'OPEP] *ne diminuera certainement pas. Si les prix baissent, elle pourrait atteindre 17, 18, voir 20 millions de barils/jour »* (*le Monde* du 11 décembre).

V. M.

(1) Il y a 159 litres dans un baril et 7,3 barils dans 1 tonne de pétrole brut.

EN BOURSE

SOFINNOVA, le capital-risque au second marché

Que ce soit sur les bourses de province ou à Paris, le succès du second marché ne se dément pas et l'introduction de la société SOFINNOVA en a fourni un nouvel exemple. Le 20 janvier dernier, 95 829 actions de cette société de capital-risque étaient proposées au public au cours de 270 F par un pool bancaire animé par Lazard Frères et Paribas, ainsi que par la charge d'agent de change Nivard-Flornoy. Finalement, plus de 2,8 millions de titres SOFINNOVA étaient demandés à des cours compris entre 297 F et 430 F, conduisant les initiateurs de l'offre à la reporter au 24 janvier prochain sous forme d'offre publique de vente et un nouveau cours de 300 F.

Cette réussite a un peu valeur de symbole. Créée en 1972 sous la forme d'une société financière d'innovation, SOFINNOVA fait partie de cette première génération de sociétés constituées dans la *mouvance* du système bancaire (le Crédit national en l'occurrence) et qui, avant de donner ses lettre de noblesse au capital-risque à la française, ont surtout contribué à essuyer les plâtres. En effet, les premières années ont été difficiles et SOFINNOVA n'a dû en partie son salut financier qu'au profit tiré des quatre Fonds d'investissements que la société a eu la bonne idée de créer aux Etats-Unis.

Attachée au début à financer le développement des entreprises créées à partir d'une innovation, SOFINNOVA a progressivement étendu son activité aux diverses étapes de l'évolution de ces entreprises performantes, essentiellement dans l'informatique, l'électronique, le matériel de précision, l'énergie, le bâtiment et les travaux publics, la communication et les arts graphiques, précise son président, M. Bertrand Larrera de Morel.

En moyenne, SOFINNOVA, qui emploie une vingtaine de spécialistes français et américains, qui font régulièrement la navette entre Paris, Boston et San-Francisco, a investi de 10 à 15 millions de francs par an de 1981 à 1984 et plus de 25 millions de francs l'année dernière, précise son directeur général, M. Hervé Hamon. Plus de trois cents investissements ont été réalisés en une dizaine d'années de part et d'autre de l'Atlantique, grâce à un accroissement régulier du capital qui, de 2,5 millions de francs lors de la création de cette société financière d'innovation, la première du genre en France, est passé à présent à 181 millions de francs. Parmi les principaux actionnaires figurent, outre le Crédit national (20,5 %), l'Etat du Koweït et Paribas (9,7 % chacun), mais l'ensemble du capital est émietté entre cent trente actionnaires différents.

De 10 millions de francs fin 1983, le bénéfice net de SOFINNOVA SA est passé à 17,6 millions de francs l'année suivante et à 24 millions de francs au 30 juin dernier, le montant du produit financier net (l'équivalent du chiffre d'affaires net) ayant grimpé de 18 à 22 millions de francs, puis à 31,4 millions durant la même période de référence. Il faut enfin préciser que le total du portefeuille constitué par la société avoisinait 110 millions de francs en juin dernier.

SERGE MARTI.

ÉTRANGER

Les pourparlers entre la CEE et le Japon prennent un tour plus serein

De notre correspondant

Tokyo. – Le plus souvent ramenés à des récriminations au caractère répétitif ou à des demandes ponctuelles, les pourparlers Japon-CEE ont pris, avec la visite de M. Delors, un tour à la fois plus serein et plus politique. Les Européens se sont efforcés, cette fois, d'« élever le débat » et de situer le problème de l'excédent commercial japonais dans le contexte plus global des équilibres de l'économie mondiale, tout en appelant le Japon à assumer en la matière les responsabilités incombant à un pays puissant.

M. Delors, qui a achevé ce jeudi 23 janvier ses entretiens politiques, a rappelé au cours d'une conférence de presse qu'il avait suggéré à ses interlocuteurs japonais de créer un comité de surveillance des échanges entre le Japon et la CEE *« qui soit à même de faire des suggestions politiques et de surmonter ainsi les difficultés bureaucratiques existant de part et d'autre, entravant la recherche de solutions »*.

La proposition européenne a été favorablement accueillie par les Japonais, qui ont déclaré qu'ils allaient l'étudier. Le président de la Commission de la CEE a insisté pour que ce comité, qui, du point de vue européen, garantirait en quelque sorte les engagements pris par les Japonais en matière d'importation, soit de haut niveau et comprenne notamment M. Nakasone et M. Ezaki, ancien ministre du commerce international et de l'industrie, actuellement vice-premier ministre. Du côté européen, ce comité serait dirigé par M. Delors.

Evoquant la corrélation entre les problèmes monétaires et commerciaux, M. Delors a souligné la disparité existant actuellement entre la réévaluation du yen par rapport au dollar et celle du yen par rapport à l'ECU (20 % dans le premier cas et guère plus de 3 % dans le second).

Au cours des entretiens au ministère du commerce international et de l'industrie, les Japonais ont notamment demandé à leurs interlocuteurs d'attendre *« patiemment »* les résultats des efforts qu'ils ont entrepris pour augmenter les importations, tout en les invitant à abolir les *« restrictions quantitatives discriminatoires »* qui frappent certains produits nippons sur le marché européen. M. Delors a déclaré que si les Européens étaient prêts à accepter la *« leçon de patience »* que véhicule la culture japonaise, ils souhaitaient aussi des résultats concrets.

Les Japonais, qui craignaient que leur récent refus de commander de nouveaux Airbus pour privilégier les constructeurs américains n'enveniment leurs relations avec l'Europe, sont satisfaits du climat dans lequel s'est déroulée la visite de M. Delors. Ils pensent cependant que les rapports avec la CEE sont plus délicats à gérer que ceux qu'ils entretiennent avec les Etats-Unis. Selon eux, l'Europe, en perte de vitesse, manifeste une irritation à leur égard, dont les causes profondes sont la perte de compétitivité de leurs entreprises et un taux de chômage particulièrement élevé. L'excédent commercial japonais n'étant que la conséquence de cet affaiblissement, il est difficile d'y remédier par de simples mesures d'ouverture du marché nippon.

PHILIPPE PONS.

La modeste croissance américaine risque d'envenimer un peu plus le débat budgétaire

S'ils sont loin d'être catastrophiques, les résultats de l'économie américaine en 1985 sont suffisamment décevants pour préoccuper l'administration Reagan. La révision en baisse à 2,4 % de la croissance en rythme annuel durant le dernier trimestre ramène à 2,3 % l'expansion en 1985. Chacun savait révolu le temps des rebonds spectaculaires et de la croissance de 6,6 % enregistrée en 1984. La Maison Blanche n'en escomptait pas moins un fort regain de dynamisme durant la seconde moitié de 1985 qui ne s'est pas concrétisé. Au moment où s'engage un débat budgétaire aux implications économiques et politiques de taille (*le Monde* du 23 janvier) pour les Etats-Unis mais aussi pour leurs partenaires, industrialisés ou non, les risques d'une croissance inférieure en 1986 aux 4 % espérés par le gouvernement fédéral font renaître la crainte d'une diminution des recettes et par là-même l'obligation de réduire de façon encore plus draconienne les dépenses fédérales. De quoi envenimer des débats sur les moyens de limiter le déficit budgétaire de 1987 à 144 milliards de dollars – contre quelque 220 milliards durant l'année en cours.

Certes, des signes de raffermissement de l'activité sont apparus en décembre. Certes, l'inflation qui pour la quatrième année consécutive *a été contenue en-deçà de 4 % pour* représenter 3,8 % ne devrait pas s'accélérer outre mesure. La baisse des cours du pétrole et la faiblesse des produits de base devrait partiellement compenser les retombées inflationnistes de l'atterrissage, actuellement en douceur, du dollar. Mais la majorité des économistes américains ne croient plus en la possibilité d'une croissance supérieure à 3 % cette année. Même si un dollars moins cher doit permettre à la balance commerciale d'enregistrer en 1986 une « modeste amélioration », pour reprendre les termes prudents du secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldrige. Le déficit du commerce extérieur, qui atteignait encore durant le dernier trimestre 1985 un rythme annuel de 127,6 milliards de dollars, est, avec une petite poussée de fièvre, jugée par tous provisoire, sur les prix, à l'origine de la révision en baisse de 2,4 % contre les premières estimations de 3,2 % de croissance durant les trois derniers mois de 1985.

F. Cr.

SOCIAL

LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES MINISTRES EUROPÉENS DU TRAVAIL

Approches différentes autour d'un objectif commun : la lutte contre le chômage

De notre envoyé spécial

Madrid. – Réunie à Madrid du lundi 20 au mercredi 22 janvier, la troisième conférence des ministres européens du travail, organisée par le Conseil de l'Europe (1), a enregistré plusieurs évolutions significatives pour des rencontres internationales de ce type.

L'accélération d'abord. Onze années s'étaient écoulées entre la première et la deuxième conférence. Trois, seulement, ont séparé la deuxième – tenue à Paris – de la troisième, la prochaine étant prévue au Danemark en 1989.

La précision dans les thèmes, ensuite. Préoccupés par la montée du chômage, les ministres européens du travail avaient commencé par aborder le sujet avec des idées générales, susceptibles de réaliser un consensus. Puis ils en étaient venus, discrètement, à un débat presque théologique sur la réduction du temps de travail et ses conséquences pour l'emploi, sans pouvoir conclure. Cette fois, et notamment grâce à l'impulsion donnée par le ministre espagnol du travail, M. Joaquim Almunia, président de la conférence, ils sont allés plus loin dans l'examen des moyens de lutter contre le chômage.

Le communiqué final, cette entreprise diplomatique délicate qui sanctionne les réunions officielles, en porte témoignage : il y a bien eu discussion et même affirmation de positions différentes, au gré des questions traitées. Autour de la déréglementation, d'un côté, et de la flexibilité, la conférence s'est partagée entre les ultra-libéraux et les autres. Dans le premier groupe, adeptes du laissez-faire, on a retrouvé le plus souvent la Grande-Bretagne, le Danemark et la Suisse. Dans le deuxième, majoritaire, se sont rassemblés des pays qui veulent associer réduction et aménagement du temps de travail, défendre une « identité socio-culturelle en Europe » ne serait-ce que pour sauvegarder l'équilibre des démocraties.

Plutôt que de rechercher un véritable accord, les ministres ont donc tenu à marquer leurs choix pour l'utilisation de plusieurs mesures économiques et sociales. L'Autriche a proposé des programmes d'investissements publics et la conférence s'est félicité de *« la décision des gouvernements de la France et du Royaume-Uni d'approuver la construction d'un tunnel entre ces deux pays »* qui devrait *« contribuer à accélérer la reprise de l'économie »*. La Norvège a préconisé un développement de la coopération internationale et le vœu en a été retenu. L'Espagne a défendu, et obtenu, que la majorité des délégations recommandent une procédure particulière pour accompagner la mise en œuvre des technologies nouvelles. *« Il est indispensable que les partenaires sociaux parviennent à l'adoption d'une position commune »* ont estimé les ministres favorables à un *« dialogue social »* et à une *« négociation collective décentralisée »*. La France, enfin, a été explicitement montrée en exemple pour *« l'expérience acquise en matière de travaux d'utilité collective ou d'intérêt général »* qui contribue à une politique en faveur des jeunes, si elle se double d'un effort de formation.

« Cela prouve qu'on peut avancer dans des instances non contraignantes » notait le ministre espagnol du travail à l'issue de la conférence. De cette façon, M. Almunia se prononçait pour un nouveau rôle du Conseil de l'Europe, désormais dominé par les pays membres de la Communauté européenne. *« Le Conseil peut devenir un ban d'essai avec l'aide des pays extérieurs à la CEE »* avant que des décisions formelles soient prises à Bruxelles, ajoutait-il. Pour cela, il faudrait cependant que les conclusions d'une telle conférence soient suivies d'effet. C'est ce à quoi voudrait s'employer le secrétaire général du Conseil, M. Marcelino Oreda, qui souhaite s'y référer pour établir le plan intérimaire 1987-1993 du Conseil de l'Europe.

A. Le.

(1) Le Conseil de l'Europe comprend vingt et un pays dont les douze membres de la Communauté européenne.

● ERRATUM. – Dans l'article consacré à la condamnation de militants CGT de l'usine d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) par la cour d'appel de Paris (*le Monde* du 23 janvier), nous avons écrit par erreur que ces militants ont été condamnés à cinq à dix *ans* de prison avec sursis. Il s'agissait naturellement de *mois*.

DÉFENSE

LA FRANCE ET QUATRE PAYS EUROPÉENS CHERCHENT A DÉFINIR UN AVION DE COMBAT COMMUN

Des représentants des ministères de la défense de la Norvège, du Danemark, de la Belgique et des Pays-Bas se sont entretenus, lundi 20 et mardi 21 janvier à Paris, avec leurs homologues français sur l'éventualité de la construction en commun, à partir de l'avion expérimental Rafale de Dassault-Breguet, d'un appareil de combat qui remplacera les F-16 américains dont sont équipées les armées de l'air de ces quatre pays.

Les discussions ont réuni les directeurs nationaux de l'armement des quatre pays et M. Emile Blanc, délégué général pour l'armement au ministère français de la défense. Aux quatre interlocuteurs de M. Blanc, il a été fait des présentations des projets, en la matière, de Dassault-Breguet (pour la cellule de l'avion), de la SNECMA (pour les réacteurs) et de Thomson (pour le radar). Les responsables militaires des cinq pays ont analysé leurs besoins et examiné les calendriers de réalisation dans la perspective d'une coordination accrue de leurs industries.

Détenteurs d'avions F-16 jusqu'à la fin de ce siècle, les quatre pays envisagent un avion de combat plus léger que celui qui est prévu par la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne fédérale et l'Espagne, et à la construction duquel la France ne s'est pas associée. La France et ses quatre partenaires sont partisans d'une formule d'avion de l'ordre de 9 tonnes (poids à vide), alors que l'autre projet concerne un appareil de 10 à 10,5 tonnes.

Pour sa part, la France a commencé de concevoir un avion dit de démonstration, le Rafale, qui volera au printemps, pour expérimenter la formule définitive. Cette iniative laisse, toutefois, ouvertes des possibilités de coopération européenne et, même, la perspective d'une entente avec le Royaume Uni, l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagne dans le cadre de participations industrielles croisées aux deux programmes.

C'est la raison pour laquelle la France a proposé à tous ses alliés européens de créer un groupe européen de programmes aéronautiques militaires (GEPAM) qui, comme le projet Eurêka, serait à participation variable d'Etat à Etat. Le GEPAM aurait pour objet d'instituer, entre les industriels impliqués, des habitudes communes de travail pour étudier les technologies nouvelles et les matériaux nouveaux entrant dans la fabrication des futurs avions de combat en service en Europe.

UNE ÉCOLE DE GUERRE FRANCO-ALLEMANDE A STRASBOURG

Francfort *(AFP)*. – Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a annoncé mercredi 22 janvier à Francfort (RFA) que le centre de formation des jeunes officiers, qui doivent devenir les cadres militaires de la France et de la RFA, sera créé dès l'année prochaine à Strasbourg.

Le principe de ce centre de formation – l'équivalent d'une école supérieure de guerre – avait été décidé en novembre dernier, lors du « sommet » franco-allemand à Bonn. Des jeunes officiers doivent y suivre des enseignements communs avant de devenir les hauts responsables de la hiérarchie dans les armées française et ouest-allemande.

RELIGION

LE CARDINAL ODDI QUITTE LA CONGRÉGATION DU CLERGÉ

Le cardinal Antonio Innocenti a été nommé, le 21 janvier 1986, par Jean-Paul II, préfet de la Congrégation romaine pour le clergé, succédant au cardinal Silvio Oddi, qui a atteint la limite d'âge (soixante-quinze ans) ; il occupait cette fonction depuis le 28 septembre 1979.

Né le 23 août 1915 à Poppi, dans le diocèse de Fiesole, Mgr Innocenti, après avoir été secrétaire de la congrégation pour les sacrements, avait été nommé nonce en Espagne en 1980. Il a été créé cardinal lors du dernier consistoire du 25 mai 1985.

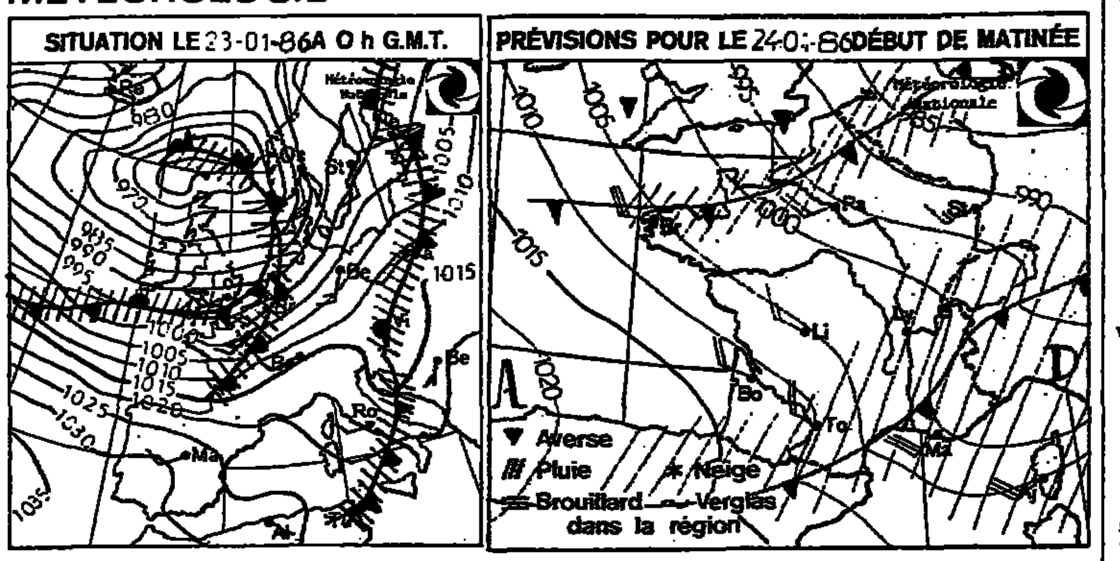
Le cardinal Silvio Oddi, son prédécesseur, passait pour l'une des personnalités les plus conservatrices de la Curie romaine. A de nombreuses reprises, il avait eu maille à partir avec la conférence épiscopale française sur la question de la catéchèse, dont il critiquait le recueil *Pierres vivantes* et les parcours. C'est auprès de lui que les traditionnalistes, adversaires de la catéchèse française, menaient campagne.

Dans son intervention du dernier synode, le cardinal Oddi avait de nouveau marqué son attachement à l'enseignement le plus traditionnel de l'Eglise, et il avait renouvelé ses critiques contre l'éventualité d'un sacerdoce des femmes et d'une ordination d'hommes mariés.

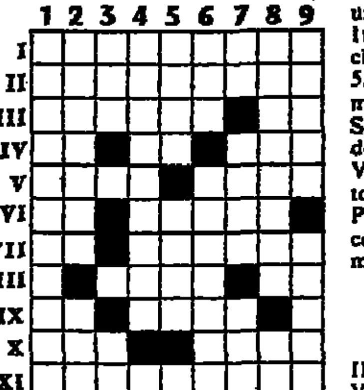
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-01-86 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24-01-86 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 23 janvier à 0 heure et le vendredi 24 janvier à minuit.

Situation générale :

Après le passage, jeudi d'une perturbation très active, un flux de nord-ouest rapide, plus frais et toujours instable, va circuler sur la France.

Vendredi matin, un ciel couvert, accompagné de vents forts et de précipitations (neige au-dessus de 1200 à 1500 mètres) sera observé des Pyrénées aux Alpes ; sur les autres régions, les nuages seront abondants, et les averses se produisant dès le matin près de la Manche s'étendront rapidement à tout le pays, en épargnant toutefois les régions méditerranéennes. Le vent tournera alors au secteur nord-ouest, et avec l'arrivée d'air plus frais, les averses seront neigeuses au-dessus de 500 mètres environ ; en fin de journée, une atténuation se produira sur l'Aquitaine, excepté sur les Pyrénées où l'instabilité restera forte.

Le vent de nord-ouest dominant soufflera encore fort près des côtes, plus modérément dans l'intérieur ; la tramontane puis le mistral vont également souffler très fort ; les éclaircies seront donc belles près de la Méditerranée, malgré quelques averses en Corse.

Les températures, en baisse resteront cependant positives le matin ; elles atteindront l'après-midi 2 à 6 degrés du Nord au Sud dans l'intérieur, 6 à 11 degrés près des côtes.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 22 janvier, le second le minimum de la nuit du 22 au 23 janvier) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 11 et 8 ; Bréhat, 11 et 10 ; Brest, 11 et 10 ; Cannes, (n.c.) et 5 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 9 et 6 ; Dijon, 8 et 4 ; Dinard, 11 et 10 ; Embrun, 6 et – 2 ; Grenoble-St-M.-H., 6 et 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 6 et 3 ; La Rochelle, 10 et 10 ; Lille, 7 et 7 ; Limoges, 7 et 5 ; Lorient, 11 et 10 ; Lyon, 10 et 5 ; Marseille-Marignane, 12 et 6 ; Nancy, 8 et 5 ; Nantes, 10 et 10 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Montsouris, 10 et 7 ; Paris-Orly, 7 et 6 ; Pau, 11 et 7 ; Perpignan, 13 et 8 ; Rennes, 10 et 10 ; Rouen, 7 et 7 ; Saint-Etienne, (n.c.) ; Strasbourg, 9 et 5 ; Toulouse, 11 et 6 ; Tours, 8 et 8.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 6 ; Genève, 7 et 3 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 10 et 6 ; Madrid, 11 et 7 ; Rome, 16 et 10 ; Stockholm, 3 et 0.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4147

HORIZONTALEMENT

I. Font souvent des « réductions » selon la tête du client. – II. Telle une coquette vue par une autre n'affichant pas les mêmes goûts. III. Légende commerciale débitée par un candidat à la députation. Feu vert autorisant à circuler. – IV. Lettres de noblesse. Personnel. Coule en France. – V. Ronsard pour Ponsard. Protège le crabe ou assomme le cancre. – VI. Préposition. La canicule l'assoiffe. – VII. Possessif. Auteur de morceaux choisis. – VIII. Habitat d'un célèbre « canard » écossais. Participe passé. – IX. Préposition. Les foudres qu'on y lancent ne tuent qu'à petit feu. – X. N'importe qui peut être son homme. Flotte normande historique pour Rollon et ses Normands. – XI. Il est parfois huppé et vit sur un grand pied.

VERTICALEMENT

1. N'engendrent pas toujours un bon spectacle quand ses tournées ont du succès. – 2. « Œuf » musical. S'exprime en silence quand on taille une bavette. – 3. Dans ce lieu. Interjection. – 4. Ajoutent au charme d'une femme souriante. – 5. Fait feu sans détoner. Point d'arrimage. – 6. Epoque des expositions. Sinistres auxquels l'assurance fait défauts. – 7. Antique berceau. Vente. Rebelle ne manquant pas de toupet. – 8. Chasseur de « loups ». Personnel. – 9. Postérieur, à une certaine époque. Façon élégante de mettre les bouts.

Solution du problème n° 4146

Horizontalement

I. Emersions. – II. Notions. – III. Circuits. – IV. Oter. Us. – V. Mi. Abîmes. – VI. Berceau. – VII. Glèbe. – VIII. Jouet. – IX. Nue. Toc. – X. Tendeur *(voir ce mot)*. – XI. Eden. Este.

Verticalement

1. Encombrante. – 2. Moitié. – 3. Etre. Rejeté. – 4. Ric-rac. En. – 5. Sou. Béguin. – 6. Initiale. Dé. – 7. Ost. Muettes. – 8. Sue. Out. – 9. Si. SS. Encre.

GUY BROUTY.

ENVIRONNEMENT

PUCES VERTES. – Atout Vert, agence de conseil en éducation à l'environnement, organise un concours national de création de logiciels sur le thème nature environnement. Cette compétition est ouverte à tous (à partir de quinze ans) ; les logiciels devront avoir pour thème les différentes branches de la nature et de l'environnement (faune, flore, milieu aquatique, énergie, atmosphère, etc.).

★ **Renseignements Atout Vert, 129, boul. Saint-Germain, 75279 Paris Cedex 05, tél. 43-26-19-26.**

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/12/85)

Le numéro 228344 gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille 028344, 128344, 328344, 428344, 528344, 628344 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
208344	220344	228044	228304	228340	10 000,00 F
218344	221344	228144	228314	228341	
238344	222344	228244	228324	228342	
248344	223344	228444	228334	228343	
258344	224344	228544	228354	228345	
268344	225344	228644	228364	228346	
278344	226344	228744	228374	228347	
288344	227344	228844	228384	228348	
298344	229344	228944	228394	228349	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	8344	5 000,00 F
	344	1 000,00 F
	44	200,00 F
	4	100,00 F

86 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 22 JANVIER 1986 8e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	251	F. 500	6	306	500
	471	500		936	500
	681	500		7 486	2 000
	0 621	2 000		8 186	2 000
	2 071	2 000		75 826	10 000
	67 871	10 000		060 066	1 000 000
2	172	500	7	507	500
	1 382	2 000		0 187	2 000
	73 582	10 000		154 977	4 000 000
	87 612	10 000			
3	3	100	8	48	200
	033	600		78	200
	213	600		488	500
	273	600		6 378	2 200
	593	600		7 398	2 000
	11 523	10 100		14 868	10 000
4	34	200	9	29	200
	194	500		809	500
	704	500		849	500
	7 394	2 000		56 759	10 000
	9 084	2 000		67 539	10 000
	48 404	10 000			
5	05	200	0	0	100
	015	500		630	600
	285	500		10 860	10 100
	315	500			

LOTO N° 4 TIRAGE DU MERCREDI 22 JANVIER 1986

6 7 9 25 28 49 – 23 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 29 JANVIER ET DU SAMEDI 1er FÉVRIER 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

86 TRANCHE DE VERLAINE TIRAGE DU MERCREDI 22 JANVIER 1986 7e

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 23 janvier :

UNE LOI

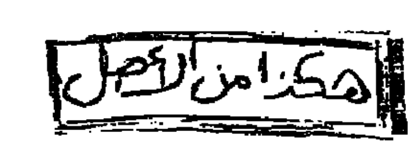
● N° 86-94 du 20 janvier 1986 portant règlement définitif du budget de 1983.

DES ARRÊTÉS

● Du 8 janvier 1986 relatif aux conditions d'admission dans les écoles nationales de la marine marchande.

● Du 20 janvier 1986 modifiant l'arrêté du 29 juillet 1977 relatif aux prêts aidés par l'Etat pour la construction de logements en accession à la propriété.

● Du 16 janvier 1986 relatif aux périodes d'ouverture de la pêche au saumon durant l'année 1986.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 janvier

Amélioration

Une fois de plus les pronostics ont été déjoués. Beaucoup craignaient que la conjonction des mauvais aspects de Wall Street, mal inspecté à cause de la chute des prix du pétrole, et de la réponse des primes ne provoque un nouveau repli des cours rue Vivienne. Rien de tel ne s'est passé mercredi. De nombreuses primes ont été levées, mais singulièrement peu de titres ont été revendus. D'autre part, quelques ventes bénéficiaires ont été enregistrées à la veille du week-end, mais leur effet a été contrebalancé. Des reprises ont été constatées, souvent modestes certes, mais assez nombreuses pour imprimer une irrégularité à la cote. En fin de séance, l'indicateur instantané enregistrait une légère avance de 0,11 %.

Les professionnels étaient satisfaits du comportement adopté par la Bourse, mais en même temps furieux qu'elle ne baisse pas davantage pour regarnir leurs portefeuilles.

Beaucoup faisaient valoir que la chute des prix du pétrole, mauvaise pour la Grande-Bretagne et la Norvège, gênante pour les Etats-Unis à cause des engagements financiers pris dans les pays producteurs, ne l'était pas pour la France."

Attestant du bien-fondé de raisonnement, les valeurs concernées (Elf, Total, Esso) ont fléchi, mais sans plus. Manifestement, Paris s'est donc, pour le moment, désolidarisé de Wall Street. Autour de la corbeille, certains tablaient sur une reprise dès jeudi. Pour eux, la liquidation est déjà faite. Sur le marché obligataire, toujours actif, l'intérêt s'est concentré sur les ORT et les fonds d'Etat. La devise-titre s'est échangée entre 7,78 F et 7,80 F (contre 7,75 F-7,80 F).

L'or a baissé, à Londres avec l'once de métal précieux à 352,75 dollars (– 3,75 dollars), à Paris, avec le lingot à 85 100 F (– 1150 F) après 85 050 F et le napoléon à 556 F (– 6 %) contre 592 F.

NEW-YORK

Nouvelle et sensible baisse

Encore une mauvaise séance à Wall Street. Les cours ont continué, mercredi, à baisser de façon sensible. Réamorcé dès l'ouverture, le mouvement, qui allait reconduire le Dow Jones en dessous de la barre des 1 500 points aux alentours de midi, n'a été interrompu qu'un court instant par la remontée d'Union Carbide, un des plus importants éléments entrant dans la composition de cet indice. Finalement, l'indice des industrielles s'établissait à 1 502,29 (après 1 494,84), soit à 12,15 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée n'a pas tranché sur ce résultat. Sur 2 003 valeurs traitées, 1 051 se sont repliées, 531 ont monté et 421 n'ont pas varié. Une fois de plus, avec la chute des prix du pétrole, le marché a été repris par les vieux démons de la crise financière.

Les opérateurs craignent que des pays comme le Mexique, le Venezuela et le Nigeria n'éprouvent de sérieuses difficultés à rembourser leurs dettes aux banques étrangères. A eux seuls, les établissements financiers américains ont prêté 27 milliards de dollars à Mexico.

Bien évidemment, les valeurs bancaires ont été derechef très éprouvées, de même que les pétrolières.

L'activité a encore augmenté et 131,18 millions de titres ont changé de mains, contre 128,1 millions la veille.

VALEURS	Cours du 21 janv.	Cours du 22 janv.
Alcoa	38 3/8	38 1/8
A.T.T.	22 1/2	22
Boeing	48 7/8	47 1/2
Chase Manhattan Bank	74 1/2	70
Du Pont de Nemours	61 1/2	60 1/8
Eastman Kodak	47 1/8	47 1/2
Exxon	50 1/4	49 3/4
Ford	59 7/8	60 1/4
General Electric	68 1/8	67 1/8
General Motors	69 3/4	70 1/8
Goodyear	31	30 5/8
I.B.M.	149 3/8	144 1/4
I.T.T.	37 5/8	36 3/4
Mobil Oil	29 3/4	29 3/4
Pfizer	47 3/4	47 1/8
Schlumberger	33 1/4	32 1/2
Texaco	28 1/2	27 5/8
U.A.L. Inc.	52 5/8	52 3/8
Union Carbide	76 3/8	79
U.S. Steel	23 3/4	23 1/2
Westinghouse	44	42 3/4
Xerox Corp.	59 5/8	58 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

NORD-EST VA PROCÉDER A UNE DOUBLE AUGMENTATION DE SON CAPITAL. – Cette société va, en effet, dans un premier temps (courant février), émettre 2,38 millions d'actions nouvelles (1 pour 4) de 50 F nominal au prix unitaire de 135 F, qui seront créées jouissance au 1er janvier 1986. D'autre part, le conseil de Nord-Est a décidé de distribuer une action gratuite pour dix anciennes. Les actions nouvelles provenant de l'émission en numéraire ouvriront droit à l'attribution gratuite. Ces actions porteront également jouissance au 1er janvier dernier.

Le résultat global de l'exercice 1985 s'élève à 71 millions de francs, contre 99,6 millions en 1984. Mais, souligne le communiqué de Nord-Est, le groupe avait procédé, en 1984, à des restructurations internes. Celles-ci avaient dégagé une plus-value de 34 millions de francs. Hors ces profits exceptionnels, le bénéfice global ne s'élevait, en 1984, qu'à 65 millions de francs. La progression ressort ainsi à 10 %.

Le montant du dividende pour l'exercice 1985 va être porté à 3,50 F (contre 3,14 F), en augmentation de 11,5 %.

LA COMMERZBANK MAJORE SON DIVIDENDE. – La Commerzbank va verser un dividende de 8 DM (contre 6 DM auparavant) en raison des résultats très positifs de 1985.

Le bénéfice de la troisième banque d'affaires de RFA a atteint, pour la première fois, 1 milliard de deutschemarks l'an dernier, ce qui représente une progression de 38 % par rapport à 1984. Elle a aussi décidé d'augmenter son capital initial de 150 millions de deutschemarks.

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE : FORTE HAUSSE DES PROFITS. – Les comptes provisoires pour 1985 font apparaître un résultat d'exploitation bancaire en hausse de 50 % à 300 millions de francs. Compte tenu d'une plus-value de 9 millions de francs successives de titres, le bénéfice brut sera de l'ordre de 60 millions de francs (+ 160 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	21 janv.	22 janv.
Valeurs françaises	104,1	
Valeurs étrangères	103,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 janv.	22 janv.
Indice général	271,4	271,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 23 janvier .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 janv.	23 janv.
1 dollar (en yens)	202,43	201,83

BOURSE DE PARIS Comptant 22 JANVIER

Actions au comptant

Étrangères

Hors-cote

SECOND MARCHÉ

SICAV 22/1

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; • : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ✦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 544	7 557	7 300	7 800
ECU	6 681	6 677	....	....
Allemagne (100 DM)	306 850	306 870	297	314
Belgique (100 F)	15 024	15 025	14 400	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 440	272 480	263 500	279 500
Danemark (100 krd)	83 700	83 525	79	87
Norvège (100 k)	99 580	99 450	95	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 678	10 595	10 350	11 100
Grèce (100 drachmes)	5 015	5 030	3 600	3 900
Italie (1 000 lires)	4 505	4 505	4 100	4
Suisse (100 fr.)	361 920	361 640	352 500	372 500
Suède (100 krs)	98 900	98 810	96 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 650	43 660	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 911	4 907	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 755	4 752	4 200	5 100
Canada ($ can 1)	5 375	5 371	5 200	5 600
Japon (100 yens)	3 725	3 737	3 600	3 770

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/1
Or fin (kilo en barre)	86700	85750
Or fin (en lingot)	86250	85100
Pièce française (20 fr)	592	556
Pièce française (10 fr)	499	.....
Pièce suisse (20 fr)	576	582
Pièce latine (20 fr)	544	540
Souverain	667	662
Pièce de 20 dollars	3510	3505
Pièce de 10 dollars	1950	1960
Pièce de 5 dollars	1330	.....
Pièce de 50 pesos	3400	3380
Pièce de 10 florins	580	559
Or Londres	356 50	352 75
Or Zurich	358	349 50
Or Hongkong	352 75	351 65
Argent Londres	6 19	6 19

Le Monde

Les prix de la Fondation Mumm décernés à Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel et Alain Schifres

La Fondation Mumm pour la presse écrite, que préside M. Alain de Gunzburg, a créé en 1985 un prix qui a été décerné à notre collaborateur Pierre Georges. Cette année, le prix, d'une valeur de 200 000 F, a été divisé en deux. Celui qui couronne un reportage ou une enquête a été décerné à nos collaborateurs Bertrand Le Gendre et Edwy Plenel. L'autre, pour la catégorie « chronique, critique, commentaire ou dessin », a été attribué à notre confrère Alain Schifres, du *Nouvel Observateur*.

Le jury, que préside Françoise Giroud, est composé de Jean d'Ormesson *(le Figaro-Magazine)*, Jean Daniel *(le Nouvel Observateur)*, André Fontaine *(le Monde)*, Alain Génestar *(l'Echo républicain)*, Claude Imbert *(le Point)*, Ivan Levaï (Europe 1), Bernard Pivot *(Lire)*, Patrick Poivre d'Arvor *(le Journal du dimanche)*, Philippe Tesson *(le Quotidien de Paris)* et Roger Théron *(Paris-Match)*.

Bertrand Le Gendre et Edwy Plenel ont réalisé ensemble dans le *le Monde* plusieurs grandes enquêtes : l'affaire Greenpeace, les documents du KGB préalables à l'expulsion de quarante-sept diplomates soviétiques, l'affaire des Irlandais de Vincennes... Ils ont également retracé la carrière et brossé le portrait d'hommes politiques de premier plan.

BERTRAND LE GENDRE

Né le 25 février 1948 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Bertrand Le Gendre, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit et en sociologie, entre au *Monde* au mois de septembre 1974 comme rédacteur à la rubrique Education. En janvier 1979, il devient rédacteur au service des informations générales avant d'être nommé sous-chef (1980) puis chef-adjoint de ce même service (1982) et en septembre 1983, il prend la responsabilité de la rubrique justice.

EDWY PLENEL

Né le 31 août 1952 à Nantes (Loire-Atlantique), Edwy Plenel, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, fait ses débuts de journaliste, au mois de mars 1976, au quotidien *Rouge*, où il est chargé de la rubrique éducation jeunesse. En janvier 1980, il est nommé responsable du service éducation au *Matin de Paris*. Au mois de mai de la même année, il entre au *Monde* pour collaborer au département éducation. Deux ans plus tard, il devient rédacteur au service des informations générales, où il est plus particulièrement chargé des questions de police.

Edwy Plenel a publié deux ouvrages : le premier, en décembre 1984, *l'Effet Le Pen*, en collaboration avec Alain Rollat, aux éditions de La Découverte, et le deuxième *la République inachevée, l'Etat et l'école en France*, en septembre 1985, aux éditions Payot.

ALAIN SCHIFRES

Alain Schifres est né le 14 février 1939 à Montmorency (Val-d'Oise) et a fait ses études supérieures à Paris (Institut d'études politiques, licence en droit, doctorat de sciences politiques). Il entre en 1964 au mensuel *Réalités* et y restera jusqu'en 1976. Après quatre années de « retraite », il est embauché en 1980 au *Nouvel Observateur*, service « Notre époque ». Il y écrit notamment des papiers sur l'air du temps, les évolutions des mœurs et des mentalités, une sorte de « *sociologie amusante* », comme il dit lui-même. Parmi les chronique qui ont attiré l'attention des jurés du prix Mumm, sensibles à une écriture originale : « Sportif ? Moi jamais ! », après la tragédie du stade du Heysel, et « La vague cu-cul la praline », sur les bons sentiments de la classe politique.

● *Les promesses de M. Mitterrand à Bob Geldof.* – Bob Geldof, le chanteur de rock en guerre contre la famine, a été reçu, mercredi 22 janvier, pour un déjeuner privé, par le président Mitterrand. A la sortie de l'Elysée, le chanteur a indiqué que le chef de l'Etat se serait engagé à financer le transport de plusieurs dizaines de milliers de tonnes d'aide alimentaire bloquées à Port-Soudan et à Djibouti vers la région de Darfour (Soudan), d'une part, et vers Addis-Abeba par avions militaires, d'autre part.

En Nouvelle-Calédonie

Les présidents de région indépendantistes demandent le départ de M. Wibaux

De notre envoyé spécial

Nouméa. – Radio-Djiido, la « *voix du FLNKS* », a diffusé ce jeudi 23 janvier le texte d'un télex adressé le jour même au ministre de l'intérieur par les présidents de régions Nord, Centre et îles Loyauté, où les indépendantistes sont majoritaires. Dans ce texte, MM. Tjibaou, Jorédié et Yéweiné demandent à M. Pierre Joxe le rappel du délégué du gouvernement, haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, M. Wibaux, et du secrétaire général du territoire, M. Lemaire. Selon les trois présidents de région, le succès de la régionalisation, conçue comme une étape vers l'indépendance, « *passe par la mise en place immédiate d'une équipe dynamique, efficace et rapide* ».

« *La haute représentation actuelle de votre gouvernement sur le territoire,* ajoutent-ils, *a plutôt une position attentiste par rapport à mars 1986 et constitue plus un frein qu'un moteur pour la concrétisation des nouvelles institutions (...). Il nous paraît donc urgent que vous procédiez au remplacement du délégué et du secrétaire général.* »

Réfutant « *des fonctionnaires avec lesquels il nous paraît difficile de travailler en équipe* », les trois présidents de région, qui appartiennent tous à l'Union calédonienne, principale formation indépendantiste, concluent : « *Le capital de confiance que nous vous accordons ne peut être partagé avec l'équipe Wibaux-Lemaire.* »

Un diplomate, pas un préfet

La diffusion subite de ce communiqué a surpris le monde politique calédonien. En effet, les réticences du FLNKS à l'égard de M. Wibaux ne sont pas une nouveauté (*le Monde* du 15 janvier). Elles tiennent tout autant à la personnalité du successeur de M. Pisani – un diplomate et non pas un préfet, un conciliateur et non un visionnaire, un observateur plutôt qu'un constructeur – qu'à de possibles divergences politiques.

Si M. Wibaux semble réservé sur le caractère inéluctable d'une proche accession à l'indépendance, il n'en semble pas moins partisan de la régionalisation. Lors de son séjour sur le territoire la semaine dernière, M. Joxe s'était d'ailleurs placé sur ce terrain : le comportement plutôt que l'orientation, l'homme plutôt que les idées, en invitant publiquement, lors de la réception offerte le 15 janvier en son honneur au haut commissariat, M. Wibaux à faire preuve de « *hardiesse* » dans sa gestion de l'exécutif territorial. Mais la visite du ministre de l'intérieur avait justement permis de rassurer les indépendantistes en leur prouvant que les financements des conseils régionaux étaient d'ores et déjà disponibles. La présence d'anciens collaborateurs de M. Pisani, devenus conseillers techniques pour le dossier calédonien au cabinet de M. Joxe, devait manifester cette volonté de lever le blocage administratif rencontré par les conseils de région. A l'évidence, cela n'a pas suffi.

Pourtant, la démarche de MM. Tjibaou, Jorédié et Yéweiné n'a guère de chances d'aboutir. Le départ de M. Wibaux, qui n'y serait lui-même pas opposé, regrettant quelque peu son métier d'ambassadeur, était déjà exclu avant la visite de M. Joxe. A quelques semaines des élections, elle aurait forcément été interprétée comme une sanction politique. Le caractère public de la démarche des indépendantistes ne facilite en rien leur objectif. Dans l'entourage de M. Tjibaou, on en est conscient, et l'on assure que la publicité donnée à ce télex, qui devait rester confidentiel, est une « *bêtise* »...

EDWY PLENEL.

L'AFFAIRE DES IRLANDAIS DE VINCENNES

Le commandant de gendarmerie Jean-Michel Beau est sanctionné par le ministère de la défense

Le général Jean Deiber, chef de la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD), devait notifier, jeudi matin 23 janvier, au commandant de gendarmerie Jean-Michel Beau la sanction la plus grave qu'il peut, à son échelon, lui appliquer « *pour manquement à l'obligation de réserve* ».

Cette sanction, il s'agit d'un blâme, permet d'ouvrir à l'encontre du commandant Beau une autre procédure disciplinaire par la convocation du conseil d'enquête propre à la gendarmerie. Ce conseil est habilité à prendre une sanction aggravée qui peut être une réduction de grade ou une éviction de l'armée, la décision étant toutefois liée à l'aboutissement de la procédure judiciaire dont est l'objet le commandant Beau, inculpé de subornation de témoins dans l'affaire des Irlandais de Vincennes.

La sanction disciplinaire qui frappe aujourd'hui le commandant Beau fait suite aux déclarations qu'il a faites mercredi 22 janvier successivement à l'AFP et à Europe 1.

Dans un communiqué remis à l'AFP, le commandant Beau avait indiqué qu'il avait reçu, le même jour, du ministère de la défense, « *l'ordre formel de n'entrer en contact sous aucun prétexte avec des représentants de la presse écrite, parlée ou télévisée* ». Cette notification lui avait été faite par le général de brigade Gislain Gillet, directeur adjoint de la DPSD, « *à la suite de l'article de* Libération *mentionnant le rôle du chef d'escadron Beau dans l'affaire des Irlandais de Vincennes* ».

Passant outre, le commandant Beau devait, pour la première fois depuis son inculpation, s'exprimer publiquement sur Europe 1 dans « Découvertes », l'émission de Jean-Pierre Elkabbach. « *J'ai couvert,* a-t-il déclaré à l'antenne, *les irrégularités du GIGN qui était déjà dans l'appartement lorsque nous sommes arrivés. Il s'agissait de faits qui n'entachaient pas le fond, mais la forme.* » « *Je n'aurais pas dû le faire* », a ajouté le commandant Beau qui a affirmé avoir demandé à ses hommes de ne pas parler de ce « décalage » après en avoir reçu « *l'ordre directement de l'Elysée, du commandant Christian Prouteau, de M. Gilles Ménage, de M. François de Gossouvre* ».

MM. François de Grossouvre, ancien conseiller à l'Elysée, et Gilles Ménage, directeur adjoint du cabinet de la présidence de la République, ont immédiatement opposé « *le démenti le plus formel* » à ces déclarations, précisant « *n'avoir jamais eu quelque relation que ce soit* » avec le commandant Beau.

Le lieutenant-colonel Christian Prouteau a, lui aussi, opposé mercredi soir « *un démenti catégorique* » aux déclarations du commandant Beau. Interrogé par l'AFP, le lieutenant-colonel Prouteau, qui a également rang de préfet en mission de service public et a été à l'Elysée responsable de la coordination de la lutte anti-terroriste, a précisé : « *Hiérarchiquement, le commandant Beau ne dépendait pas de moi, je n'avais aucun ordre à lui donner et je ne lui en ai jamais donné. Il ne m'a jamais informé de la procédure qu'il a établie dans cette affaire dont il a d'ailleurs été dessaisi dans les vingt-quatre heures.* »

● *Hold-up de la rue Blanche : M. Joxe a reçu les syndicats.* – Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a reçu séparément, mercredi 22 janvier, MM. Robert Naud, secrétaire général du Syndicat des commissaires, et Gérard Munaut, secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC). Rien n'a filtré de ces entretiens provoqués par le malaise régnant actuellement quai des Orfèvres, après le hold-up contre le Crédit lyonnais de la rue du Docteur-Blanche et la mort de Jean Vrindts, un des enquêteurs de la Brigade de recherches et d'intervention (*le Monde* du 23 janvier).

● *Corse : suicide d'un gendarme.* – Un gendarme de Bonifacio (Corse du Sud), M. Denis Marcocini, vingt-huit ans, qui avait été réprimandé par son supérieur pour avoir signé des chèques en bois, s'est donné la mort mardi 21 janvier d'une balle dans la tête, devant ses collègues.

Sondages

LÉGÈRE AMÉLIORATION DE LA COTE DE M. MITTERRAND

Le dernier sondage de BVA sur les intentions de vote des Français aux élections législatives, que publie l'hebdomadaire *Paris-Match*, fait état d'une hausse d'un point pour la gauche et d'une baisse d'un demi-point pour la droite et l'extrême droite. D'après cette enquête réalisée du 4 au 10 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1970 personnes, la gauche est créditée de 42 % des suffrages (au lieu de 41 % dans la précédente enquête de décembre) et la droite avec le Front national de 56,5 % (au lieu de 57 %).

Le PC (10,5 %) reste stable et le PS (27 %) gagne un demi-point. L'extrême gauche et le PSU (2 %) progressent d'un point tandis que les divers gauche (2,5 %) en perdent un demi.

A droite, l'UDF et le RPR passent de 44 % des suffrages le mois dernier à 45 %, mais les divers droite (4 %) perdent un demi-point et le Front national (7,5 %) un point.

Les écologistes pour leur part recueillent 1,5 % des suffrages (au lieu de 2 % précédemment). Le sondage BVA-*Paris-Match* enregistre, en outre, une baisse sensible (– 5 points) de la cote de popularité du premier ministre : 36 % des 986 personnes interrogées affirment avoir une bonne opinion de M. Laurent Fabius (ils étaient 41 % le mois dernier) et 52 % (48 % précédemment) une mauvaise. Pour le président de la République les opinions favorables (39 %) restent stables et les avis négatifs passent de 53 % à 50 %.

Cette légère amélioration de la cote de M. Mitterrand est également perceptible dans un autre sondage, réalisé par la SOFRES pour un groupe de journaux de province du 8 au 11 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes. D'après cette enquête, 44 % des Français déclarent éprouver de la sympathie pour le chef de l'Etat. Ils étaient respectivement 32 % et 38 % dans ce cas lors de précédentes enquêtes de la SOFRES effectuées en janvier 1985 et en septembre 1984. Ceux qui avouent avoir « peu » ou « pas » de sympathie pour M. Mitterrand sont actuellement 48 %, alors qu'ils étaient 54 % en septembre 1984 et 60 % en janvier dernier.

En Inde

44 MORTS DANS L'INCENDIE D'UN PALACE A NEW-DELHI

New-Delhi. – Un incendie, qui s'est déclaré dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 janvier dans un grand hôtel de New-Delhi, a fait au moins 44 morts, dont 22 ressortissants étrangers, et plus de 80 blessés. Le feu, que les pompiers ont mis cinq heures à maîtriser, a détruit l'entrée, le restaurant et le troisième étage du Siddhart Continental, un hôtel cinq étoiles de 137 chambres et de 10 étages. Les victimes étrangères sont notamment originaires de Grande-Bretagne, d'URSS, du Japon, et d'Allemagne fédérale. Parmi les Allemands de l'Ouest, figurent un diplomate récemment nommé en Inde, Gunther Gerlack, et son épouse, a indiqué un porte-parole de l'ambassade de RFA à New-Delhi.

● *Nouvel épisode de la crise syndicale en Tunisie.* – La police tunisienne a occupé, puis remis, mardi, aux syndicalistes des « comités provisoires » hostiles à la direction de l'UGTT les trois derniers locaux dont disposait celle-ci à Tunis. Cette mesure est intervenue vingt-quatre heures après le refus du bureau exécutif de la centrale d'assister à une réunion avec les autres tendances syndicales, organisée par le premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali.

D'autre part, l'équipe du journal *Al Chaab*, organe officiel de l'UGTT, annonce, dans un communiqué publié mercredi à Tunis, que les bureaux de cet hebdomadaire ont été occupés « *par des personnes étrangères à la publication* ». Elle « *condamne cette occupation effectuée en violation des lois les plus élémentaires du pays* » et attire « *l'attention des autorités concernées sur les dangers de telles méthodes* ». (*AFP, Reuter.*)

Sur le vif

Trop plein

Ce matin, au café, on bavardait avec les copains. Il paraît que c'est fou ce qui se passe. Plus on se rapproche des élections, plus ils décrochent, les politiciens. Là, ils sont complètement partis, ils rêvent, ils fantasment, ils se voient déjà tous réunis à l'Elysée le mercredi. Ils fayotent, ils intriguent, ils complotent. Ils se réunissent entre amis. Ils dressent des listes. Ils ouvrent et ils referment des placards. Ils se disputent les fauteuils et même les strapontins.

Il y a un mec à l'Hôtel de Ville, le directeur de cabinet de Chirac. Lui, son truc, c'est la police. Il n'arrête pas de le tanner, Chirac : allez, soyez chic, donnez-moi l'Intérieur. L'autre, la tête ailleurs – il ne pense qu'à se taper les tonneaux de bière abandonnés par Mauroy à Matignon, – lui répond distraitement : on verra, on verra... Poher, c'est tout vu. Il trône pour la troisième fois sur le canapé réservé au président quand il reçoit des rois noirs et des chefs blancs. Du coup, Pasqua cherche un plombier – pas sûr qu'il en trouve un d'ici deux mois – pour moderniser les installations sanitaires au Petit Luxembourg. Pons, lui, c'est l'hôtel de Lassay. Carrément.

Et Giscard qui repasserait bien un coup de Miror sur l'argenterie de la Rue de Rivoli. Et ce pauvre petit Jobert qui ne désespère pas de récupérer les deux bottins qu'il a oubliés sur son fauteuil dans son ancien bureau au Quai d'Orsay ! Et Chaban... Alors là, Chaban, s'il veut tellement se retrouver dans ses meubles rue de Varenne, c'est pas pour lui, pas du tout, lui il s'en fout, c'est pour sa femme. C'est là qu'ils se sont mariés. Et comme elle est sentimentale...

Remarquez, à gauche, c'est pareil. Sauf que c'est différent. A force de fixer l'horizon 88, un œil sur Barre, l'autre sur Mitterrand, ils sont atteints de strabisme divergent. Des louchons. Et des cachottiers. Ils gambergent, mais dans la plus stricte intimité. Ils sont toute une flopée à guigner le Château et son fameux coin de canapé. Vous avez Hernu, Delors, Jospin, Mermaz, Fafa poussé par sa Fabiola, c'est le surnom de Françoise. Les deux Rocard : Michel et Michèle... Ça m'en fait combien là ?... Il doit m'en manquer deux ou trois. Ah ! oui : Joxe, Chevènement et Mauroy. Attendez, c'est pas fini, je vous ai gardé la meilleure pour la fin. Devinez qui... Georgina sur son beau cheval blanc. Seguela, l'homme de « la force tranquille », s'est chargé de nous la vendre. Elle se prend pour Henri IV, ma parole !

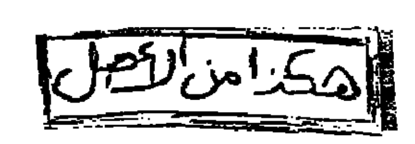
CLAUDE SARRAUTE.



Le numéro du « Monde » daté 23 janvier 1986 a été tiré à 468 059 exemplaires

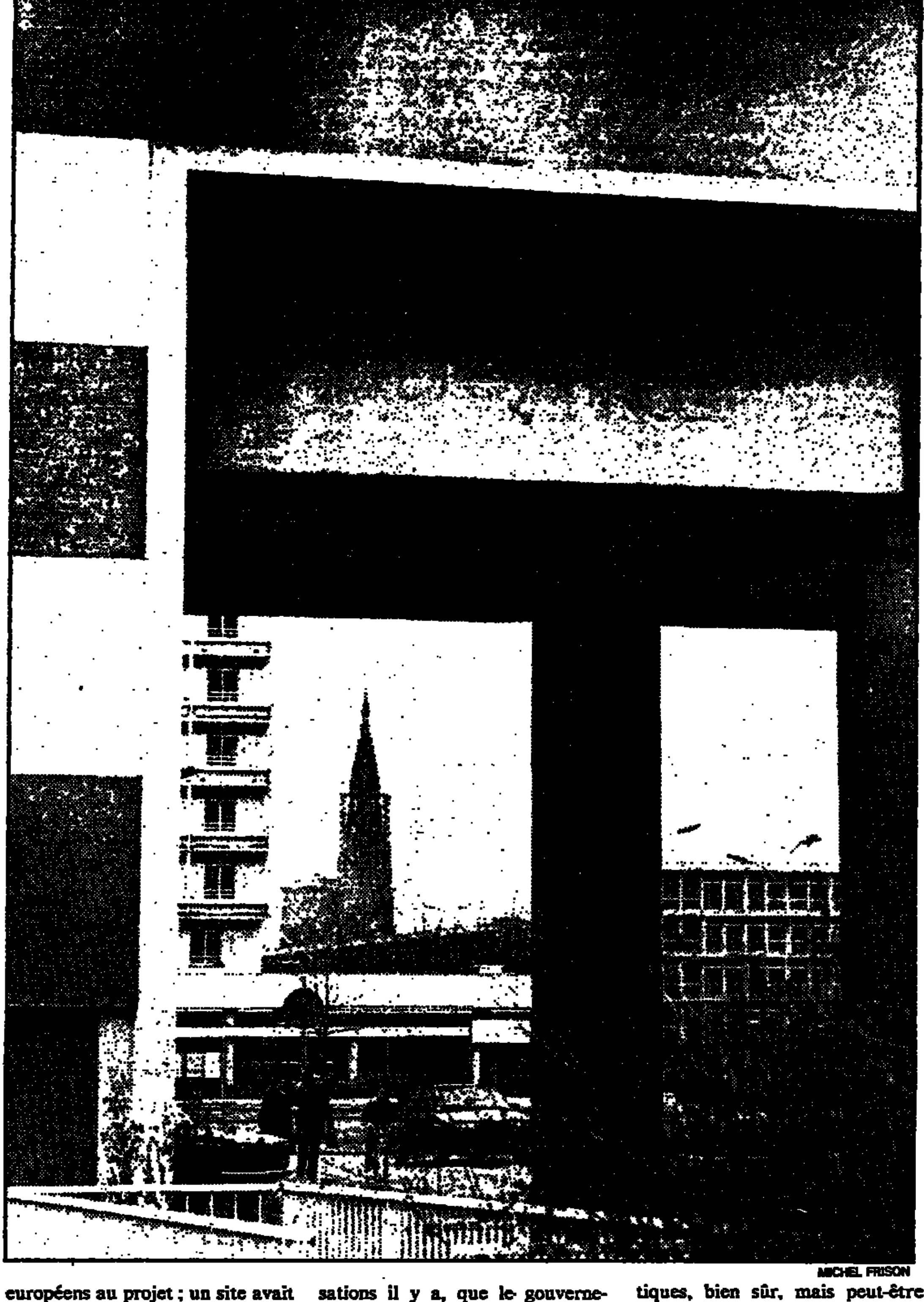
A B C D E F G





VILLES AU FUTUR

STRASBOURG


MICHEL FRISON

QUE le visiteur trop pressé aille se désaltérer ailleurs. Il trouvera difficilement, à Strasbourg, un de ces comptoirs anonymes où l'on peut avaler un café debout, d'un coup de coude. Winstubs ou brasseries plus classiques ne le serviront qu'assis à une table nappée et, de préférence, derrière des vitres voilées. Qu'il prenne donc le temps de boire et... de vivre.

« *Il y a*, nous dit ce haut fonctionnaire, *un temps alsacien qui ne ressemble à aucun autre.* » Pour parler de Strasbourg, même dans ses projets d'avenir, impossible de ne pas noter que le présent y a une épaisseur plus grande qu'ailleurs. Impossible d'effacer

Savoir vivre
Savoir changer

les traces qu'a laissées dans l'architecture, les institutions, les mentalités, l'histoire mouvementée de cette région partagée. Inutile, pensions-nous, si nous nous intéressions à l'an 2000, de nous attarder sur la cathédrale débarrassée enfin des échafaudages qui la corsetaient et masquaient ses hautes flambées de pierre rose. Mais comment ne pas l'évoquer – ne serait-ce que d'une phrase – puisqu'elle surgit au bout de chaque rue, au détour, symboliquement au moins, de chaque discours ?

A Strasbourg comme en Alsace, le futur se conjugue toujours en partie au passé parce qu'instinctivement les avanies qu'ils ont subies ont appris aux Alsaciens que l'essentiel était pour eux d'apprendre à durer, à se préserver. Pas de sociologie de salon, mais comment expliquer autrement ce refus de précipiter ses décisions, de s'engager sans s'assurer cette prudence certaine ou cette certaine lenteur que l'on vante ou que l'on reproche chez les responsables économiques ou politiques ? Des volumes entiers ont été écrits sur cette quête incessante de « l'identité alsacienne », à commencer par l'enquête que notre ami Jean Egen écrivait pour *le Monde*... en 1969 et qui reste, aux circonstances près, parfaitement actuelle.

Voilà une des clefs de la ville. La seconde, c'est que rarement cité a été aussi bien rassemblée que celle-ci. Les Strasbourgeois ont longtemps pu, sans cesser de se côtoyer, vivre, travailler, se distraire, étudier à l'intérieur des deux ovales presque parfaits que dessinent l'Ill et le Rhin et les canaux qui les réunissent. Ils ne peuvent, par exemple, que se féliciter d'avoir su conserver dans leurs murs tous leurs étudiants : ceux des universités anciennes comme ceux des nouvelles.

Ils ont aussi pris l'habitude de réagir, de penser, sinon ensemble, du moins dans les mêmes directions. Bien avant que le terme de *consensus* ne fût inventé, il s'est exprimé ici dans les mœurs et... dans les votes. Pas de désaccord sur l'Europe, dont Pierre Pflimlin, aujourd'hui président du Parlement européen mais toujours maire tutélaire de Strasbourg, parle avec une juvénile ardeur : « *Ce ne fut pas, comme on le dit, une bonne affaire pour les Alsaciens mais l'occasion de se réconcilier avec eux-mêmes.* » Pas de notables divergences politiques : l'Alsace et Strasbourg ont été centristes, sont devenues gaullistes, redeviennent centristes. Aucune surprise.

La plus belle

Unité, continuité. C'est là, avec bien sûr la présence quotidienne des deux cultures, française et allemande, ce qui explique les réactions et fait le charme de cette ville par ailleurs admirablement préservée ou restaurée. Une ville, une des plus belles d'Europe, la ville avec un grand V.

Longtemps aussi une des plus prospères, comme la région qui l'entoure. Industrielle, commerçante, bénéficiant du voisinage de l'Allemagne la plus dynamique. Sans se perdre dans les chiffres, il suffit de feuilleter, par exemple, *l'Atlas des Français*, de Michel Savy et Pierre Beckouche, pour constater que ce qu'on dit est vrai : l'Alsace et, bien sûr, sa capitale pour ce qui est de l'urbanisation de sa population, de la production et de la productivité de ses habitants, du niveau de ses salaires ou du niveau de ses ménages, du volume de son épargne ou de sa pratique du tennis, voire de l'écriture, jouissent, à l'est de la France, d'une situation tout à fait privilégiée, comparable non pas à celle de ses voisins mais, le plus souvent, à celle de la région parisienne.

Le particularisme alsacien, c'est aussi une particularité économique, et le Strasbourg du futur se nourrit d'abord de ce terreau.

Alsace, île heureuse. Va-t-elle cesser de l'être ? Ne parlons pas de malaise, le terme serait trop fort, mais un doute, ou si l'on veut, l'ombre d'un doute, commence à fissurer l'assurance des Alsaciens, des Strasbourgeois puisqu'il s'agit d'eux ici. A l'origine : une constatation et une contestation.

Constatation d'une dégradation des indices économiques, plus tardive que dans le reste du pays mais notable. Le taux de chômage rejoint la moyenne nationale et, alors qu'ailleurs il commence à se redresser, il continue de se dégrader en Alsace, qui pour autant, c'est vrai, ne devient pas une région en perdition.

Contestation, celle provoquée par « l'affaire » du synchrotron. Cet accélérateur de particules, instrument essentiel pour les chercheurs européens (deux mille, chaque année, seraient venus l'utiliser), Strasbourg l'attendait depuis 1980. Des assurances très officielles lui avaient été données ; le 24 novembre 1983, un contrat particulier signé avec l'Etat avait stipulé noir sur blanc que sa candidature serait défendue auprès des partenaires européens au projet ; un site avait été préparé pour l'accueillir à Cronenbourg, près du CNRS.

Lorsque, le 18 octobre 1985, les Strasbourgeois apprennent que le premier ministre vient d'annoncer à Louis Mermaz, président socialiste du conseil général de l'Isère, le choix de Grenoble pour l'installation du synchrotron, c'est la consternation puis la colère. Le maire parle aussitôt de « *trahison* », la ville, la région se mobilisent et, dans leur majorité, boycotteront, quelques jours plus tard, la visite du président de la République. Pour l'Alsace, si légaliste, c'est une démarche tout à fait inhabituelle.

L'affaire, aujourd'hui, officiellement est close, sauf à attendre les « compensations », si compensations il y a, que le gouvernement peut apporter à la région. Mais elle aura dans les esprits des effets durables.

Un révélateur

Elle a d'abord réveillé le contentieux ancien qui oppose l'Alsace, sinon au gouvernement, du moins à la DATAR, la Délégation à l'aménagement du territoire, accusée de pénaliser la région, de dissuader les industriels de s'installer chez elle, de la considérer toujours comme « déjà servie ». Elle a aussi été un révélateur de la relative faiblesse des défenses alsaciennes.

Le débat continue et continuera : Grenoble a été préféré à Strasbourg pour des raisons politiques, bien sûr, mais peut-être aussi parce que ses savants, ses responsables économiques et politiques ont mieux su défendre leur dossier ou tout simplement – personne ne l'avouera aussi crûment – parce que la position de Strasbourg n'est pas forcément aussi favorable qu'on le prétend.

La ville a beaucoup perdu en perdant cet instrument de prestige et cet investissement d'avenir, comment le nier, mais son échec aura eu, au moins, le mérite de l'amener à s'interroger sur elle-même, de quitter pour quelque temps le quant-à-soi confortable dans lequel elle se complaît volontiers.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page II.)

Dans ce numéro

Savoir vivre
Savoir changer

(Suite de la page I.)

Strasbourg a toujours eu beaucoup de ressources et, contrairement *à ce que l'on pense souvent*, beaucoup d'idées pour les faire prospérer. Sa position géographique à proximité des marchés allemand et européen, la puissance, malgré quelques défaillances notables, de son capital industriel, la vitalité de ses PME, la force de son commerce, le nombre et la qualité de ses universitaires, de ses chercheurs (deux cent vingt-cinq laboratoires publics ou privés, un des premiers CNRS de province), de ses étudiants, la beauté, l'agrément de son environnement et le sérieux de sa main-d'œuvre... Autant d'atouts indiscutables que, par exemple, des hommes comme René Uhrich, le directeur de la chambre de commerce et l'inventeur des « bassins d'innovation », ont depuis de longues années songé à utiliser et à développer. Le tassement de la prospérité sinon la crise, l'affront du synchrotron, peuvent être, de l'avis même de plusieurs responsables politiques et économiques, l'occasion de mettre en pratique, dans tous les domaines, la stratégie qui ouvrirait la ville sur l'an 2000.

Image contre image

Ouverture au sens le plus physique. Strasbourg n'est plus tout à fait ce qu'indique son nom : un carrefour de routes. Le lancement décidé d'un second pont sur le Rhin, la poussée de l'autoroute de contournement de la ville par le sud, l'aideront en partie à retrouver ce rôle. Reste à la raccorder aux grandes voies autoroutières et ferroviaires européennes, à lui donner les liaisons aériennes dignes d'une capitale européenne. Des projets existent ; à défendre.

Ouverture vers les industries de demain en utilisant le potentiel de recherche, en le développant, en rapprochant les chercheurs des industriels. Les zones d'innovation que les responsables de la communauté urbaine ont lancées au nord, autour du CNRS de Cronenbourg, et surtout au sud, en créant le parc d'Illkirch (50 hectares aménagés dans un premier temps autour de la faculté de pharmacie), répondent à cet objectif. La recette a commencé de faire ses preuves ailleurs. Les Strasbourgeois ont pris leur temps. Cela devrait leur permettre, disent-ils, d'être plus exigeants, plus « sérieux », de développer les actions communes avec les voisins allemands, de rechercher ces *« marchés internationaux d'où la concurrence européenne serait exclue »*.

Ouverture enfin, peut-on dire, du monde économique vers le monde politique et l'inverse. *« Strasbourg n'aime pas son industrie »*, dit un industriel. *« Les industriels demandent aux politiques de faire leur travail »*, rétorque un élu. La querelle, là aussi, n'est pas propre à l'Alsace. Partout en France il est demandé aux « politiciens » de s'ouvrir aux préoccupations des chefs d'entreprise et à ceux-ci de prendre leur part du débat politique. Reste que la question est ici posée plus vivement qu'ailleurs car sans se traduire par des affrontements politiques marqués, elle bouscule des habitudes et des attitudes anciennes et très consacrées.

Strasbourg entre deux âges et deux images : l'image très forte d'une ville ancienne, prospère et toujours vivante ; celle, encore floue et pour cela plus difficile à fixer et à diffuser, d'une ville ouverte et inventive.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Un maire européen et libéral

Marcel Rudloff défend sa politique

« STRASBOURG est la seule ville européenne de l'Europe, et la personne du maire de Strasbourg se coule forcément dans la ville. » Marcel Rudloff, maire de Strasbourg, lorsqu'on veut lui parler de l'avenir de sa ville, commence spontanément – et avec quelle conviction – par cette déclaration en forme de profession de foi. Il a soixante-trois ans, est né dans cette ville, et plus strasbourgeois que lui, où le trouver ?

Etudes secondaires au lycée Fustel-de-Coulanges, études de droit qu'il continue durant la guerre, comme beaucoup de ses compatriotes, à Clermont-Ferrand, où il rencontrera son épouse, une Creusoise ; retour à Strasbourg ; fréquentation du FEC, ce foyer d'étudiants animé par le Frère Médard, qui sera le creuset du christianisme social dans la région ; le barreau ensuite : il sera bâtonnier durant deux ans. Il entre au conseil municipal en 1965 et, six ans plus tard, devient adjoint au maire.

Ce maire, c'est Pierre Pflimlin, qui a été, qui reste, *la* personnalité *alsacienne* et auquel Marcel Rudloff succédera en 1983. « N'est-ce pas trop difficile d'être l'héritier de Pierre Pflimlin ? » *« Héritier de Pierre Pflimlin, cela ne veut rien dire. Il y a un héritage de Strasbourg que Pierre Pflimlin a magnifiquement exalté, compte tenu de sa personnalité et des circonstances : c'est l'idée européenne, et c'est ce que je maintiens. »*

« L'idée européenne ? » *« Ce sont d'abord les institutions, mais qui ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. C'est surtout ce sentiment que nous avons d'être profondément différents parce que nous avons les deux langues et les deux cultures : française et allemande. Nous ne pourrions pas vivre sans les Allemands, sans leurs emplois, sans leurs investissements. C'est par eux que nous abordons l'Europe, quotidiennement, concrètement, tout en restant, cela va de soi, profondément français. »*

Marcel Rudloff est responsable de la ville et de sa communauté depuis trois ans. Il y a des tâches qu'il n'a eu qu'à continuer : la réhabilitation des quartiers anciens, par exemple, remarquablement réussie grâce à la participation très active de la population. Elle est pratiquement achevée, à l'exception de l'opération qui va être entreprise dans le quartier de la gare et de la prison de femmes de Sainte-Marguerite, vouée à la démolition.

« Je reste conséquent »

« A la fin du siècle, et pour cent ans au moins, notre vieille ville aura été remise à neuf », estime le maire, qui a eu à s'engager sur deux ou trois projets d'urbanisme d'envergure : la rénovation du quartier du Neudorf bordant le nouveau centre administratif, le contournement autoroutier de l'agglomération par le sud, la construction, surtout, du métro léger VAL.

Un mot sur cette initiative encore largement débattue : *« Avant la fin du siècle, toutes les grandes villes d'Europe seront équipées de systèmes de transport en site propre. Nous n'avons pas voulu prendre de retard, et nous avons choisi la formule la plus performante. »*

Le maire de Strasbourg est connu pour son caractère expansif, entier, bouillant parfois. Les premières escarmouches de la bataille électorale ne peuvent qu'aviver ses réactions, même lorsqu'on ne souhaite pas l'entraîner sur le ring politique. Il est aussi, depuis six ans, président du conseil régional d'Alsace, et ne peut voir sans réagir le président du comité économique et social de la région, avec lequel il a été longtemps en délicatesse, figurer sur la liste du maire socialiste indépendant de Schiltigheim.

Cela fournit au moins l'occasion d'une transition vers la question qui court en ville : « Avez-vous un véritable projet économique pour Strasbourg ? » *« Mon projet est simple : l'avenir économique de la ville réside en particulier dans le développement des techniques nouvelles à partir des recherches de notre université (d'où, par exemple, les zones d'innovation d'Illkirch et de Cronenbourg), en coopération avec nos voisins allemands, et avec cette idée que tout ce que nous faisons en 1986 sera démodé en 1996. Mon projet, c'est aussi l'Europe au quotidien : la construction, par exemple, d'un second palais des congrès, ou le développement du bilinguisme. »*

Une pause : *« Mais dans toute mon action, je reste un libéral conséquent. Je n'ai pas à me substituer aux industriels ou aux universitaires, je leur offre un cadre : des zones d'accueil, des infrastructures. C'est à eux de bâtir les projets de la ville. En réalité, tous les reproches que l'on peut nous faire à ce sujet tiennent au fait qu'il n'y a pas de vrai débat politique en Alsace et à Strasbourg, et que l'on tente de le remplacer par un faux débat entre socioprofessionnels et politiques. »*

« Vos relations avec Paris, avec le pouvoir parisien ? » *« L'affaire du synchrotron a montré ce que cela coûte d'être dans l'opposition. Or Strasbourg a voté à 65 % pour l'opposition. Bien que tous les élus alsaciens jouent aussi activement que possible le jeu alsacien, nous ne sommes pas, à Paris, les mieux placés. Comment s'en étonner ? Il est vrai également que la DATAR n'a jamais compris qu'elle devait aider, aussi, les régions fortes, et que nous avons du mal à lui démontrer que Strasbourg et l'Alsace, si elles ont leurs difficultés, sont des zones en perdition. Nous n'avons pas l'habitude d'être pauvres. »*

Trop occupé ?

« Vos relations avec la région, avec Mulhouse par exemple, qui développe elle aussi une technologie ? » *« Nos intérêts ne sont pas opposés, mais complémentaires. Ce qui est bon pour Strasbourg et pour Mulhouse est bon pour l'Alsace. »*

Marcel Rudloff est un des champions du cumul. Il est maire, président de la communauté urbaine, conseiller général du Bas-Rhin, sénateur (et sénateur actif à la commission des lois), président du conseil régional. La dernière question s'imposait : *« N'est-ce pas trop pour un seul homme ? »* Réponse rapide : *« Je n'ai que des fonctions publiques, dont plusieurs se recoupent. Du temps où j'étais avocat, j'avais, en plus, de multiples activités dans de multiples associations. J'étais plus absorbé que je ne le suis maintenant. »* Nous n'en saurons pas davantage.

J.-F. S.

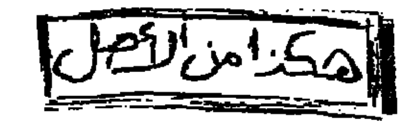
Une agglomération de 400 000 habitants

La communauté urbaine de Strasbourg rassemble vingt-six communes plus celle de Strasbourg. Sa superficie est de 309 km², celle de Strasbourg de 78 km² ; sa population est de 409 000 habitants (recensement de 1982), celle de Strasbourg de 248 000 habitants.

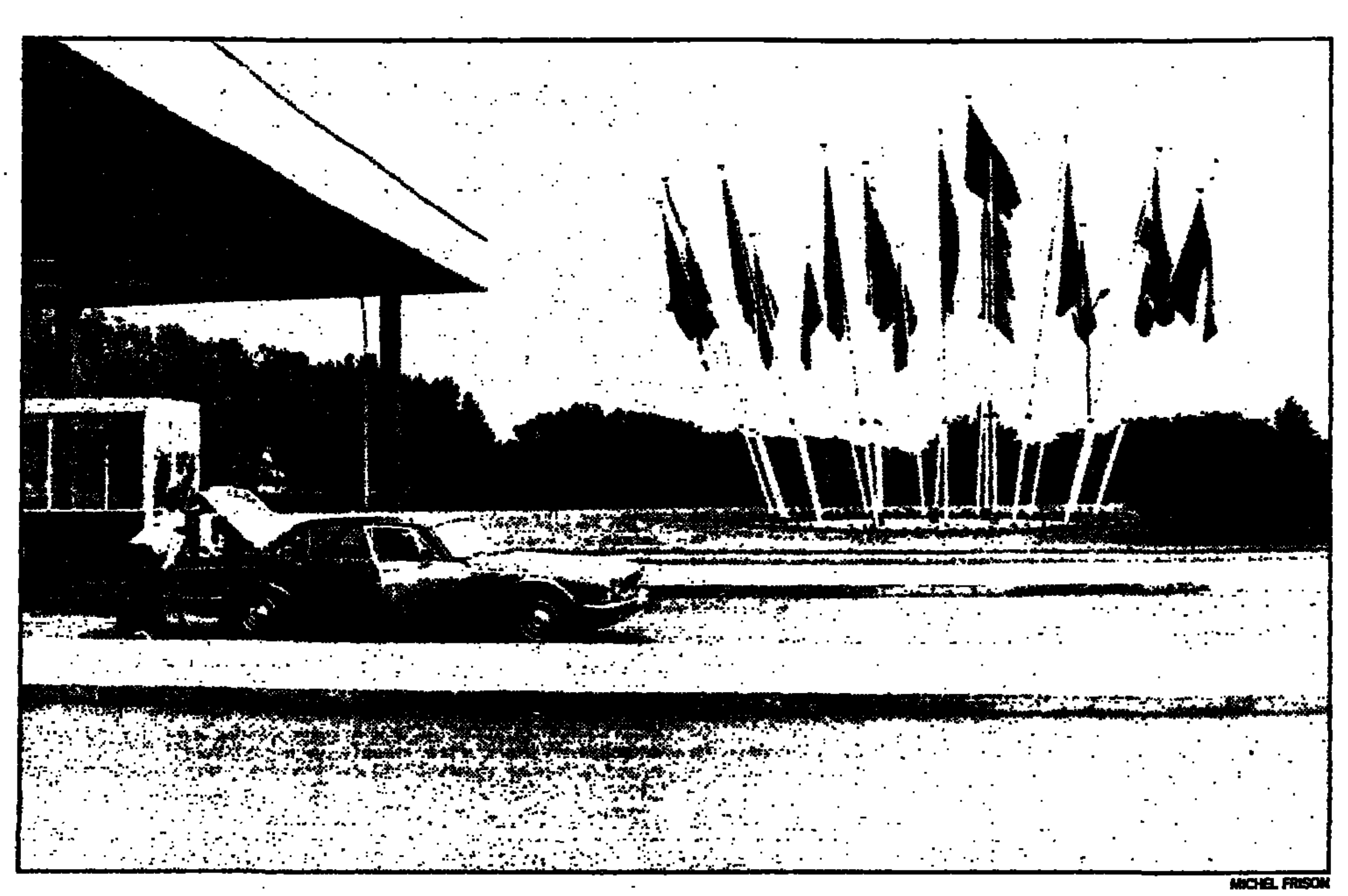
A Strasbourg, lors des élections municipales de mars 1983, la liste d'Union de l'opposition conduite par Marcel Rudloff (UDF-CDS) a remporté 54,57 % des suffrages, celle de l'union de la gauche conduite par Jean Œlher (PS) en a remporté 24,49 % ; et celle des divers droite conduite par André Bord (alors dissident du RPR) 10,31 % ; Armand Peter (écologiste), 4,99 %.

Au premier tour des élections présidentielles d'avril-mai 1981, les résultats des différents candidats ont été les suivantes : Giscard, 38,43 % ; Mitterrand, 26,27 % ; Chirac, 16,14 % ; Lalonde, 4,71 % ; Marchais, 4,55 % ; Debré, 1,73 % ; Arlette Laguiller, 1,72 %.

Ce supplément, dont la coordination a été assurée par Jacques-François SIMON, a été réalisé par Thérèse-Marie DEFFONTAINES et Daniel DURAND.



Les routes de l'Europe



MICHEL FRISON

Une capitale de la démocratie

Le rendez-vous de l'Europe des Vingt et un et de l'Europe des Douze

STRASBOURG, capitale de l'Europe des droits de l'homme, de l'Europe régionale et, serait-on tenté de dire, si ce n'était faire injure à Bruxelles et à Luxembourg en donnant ainsi l'impression de les exclure, capitale de l'Europe démocratique. La construction européenne, qui a pris appui sur l'ardente volonté de réconciliation des pays du Vieux Continent, et singulièrement de la France et de l'Allemagne, avait besoin d'une ville symbole. Aucune ne pouvait mieux que Strasbourg témoigner de cet élan. Ernest Bevin, secrétaire au Foreign Office, ne s'y est pas trompé, qui proposait, en 1949, d'installer à Strasbourg le Conseil de l'Europe.

Cette institution, plus ancienne, donc, que la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) et, *a fortiori*, que la CEE, rassemble aujourd'hui vingt et un Etats qui s'emploient à promouvoir l'action collective dans des domaines variés : coopération *juridique et judiciaire*, *culturelle*, coopération des pouvoirs locaux et régionaux. Mais la grande affaire du Conseil de l'Europe demeure la défense des droits de l'homme. La convention européenne – c'est son originalité – n'est pas uniquement déclamatoire : elle offre au citoyen une garantie en lui ouvrant la possibilité de s'adresser à la Cour européenne des droits de l'homme s'il estime ses droits lésés. La France n'a accepté ce recours individuel pour ses ressortissants qu'en 1981. C'est dire que l'entreprise n'est pas purement formelle.

Trois rivales

Le Conseil de l'Europe et les organes qui en dépendent mobilisent une administration importante d'environ huit cents personnes, avec à sa tête un secrétaire général qui est aujourd'hui un Espagnol, Marcelino Oreja. Droits de l'homme obligent, la plupart des pays membres du Conseil entretiennent une re*présentation diplomatique* à Strasbourg.

Depuis vingt-cinq ans, la Communauté, ses succès et ses conflits occupent le devant de la scène de la construction européenne. Strasbourg est officiellement, avec Bruxelles et Luxembourg, un des trois lieux de travail du Parlement européen. Au fil des ans, il y a eu entre les trois villes rivales répartition des rôles. A Strasbourg, les parlementaires tiennent une fois par mois (sans compter les sessions extraordinaires) les sessions plénières de l'Assemblée. Les élargissements successifs de la Communauté, puis surtout, bien sûr, l'élection au suffrage universel,depuis 1979, ont conféré une importance accrue au Parlement, objet de sollicitations multiples.

Pendant la semaine des sessions, Strasbourg devient la capitale de la Communauté. La Commission européenne se réunit alors à Strasbourg. Les sessions du Parlement à Strasbourg ne passent pas inaperçues ; fonctionnaires, diplomates, journalistes, lobbies *en tout genre accourent. Ce sont* alors deux mille personnes supplémentaires qui animent la capitale alsacienne.

Quelles que soient les réserves qu'on puisse faire sur l'expérience des six années passées, il ne fait aucun doute que l'attirance exercée par le Parlement ira croissant. Ainsi, c'est pour être plus près des parlementaires, considérés à juste titre comme des alliés naturels, que les deux organisations représentant les intérêts des régions d'Europe – et dont les membres sont désignés par les régions elles-mêmes – viennent de s'intaller à Strasbourg. Le Conseil des régions d'Europe a une vocation surtout politique. Le Centre européen de développement régional (CEDRE) veut promouvoir la communication scientifique et technique autour des régions.

L'Assemblée s'est dite mécontente des résultats de la conférence intergouvernementale sur la réforme des institutions. Elle n'a pas obtenu, en effet, le pouvoir de codécision qu'elle réclamait *comme nécessaire pour une véri*table démocratisation du fonctionnement de la Communauté. Reste que l'accord conclu entre les Dix à Luxembourg devrait permettre d'associer de manière intime le Parlement aux décisions concernant le devenir de la CEE et, par là même, d'accroître son influence.

Cette relation plus continue, plus resserrée entre le Parlement et les deux autres institutions constitue-t-elle un danger pour Strasbourg ? Les parlementaires, pour être plus proches de la Commission européenne, ne vont-ils pas, de plus en plus nombreux, insister pour tenir des sessions à Bruxelles ? La menace existe, mais ne doit pas être exagérée.

Demain, Eurêka !

La plupart des réunions des commissions du Parlement ont lieu à Bruxelles, ce qui permet, pour ceux qui le désirent, tous les contacts nécessaires avec l'administration de l'exécutif communautaire.

L'expérience, les scrutins, l'ont prouvé : l'accueil de Strasbourg, les commodités offertes, l'agrément de la ville, font qu'une partie importante des parlementaires n'ont aucune envie de tourner la page, d'en finir avec les sessions alsaciennes. Ses avantages sont bien réels. Le succès de Strasbourg est, pour une large part, à porter au crédit des pouvoirs locaux.

Le Conseil de l'Europe et, davantage encore, le Parlement, ont été choyés par la ville. Le Palais de l'Europe, où cohabitent les deux institutions, a été inauguré en 1977 ; le nouveau bâtiment (IPE – immeuble du Parlement européen), où chaque parlementaire dispose d'un bureau de travail, au début des années 80. On vient d'achever une tour supplémentaire afin d'accueillir dans les meilleures conditions possible les députés espagnols et portugais. Depuis l'élargissement, le 1er janvier dernier, le nombre de parlementaires est passé, en effet, de 434 à 518 et l'hémicycle a été adapté à cet effet.

PHILIPPE LEMAITRE.

Hôtes de prestige

Une image de marque, guère plus...

LA présence des instances européennes a provoqué, depuis une dizaine d'années, un important développement de l'hôtellerie strasbourgeoise haut de gamme dont la capacité reste néanmoins insuffisante lors des grandes rencontres internationales ou d'importantes visites de chefs d'Etat étrangers, comme celle du président Ronald Reagan au printemps dernier. Elle fait grimper le chiffre d'affaires des boutiques de luxe et restaurants réputés. Elle contribue, de façon non négligeable, à l'accroissement du trafic de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, qui lui doit son statut international avec l'ouverture de lignes régulières vers l'Italie, l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, et, à présent, de liaisons temporaires vers l'Espagne et le Portugal.

L'image de marque de la ville à l'étranger profite également de l'implantation de ces institutions. Strasbourg s'est hissée, derrière Paris, au deuxième rang des villes de congrès en France. Les rencontres d'envergure européenne se succèdent au Palais de la musique et des congrès, dont on envisage le triplement de la surface. Durant les cinq dernières années, de grands constructeurs automobiles comme BMW, Fiat, SAAB et Ford y ont présenté pour leurs concessionnaires leurs nouveaux modèles.

Parlement européen et Cour des droits de l'homme confèrent à la ville une vocation tribunicienne que saisissent volontiers ceux qui veulent renforcer la dimension internationale de leur cause. Qu'il s'agisse des résistants afghans ou kurdes en exil, des mineurs ou métallurgistes menacés de perdre leur emploi, les délégations se succèdent au Palais de l'Europe.

Abattre les cloisons

Si le Strasbourgeois tire quelque fierté de la présence dans sa cité d'institutions européennes, il n'entretient guère de relations avec les « Européens ». Il en laisse le soin à la municipalité, à des associations d'accueil et de rencontre, qui s'efforcent de faciliter leur insertion dans la vie sociale de la ville.

Les « Européens » restent avant tout des hôtes de passage, à l'exception notable, toutefois, des fonctionnaires du Conseil de l'Europe, dont une grande majorité effectue une carrière strictement strasbourgeoise, le Conseil étant implanté statutairement dans la métropole alsacienne. Beaucoup d'entre eux ont acquis appartement ou maison en ville, voire ancienne ferme dans les environs ou résidence secondaire dans les Vosges proches.

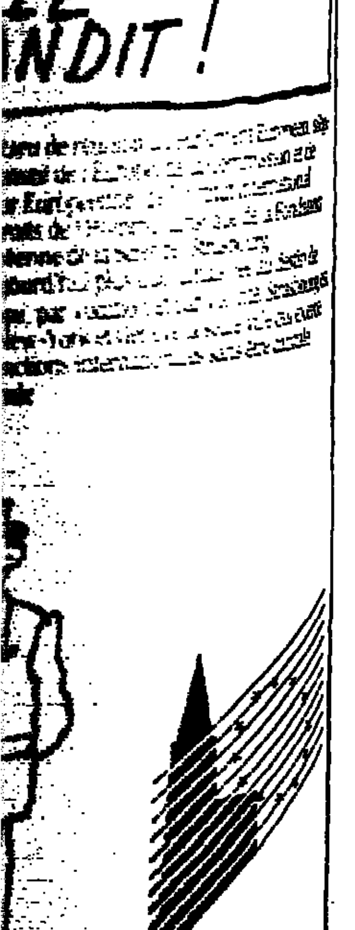
Certains vont de l'avant pour abattre les cloisons avec la population alsacienne, prenant une part active dans les mouvements de parents d'élèves, participant à l'organisation des manifestations commerciales et culturelles comme les récentes Journées anglaises, ou s'initiant au cours de dialecte alsacien organisé par l'amicale du personnel. Quelques-uns ont pris leur retraite sur place, tel ce haut fonctionnaire d'origine belge, dont les cinq enfants exercent des professions en Alsace.

Hugh Beesley, directeur des services de presse et d'information, en poste au Conseil depuis 1950, résume un sentiment fort répandu dans les milieux européens : *« Personne n'élèvera le moindre objection contre le fait d'être nommé à Strasbourg et de s'y établir. Au contraire, on se rend compte que Strasbourg, tout en possédant les avantages d'une capitale, reste une ville très familière ».*

Strasbourg ne peut pourtant se contenter de sa position actuelle en matière de pôle institutionnel européen. La concurrence avec Bruxelles et Luxembourg pour le siège définitif du Parlement européen reste vive, et l'issue en demeure ouverte. La municipalité fait confiance au gouvernement français pour soutenir l'ambition de la ville pour le renouvellement, devant intervenir à la fin de cette année, du contrat triennal, pour le soutien et le développement des liaisons aériennes internationales, mais également pour l'agrandissement des bâtiments administratifs du Parlement européen et pour la construction d'un nouveau Palais des droits de l'homme, dont la Commission doit traiter à présent 2000 requêtes par an.

Un grand pas dans l'élargissement du rôle européen de Strasbourg a été franchi avec la proposition franco-allemande d'y implanter le secrétariat d'Eurêka pour lequel les bureaux ont été retenus dans le nouveau quartier des Halles. Si la candidature de la ville pour l'accueil de l'agence Eumetsat, l'organisation européenne de météorologie par satellite, était retenue, par ailleurs, nul doute que le baromètre strasbourgeois se mettrait au beau fixe.

JEAN-CLAUDE HAHN.



Fringales télévisuelles

Sept chaînes au moins, parfois dix

QUAND les Parisiens pleurnichent parce qu'un *match de football n'est* pas retransmis sur le petit écran, les Strasbourgeois sourient : ils suivront la rencontre sur une chaîne allemande. Quand tourne dans les quartiers de la ville une équipe de télévision, elle peut être « siglée » aux couleurs de FR 3-Alsace, mais plus souvent à celles de SW 3 que de TF 1 ou d'Antenne 2. L'audiovisuel est ici rhénan, et pas seulement dans les déclarations d'intention.

Un récepteur de télévision se vend au double standard PAL-SECAM, additionnant les procédés de couleurs allemand et français. Le surcoût est modéré et s'impose : pourquoi acheter un récepteur mutilé ? Le téléspectateur strasbourgeois ne manque pas de choix : trois chaînes françaises *en clair, une cryptée depuis* septembre 1985 (Canal Plus), et trois chaînes allemandes (ARD, ZDF et SW 3). Ce qui est peu de choses par rapport à son cousin de Mulhouse, qui peut capter aussi trois chaînes suisses, bientôt peut-être une quatrième d'inspiration interrégionale. Ou son beau-frère de Wissembourg (au nord du Bas-Rhin), qui est dans la zone de diffusion de RTL-télévision.

Le dimanche après-midi, chez ses amis de Sainte-Marie-aux-Mines ou de Munster, il enrage parce qu'on lui fait miroiter le réseau câblé (en coaxial) dans les deux vallées qui permet de capter TV 5 (la sélection des télévisions francophones) ou de distribuer RTL à plusieurs milliers de foyers.

Cette offre télévisuelle importante ne provoque ni désintérêt ni lassitude. Les premiers sondages faits par FR 3 après l'extension à trois heures quotidiennes de ses programmes régionaux l'avait démontré : FR 3-Alsace, plus encore que ses petites sœurs, est cotée dans le cœur des téléspectateurs *alsaciens, avec une audience* moyenne de 19 %.

Canal Plus partait donc sur un terrain miné. Le sport et le cinéma, deux arguments forts de la chaîne à péage, sont largement traités par les chaînes allemandes. Et, pourtant, son rythme d'implantation en Alsace est l'un des plus rapides depuis sa création. Quelque six mille abonnés dans le Bas-Rhin au 31 décembre 1985, mille cinq cents en attente d'un décodeur, alors même que la chaîne n'est arrivée que début septembre.

Bousculade sur les fréquences

« *Nous avons doublé l'objectif prévu* », expliquent les responsables de la chaîne cryptée qui avancent deux raisons à ce succès : d'abord, la facilité qu'ont les Alsaciens à faire pivoter une antenne, à rechercher un canal – question d'habitude ; – mais, ensuite, leur désir de ne rien rater du paysage audiovisuel. « *Plus on a de programmes, plus on en veut* ».

C'est toujours la qualité des programmes allemands qui revient dans les conversations ou les courriers des lecteurs des suppléments télévisuels des deux grands journaux alsaciens. Les radios ne font pas exception : et SW 3, la radio musicale, est, ici – sinon en audience, au moins dans les discussions, – l'égale de France-Musique.

Ce qui ne veut pas dire que les Strasbourgeois délaissent leurs radios : mais la situation frontalière a compliqué à l'extrême la distribution des fréquences. La bagarre a été très rude entre les radios locales privées de Strasbourg et c'est un tribunal strasbourgeois qui a interdit NRJ, alors qu'elle plafonnait sur l'agglomération, hors de toute légalité.

Actuellement, six fréquences sont, légalement, reconnues pour les radios locales privées, mais tous les regroupements ne sont pas faits. En pianotant sur un tuner, on repère surtout les deux antennes liées aux deux quotidiens de la place, Radio-Nuée bleue pour *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, et Média-Plus pour *le Nouvel Alsacien*. La clientèle de NRJ s'est reportée, semble-t-il, sur Top-FM ou Canal 15, tandis que Radio-Bienvenue poursuit un itinéraire déjà ancien de radio purement associative. Mais, directement liées à la réalité strasbourgeoise, on trouve aussi la radio de la communauté juive, Radio-Judaïca, légale, et Accent-Quatre, une antenne exclusivement consacrée à la musique classique mais, pour l'instant, écartée du partage des fréquences.

La gamme du service public est aussi l'une des plus larges avec, en plus des trois chaînes nationales, Radio-France-Alsace, *qui émet* sur toute la région et a pris son autonomie sur ses propres émetteurs en avril 1985, et FIS (France-Inter Strasbourg) qui poursuit son petit bonhomme de chemin... en monophonie.

Une frustration cependant : sur toutes les cartes publiées pour la cinquième chaîne de télévision, l'Alsace et Strasbourg sont parents pauvres. Il n'y a plus de possibilités, hors le câble, et les fréquences de radio bientôt dégagées serviront d'abord à Europe 1 ou à RTL sur la modulation de fréquence.

J. F.

Deux langues, deux chances

Parler l'alsacien, mais écrire l'allemand

IL y a cinq semaines, les trois représentants des chambres de commerce de Strasbourg, Colmar et Mulhouse, le président de la chambre régionale des métiers et le recteur d'académie apposaient leurs signatures au bas du même document : une convention créant la « *mention régionale connaissance de l'allemand en formation professionnelle* ». En clair, c'était la possibilité d'attribuer un « label allemand » sur certains BEP et CAP. Le texte prolonge *une circulaire rectorale* de juin 1985, et prévoit des exigences de niveau supérieures aux normes nationales, selon les secteurs de formation et les moyens disponibles.

Au départ, une évidence : le jeune ouvrier qualifié ou la petite vendeuse devraient pouvoir lire, comprendre, expliquer des textes professionnels en allemand, déchiffrer des offres d'emploi dans un journal d'outre-Rhin, rédiger un curriculum vitæ, soutenir un entretien d'embauche ou comprendre son contrat.

Les audaces de Pierre Deyon

En effet, le jeune Alsacien ne peut pas écarter l'éventualité de travailler un jour pour une entreprise allemande implantée en Alsace, ou plus simplement encore de l'autre côté de la frontière, comme les 15 700 frontaliers qui passaient chaque matin en Allemagne en 1984, ou les 17 000 qui travaillaient en Suisse la même année, selon les chiffres de l'INSEE.

Même pour des employeurs alsaciens, un employé de bureau peut avoir à répondre au téléphone en allemand, ou à dépouiller du courrier d'Allemagne fédérale. Un commis de cuisine, un garagiste, une aide-soignante, ne peuvent guère se passer d'une pratique minimale de l'allemand. Ce sera en tout cas un atout dans la course à l'emploi.

Cette réflexion conjointe des responsables de l'éducation nationale et des organismes professionnels a abouti à cette mention supplémentaire. Ce qui est souvent considéré comme acquis par la famille, le village ou le quartier l'est de moins en moins. L'allemand de nombreux adolescents d'Alsace est une langue tout à fait approximative, qui peut les desservir. En revanche, une prise en compte réfléchie de leur base linguistique, une organisation de ces références, leur permettra d'écrire sur un CV : « *Je parle alsacien, je me débrouille en allemand.* » C'est énorme.

Cette quintuple signature n'a pas fait grand bruit. Non qu'elle soit sans importance, mais parce *qu'elle s'inscrit dans un mouvement* bien amorcé en Alsace. Elle est l'une des dernières dispositions d'un programme d'ensemble consacré en Alsace à la langue et à la culture régionales.

En juin 1983, le recteur d'académie, Pierre Deyon, publiait une circulaire essentielle. Elle concluait un long débat en faisant sienne une définition élaborée par le mouvement culturel alsacien des années 70, puis confirmée par les deux conseils généraux en janvier 1982 : « *L'alsacien que parlent la majorité des habitants de cette région a pour expression écrite une langue de culture et de diffusion internationales : l'allemand.* » C'était dire aussi que l'allemand est une langue régionale de France, et cela sous la *plume d'un haut fonctionnaire* français. Cette affirmation de Pierre Deyon a d'emblée désarmé bien des oppositions, calmé bien des impatiences, et surtout débloqué certains moyens.

Depuis plus de trois ans s'appliquent donc les dispositions de la « circulaire Deyon » : l'accueil dans leur expression des enfants dialectophones à l'école élémentaire, et l'appel à des réalités régionales pour leur faire prendre conscience des valeurs culturelles ; l'option « langue et culture régionales » possible dans le premier cycle, partout organisée dans le second, un effort particulier sur l'enseignement du français dans les zones fortement dialectophones ; enfin, un enseignement de l'allemand « *sur la base du volontariat des familles et des enseignants* » dès le CM1, et à deux voies dans les collèges, lycées et lycées professionnels, normale ou spécifique régionale pour les élèves dialectophones.

La formation des maîtres accompagne ce programme, avec à l'école normale une unité de formation « langue et culture régionales » pour tous les futurs instituteurs, incluant pour les germanistes un enseignement linguistique.

L'étude des problèmes de formation et de pédagogie est confiée, dans le cadre de la loi Deixonne, à une commission académique d'études régionales où siègent l'administration, les élus, les parents et les enseignants. Mais surtout, depuis 1983, une commission quadripartite (rectorat, région et départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin) établit le budget « langue et culture régionales », qui implique largement les collectivités locales, et pratiquement les artistes, écrivains, poètes de la région.

Pas de surenchères

De façon paradoxale, c'est dans les deux grandes agglomérations de Mulhouse et de Strasbourg que le recteur Deyon reconnaît des faiblesses dans l'application du programme. « *Nous n'arrivons pas à offrir un enseignement d'allemand à l'école élémentaire à tous les enfants et à toutes les familles qui le réclament* », expliquait-il en juillet dernier en faisant le point sur son programme. Au total, dans le Bas-Rhin, 75 % des enfants bénéficient d'un enseignement « *correct, dense* » d'allemand en CM1 et CM2 et 65 % dans le Haut-Rhin.

Mais, dans ce bilan, le recteur répondait aussi à une lettre ouverte publiée dans les quotidiens alsaciens, où de nombreux élus et associations culturelles demandaient l'enseignement « obligatoire » de l'allemand dès l'école élémentaire. « *Danger de l'impatience, danger aussi des surenchères* », juge Pierre Deyon, qui sait que, pour l'instant, l'équilibre trouvé garantit l'accord des maîtres.

Quatre ans après la circulaire Deyon, l'effort de l'école interpelle l'ensemble de la société alsacienne ; le comité économique et social d'Alsace (CESA) l'affirmait nettement dans un avis de juillet 1985 : « *L'école peut certes faire beaucoup, mais elle ne peut pas tout faire.* »

JACQUES FORTIER.

POINTS FORTS

QUEL PORT DEMAIN ?

« *Vu globalement, le trafic rhénan du port de Strasbourg s'est révélé relativement terne* », constatait Jean-Claude Burkel, président du Port autonome de Strasbourg en présentant le rapport d'activité 1984. Les résultats provisoires pour 1985 confirment la tendance. L'activité rhénane du port est tombée de 10,5 millions de tonnes en 1984 à 9,5 millions en 1985.

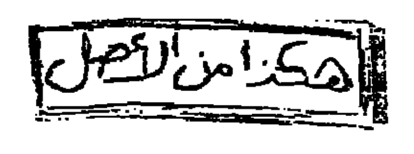
« *Nous ne sommes pas maîtres du jeu*, reconnaît Georges Delmas, directeur du port de Strasbourg ; *ainsi l'arrêt de la centrale thermique d'EDF nous a fait perdre quelque 500 000 tonnes de charbon à l'importation.* » Même constat pour le gravier qui reste de très loin l'activité dominante du port : ce trafic, principalement orienté vers l'Allemagne, est revenu de 7 millions de tonnes en 1984 à 5,9 millions en 1985.

Conséquence positive en revanche de ces facteurs « extérieurs » : malgré la fermeture de la raffinerie de Strasbourg-Herrlisheim, le trafic pétrolier a progressé en 1985 de 3,8 % en raison des importations de pétrole depuis Rotterdam. En outre la stabilité du trafic des céréales confirme les perspectives du port de Strasbourg dans ce secteur.

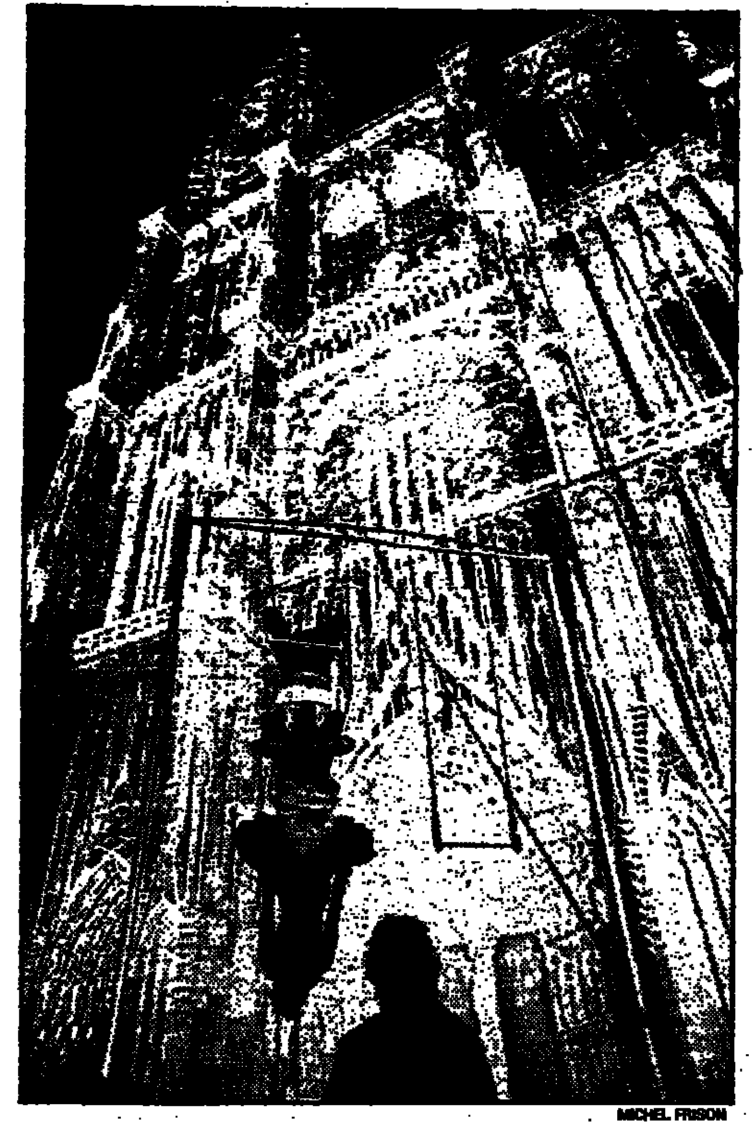
L'essentiel de l'activité ces prochaines années devra s'orienter vers les marchandises diverses. « *Celles-ci*, note Georges Delmas, *génèrent des chiffres d'affaires à la tonne infiniment supérieurs à des pondéreux du fait des prestations auxquelles elles donnent lieu.* »

Premier des ports français à disposer d'un engin capable de transborder des pièces de 350 tonnes, le port de Strasbourg a depuis quelques années diversifié son activité autour du Centre pluri-modal de transports internationaux Eurofret-Strasbourg. Lancée en 1980, cette *opération a l'ambition de* réaliser à Strasbourg la coordination entre l'eau, la route et le chemin de fer. Cette plate-forme couvrira à terme 63 hectares. « *D'où l'urgence*, rappellent les responsables du port, *des travaux de contournement sud de Strasbourg et d'un deuxième ouvrage de franchissement du Rhin.* »

J.-M. B.



Les atouts de la tradition


MICHEL FRISON

Sa Majesté l'université

Le riche héritage de l'enseignement supérieur

UNE vaste place, des statues de Goethe en pied et en buste, un bâtiment au style florentin, le palais universitaire de Strasbourg en impose. Un hall immense, des escaliers majestueux, des couloirs bordés de portes épaisses ; quelle solennité...

« *L'université de Strasbourg a été créée par l'empereur Guillaume Ier pour être une vitrine de l'Allemagne dans une province occupée* », explique André Corré, vice-président de l'université Louis-Pasteur. De cette époque prestigieuse, l'université a gardé des bâtiments historiques, des collections de statues et... des laboratoires de recherche fondamentale en physique et en chimie.

En 1918, l'héritage allemand a été maintenu, et le gouvernement français a, pour reprendre l'expression de Lucien Braun, ancien président de Strasbourg-II, « *envoyé des sommités scientifiques* » pour développer cet établissement. La guerre à nouveau, le repli à Clermont-Ferrand, n'ont pas empêché l'université de jouer ce rôle de phare aux marches du pays que Français et Allemands tour à tour lui ont accordé.

Marquée par le passé

De ce passé, l'université strasbourgeoise reste marquée. Aujourd'hui, après les soubresauts de mai 68, précédé ici par les joyeusetés des « situationnistes », l'enseignement supérieur est divisé en trois entités. Installés en centre-ville, à quelques pas de l'ancien palais, les trois établissements cohabitent chacun dans son bâtiment, à portée de regard des autres.

Les années ont aplani les rancunes des séparations, et les économistes de Strasbourg-I n'hésitent pas à traverser la place qui les sépare des juristes de Strasbourg-III pour dispenser quelques heures d'enseignement. « *Nos rapports sont très bons,* précise Jean-Paul Jacqué, président de l'université juridique, *et nous avons même des projets de DEA de gestion communs.* » La plus modeste par le nombre de ses étudiants (6 000 cette année), l'université Strasbourg-III n'est pas en reste de dynamisme. Pionnière dans le domaine du droit européen, cette université a su profiter de la présence du Parlement européen pour développer des formations juridiques qui intéressent des étudiants de nombreux pays. « *Les cent cinquante demandes d'inscription au DEA de droit international et l'afflux d'étudiants de divers pays d'Europe et d'Amérique du Nord témoignent de la reconnaissance de nos enseignements* », note Jean-Paul Jacqué.

L'Institut des hautes études européennes, animé par François-Georges Dreyfus, ou le Centre d'études internationales de la propriété industrielle de Jean-Jacques Burst assurent à Strasbourg un rayonnement international.

Ces formations réputées n'empêchent pas l'université d'innover dans la réforme des premiers cycles et de mieux orienter ses étudiants grâce à un tutorat accepté par tous et à une mise à niveau des étudiants qui « *fonctionne très bien* ».

L'université scientifique Strasbourg-I (15 000 étudiants) s'est aussi lancée dans la réforme des premiers cycles lors de la dernière rentrée. « *Les mutations technologiques, la diversité des débouchés, les fluctuations rapides de la demande des entreprises, sont autant de facteurs extérieurs qui imposent à l'université la mise en place d'un enseignement souple et adapté aux besoins* », explique André Fougerousse, responsable du DEUG.

L'objectif est de permettre aux jeunes bacheliers de mieux découvrir des disciplines nouvelles et ainsi d'effectuer un choix de formation en fonction de leurs aptitudes et des débouchés possibles.

La difficulté pour cet établissement, conçu à l'origine comme une vitrine de la recherche de haut niveau, réside dans la faiblesse de ses liens avec l'économie alsacienne. « *Ici, tous les laboratoires se sont constitués à partir d'un développement national* », constate un enseignant. Strasbourg-I, qui porte le nom prestigieux de Louis-Pasteur, est connu par ses académiciens, ses travaux de physique ou de biologie appliquées, mais ses laboratoires, dont beaucoup sont associés au CNRS, réalisent peu de contrats avec des entreprises locales.

Universitaires discrets, les scientifiques strasbourgeois demeurent plus « fondamentalistes » que beaucoup de leurs collègues d'autres villes de France. « *On va plus souvent à Orsay ou à Paris pour une réunion ou un colloque que dans une entreprise de la région* », note un physicien.

Mais ce rapide voyage dans l'enseignement supérieur strasbourgeois ne serait pas complet si l'on omettait de prendre en compte les sciences humaines. L'université Strasbourg-II, avec ses 9 000 étudiants, est pourtant originale dans l'enseignement supérieur français. A côté d'enseignements traditionnels comme les langues, la philosophie ou l'histoire, elle propose des formations en sciences religieuses, en théologie catholique et en théologie protestante. « *Nous offrons aussi aux étudiants des formations nouvelles*, précise Etienne Trocmé, président de l'université, *comme les arts plastiques ou l'éducation musicale.* » Un diplôme d'université sur les métiers du son est en préparation.

Dans cet établissement, la recherche aussi est importante, et les quinze volumes annuels qu'édite l'Association des publications près les universités de Strasbourg témoignent de cette vitalité. L'informatique, largement utilisée ici, facilite l'édition et permet à Lucien Braun de rêver aux littéraires qui, prochainement, « *taperont directement leurs travaux sur des claviers d'ordinateurs pour gagner du temps et mieux utiliser les moyens mis à notre disposition* ». L'avenir, c'est aussi la création de cours de japonais et un développement des relations avec une université de Tokyo, une façon de prendre en compte les récentes implantations d'industriels japonais dans la région.

Etudiants entre eux

Trois universités, des écoles nationales de chimie et de physique, une école de journalisme, des IUT, accueillent quelque 30 000 étudiants. Des étudiants dont près de la moitié sont regroupés dans une association, l'AFGES, qui occupe depuis toujours dans cette ville une place importante. « *Les amicales implantées dans chaque département sont des lieux d'accueil, de conseils, de rencontres pour aider les étudiants* », précise le président Patrick Hetzel. Ebranlé par les situationnistes en 1966, l'AFGES a retrouvé aujourd'hui le calme qui sied à la vie à Strasbourg. Elle gère un restaurant universitaire, le Gallia, une cafétéria et vient d'ouvrir un caveau, situé, comme son nom l'indique, au sous-sol d'un bâtiment proche du Palais.

Là se retrouvent, lors de soirées ou de fêtes, les étudiants de différentes disciplines, venus d'Allemagne, du Luxembourg (il n'existe pas d'université dans ce pays) ou d'Afrique.

SERGE BOLLOCH.

IMPRESSION

Un soir à l'Arsenal

Jean-Paul Aron est sociologue et écrivain, c'est aussi un Alsacien (fidèle) de Strasbourg.

par JEAN-PAUL ARON

JE ne vous incite pas à vous ruer sur l'Arsenal, parce que l'Arsenal est toujours plein. Je vous conseille de retenir votre table deux jours à l'avance.

Le miracle de ce lieu, mi-restaurant traditionnel, mi-« winstub » (bistro à vin), c'est le succès, qui, loin de tourner la tête de ses propriétaires, les frères Schneider, Jean-Louis aux fourneaux, Tony en salle, reproduisant fidèlement la bipartition des tâches chez leurs maîtres et amis Haeberlin d'Illhaeusern, les rend de plus en plus délectables.

Exquise maison, superbe cuisine. Goûtez, je vous en conjure, le lapereau en gelée au riesling, le saucisson de faisan, la salade de choucroute crue aux cervelas rôtis, les pieds de porc à la bière, vous m'en direz des nouvelles. Vous serez servis jusqu'à 3, 4, pourquoi pas 5 heures du matin à la Krutenau, quartier périphérique autrefois mal famé, où l'Arsenal draine tout ce qui se fait de *in* à Strasbourg, à l'exclusion des branchés relevant de la mode, des vogues, des circonstances.

A l'Arsenal se rejoignent les plus insérés des gens qui comptent, les plus enracinés des autochtones. Le 16 décembre, ayant assisté aux cérémonies du deséchafaudage de le cathédrale, j'y ai dîné, entraîné par Gilbert Estève, auquel l'Alsace, depuis quatre ans, doit tant. J'y ai rencontré, en famille, Michel Bouquet, qui avait joué la veille au Théâtre du Maillon *Danse de mort*, de Strindberg. J'y ai retrouvé, sur le coup de 10 heures, M. Dablanc, préfet du Bas-Rhin. Sur le coup de 1 heure, Daniel Riot, rédacteur en chef des *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

Sur le coup de 2 heures, Germain Muller, Germain Ier, Germain le Grand, hors qui Strasbourg, Strasbourg de la culture syncrétique et vivante, de l'authenticité alsacienne, de la fraternité de l'Alsace et de la France, mais aussi de l'osmose de l'Alsace et de la germanité féconde, de l'Alsace et de l'Europe en mouvement, ne serait pas vraiment Strasbourg. Et, sur le coup de 3 heures, la cohorte glorieuse des plus grands chefs du terroir – je renonce à les citer tous, qu'ils me pardonnent, – autour d'Emile Yung, de Robert Husser, d'Antoine Westermann, de Patrick Fulgraff : venant de fêter à Lembach la sortie du guide Champérard de la région, ils rendaient aux Schneider cet hommage nocturne.

Si vous ne pouvez aussitôt vous rendre à l'Arsenal, il est un bon moyen d'en prendre connaissance. Lisez l'excellent petit livre *la Cuisine alsacienne* illustré par Tomi Ungerer, écrivain et artiste d'exception, dont la verve étincelante, l'érotisme souriant, l'humour décapant et régénérateur, sont à la mesure de cet espace électif de la sensualité, de l'intelligence et de la gentillesse strasbourgeoises.

Schilik parie sur son Cheval blanc

Le mariage d'une brasserie et d'un théâtre

LE Vieux Schilik, c'est le quartier ancien de la cité des brasseurs, au nord de l'agglomération strasbourgeoise : maisons à colombages, petites entreprises, ruelles et placettes, et, au coin de la rue Saint-Paul et de la rue Principale, le Cheval blanc. C'était l'un des *Bierstuben*, des débits de bière de ce quartier, ce sera le cœur de son animation, un étonnant lieu « brassico-culturel ».

En 1979, elle décidait de ne pas démolir ce quartier ancien. La création de l'atelier public d'architecture, des incitations sérieuses aux propriétaires par le biais d'une OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat), ont permis en quelques années de voir renaître le Vieux Schilik. La ville doit acheter quelques immeubles et les rétrocède au Foyer moderne, son bras séculier dans cette opération. Parmi eux, ce Cheval blanc, un *Bierstub* historique de Schiltigheim.

Alors naît l'idée : impliquer les brasseries schilikoises et créer un lieu où puisse s'incarner cette politique culturelle que Schiltigheim revendique, où se partageraient le demi de bière et le spectacle, à la croisée du monde du travail et de celui de la fête.

Pour cela, il faut des murs et de l'argent. *« Les négociations n'ont pas été simples entre la ville et les quatre brasseries »*, rappelle Daniel Chapelle, responsable de l'information à la ville de Schiltigheim.

Mécénat

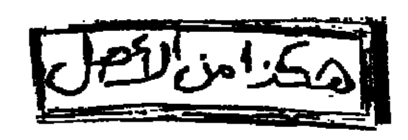
La plaie ouverte par la vente d'Ancre et Mutzig au hollandais Heineken n'est pas encore bien refermée. Et les petites brasseries « bien de chez nous ». (Schutzenberger, Fischer, Adelshoffen) savent ce qu'est la concurrence.

Pourtant, les gens se rencontrent, mettent tous la main au portefeuille. Au total, 800 000 francs à quatre, une manière de mécénat et de promotion. Reste aussi à impliquer la région, le département et l'Etat. Car la facture sera lourde : 5 millions de francs.

Le Cheval blanc, ce sera d'abord une salle de spectacle de cent soixante-dix places. Pour la remplir, le service culturel de la ville n'aura pas à improviser : chansons, théâtre dialectal, marionnettes, café-théâtre, sont pour lui des terrains connus. Au-delà, ce sera aussi le bistrot, où les bières d'Alsace accompagneront les petits plats traditionnels. Chacun parie beaucoup sur l'échange entre les deux espaces.

« Le Bierstub sera en gérance libre, nous animerons la salle », explique Daniel Chapelle. Le Cheval blanc ne doit pas peser trop lourd en dépenses de fonctionnement. Il reprendra du service en avril prochain, pour le Festival de la chanson, avant une ouverture officielle en mai. Et il n'y aura aucun problème de licence : pour la conserver, le Cheval blanc a été ouvert rituellement une fois l'an depuis.

J. F.



Le TNS presque européen

« Si l'on se souciait de nous... »

LE Théâtre national de Strasbourg a été fondé en 1972 par Hubert Gignoux, à partir du Centre dramatique de l'Est qu'il dirigeait déjà. Un centre dramatique est une entreprise privée subventionnée. Il est censé couvrir la région où il est installé. Il est subventionné à parité par l'Etat et les collectivités locales. Un théâtre national est un établissement public, indépendant de l'endroit où il est installé. Il est uniquement financé par l'Etat, et soumis à la double tutelle du ministère de la culture et du ministère des finances. A Hubert Gignoux, ont succédé Jacques Fornier, André-Louis Perinetti, *Jean-Pierre Vincent et actuellement* Jacques Lassalle.

Le TNS est le seul établissement public existant hors de Paris. Loin de Paris puisqu'il n'est pas relié à la capitale par le TGV, mais il se trouve juste au point névralgique où doit se construire l'Europe. La vocation du TNS serait évidente si le Conseil et le Parlement se souciaient tant soit peu des arts, leur accordaient une part de leur budget. Dépasser les frontières d'une mission nationale exige des subsides additionnels. Pourtant, même si *« le TNS est une sorte de mont Athos où on peut se consacrer entièrement au travail »*, Jacques Lassalle voit plus loin que ses murs. Il dit, et c'est une litote, que *« le projet européen est encore en friche »*, *qu'il ne suffit pas d'inviter* des spectacles et des metteurs en scène étrangers pour cerner ce que pourrait être la culture européenne.

L'Europe de la culture est un vœu. Une idée qui devrait se développer, prendre forme à partir de l'école. L'école de Strasbourg, liée au théâtre, existait déjà au temps du centre dramatique. Elle forme techniciens, scénographes, auteurs, metteurs en scène et bien entendu des comédiens. Des professeurs de toute nationalité y dirigent des stages. Chacun amène avec lui son background culturel, artistique, social. L'enseignement se porte sur les grands auteurs, les classiques, d'où qu'ils viennent, qui sont devenus universels, apatrides. Peut-être cet enseignement parfois chaotique, contradictoire, fera-t-il naître une culture métissée, qui serait celle de l'Europe.

Faire avec la TV

Ce n'est pas suffisant en notre époque de communication instantanée. *« On ne peut pas faire comme si la télévision n'existait pas*, dit Jacques Lassalle, *mais on ne peut pas faire avec ce qu'elle est. »* Quelques réussites ne compensent pas l'épouvantable dégradation que subissent généralement les spectacles retransmis. Un jour peut-être ce problème sera résolu. En attendant, on peut – on pourrait – utiliser la télévision pour les échanges d'information, organiser une banque d'images comme cela existe avec les reportages d'actualité. Encore faudrait-il que les spectacles vivants soient considérés comme des faits d'actualité.

« Strasbourg, dit Jacques Lassalle, *est un carrefour et un point de rencontre. Le TNS possède l'espace, les moyens techniques pour devenir une sorte de laboratoire, de banc d'essai. Seule manque la volonté politique de développer un projet et de le faire aboutir, de dépasser le stade des colloques et des débats. »*

COLETTE GODARD.

« Musica » pour toutes les musiques

LE pari était risqué : implanter à Strasbourg et en Alsace un Festival des musiques d'aujourd'hui qui ne soit ni une chapelle étroite de la musique contemporaine ni une opération-spectacle sans lendemain dont l'avion de Paris aurait importé l'essentiel des spectateurs. L'intuition de l'équipe de Laurent Bayle, directeur du *Festival, aura été sans doute*, délibérément, de privilégier la communication et l'ancrage régional, sans écarter l'exigence artistique.

Musica 83, c'était le personnage multiforme d'Edgar Varèse, une affiche pour la première édition du Festival, mais aussi les harmonies et chorales d'Alsace aux côtés des Percussions de Strasbourg ou du nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Et surtout un sigle manuscrit, bleu et jaune, qui allait imposer l'image de Musica comme l'événement de l'automne strasbourgeois. Musica 84, c'était les « espaces imaginaires », le parcours en « trompe-l'oreille » des musiques éclatées, toute l'invention des compositeurs d'aujourd'hui pour apprivoiser la scène, mais aussi un public emmené sur le Rhin romantique pour une étonnante journée fluviale et musicale.

Musica 85, ce fut en septembre dernier le « voyage des musiciens » à travers l'après-guerre, les grandes dates, les grands noms, mais aussi les influences, les retrouvailles, comme celles d'une salle émue avec le chef Ernest Bour, vibrant de bonheur à la tête d'un triple orchestre de jeunes.

Surtout, ces trois éditions du Festival se sont trouvé un public jeune, passionné, parfois décontenancé, jamais désabusé. Et toujours disponible.

J. F.

L'œcuménisme au quotidien

Catholiques et protestants apprennent à vivre ensemble

STRASBOURG, ville-pilote de l'œcuménisme ? Même si celui-ci est à la recherche d'un nouveau souffle, tout prédispose la capitale alsacienne à retrouver cette vocation : une riche histoire religieuse, une tradition et une pratique interconfessionnelles, des communautés très contrastées.

Strasbourg compte une trentaine de paroisses catholiques. Les luthériens, minoritaires chez les protestants en France, sont majoritaires en Alsace : répartis à Strasbourg dans une vingtaine de paroisses, ils sont cent mille dans toute la communauté urbaine. Ils sont regroupés dans l'ECAAL (*Eglise de la confession* d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine). Quant aux réformés de l'ERAL (Eglise réformée d'Alsace et de Lorraine, troisième Eglise concordataire), ils comptent deux paroisses.

L'église de la Trinité à Schiltig-heim est protestante. Alors, les catholiques ont construit à l'Esplanade l'église de la Très-Sainte-Trinité... Anecdote témoin de cette époque où, sans se faire la guerre – Strasbourg est une vieille terre d'équilibre religieux, – « papistes » et « parpaillots » rivalisaient d'audace et d'imagination.

Autre temps, autres mœurs : à l'église de la Très-Sainte-Trinité, Huguette Laustriat, catholique mais « catéchiste œcuménique », conduit aujourd'hui une visite pour les élèves protestants de l'école Jacques-Sturm. C'est dans cette école que, il y a une dizaine d'années, le Père Claude Germès, curé, et le pasteur Ernest Mathis ont joint leurs efforts pour proposer à l'administration, aux parents et aux élèves un catéchisme mixte. Une petite révolution dans la ville concordataire.

Cet enseignement œcuménique a fait tache d'huile, à Jacques-Sturm, à l'école internationale Vauban, à l'école Saint-Thomas. Quelques expériences « sauvages » ont même lieu ici ou là. Mais, plus que l'enthousiasme, c'est la prudence qui domine encore. Les catéchistes eux-mêmes (treize catholiques et neuf protestants), rémunérés par l'Etat, ne cachent pas leurs difficultés, auxquelles répondent de sérieux efforts de formation : *« Comment parler de la naissance de Jésus ? de Marie ? des sacrements ?* dit Sitzke Mirabel, une luthérienne. *C'est dans les réunions de préparation et au contact de mes collègues catholiques que je résous peu à peu ces difficultés. »*

Cet essai d'une catéchèse œcuménique, très originale en France, illustre un sentiment dominant à Strasbourg : si de nouveaux progrès semblent bloqués au sommet, c'est par une pratique commune et tâtonnante à la base que se fera le rapprochement entre les catholiques, les luthériens – un quart de la population – et les réformés.

C'est pendant la guerre et dans la quasi-clandestinité – la cathédrale est alors bouclée par les Allemands – que le dialogue commence à Strasbourg entre prêtres et pasteurs. Lui succède le temps des grands pionniers, comme le dominicain Yves Congar, le pasteur Marc Leenhardt, le Père Pierre Bockel.

C'est après le concile que le mouvement œcuménique prendra vraiment tournure et s'institutionnalisera, sous la forme notamment d'une commission permanente à deux têtes, luthéro-réformée d'un côté, catholique de l'autre, représentant les Eglises concordataires d'Alsace et de Moselle. Ses présidents sont aujourd'hui le pasteur Jean-Daniel Wohlfahrt, de l'église Saint-Matthieu, et Mgr Pierre Bockel, archiprêtre de la cathédrale.

La bombe Elchinger

Mais, de manière concrète, c'est la forte personnalité de Mgr Léon-Arthur Elchinger qui va faire de Strasbourg une ville-pilote de l'œcuménisme. En 1972, par un document qui fera scandale en Allemagne fédérale et au Vatican, il crée l'« hospitalité eucharistique », qui permet au conjoint protestant d'un couple mixte de communier à la messe dominicale.

A partir de là se met en place une « pastorale de foyers mixtes », visant la préparation et l'accompagnement de ces mariages entre catholiques et protestants, qui, rappelons-le, sont valides s'ils sont célébrés dans l'une ou l'autre Eglise et reconnus par elle. Encore aujourd'hui, le pasteur et le prêtre sont présents lors de la célébration de ces mariages (cependant sans Eucharistie ni Sainte-Cène) qui se multiplient.

Avec cependant le gros handicap de l'éducation religieuse des enfants, qui, sans paroisse fixe, finissent par ne plus être chez eux nulle part. Même s'ils n'entendent pas créer de troisième Eglise et optent généralement pour l'une ou l'autre, une certaine impatience se manifeste chez les couples mixtes. L'œcuménisme ne débouche plus sur du neuf. Des dialogues sérieux et musclés se poursuivent entre les théologiens locaux, les facultés catholique et protestante gardent un certain rayonnement, la demande de formation théologique de la part des laïcs est croissante, mais la période de l'euphorie est retombée.

« On a mangé tout ce qui était autour de l'os, explique Mgr Bockel. *Aujourd'hui, on arrive à l'os. »* Même diagnostic pessimiste dans la bouche du pasteur André Appel, président de l'Eglise de la confession d'Augsbourg (luthérienne) : *« En dehors de manifestations ponctuelles, l'œcuménisme ne progresse plus, ni en avant ni en profondeur... »*

Quelles sont les chances de la relance d'une dynamique œcuménique dans la capitale alsacienne ? Il suffit d'ouvrir les yeux. Le mouvement charismatique a beaucoup progressé à Strasbourg – cinq mille personnes étaient réunies au Wacken en 1982, – entre autres raisons, sans doute, à cause de l'incapacité des communautés chrétiennes séparées de répondre à l'impatience *des jeunes. De même, les Eglises* évangélique et baptiste dites « libres » (qui ne sont pas reconnues par le régime concordataire) exercent un réel attrait.

Strasbourg est surtout l'une des villes de France où les sectes se sont propagées le plus rapidement. Selon des estimations sérieuses, elles auraient doublé en 1984-1985 pour atteindre presque le total de cent. Elles viennent d'Orient ou d'Amérique latine, sont pleines d'argent – leurs gourous logent au Hilton ou au Sofitel – et certaines se distinguent par un ésotérisme parfois violent.

Eglises catholique et protestantes admettent que, devenues minoritaires, même dans une ville comme Strasbourg, où la pratique est en chute libre, où l'indifférence religieuse et la sécularisation progressent à pas de géants (1), l'unité est devenue une condition de survie. Aux questions nouvelles posées par la société française ou la vie locale, il faut des solutions nouvelles et œcuméniques. Ces problèmes sont sociaux, éthiques, culturels.

Francs-tireurs

Toutes les parties sont d'accord pour pousser la concertation, au niveau des appareils comme à celui des paroisses. Mais les réalisations nouvelles se cherchent. Les actions traditionnelles de la semaine de l'Unité (échanges de chaires, contacts entre les communautés) sont suivies, de même que les collectes de carême ou les actions d'aide sociale (CIMADE et CCFD).

Des initiatives communes sur le plan culturel (conférences, chorales) et touristique (l'accueil à Saint-Pierre-le-Jeune ou à Saint-Thomas) connaissent également un retentissement local. Mais Strasbourg n'a toujours pas de radio œcuménique, comme il en existe dans des villes *a priori* moins bien placées comme Lyon (Radio-Fourvière) ou Marseille (Radio-Dialogue). De même, les autorités religieuses ne prennent pas suffisamment position, au goût de certains, sur les événements de la vie locale : immigrés, transports en commun, emplacement d'une nouvelle prison, pollution du Rhin.

Certains francs-tireurs souhaitent, autour par exemple de l'hebdomadaire d'informations protestantes *le Messager évangélique*, que se constitue un véritable conseil œcuménique, non pas chargé de la gestion administrative des Eglises, mais capable de prendre position, et sans toujours en référer à l'évêque ou aux présidents des Eglises réformée et luthérienne, sur les questions urgentes.

Un œcuménisme de terrain – avec des formules neuves qui se cherchent encore – dans la catéchèse, dans les aumôneries de lycée ou de collège, dans l'enseignement, dans les mouvements et certaines communautés paroissiales, a pris le relais d'un œcuménisme institutionnel qui s'essouffle. Aux autorités religieuses de relever le défi.

HENRI TINCQ.

(1) Un habitant du Bas-Rhin sur cinq fréquente un lieu de culte une fois par semaine, un sur trois une fois par mois. Sondage Iserco-*les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 26 novembre 1985.

Juifs chez eux

Strasbourg compte près de *quinze mille juifs. Cas unique en* France : leur grande majorité sont originaires de la région. *« Le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle sont les seuls départements*, dit avec humour le grand rabbin Warschawski, *où il n'y a pas de majorité séfarade... »*.

Cet enracinement local est un puissant facteur d'intégration et de vitalité : 2 500 à 3 000 familles – soit environ 12 000 personnes – sont inscrites et cotisent à la communauté israélite de Strasbourg, dont le centre est à la synagogue de la Paix, et fréquentent aussi les dix autres synagogues de la ville.

Deux autres raisons plaident en faveur du dynamisme de cette communauté : d'une part, l'importance de l'implantation scolaire : 1 500 enfants ou jeunes touchés au total environ par la communauté.

D'autre part, les relations avec les autres communautés religieuses, qualifiées de *« très fraternelles »* par le grand rabbin. Les questions posées par le statut scolaire concordataire et par l'indifférence religieuse croissante sont les mêmes et favorisent la cohésion. La dernière action commune ne date que de décembre : la publication, à laquelle se sont jointes l'ensemble des forces religieuses et intellectuelles de Strasbourg (y compris la LICRA, les obédiences maçonniques, etc.), d'un texte condamnant le racisme.

H. T.

BUEB ET REUMAUX

Livres de province

DANS chaque grande, ou moins grande, librairie strasbourgeoise – Strasbourg, ville du livre – existe un rayon réservé aux Alsatiques : ces ouvrages consacrés à l'histoire, l'ethnographie, l'architecture, la littérature... régionales. Production nombreuse, originale, très demandée, répartie entre des maisons d'éditions artisanales, dont certaines très anciennes et toujours vivantes.

C'est sur ce terrain que Francis Bueb et Bernard Reumaux ont planté leur arbre. Avec succès, puisque les éditions Bueb et Reumaux ont acquis, bien au-delà des rives de l'Ill, une réputation de très bon aloi. Bernard Reumaux était journaliste économique à *l'Alsace*; Francis Bueb, rescapé de la Gauche prolétarienne, est animateur culturel, conseiller littéraire volant. Avec *« cette éloquence magnifiée par une sorte d'anxiété somnolente »* dont parlait Patrick Besson, il vous expliquera durant des heures entières, si vous le souhaitez, pourquoi et comment, né en Alsace il y a une quarantaine d'années, retour de Paris, il souhaite vivre et réussir en Alsace.

« Nous avons, dit-il, *souhaité prendre le relais des Alsatiques et faire le passage de la littérature régionale à une littérature nationale conçue à Strasbourg mais destinée aux lecteurs français et européens. »* L'aventure a commencé il y a cinq ans lorsque Bueb et Reumaux se sont lancés, sans filet, dans l'édition d'une *Histoire (très illustrée) du musée de l'automobile à Mulhouse.* Vente à 60 000 exemplaires, succès inattendu, roboratif. Nos deux compères vont s'associer à deux « institutions » alsaciennes : les journaux *l'Alsace* et *les Dernières Nouvelles d'Alsace* : 30 000 F de capital partagé en trois tiers. De quoi aller de l'avant lorsque est réglée la question de la distribution assurée par une filiale d'Hachette.

« Pas de livres bâclés, insiste Francis Bueb, *nous sommes des professionnels, des vrais.* Leur catalogue est déjà riche : un guide de Mulhouse préfacé par Marcel Schneider et un tout nouveau *Guide de l'Alsace heureuse*, rédigé avec alacrité et parti pris par Gilles Pudlowski ; *l'Avis des bêtes*, recueil d'articles en partie inédits de Jean Rolin, superbement mis en pages et illustré ; la réédition du *Rhin* de Victor Hugo (préface en profondeur de Michel Le Bris) ; la récente *Cuisine alsacienne, 60 recettes de l'Arsenal*, dessins du trop méconnu – en France du moins – Tomi Ungerer. Originalité notable : le Pudlowski, le Ungerer, sont édités en français, mais aussi dans une version adaptée et non dans une simple traduction, en allemand.

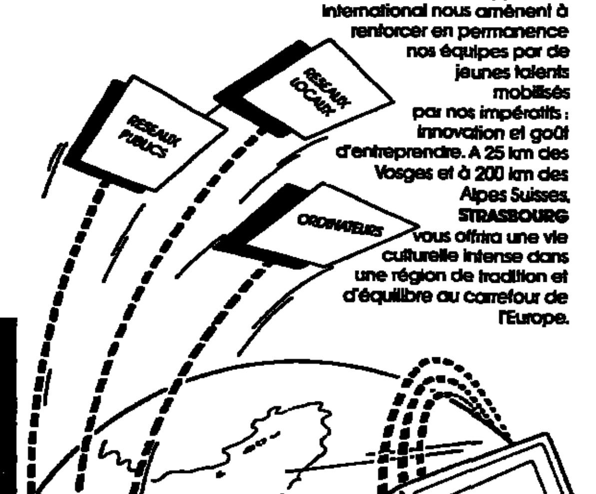
Cette Europe, qui n'est si souvent qu'un sujet de discours, Francis Bueb fait, en effet, plus qu'y croire : il la vit et en un sens la construit du fond de son échoppe. Que les choses soient claires d'abord. *« Ici, je ne me sens pas en province. J'ai toujours été fasciné par Strasbourg mais, dans la réalité, le pari que nous faisons ici, en tant qu'éditeur, est le même, pas pire que celui que nous ferions à Paris. »* Strasbourg encore : *« C'est le centre de l'Europe ; je le vis tous les jours, dans mes contacts avec les artistes et les écrivains allemands. Et c'est vrai que dans cette ville on peut parler aux Allemands, comme on ne peut le faire nulle part ailleurs. »* Parler, écrire et éditer en européen.

J.-F. S.

EMPLOIS ET FORMATION EMPLOIS ET FORMATION EMPLOIS ET FORMATION

TELIC-ALCATEL
Les communicants des nouveaux mondes

LE GROUPE TELIC ALCATEL, filiale C.G.E. est présent dans 40 pays. Avec un C.A. supérieur à 2 milliards de francs, 500.000 lignes, 1.000.000 de postes et terminaux installés, nous sommes l'un des premiers dans le monde sur ce marché en forte expansion : la communication d'entreprise.
En France, notre effectif est de 3.000 personnes, réparties essentiellement en Alsace et en région parisienne.
Notre croissance (+ 35 % en 1985) et notre développement international nous amènent à renforcer en permanence nos équipes par de jeunes talents mobilisés par nos impératifs : innovation et goût d'entreprendre. A 25 km des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, **STRASBOURG** vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre au carrefour de l'Europe.



DIRECTION TECHNIQUE Les 250 ingénieurs et techniciens de notre unité de **STRASBOURG** peuvent se prévaloir d'avoir réalisé la première gamme de PABX électroniques en Europe, le premier intercom électronique, le terminal télématique Minitel, le premier poste électronique nouvelle génération homologué par les PTT. Ils développent actuellement des systèmes de communication et un ensemble de terminaux associés. A cette fin, ils mettent en œuvre des techniques avancées telles que : commutation et transmission numériques, traitement de la parole, vidéo, micro-informatique, systèmes à architecture répartie, logiciel temps réel, logiciel de base, langages de haut niveau, environnement de génie logiciel... Pour cela, ils disposent d'outils et de moyens d'aide à la conception très performants tels un centre de CAO, des stations CAE, plus de 80 machines de développement, un centre de calcul puissant (VAX, UNIX).
L'entreprise s'est dotée de sa propre équipe de conception de VLSI et intégrera dans ses produits, en 1985, plus d'un million de microprocesseurs 4, 8, 16 et 32 bits. Si vous êtes intéressé par le développement de nos projets (autocommutateurs multiservices, applications télématiques et bureautiques), venez renforcer nos équipes actuelles et construire, avec elles, l'avenir de TELIC ALCATEL.



DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS CONFIRMÉS

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole et vous avez acquis une première expérience dans la conception de systèmes électroniques. Vous pourrez enrichir votre expérience en prenant de nouvelles responsabilités techniques et humaines.

DES RESPONSABLES DE PROJET

Vous avez une bonne expérience dans la conception matériel et/ou logiciel de systèmes électroniques et vous avez déjà animé une équipe d'ingénieurs et de techniciens. Nous vous proposons de devenir l'un de nos responsables de projet. A la tête d'une équipe pluridisciplinaire (matériel/logiciel), vous aurez pour mission d'animer l'étude et le développement d'un de nos futurs produits.

RESEAUX DE COMMUNICATION D'ENTREPRISE – TERMINAUX TELEMATIQUES – APPLICATIONS BUREAUTIQUES – APPLICATIONS TELEPHONIQUES – TERMINAUX INFORMATIQUES

Pour un premier entretien en toute confidentialité, nous vous remercions d'adresser votre C.V. à Bernard CAMMAS, Directeur des Ressources Humaines.

TELIC Alcatel

TELIC-ALCATEL 206, ROUTE DE COLMAR - BP 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX

A STRASBOURG ET DANS LE BAS-RHIN LE RÉFLEXE CCI

Pour gagner, il faut s'adapter, vite, plus vite que les autres.

Avec la chambre de commerce et d'industrie, vous pouvez prendre de l'avance. Utilisez ses compétences.

– L'INFORMATION juridique, économique, commerciale : ainsi, pour dynamiser le rapprochement entre donneurs d'ordres et sous-traitants, la CCI a créé et développé une banque de données à rayonnement national et européen Soutraitel.

– LA FORMATION : 5 000 personnes formées chaque année à la vente, à l'informatique, la productique, la bureautique, les relations internationales, les langues, la communication... Sans oublier l'insertion professionnelle des jeunes.

– LE CONSEIL A L'ENTREPRISE pour la création, la gestion, la modernisation ou l'exportation, grâce en particulier à la Maison du commerce international de Strasbourg, premier World Trade Center de France.

– LES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES : zones d'activités, aéroport international de Strasbourg-Entzheim, premier aéroport français par l'accroissement de son trafic en 1985...

Entreprises existantes, entreprises nouvelles, ayez le réflexe CCI.

Contact : Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin
10, place Gutenberg,
67081 Strasbourg Cedex.
Tél. : 88-32-12-55.
Télex 870068F CHAMCO.

ICL
L'INFORMATIQUE QUI VALORISE VOS COMPETENCES

Premier groupe européen en électronique et en informatique, 51 000 personnes, 25 milliards de F de C.A. c'est en investissant dans la recherche de produits toujours plus performants que nous maintenons notre avance.
En rejoignant nos équipes, vous bénéficierez de la structure souple et valorisante de notre organisation et serez formé aux Produits ICL.

INGENIEUR D'AFFAIRES — Grands Comptes
LUXEMBOURG

PROFIL :
- 30-35 ans, école de commerce ou équivalent.
- Expérience de la vente de systèmes informatiques auprès des grandes entreprises et des administrations.
- Expérience de la négociation à haut niveau.
- Une introduction auprès des organismes de la CEE sera un «plus».

Mission :
- proposer des solutions informatiques de gestion utilisant l'ensemble des produits ICL : ordinateurs de réseaux, logiciels, bureautique.

Conditions financières : 250 KF + commissions.
Voiture de Société.
Anglais lu et parlé indispensable, une **formation** technique et commerciale est assurée.

Adressez votre candidature (CV + photo) sous réf. JPB 01à Jean-Pierre Barret — ICL — **ICL France** Direction des Relations Humaines, 16 cours Albert 1er 75008 Paris.

média-system

Le vrai partenaire.

RANK XEROX

STRASBOURG

RESPONSABLE DES ACTIVITES COMMERCIALES MICRO DE L'AGENCE.

Dans le domaine de la micro-informatique comme ailleurs, RANK XEROX utilise son savoir-faire en matière de commercialisation. Notre gamme de micros compatibles nous donne les meilleurs atouts pour nous imposer.
Le responsable micro est le «patron» fonctionnel de la micro informatique dans l'agence. Il coordonne les actions des vendeurs micro (5 à 7 personnes), assure l'intégration des nouveaux entrants, est responsable de la formation micro de l'ensemble de la force de vente de l'agence (environ une centaine de personnes). De plus, il est en relation avec les SSII du territoire, organise et anime les manifestations micro (expositions, salons...).
Pour ce poste, une expérience de plusieurs années des affaires commerciales, la connaissance du marché micro (matériels et progiciels les plus utilisés sous environnement MS/DOS) sont nécessaires.

Seraient appréciées la pratique des multi-postes (Prologue), la connaissance des protocoles de communication et des réseaux locaux. Une expérience d'animation de stages serait également un atout supplémentaire.

Veuillez adresser votre candidature, sous réf. B.LM.62, à Jean-Pierre BRUN, RANK XEROX, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

média system

Une année scolaire aux Etats-Unis :
une chance unique pour votre enfant

VOUS SOUHAITEZ DONNER A VOTRE ENFANT AGE DE 15 A 18 ANS TOUTES LES CHANCES DE REUSSITE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE, LUI FAIRE CONNAITRE UN AUTRE MONDE, UNE AUTRE CULTURE.

OFFREZ-LUI DE VIVRE UNE EXPERIENCE EXCEPTIONNELLE : UNE ANNEE SCOLAIRE COMPLETE (AOUT 86 à JUIN 87) DANS UN COLLEGE AMERICAIN, AU SEIN D'UNE FAMILLE AMERICAINE.



Outre l'acquisition de la maîtrise de la langue américaine, ce séjour sera un facteur d'épanouissement et de maturité.

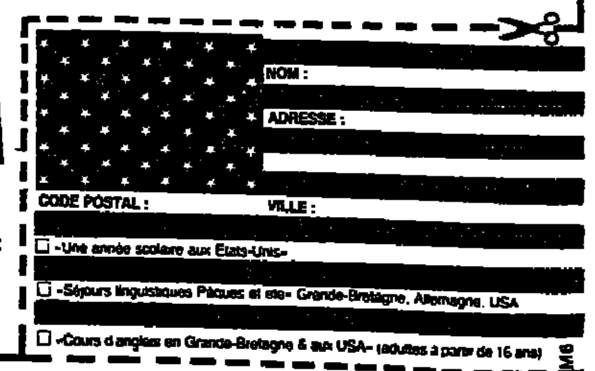
Educational Foundation for Foreign Study est une fondation américaine à but non lucratif, réglementée par le Département d'Etat de Washington et enregistrée en tant que programme officiel d'échange par l'United States Information Agency (U.S.I.A.).

Renvoyez dès aujourd'hui le coupon ci-dessous dûment rempli à EF, 9 rue Duphot 75001 Paris ou téléphonez-nous au (1) 42 61 50 22. Si vous habitez la province, appelez-nous gratuitement au :

NUMERO VERT 05.33.12.98

Vous recevrez, gratuitement et sans engagement de votre part, notre brochure d'information :

La Fondation est représentée en France par :
ef Ecole Européenne de Vacances
9 rue Duphot 75001 PARIS



média-system

Les chances de l'innovation



MICHEL FRISON

Des robots franco-allemands

Vingt-cinq laboratoires sans frontières

« *IL est plus que jamais nécessaire de transférer le savoir-faire universitaire vers les lieux de production industrielle, et tout particulièrement vers les PMI-PME* », entend-on dire, tant dans les laboratoires de recherches que dans les entreprises ou les administrations, où l'on préconise aussi l'accroissement des coopérations européennes en matière de recherche et de développement. Nombreux *sont ceux qui affichent* ces principes, mais ils sont plus rares à les mettre à exécution.

L'université Louis-Pasteur – par l'intermédiaire de l'Ecole nationale supérieure de physique de Strasbourg (ENSPS) – et l'université de Duisbourg (Allemagne fédérale) sont de ceux-ci, si l'on en juge par leur projet de créer un institut d'automatique et de robotique franco-allemand.

Dans les secteurs de l'automatique et de la robotique, en effet, les laboratoires français et ouest-allemands ont des compétences complémentaires et, depuis huit ans déjà, les collaborations vont bon train entre les équipes de l'ENSPS et celles de l'université de Duisbourg. Aussi a-t-on envisagé de concrétiser ces liens par la création d'un véritable institut franco-allemand.

De Cronenbourg à Karlsruhe

L'idée de loger ce dernier dans de nouveaux bâtiments, « *construits en terrain neutre* », comme l'explique Helwig Schmied, professeur associé à l'ENSPS et chargé de mission pour la création de l'institut, n'a finalement pas été retenue. On lui a préféré la constitution d'un institut « *sans murs* », qui devrait regrouper quelque vingt-cinq laboratoires.

Ces derniers appartiennent, pour la France, à l'ENSPS, à l'Ecole nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg, à l'Institut de recherche polytechnique de Mulhouse, au laboratoire de physique appliquée aux semiconducteurs du Centre de recherches nucléaires de Cronenbourg et, pour l'Allemagne fédérale, aux universités de Duisbourg et de Karlsruhe.

Ces équipes offrent déjà un « potentiel » de plus de deux cent cinquante personnes, auxquelles pourraient s'ajouter – si les propositions des concepteurs du projet sont suivies – environ trente-cinq chercheurs, autant de techniciens et ingénieurs et dix employés administratifs, qui seraient directement rattachés à l'institut.

Toutes devraient travailler sur des projets à « géométrie variable » s'inscrivant dans quatre domaines :

– techniques optiques appliquées au contrôle de la qualité des surfaces des pièces automobiles ;

– cellules flexibles à laser destinées à la fabrication, en petites séries, de feuillards métalliques ;

– dessin et fabrication de matériel de microélectronique ;

– concepts avancés dans les domaines de la mesure et du contrôle.

Si l'on en croit Helwig Schmied, le projet semble fort bien accueilli tant par les chercheurs que par les entreprises – qui sont nombreuses à se déclarer prêtes à prendre place dans le conseil d'administration de l'institut – et par les différents bailleurs de fonds. Le financement des recherches devrait en effet être assuré par des subventions publiques et privées fournies par les deux pays, qui n'ont d'ailleurs pas attendu que l'institut d'automatique et de robotique soit réellement créé, pour mettre dans la corbeille – dès 1985 – plusieurs millions de francs (1).

Grâce à ces premiers crédits, le travail scientifique a déjà démarré. Il reste cependant à élaborer les statuts du futur institut. Problème délicat, ne serait-ce qu'en raison des difficultés juridiques que soulève la mise en place d'un « *projet pilote* » qui est le « *premier exemple de coopération internationale de ce type* », comme le souligne M. Schmied. « *Il s'agit là d'une simple formalité* », ajoute-t-il, conscient cependant que « *le choix des statuts peut faire toute la différence entre le succès ou l'échec de l'entreprise* ».

ELISABETH GORDON.

(1) Pour 1985, l'institut d'automatique et de robotique a reçu 1 million de francs du ministère français de la recherche et de la technologie, 500 000 F de celui de l'éducation nationale, 420 000 F de la région Alsace et 900 000 DM (soit près de 2,7 millions de francs) de subventions publiques ouest-allemandes. Quant aux entreprises privées françaises, elles ont versé 300 000 F et les firmes allemandes, plusieurs centaines de milliers de deutschemarks.

De synchrotron en vivitron

Un accélérateur très performant

L'ALSACE n'a pas le synchrotron, mais elle a au moins le vivitron. Ce programme engagé au début des années 80, bien avant que ne naisse la querelle sur le site d'implantation du synchrotron, ne saurait bien sûr compenser pour les Strasbourgeois la perte de cet important laboratoire européen. Il n'empêche que le vivitron devrait donner des atouts à la région alsacienne pour ce qui concerne les recherches dans le domaine de la physique nucléaire. En effet, la construction de cet accélérateur électrostatique de très grande puissance vient de commencer dans la banlieue de Strasbourg, sur les lieux mêmes du Centre de recherches nucléaires (CNR) de Cronenbourg.

Premier exemplaire d'une nouvelle génération d'accélérateurs-tandem, conçue par un ingénieur du CNR, le vivitron devrait être, en 1990, la machine la plus puissante du monde dans sa catégorie. Avec une énergie de 35 millions d'électronvolts, il dépassera sans peine les performances – entre 18 et 22 millions d'électronvolts – des machines utilisées actuellement, en particulier de celle – l'Empereur – installée au début des années 70 à Cronenbourg.

Mieux que les concurrents

Ce projet d'environ 55 millions de francs (prix hors taxes 1983) est d'autant plus important qu'il vient à point pour valoriser la compétence des équipes alsaciennes dans le domaine des accélérateurs de type Van-de-Graff-Tandem et permet, d'une certaine manière, de relever le gant de façon spectaculaire dans une compétition technologique où l'industrie américaine se taille la part du lion.

En effet, voici quelques années, un projet comme le vivitron relevait plutôt du domaine du défi technologique que de celui d'une entreprise de faisabilité raisonnablement envisageable. Mais aujourd'hui la situation a changé et les équipes du CNR s'estiment en mesure de faire mieux que leurs concurrents, offrant ainsi à l'Alsace une machine aux performances complémentaires de celle du Ganil de Caen et du Sara de Grenoble. Une machine qui permet d'étudier la structure intime du noyau des atomes grâce à des faisceaux relativement intenses d'ions de toute nature, ou presque.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

POINTS FORTS

UN CNRS DE POIDS

L'ALSACE est le troisième pôle régional, hors Paris, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), tant pour les moyens mis en œuvre que pour le potentiel humain. La région compte, en effet, cinquante-cinq unités associées au CNRS et onze laboratoires propres, dont la majeure partie (95 %) sont implantés à Strasbourg et dans ses environs. Ces équipes, qui disposent d'un budget annuel de 200 millions de francs (hors personnels), emploient quelque mille six cents personnes (six cents chercheurs et mille ingénieurs, techniciens et employés administratifs).

Ces chiffres seront sans doute un peu plus parlants lorsqu'on aura précisé que l'Alsace représente – pour le seul CNRS – 7 % du potentiel scientifique national, alors que le « poids » national de la région, en termes démographiques, économiques ou industriels, est estimé à 3 %.

Les points forts de la vie scientifique alsacienne se situent dans les secteurs de la physique nucléaire et de la physique des particules – grâce, notamment, au centre de recherches nucléaires de Cronenbourg et au projet de Vivitron – et des sciences de la vie, ces deux domaines occupant chacun environ 35 % des moyens et des effectifs du CNRS dans la région. Mais toutes les disciplines scientifiques y sont représentées, de la biologie végétale à la chimie, en passant par la télédétection, la physique du globe, la surveillance sismique, la sociologie, la géographie, la théologie, etc. Sans oublier l'informatique, comme en témoigne la présence d'un important centre de calcul à Cronenbourg.

Quant aux futurs axes de développement du CNRS à Strasbourg, ils devraient essentiellement concerner les recherches sur les médicaments, les matériaux, les biotechnologies et la sismologie. Il restera aussi à accroître les transferts des résultats de la recherche de base vers l'industrie, qui sont, pour l'heure, très peu développés.

E. G.

Transgène, du laboratoire au commerce

Comment « exploiter » les techniques du génie génétique ?

UN anniversaire : Transgène fête aujourd'hui cinq ans d'activité. Cinq ans passés au service d'une certaine « dynamique du progrès », qui, fait suffisamment rare en France pour être noté, associe dans une symbiose apparemment parfaite le secteur public (université Louis-Pasteur de Strasbourg, instituts nationaux de recherche scientifique et médicale) et le privé : les sociétés AGF, BSN, ELF-Aquitaine, Moët-Hennessy et Paribas.

Une réussite : Transgène procède ces jours-ci à une augmentation de capital de 40 millions, qui s'ajouteront aux 81 millions de financement dont elle avait été dotée, ce qui fait de cette entreprise d'un genre nouveau le phare européen du génie génétique appliqué à l'industrie.

L'aventure commence en 1980. Les frayeurs nées des dangers potentiels des manipulations génétiques et la contestation qui en résulte commencent à ne plus être d'actualité. Deux biologistes de renom – les professeurs Philippe Kourilsky et Pierre Chambon – et Robert Lattes (Banque de Paris et des Pays-Bas), songent à créer une société commerciale visant à tirer profit des techniques qui « décortiquent » les patrimoines héréditaires des êtres vivants.

Le Japonais inconnu

Aussitôt défini, le projet est mis en œuvre en un temps record. La création de la société est annoncée officiellement en juin 1980. Treize personnes sont à Strasbourg début 1981. Elles seront trente-huit en 1982, cinquante-trois en 1983 et soixante-neuf l'année suivante. Aujourd'hui, Transgène compte une centaine de collaborateurs (quatre-vingt-dix sont à Strasbourg) parmi lesquels quarante chercheurs de haut niveau venus de différents pays.

L'objectif de départ n'a pas varié : utiliser les techniques du génie génétique afin de mettre au point des produits, des organismes ou des processus présentant un intérêt industriel. « *Un domaine*, précise Etienne Eisenmann, directeur général (1), *où les débouchés comme la concurrence ne peuvent être que de dimension internationale* », le souci de Transgène étant d'« *être au moins aussi bon que les meilleurs* ». Les activités portent à la fois sur les cellules de mammifères (fermentation et chimie des protéines) la chimie des acides nucléiques, le clonage et l'expression des gènes dans des bactéries ou des levures.

Citer précisément le volume d'activités et l'état de santé de l'entreprise ? La chose est difficile, secret industriel oblige. Car tout ici n'est pas transparent. L'activité de Transgène est de deux genres : les programmes sous contrat (60 % de l'activité) après accord passé avec un client industriel, et les programmes autonomes lancés par la société et financés par ses propres ressources.

Dans les deux cas il est impossible, pour des raisons de concurrence, de faire état de tous les travaux en cours. « *Il faut*, exlique-t-on, *mériter la confiance de nos clients.* » Situation parfois ambiguë, déchirante aussi, comme avec ce client japonais qui vient de passer un important contrat et dont on ne peut donner le nom alors qu'on en meurt d'envie « *parce que ce n'est pas tous les jours qu'un Japonais vient passer un contrat en Europe* ».

Le secret n'est pas toujours aussi pesant. C'est ainsi que Transgène fait officiellement état de contrats passés avec l'Institut Mérieux (pour le facteur IX de coagulation du sang), avec Roussel-UCLAF (pour interféron gamma), avec le Centre national de transfusion sanguine (pour le facteur VIII de coagulation du sang) et avec Pasteur-Vaccins (pour un vaccin contre le SIDA).

Parallèlement, Transgène s'est rapidement implanté dans le tissu scientifique international des biotechnologies. Des collaborations sont ainsi établies avec les plus prestigieux laboratoires du monde lorsqu'ils possèdent les compétences complémentaires. Des contacts étroits sont également entretenus avec un groupe de personnalités scientifiques de haut niveau – des « consultants » – françaises et étrangères.

Quant aux publications scientifiques, même si elles ne permettent pas d'avoir une vision exhaustive de l'activité – toujours cette fameuse confidentialité, – elles constituent malgré tout un bon indicateur de la qualité des résultats obtenus. Ainsi, au 1er décembre 1985, Transgène comptait-il trente-sept publications, dont douze pour la seule année 1985 dans les meilleures revues internationales.

Bilan positif donc, même si Transgène ne gagne pas encore d'argent.

L'avenir ? Difficile à cerner tant les situations évoluent vite dans ce domaine. La société n'envisage toutefois pas de se transformer, comme certains de ses concurrents, en fabricant de produits pharmaceutiques. « *Il nous faut conserver la taille qui nous assure le maximum de mobilité et de communication* », précise-t-on.

Les raisons du succès

Restent à connaître les raisons du succès. Ou, en d'autres termes, à savoir si Transgène aurait pu naître ailleurs qu'à Strasbourg. Sans doute pas. Ou pas aussi bien. Au potentiel local et régional – on compte une douzaine d'universités françaises et étrangères à proximité de celle de Strasbourg – s'est ajoutée une véritable symbiose public-privé, grâce notamment au professeur Pierre Chambon, professeur à l'université Louis-Pasteur, où il dirige le laboratoire de génétique moléculaire des eucaryotes, l'un des plus grands de France, avec cent trente chercheurs, français ou étrangers.

Ce professeur de renommée internationale a, à l'évidence, su créer, développer et entretenir un climat exceptionnel d'échanges entre deux mondes souvent considérés, en France du moins, comme antagonistes. Entre autres ingrédients du cocktail strasbourgeois : « *une université certainement moins politisée qu'à Paris* » et *des* « *investisseurs intelligents* ». Des investisseurs qui ont ainsi attribué à titre gracieux 15 % des actions de Transgène à un groupement associant l'Institut Pasteur Fondation, le CNRS, l'INSERM-INRA – à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.

JEAN-YVES NAU.

(1) La direction de Transgène est actuellement assurée par Maurice Doumenc, président-directeur général, Etienne Eisenmann, directeur général, Jean-Pierre Lecocq, directeur scientifique, Alexander Garry, directeur du développement commercial, et Christian Guy, chef du service administratif et financier.

L'Est réclame son TGV

Strasbourg et Mulhouse en concurrence

« *L'HINTERLAND – l'arrière-pays – allemand et suisse appuie notre projet* », insiste Adrien Zeller, président de l'Association pour la réalisation du TGV Est européen, créée en septembre 1983. La solidarité du Bade-Nord et des cantons de Bâle, depuis novembre 1985 adhérents à l'association, est aujourd'hui devenue l'un des atouts essentiels du projet de TGV Est.

L'association et ses partenaires privés et publics (huit cents communes, cinq cents entreprises, vingt-deux chambres consulaires) étayent leur démarche par des arguments économiques ; le potentiel serait de plus de six millions de voyageurs (près du double de celui du TGV Sud-Est) ; les retombées pour les régions Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace seraient considérables : « *Des milliers d'emplois créés dans les travaux publics, la sidérurgie et la construction ferroviaire* », souligne Marcel Rudloff, président du conseil régional d'Alsace, dans une lettre à Claude Rattier, chargé de l'étude du dossier au ministère des transports.

Le TGV Est favoriserait les échanges commerciaux en irriguant un puissant bassin d'innovation regroupant, dans le Bade-Wurtemberg, le tiers des laboratoires de la RFA et, dans le canton de Bâle, 70 % de la recherche helvétique. Le TGV Est, enfin, représenterait l'exportation d'une technologie face au projet allemand d'ICE (Inter City Express) présenté officiellement en décembre dernier.

Le contrat de plan 1984-1986 conclu entre l'Etat et la région Alsace résume ces arguments en soulignant « *l'intérêt que la région attache à la desserte par des liaisons ferroviaires rapides* ».

Le tracé actuellement à l'étude s'articule autour de deux branches : reliant Paris à Munich en quatre heures vingt-cinq minutes, via Sarrebruck, Mannheim et Stuttgart par sa branche nord, et Paris à Zurich en trois heures trente-cinq minutes, via Metz, Strasbourg et Bâle par sa branche sud. Strasbourg serait à une heure cinquante-cinq minutes de Paris (quatre heures actuellement).

Alors que les conclusions de cette étude devraient être prochainement rendues publiques, Jean Auroux, ministre des transports, annonçait la semaine dernière la mise à l'étude d'un autre projet de TGV Est. Ce dernier dériverait de l'actuelle ligne TGV Sud-Est à la hauteur d'Aisy (Côte-d'Or) pour relier Vesoul, Belfort, Mulhouse, Bâle et Zurich.

Joseph Klifa, maire de Mulhouse, et Jean-Pierre Chevènement, maire de Belfort, avancent leurs arguments : la rentabilité assurée par une forte concentration de population, l'amorce d'un schéma européen des transports, le coût de 4 milliards de francs contre 15 milliards pour l'autre tracé. Enfin, eux aussi revendiquent l'appui suisse et allemand avec les villes de Bâle et de Fribourg-en-Brisgau. Les conclusions de cette étude seront connues fin juin. En attendant, deux dossiers sont sur le bureau du ministre des transports. Chiffres à l'appui. Enjeux à la clé.

JEAN-MARIE BOEHM.

« Les Dernières Nouvelles »

Savoir continuer dans la tradition

EN plein centre de Strasbourg, derrière la façade d'un ancien couvent qui abrite rédaction, administration et imprimeries, *les Dernières Nouvelles d'Alsace* savourent leur puissance. Puissance qui s'est nourrie des particularités alsaciennes et qui date de plus d'un siècle, de l'époque où le quotidien, alors d'inspiration protestante et maçonnique, s'appelait *les Dernières Nouvelles de Strasbourg*.

Prospères dans le Bas-Rhin, les *DN*, comme on appelle familièrement le journal, n'ont que prudemment et tardivement entamé la conquête du Haut-Rhin. L'implantation du quotidien strasbourgeois, si elle s'est faite dès les années 20 à Colmar, n'a gagné Mulhouse – fief de son concurrent *l'Alsace* – qu'en 1962. Et ce n'est qu'en 1969 que les *DN*, virtuellement devenues quotidien régional en couvrant ces deux départements et les marches de la Moselle, ont choisi leur titre actuel.

Le premier exemplaire en français a été imprimé seulement en 1921. Cela ne signifie pas que le lectorat germanophone ait été abandonné au fil des ans. Particularité alsacienne oblige, sur 218 595 exemplaires diffusés en moyenne en 1984, 51 100 (soit 23,4 %) le sont encore auprès de la population dialectophone. Onze éditions sur vingt-huit sont donc totalement rédigées en allemand. Dans certaines zones de diffusion (à Wissembourg ou à Sarre-Union, par exemple), les éditions en allemand représentent encore 40 % de la diffusion.

Les éditions « bilingues » demeurent donc, malgré l'étiolement du lectorat dialectophone et le surcoût de 30 % qu'elles occasionnent aux *DN* ; 25 traducteurs-journalistes et 7 rédacteurs sont chargés de ces éditions au sein d'une rédaction qui compte 191 membres, et une chaîne de rotatives leur est affectée.

Par porteur

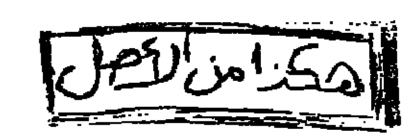
Autre spécificité alsacienne, *les Dernières Nouvelles d'Alsace* sont diffusées à 83 % par abonnements, essentiellement servis par les 1 700 porteurs (et surtout porteuses) qui déposent les journaux, entre 4 heures et 7 heures du matin, sur le seuil ou dans la boîte aux lettres des lecteurs. Résultat : le taux de pénétration record de la presse quotidienne française. Ce mode de diffusion justifie le format original des *DN*, plus grand que le tabloïd, plus petit que *le Monde*, et les quatre cahiers (informations générales, sports, informations régionales et locales) qui les composent.

« *A l'heure du petit déjeuner*, note Alain Howiller, directeur-rédacteur en chef, *ce genre de découpage en cahiers permet une lecture familiale et conviviale.* » Cette lecture du quotidien en famille, encore fréquente en Alsace, nécessite, selon Alain Howiller, un traitement « *sobre* » de l'information : ni faits divers sanglants ni scandales à la une.

L'ensemble de la rédaction s'accorde sur ces principes, ainsi que sur le développement des pages économiques (deux par jour), l'importance donnée à l'actualité européenne et la couverture serrée de l'information nationale et internationale (grâce au bureau parisien des *DN* et à son réseau de correspondants à l'étranger).

En revanche, nombreux sont les journalistes qui réclament un traitement de l'information locale plus dynamique, un ton plus offensif en pages « régions » et la réapparition des grands reportages qui donneraient aux *DN*, selon un journaliste, « *les moyens de renforcer son image de marque de grand quotidien régional* ». Au faîte de sa puissance, le journal alsacien s'interroge. « *Il nous faut trouver un second souffle* », remarque ce journaliste, tandis que cet autre indique : « *Les* DN *peuvent et doivent faire mieux.* »

Les *DN* ont pourtant évolué ces dernières années. Ce qui a encore conforté la puissance d'un quotidien qui fait la pluie et le beau temps en Alsace et a suscité de nombreuses critiques sur son emprise médiatique. La couleur est utilisée à la une, la maquette a été rénovée, des suppléments commerciaux et rédactionnels (dont un supplément consacré à l'Europe en 1984, conçu avec d'autres journaux régionaux et tiré à un million d'exemplaires) ont été lancés, grâce au système d'encartage mis en place dès 1971.



Strasbourg boude-t-elle son industrie ?

HENRI LACHMANN : *la ville a une mauvaise image*

Henri Lachmann, quarante-sept ans, est PDG de Strafor S.A., qui emploie quatre mille personnes. Le siège social de la société est à Strasbourg-Koenigshoffen. Elle fait partie du groupe « Financière Strafor » qui réalise un chiffre d'affaires de 8,8 milliards de francs et emploie au total huit mille huit cents personnes.

« Quels atouts voyez-vous pour Strasbourg, vous, industriel ?

– Strasbourg a des atouts extraordinaires pour son développement. Mais d'abord il faut qu'elle surmonte sa réserve devant l'industrie. Ce n'est pas la cheminée, la suie, le bruit... C'est quelque chose de vivant, qui a sa place dans la cité, comme l'école, l'église ou la mairie. Elle ne doit pas être rejetée hors des lieux de vie.

» Au nombre des atouts, il y a, bien sûr, la position géographique, au centre des marchés et au voisinage d'économies riches et différentes. Tout le monde le dit, mais on ne le sait pas assez ailleurs. L'Alsace n'est « nulle part », elle n'a pas d'image ou celle-ci est fausse. Il y a aussi sa tradition industrielle : rien ne se crée ici *ex nihilo*. La langue : le monde s'internationalise ; ici, la pratique de l'allemand et du français nous donne un avantage. Ici, le système de valeurs accentue la conscience professionnelle. Ici, le climat et le dialogue social sont favorables à la bonne santé des entreprises.

– La formation des hommes ?

– Beaucoup de jeunes bien diplômés quittent la région, et Strasbourg manque d'écoles de gestion et de formation d'ingénieurs. Parallèlement, nous avons beaucoup de mal à faire venir des cadres : ils s'inquiètent de la formation de leurs enfants, de leur logement, de la langue et surtout du climat.

– C'est pourtant une ville européenne ?

– Je pense que l'Europe est une contrainte pour Strasbourg. Elle n'apporte pas grand-chose à son industrie et à son économie. Je ne vois pas la contribution du Parlement à la santé économique de la ville. Et il pèse sur les transports, les hôtels, les logements, et toutes les priorités des hommes politiques alsaciens.

– Le renom de la recherche strasbourgeoise entraîne des passages, des contacts qui peuvent aboutir à des implantations.

– Je n'y crois pas. On ne peut pas s'enrichir de ces passages. Un cabinet de consultants qui a six cents personnes à Paris n'en trouve pas trois pour une antenne strasbourgeoise. Un chasseur de têtes m'explique qu'il facture *30 % plus cher pour trouver un* cadre pour Strasbourg. Ce n'est pas parce que c'est la province, mais parce que c'est Strasbourg. La ville et la région ne sont pas « positionnées », comme on dit en marketing, leur image est mauvaise, et ce n'est pas du tout mérité. En revanche, ceux qui travaillent ici ne veulent plus quitter Strasbourg...

Priorité à l'Allemagne

– Améliorer l'image, n'est-ce pas le travail de la ville, de la région ?

– Je crois qu'elles n'en sont *pas conscientes. Quand elles* le seront, elles sauront faire appel à des professionnels pour combattre cette fausse image. Le problème n'est pas d'aider les entreprises à s'implanter ici, mais de faire connaître les atouts de Strasbourg. La priorité, c'est l'Allemagne, non seulement pour exporter vers elle, mais aussi pour internationaliser les hommes, les produits, les capitaux. Les Allemands ont bien compris que, pour vendre en France, il fallait y venir, et quelle est la région la mieux placée pour « franciser » une entreprise allemande ?... Alors pourquoi crée-t-on des antennes à Los Angeles ou au Japon (1) ? alors qu'à Stuttgart ou à Munich on connaît si mal l'Alsace ?

– N'y a-t-il pas à Strasbourg un « frémissement » de petites entreprises nouvelles ?

– Je ne le sens pas, là où je suis, mais il doit exister. En montant, par exemple, une opération d'insertion de jeunes, j'ai découvert des PME passionnantes. Mais je ne crois pas que ce soit toujours la pub, l'informatique ou la biotechnologie qui soient à la pointe. Je pense à un potier de Soufflenheim qui pourrait employer deux cents personnes s'il avait de l'argent pour investir et un peu plus de liberté pour assumer ses responsabilités.

– Vous n'avez jamais songé à entrer en politique dans la région ?

– Un chef d'entreprise ne peut pas cumuler, sa fonction est liée à l'entreprise. A Strasbourg, d'ailleurs, il existe des cumuls inadmissibles de mandats et fonctions politiques et économiques qui sont à l'origine de bien des problèmes. Nous, nous avons un rôle « en ville », nous devons réfléchir, discuter, proposer, mais ne pas jouer un rôle strictement politique. En revanche, nous devrions déléguer dans ces instances des collaborateurs qui en aient le goût et le talent. Cela pourrait, dans le domaine de l'industrie, rendre les instances régionales plus efficaces, si elles veulent bien nous écouter. Et si les Strasbourgeois se décident à mieux aimer leur industrie... »

---

(1) Ce qu'ont fait ensemble le CAHR (Comité d'action économique du Haut-Rhin) et l'ADIRA (Association de développement économique du Bas-Rhin).

RENÉ UHRICH : *c'est à l'entreprise de décider*

René Uhrich, cinquante-huit ans, est directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin. Professeur associé à l'université Strasbourg-I, il est également président du Gaz de Strasbourg, conseiller municipal et vice-président du Conseil de la communauté urbaine de Strasbourg, et directeur de l'ADIRA (Association de développement économique du Bas-Rhin).

« Est-ce qu'on peut avoir en 1986 une politique économique à Strasbourg ? N'est-on pas obligé de faire flèche de tout bois ?

– Votre question me fait penser à une réunion à Bruxelles où je *parlais de ma théorie du « bassin* d'innovation ». Un Anglais m'a rétorqué : « Quand on a 5 000 chômeurs, on ne s'occupe pas de bassin d'innovation ! » Je lui ai répondu : « C'est qu'on s'attend alors à en avoir 10 000-15 000 ou 20 000 en l'an 2000. » Ne pas préparer l'avenir à cause des difficultés du présent est criminel.

– Vous êtes également directeur de l'ADIRA (association de développement économique du Bas-Rhin). Elle ne peut pas risquer un refus d'implantation en expliquant : *« Ce n'est pas dans mon plan ! »*

– Nous sommes en économie libérale et c'est l'entreprise qui décide. Sinon, qui encaissera ensuite les déficits ou les bénéfices du choix de la localisation ? Quand une demande survient, elle est assortie d'un certain nombre de critères : la superficie, les proximités (souvent les liaisons aériennes internationales), le nombre d'emplois, le sexe... Nous proposons alors tout ce qui est susceptible de convenir dans le département.

» Parce que cette entreprise, très vraisemblablement, ne cherche pas seulement en Alsace, mais en Europe entière. Mars chocolat, à Haguenau maintenant, avait étudié plus de 140 possibilités... Quand l'industriel reviendra pour une conversation, il aura écarté d'emblée ce qui ne lui convient pas. Restent alors souvent entre trois et six possibilités, qui seront visitées.

– Là, vous pouvez faire la différence : vendre Strasbourg, par exemple.

– Je ne crois pas que ce soit une bonne politique. C'est l'industriel qui décide, je ne choisis pas les notes comme un pianiste. Mais nous n'avons jamais eu le cas d'une bagarre au couteau autour d'une implantation. Cela se décante peu à peu. Pour une grande implantation récente, c'est la carte des services géologiques et l'existence d'une importante nappe phréatique qui a joué. Nous n'en avions jamais parlé auparavant. Nous ne sommes pas des gens qui disent : « Monsieur, vous voulez venir ici, eh bien, mettez vous là ! » Donc pas question de favoriser Strasbourg, qui doit aider au développement de toute la région.

– Mais vous avez fait le parc d'innovation d'Illkirch ?

– Raisonnons par l'absurde : si nous ne l'avions pas fait, une magnifique carte de France en montrerait dans chaque grande ville, sauf à Strasbourg. Chacun conclurait à l'impossibilité de fixation ici de la haute technologie. Mais la zone d'Illkirch sera peut-être la seule du Bas-Rhin où il faudra savoir dire non, pour ne pas abîmer l'image, mais surtout parce que certaines entreprises ne supporteraient pas des voisinages qui risqueraient de dérégler des appareillages très délicats.

» *Il y* avait un mouvement : l'Université s'est étendue vers Illkirch avec la pharmacie et les IUT. Viendront encore l'école de physique, l'institut de robotique... Mais cela ne signifie pas que la haute technologie sera concentrée à Strasbourg. Ce n'est pas une obligation de concentration, mais une offre : la technopole strasbourgeoise avait le devoir d'offrir une possibilité de ce type pour les *entreprises désireuses de profiter* des laboratoires de l'université ou du CNRS – plus de 200 !

Lancer des passerelles

– Comment jeter une passerelle entre la recherche et l'industrie ?

– L'atout principal pour demain, c'est la recherche : trois universités à Strasbourg, l'un des CNRS les plus importants de France. L'université Louis-Pasteur est la première scientifique hors-Paris. Ce qu'il nous faut créer, c'est une procédure de transfert de technologie.

» J'ai formulé une proposition aux universitaires début janvier. Ils sont d'accord. Un document négocié va être proposé au président de la Communauté urbaine et nous disposerons alors d'un tel outil. Il faut créer les possibilités de la fertilisation croisée.

» La qualité des relations avec les scientifiques s'est amplifiée *depuis cinq ans. Pour moi*, cela s'est déclenché lorsque la chambre régionale de commerce et d'industrie a créé la Maison régionale de l'innovation : les gens du CNRS sont venus. Maintenant, quand de grandes entreprises viennent et que nous avons besoin de chercheurs, ils répondent présents. Et quand eux-mêmes sont sur une piste, ils mettent l'ADIRA dans le coup. J'en attends beaucoup pour l'avenir. »

Propos recueillis par
JACQUES FORTIER.

Le pari du VAL

Un métro pour l'an 2000

CINQ milliards sur quinze ans, 70 % des tâches confiées à des entreprises régionales, une modification sensible du paysage urbain : s'il fallait un grand projet à Strasbourg, *celui de son métro pourrait* bien rallier les suffrages. Le 29 novembre 1985, le conseil de la communauté urbaine a donné le coup d'envoi de la procédure de décision, optant pour le véhicule automatique léger (VAL) fabriqué par Matra plutôt que pour un tramway en site propre, comme il en avait été question pendant plusieurs années.

Un document complet (l'avant-projet) a été commandé, mais on connaît déjà le visage du métro strasbourgeois : une étoile à trois branches. En tout, 14,5 kilomètres de ligne et vingt stations, en attendant une autre ligne Est-Ouest au début du troisième millénaire.

La bagarre a été rude entre les partisans du tramway moderne, largement en surface, et les tenants du VAL, qui est en fait un métro, souterrain ou aérien.

La communauté reste d'ailleurs prudente : elle subordonnera la décision de construction à l'obtention des subventions. Au moins 40 % de l'Etat sur le souterrain et 50 % sur la surface, espèrent les élus, qui comparent avec d'autres métropoles régionales. La région et le département seraient tous deux sollicités *à hauteur de 10 % chacun*. Des enveloppes énormes, puisque les estimations actuelles prévoient une dépense de 5 milliards 80 millions de francs d'ici à l'an 2000.

Mais nous sommes loin du seul prestige, plaide la communauté urbaine. Il y va d'abord de tous les déplacements dans l'agglomération, puisque le VAL doit se marier intelligemment avec la SNCF et les lignes d'autobus. Mais aussi de l'activité économique de toute la région : 60 % à 70 % des travaux devraient être confiés à des entreprises alsaciennes, précisait-on lors du débat de novembre. Ce qui pourrait désamorcer la grogne de la Chambre patronale des industries du Bas-Rhin. Elle avait très mal pris l'augmentation du versement transport des entreprises, passé de 0,9 % à 1 % au 1er janvier, et qui grimpera à 1,2 % dès la première décision de subvention d'Etat.

en première place

sans s'endormir sur ses lauriers

Cet avantage technique a permis aux *Dernières nouvelles d'Alsace* d'éditer, dès 1982, un supplément hebdomadaire de radio-télévision, *DN-TV*, qui traite des programmes de la dizaine de chaînes allemandes, luxembourgeoise, suisses et françaises que reçoit la région (et fait grimper la diffusion du vendredi de *18 000* exemplaires), ainsi que *Reflets-DN*, un supplément hebdomadaire consacré aux spectacles et destiné aux jeunes, diffusé à environ 90 000 exemplaires sur la communauté urbaine de Strasbourg. Sans compter le journal du septième jour, *les Dernières Nouvelles Lundi*.

Sur tous les fronts

L'écrit n'est pas le seul axe de développement des *DN*. Le quotidien alsacien a en effet la haute main sur le serveur télématique Gretel, lancé en 1981 et dont la messagerie « interactive », inventée par l'imaginatif Michel Landaret, est célèbre pour ses petites annonces. Depuis *1982, le quotidien* s'est allié au sein de la Société de diffusion du videotex (SDV-Gretel) aux collectivités locales groupées dans Télématique-Alsace (TELAL), à *l'Alsace* et à des banques régionales. Les *DN* ont aussi leur radio, Radio-Nuée bleue, une maison d'édition, des parts (33 %) dans les éditions Bueb et Reumaux, une agence de voyages (Dernouvel), des journaux gratuits *(Mass* et *6-7)*. Elles ont enfin créé récemment, avec FR3-Alsace, le Crédit mutuel et la Société alsacienne de développement économique (SADE), une société de production et de commercialisation de films, Eural productions film *(le Monde* du 16 janvier).

Les *DN* sont donc sur tous les fronts. Seule la télévision ne fait pas encore partie de leur portefeuille, la région ne disposant pas de fréquence libre susceptible de monter actuellement un projet hertzien. En position de force, *les Dernières Nouvelles d'Alsace* ne craignent guère la concurrence. Dans le Bas-Rhin, le quotidien catholique bilingue *le Nouvel Alsacien* diffuse tout au plus 18 000 exemplaires. Et une partie de sa régie publicitaire est contrôlée par les *DN*. Dans le Haut-Rhin, la concurrence avec *l'Alsace* existe, certes, mais sans âpreté : outre leur association au sein de sociétés comme SDV-Gretel, les participations croisées entre Multi-Média-Beaujon (holding financier actionnaire de Matra, Hachette et Europe 1, porteur de parts majoritaire des *DN)* et le Crédit mutuel, actionnaire majoritaire de *l'Alsace*, lient les deux quotidiens.

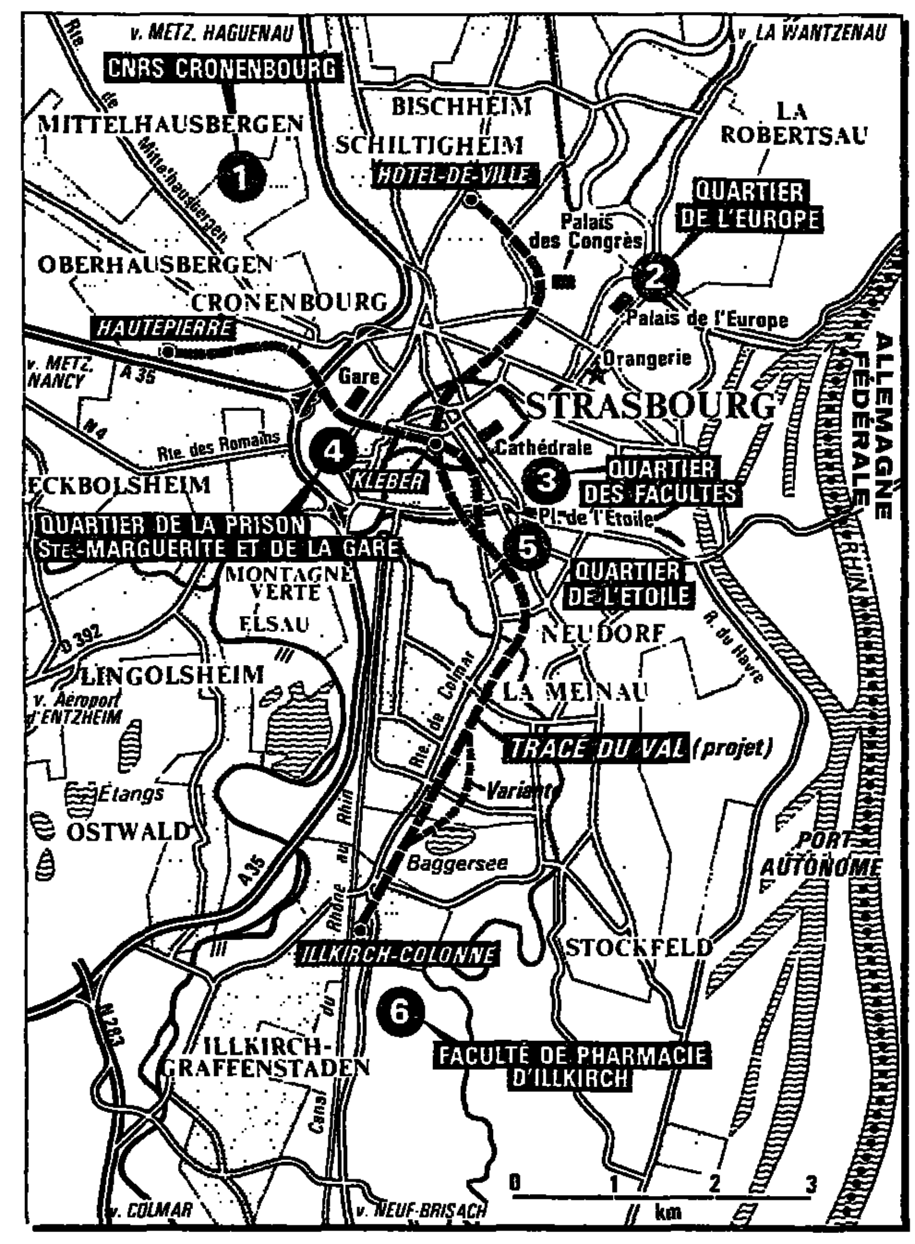
Quant aux autres journaux, comme *Est-Télé-Flash*, un hebdomadaire de programmes de télévision édité à Haguenau et diffusé à environ 95 000 exemplaires dans la région, ou *Hebdoscope*, diffusé à 2 000 exemplaires à Strasbourg, *les Dernières Nouvelles d'Alsace* ont lancé *face à eux* ces deux machines de guerre que sont *DN-TV* et *Reflets-DN*... Du côté de la radio, l'interdiction d'émettre frappant NRJ-Strasbourg en août 1985 a largement profité à Radio-Nuée bleue.

Cette puissance éveille les critiques. *« Face aux* DN, *les journaux indépendants sont vite balayés »*, remarque amèrement le directeur d'une publication strasbourgeoise. Mais les dirigeants des *Dernières Nouvelles d'Alsace* refusent d'admettre que leur journal constitue un monopole de fait.

Il y a deux ans, la situation était moins brillante qu'aujourd'hui : 30 millions de francs de déficit à la fin 1982. Le trou a été comblé rapidement et, en 1984, les *DN* ont dégagé une marge brute d'autofinancement de 38 millions de francs. Grâce à la cession d'une imprimerie de labeur mais surtout grâce à sa diversification, réussie sous l'égide de Jacques Puymartin, nouveau PDG nommé en 1983. Un coup de maître pour cet homme d'affaires venu tardivement à la presse.

YVES-MARIE LABÉ.

Six quartiers pour demain



1. **Autour du CNRS devait s'installer le synchrotron, va s'installer le vivitron.**
2. **Le quartier du Conseil de l'Europe et du Parlement européen.**
3. **Les facultés toutes groupées au centre de la ville.**
4. **La prison de Sainte-Marguerite sera démolie et le quartier de la gare rénové.**
5. **De part et d'autre du nouveau bâtiment qui abrite les services de la communauté urbaine, un vaste projet d'aménagement va être lancé.**
6. **Le « parc d'innovation » d'Illkirch couvrira au total près de 100 hectares.**

L'Alsace vue par ses voisins...

LOTHAR SPATH : un partenaire très important

Lothar Späth, ministre-président du Land de Bade-Wurtemberg, a répondu à nos questions.

« Le Bade-Wurtemberg et l'Alsace sont au cœur de la CEE. Attendez-vous dans le futur un élargissement des relations entre ces deux régions ?

– Nous avons beaucoup d'intérêts communs. Cela vaut aussi bien pour des projets de recherche et de technologie, que pour l'environnement par exemple. Mais ce qui est encore plus important pour moi, c'est que nous avons un intérêt régional commun. Je suis persuadé que le développement de l'Europe dépendra dans le futur en grande partie d'une coopération efficace entre la France et l'Allemagne.

– La coopération entre le Bade-Wurtemberg et l'Alsace peut-elle profiter de programmes européens comme Eurêka ? Aurait-il par exemple été important pour vous que le Synchrotron soit construit en Alsace ?

– C'est le moment de trouver de nouvelles formes pour une coopération interrégionale orientée vers le futur. A partir de cette conviction, le gouvernement de Bade-Wurtemberg a commencé à renforcer ses contacts avec l'Alsace. Nous avons notamment la possibilité d'utiliser la présence de plusieurs universités importantes à proximité du Rhin pour constituer autour d'elles, de part et d'autre de la frontière, un réseau de chercheurs hautement qualifiés et de laboratoires de recherche innovateurs.

» Je vois dans une telle mise en commun de la structure technologique et de recherche des régions européennes le pas peut-être le plus important qu'elles peuvent actuellement faire ensemble, y compris dans le cadre d'Eurêka. Nous serions tout à fait partisan d'une décision d'implanter le secrétariat d'Eurêka à Strasbourg, c'est-à-dire en quelque sorte au centre de l'Europe.

» Quant au Synchrotron, c'est une décision du gouvernement français que nous respectons. Nous devons aller de l'avant avec d'autres projets concrets, réaliser rapidement nos propres projets communs de recherche avec les universités voisines de Strasbourg et de Mulhouse, de Karlsruhe et de Fribourg. Qu'est-ce qui nous empêche d'ailleurs d'associer également à ce réseau de recherche et de développement les capacités technologiques de Grenoble ?

– Que pensez-vous du rôle de plus en plus important joué par Strasbourg dans la Communauté européenne ? Etes-vous prêt à l'appuyer ?

– Mon gouvernement soutient l'Alsace dans ce rôle. Notre structure fédérale nous a permis d'acquérir une certaine expérience de coexistence d'un gouvernement central et de régions. C'est pourquoi je suis persuadé que la prise en considération des intérêts des régions est une condition nécessaire au développement d'une Europe commune. Dans cette optique, Strasbourg et la région Alsace sont pour nous un partenaire très important. »

Propos recueillis par
HENRI DE BRESSON.

... et ses habitants

Une enquête de l'OIP : une île heureuse

HEUREUX les Alsaciens ? Assurément. De tous les Français, ce sont en tout cas les plus attachés à leur région, les plus fiers de lui appartenir. Une enquête nationale et régionale menée par le CNRS et la Fondation des sciences politiques sur le profil sociopolitique des régions françaises fait apparaître la forte identité de cette province et le puissant sentiment d'appartenance qui unit ses habitants.

70 % d'entre eux y sont installés « *depuis toujours* » ou en tout cas « *depuis plusieurs générations* ». Et il est normal qu'ils tiennent à y demeurer, puisqu'ils pensent que leur région est parmi les plus favorisées de France.

De tous les Français, les Alsaciens sont, sûrement, ceux qui ont la perception la plus positive et la plus optimiste de leur région. Cette satisfaction s'exprime ouvertement – et tranche avec la morosité bougonne qui caractérise nos concitoyens – puisque près de la moitié d'entre eux (43 %) estiment qu'ils vivent mieux qu'il y a dix ans et 18 % seulement moins bien – alors que les pourcentages correspondants pour la moyenne des Français sont respectivement de 33 % et 43 %.

Cet amour de leur région et le sentiment qu'ils ont de vivre en un lieu privilégié expliquent qu'ils soient les plus favorables à la régionalisation (sans pour autant avoir une attirance excessive pour les mouvements régionalistes).

Où puisent-ils une telle satisfaction, une telle confiance devant l'avenir ? Peut-être dans la religion, puisque 40 % d'entre eux disent prier régulièrement – et 20 % tous les jours, ce qui est deux fois plus que la moyenne des Français. Cette piété s'appuie sur une conception assez traditionaliste de la religion et sur un grand rigorisme moral : de tous les Français, ils sont les plus attachés aux formes traditionnelles de la famille, les plus hostiles à l'homosexualité, à l'avortement et au concubinage.

Réservés devant l'évolution des mœurs, attachés à leur terre, les Alsaciens ont le sentiment d'appartenir à une communauté soudée et homogène et savent allier le dynamisme et l'esprit d'entreprise à la fidélité à leurs valeurs et à leurs traditions.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Ces enquêtes financées par le CNRS et les conseils régionaux seront renouvelées tous les deux ans pour permettre de constituer un « observatoire interrégional du politique ». Quinze régions, dont l'Alsace, ont accepté de participer à cette première expérience.

